Quatre-vingt-unième année. — N° 286. Le Numéro : 10 francs. Dimanche 4 Décembre 1949.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 100.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Etranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu in extenso des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu in extenso des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu in extenso des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Décret du 2 décembre 1949 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 11654).

Ministère de la justice.

Décret du 1er décembre 1949 portant nomination d'un conseiller à la cour d'appel de Rabat (p. 11655).

Décret du 1er décembre 1949 chargeant un magistrat des fonctions de juge des enfants (p. 11655).

Arrêté du 22 novembre 1949 autorisant le juge de paix de Boissy-Saint-Léger à tenir quatre audiences supplémentaires à Villeneuve-Saint-Georges (p. 11655).

Arrêté du 29 novembre 1949 autorisant le cadi de la mahakma d'Ouargla à tenir des audiences foraines à In-Salah et à Aoulef-Arab (p. 11655).

Arrêtés portant nominations, mutation, cessation de détachements, acceptations de démission, révocation et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (éducation surveillée) (p. 11655).

Ministère des affaires étrangères.

Décret n° 49-1548 du 1er décembre 1949 modifiant la répartition des postes diplomatiques et consulaires (p. 11655).

Arrêté portant détachement d'un ministre plénipotentiaire (p. 11655).

Exequatur accordé à un consul (p. 11655).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 1er décembre 1949 approuvant des modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique (p. 11656).

Décret du 1er décembre 1949 déclarant d'utilité publique l'acquisition, par la commune du Cheylard (Ardèche), des terrains nécessaires à son équipement sportif (p. 11656).

Décret du 1er décembre 1949 portant renouvellement du mandat des membres du conseil de préfecture de la Guadeloupe (p. 11656).

Décret du 1er décembre 1949 portant mutation d'un conseiller de préfecture (p. 11656).

Arrêté du 23 novembre 1949 autorisant la cession par une commune d'un terrain lui appartenant et sis sur son territoire (p. 11656).

Arrêtés portant détachements :

Administration centrale (p. 11656).

Personnel du cadre des préfectures (p. 11656).

Sûreté nationale (p. 11656).

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers (p. 11657).

Ministère de la défense nationale.

Décret du 30 novembre 1949 portant attribution d'un commandement (p. 11689).

Décret du 30 novembre 1949 portant nominations dans les cadres militaires du service des essences des armées (active) (p. 11689).

Décret du 30 novembre 1949 portant nominations dans les corps des officiers de marine et des ingénieurs mécaniciens de la marine (p. 11689).

Décrets du 30 novembre 1949 portant démission de grade d'un ingénieur du génie maritime et d'un ingénieur de l'artillerie navale (p. 11689).

Décret du 3 décembre 1949 portant concession de la médaille militaire (p. 11690).

Décret portant affectation d'un officier général de l'armée de terre (rectificatif) (p. 11690).

Arrêté du 24 novembre 1949 portant fixation du budget primitif du musée de l'armée pour l'exercice 1950 (p. 11690).

Arrêté portant mise en position « hors cadres » d'officiers de l'armée de l'air mis à la disposition du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme (p. 11690).

Arrêtés portant promotions, nominations, réintégration, revision de situation administrative et annulation d'un précédent arrêté :

Administration centrale (p. 11690).

Manufactures d'armes (p. 11690).

Personnel administratif civil de gestion et d'exécution de la marine (p. 11690).

Arrêté portant homologation de grade au titre des forces françaises de l'intérieur (rectificatif) (p. 11691).

Décision portant admission à l'honorariat du grade de lieutenant au titre des forces françaises de l'intérieur (p. 11691).

Décision portant admission à l'honorariat d'officiers de réserve du génie (p. 11691).

Décision portant nominations (troupes coloniales) (rectificatif) (p. 11691).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 49-1539 du 1er décembre 1949 portant approbation partielle d'une demande de dérogation au tarif douanier métropolitain applicable dans le département de la Réunion (p. 11691).

Décret du 1er décembre 1949 autorisant l'aliénation aux enchères d'une partie de l'usine d'acide sulfurique dépendant de la poudrerie de Sorgues, actuellement affectée au ministère de la défense nationale (direction des poudres) (p. 11692).

Décrets du 1er décembre 1949 portant nomination d'un trésorier-payeur général honoraire et mutation d'un receveur particulier des finances (p. 11692).

Décret n° 49-1550 du 3 décembre 1949 relatif à l'achat et à la vente sans titre de répartition des essences de pétrole et *arrêté* du 3 décembre 1949 relatif au prix du carburant auto, du gas oil et du pétrole lampant (p. 11692).

Arrêté du 16 novembre 1949 portant remise de débet (p. 11700).

Arrêté du 21 novembre 1949 modifiant le régime de rémunération applicable aux employés auxiliaires des collectivités locales (p. 11700).

Arrêtés du 26 novembre 1949 relatifs au tirage au sort des deux séries du fonds 5 p. 100 amortissable 1938-1948, à rembourser le 15 février 1950 (p. 11700).

Arrêté portant détachement (services du Trésor) (p. 11700).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 22 juillet 1949 relatif aux horaires des lycées et collèges (p. 11701).

Arrêté du 27 juillet 1949 relatif aux programmes de l'enseignement du second degré (p. 11701).

Arrêté du 22 novembre 1949 portant suppression des certificats d'études supérieures de droit délivrés par certaines facultés (p. 11701).

Arrêté du 30 novembre 1949 fixant la date de l'examen des bourses nationales de l'enseignement technique, session de 1950 (p. 11701).

Arrêtés portant nominations, intégrations, détachements, mises en disponibilité, acceptation de démission et rectificatif:

Administration centrale (p. 11701).

Architecture (p. 11701).

Conservatoire national de musique (p. 11702).

Education physique (p. 11702).

Enseignement supérieur (p. 11702).

Enseignement du second degré (p. 11702).

Enseignement du premier degré (p. 11704).

Enseignement technique (p. 11705).

Inspecteurs de la jeunesse et des sports (p. 11705).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 1er décembre 1949 portant classement dans la voirie nationale du nouveau tracé de la route nationale n° 85 sur le territoire de la commune de Chaudon-Norante et déclassement de la partie délaissée (p. 11688).

Décret n° 49-1473 relatif à la coordination et à l'harmonisation des transports ferroviaires et routiers (rectificatif) (p. 11689).

Décret portant fixation des taux de perception de la taxe de séjour dans la station de tourisme de Besse-en-Chandesse (rectificatif) (p. 11689).

Arrêté du 30 novembre 1949 portant délégation de signature (p. 11689).

Arrêtés portant détachements (ponts et chaussées) (p. 11689).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 28 novembre 1949 portant prorogation d'un permis d'exploitation de mines de charbon (p. 11705).

Arrêté du 3 décembre 1949 agréant du matériel pour emploi dans les mines grisouteuses (p. 11705).

Arrêté attribuant un certain nombre d'affaires aux commissions d'évaluation (rectificatif) (p. 11705).

Arrêté portant détachement (administration centrale) (p. 11705).

Ministère de l'agriculture.

Décret du 3 décembre 1949 portant déclaration d'utilité publique des travaux d'adduction d'eau à entreprendre par le syndicat intercommunal du Bas-Languedoc (Hérault) (p. 11706).

Arrêtés portant nomination et détachement (eaux et forêts et protection des végétaux) (p. 11706).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 1er décembre 1949 portant réintégration dans les cadres d'un inspecteur des colonies (p. 11706).

Décret portant nomination dans le corps de l'inspection des colonies (rectificatif) (p. 11706).

Arrêtés portant intégrations et rectificatif (transmissions) (p. 11706).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décret n° 49-1551 du 3 décembre 1949 portant ouverture d'un concours pour le recrutement d'inspecteurs de la sécurité sociale (p. 11706).

Arrêté du 3 décembre 1949 limitant le nombre des autorisations de circuler des taxis (p. 11707).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décrets du 1er décembre 1949 portant extension à une commune de l'ensemble des dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et des locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée, et rectificatif (p. 11656).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 2 décembre 1949 portant ouverture de crédits sur exercice clos (p. 11707).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 3 décembre 1949 portant nominations dans l'ordre de la Santé publique (p. 11655).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Décret du 1er décembre 1949 déclarant d'utilité publique l'acquisition d'un immeuble destiné à l'installation du bureau de poste de Hortes (Haute-Marne) (p. 11708).

Décret du 3 décembre 1949 fixant les nouveaux traitements de certains personnels du service général de l'administration des postes, télégraphes et téléphones (p. 11708).

Décret du 3 décembre 1949 relatif aux traitements des inspecteurs élèves et inspecteurs adjoints des postes, télégraphes et téléphones (cadre actuel) (p. 11709).

Naturalisations et réintégrations (p. 11710).

Jugements définitifs d'absence (p. 11727).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Convocations de commissions et de bureau. — Rectification au compte rendu *in extenso* de la 3e séance du jeudi 1er décembre 1949 (p. 11728).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 11729).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour (p. 11729).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 11729).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de citrons en provenance du Liban (p. 11730).

Avis aux importateurs d'oranges en provenance du Liban (p. 11730).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de citrons en provenance du Liban (p. 11730).

Avis aux importateurs d'oranges en provenance du Liban (p. 11730).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis relatif à l'ouverture en 1950 de deux examens de culture générale pour le recrutement d'agents techniques d'hygiène de l'Afrique occidentale française (p. 11730).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de concours pour l'emploi de maître répétiteur et de maîtresse répétitrice des institutions nationales de sourds-muets (p. 11730).

Annonces (p. 11731).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Décret du 2 décembre 1949 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 2 décembre 1949, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 2 décembre 1949, portant que la nomination faisant l'objet du présent décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. Evanno (Victor-Emilien), directeur d'école; 53 ans de services militaires et d'activité professionnelle.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 1er décembre 1949 portant nomination d'un conseiller à la cour d'appel de Rabat.

Par décret en date du 1er décembre 1949, M. Claire, président du tribunal de première instance de Marrakech, est nommé, sur sa demande, conseiller à la cour d'appel de Rabat, en remplacement de M. Dallas, décédé.

Décret du 1er décembre 1949 chargeant un magistrat des fonctions de juge des enfants.

Par décret en date du 1er décembre 1949, M. Poulhies, juge au tribunal de première instance de Toulouse, est chargé, pour trois ans, à dater du 25 novembre 1949, des fonctions de juge des enfants audit tribunal, en remplacement de M. Lucaze, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Autorisation pour le juge de paix de Boissy-Saint-Léger de tenir quatre audiences supplémentaires à Villeneuve-Saint-Georges.

Par arrêté du 29 novembre 1949, le juge de paix de Boissy-Saint-Léger est autorisé à tenir chaque mois, au total, quatre audiences supplémentaires dans la commune de Villeneuve-Saint-Georges.

Autorisation pour le cadi de la mahakma d'Ouargla de tenir des audiences foraines à In Salah et à Aoulef-Arab.

Par arrêté du 29 novembre 1949:

Le cadi de la mahakma principale d'Ouargla est autorisé à tenir des audiences foraines à In Salah. Ces audiences auront lieu chaque année, du 10 février au 10 mars et du 15 novembre au 15 décembre.

Ce cadi est également autorisé à tenir des audiences foraines à Aoulef-Arab. Ces audiences auront lieu chaque année aux époques prévues à l'article 1er ci-dessus.

Education surveillée.

Par arrêté du 24 novembre 1949, est nommé, en la même qualité et par nécessité de service, au centre d'observation de Lyon:

M. Trembelland (Guy), éducateur (5e classe) au centre d'observation de Paris.

Par arrêté du 24 novembre 1949, est nommé instructeur agricole stagiaire au centre d'observation de Lyon:

M. Perret (Jean), demeurant 115, Grande-Rue, à Oullins (Rhône).

Par arrêté du 24 novembre 1949, est nommé éducateur adjoint stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Hilaire, à compter du 11 août 1949:

M. Paoli (René), demeurant 6, rue Saint-Angelo, à Bastia (Corse).

Par arrêté du 24 novembre 1949, Mme Bubnoff (Hélène), éducatrice adjointe à l'institution publique d'éducation surveillée de Brécourt, est mutée en la même qualité, par nécessité de service, à l'institution publique d'éducation surveillée de Cadillac.

Par arrêté du 24 novembre 1949, est remise à la disposition de son administration d'origine, à compter du 1er octobre 1949, Mme Provost (Simone), institutrice de l'éducation nationale, détachée en qualité d'éducatrice à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Hilaire.

Par arrêté du 24 novembre 1949, sont remises à la disposition de leur administration d'origine les institutrices de l'éducation nationale détachées en qualité d'éducatrices dans les services extérieurs de l'éducation surveillée dont les noms suivent:

Mme Teinturier (Renée).
Mlle Delas (Paulette).
Mlle Beziat (Jeanne).

Par arrêté du 24 novembre 1949, est acceptée, à compter du 15 septembre 1949, la démission de M. Jory (Maurice), éducateur adjoint stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Neufchâteau.

Par arrêté du 24 novembre 1949:

Est acceptée la démission de M. de Larroche (Maurice), éducateur adjoint stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Belle-Ile-en-Mer.

Est nommé éducateur adjoint stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Belle-Ile-en-Mer: M. Fily (Michel), demeurant au lieudit « La Vigne », à Guissény (Finistère).

Par arrêté du 24 novembre 1949, est acceptée, à compter du 18 octobre 1949, la démission de M. Pioch (Francis), éducateur adjoint stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane.

Par arrêté du 24 novembre 1949, est révoqué, sans suspension de ses droits à pension, M. Junius (Pierre), éducateur adjoint à l'institution publique d'éducation surveillée de Neufchâteau.

Par arrêté du 24 novembre 1949, est rapporté l'arrêté du 13 septembre 1949 portant nomination en qualité d'éducateur adjoint stagiaire au centre d'observation de Lyon de M. Delahaye (Bernard), demeurant 19, rue Française, à Béziers (Hérault).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret n° 49-1548 du 1er décembre 1949 modifiant la répartition des postes diplomatiques et consulaires.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret du 15 juin 1934;

Vu le décret n° 46-885 du 29 avril 1946 sur les services extérieurs du ministère des affaires étrangères;

Vu le décret n° 48-1890 du 18 novembre 1948, portant répartition des postes diplomatiques et consulaires, modifié par le décret n° 49-898 du 6 juillet 1949;

Vu la loi de finances n° 48-1992 du 31 décembre 1948;

Vu la loi n° 49-1045 du 2 août 1949,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 1er du décret n° 48-1890 du 18 novembre 1948, déjà modifié, est à nouveau modifié comme suit, à compter du 10 juillet 1949:

1° *Postes diplomatiques.*

. . . . . .

b) Légations.

Ajouter: Tel Aviv.

2° *Postes consulaires.*

. . . . . .

b) Consulats de 1re classe.

Supprimer: Tel Aviv.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er décembre 1949.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires étrangères,
SCHUMAN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Ministres plénipotentiaires.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, M. Marchat (Henry-Joseph), ministre plénipotentiaire de 2e classe, est détaché auprès de la résidence générale de France au Maroc, en qualité de directeur, pour une nouvelle période de cinq ans à compter du 16 décembre 1946.

Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Abraham Gilboa en qualité de consul de l'Etat d'Israël à Paris, avec une juridiction s'étendant sur l'ensemble du territoire français.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 3 décembre 1949 portant nominations dans l'ordre de la Santé publique.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret en date du 18 février 1938 instituant l'ordre de la Santé publique;

Sur la proposition du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans l'ordre de la Santé publique,

Au grade de chevalier.

Mme Flonneau (Jeanne), sœur Augustine, infirmière, hôpital de Sainte-Menehould (Marne).

Mme Gillier (Roberte), vice-présidente du comité départemental d'entr'aide, 29, rue de la Mission, Troyes (Aube).

Mme Ignard (Marie), sœur Alexandrine, infirmière à l'hôpital de Sainte-Menehould (Marne).

M. Laffilte-Houssat (Jacques), membre du comité départemental d'entr'aide, 4, rue Maurice-Bouchor, Troyes (Aube).

Mme Subert (Marguerite), vice-présidente du comité de patronage du dispensaire de Romilly, 71, rue Victor-Hugo, Romilly-sur-Seine (Aube).

M. Terre (Henri), maire de Troyes, 10, rue Marcelin-Berthelot, Troyes (Aube).

M. Vuillaume (Henri), secrétaire général du comité du timbre antituberculeux, 58, rue Roger-Salengro, Troyes (Aube).

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 décembre 1949.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

PIERRE SCHNEITER.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Décret du 1er décembre 1949 portant extension à la commune de Sigoules de l'ensemble des dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et des locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée, et notamment son article 1er;

Vu les propositions du conseil municipal de Sigoules en date des 10 juillet 1948, 20 août et 17 septembre 1949;

Vu l'avis conforme du conseil général de la Dordogne en date du 11 mai 1949,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée, sont rendues applicables dans leur totalité à la commune de Sigoules (Dordogne).

Art. 2. — Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er décembre 1949.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT.

Décret portant extension à la commune de Nay de l'ensemble des dispositions de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et des locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, modifiée.

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 novembre 1949, page 11318, 2e colonne, 7e ligne du titre, au lieu de: « et à usage professionnel », lire: « ou à usage professionnel »; 4e alinéa, 2e ligne, au lieu de: « en date du 17 février 1949 », lire: « en date du 17 janvier 1949 »; article 1er, 2e ligne, au lieu de: « optant modification », lire: « portant modification ».

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 1er décembre 1949 approuvant des modifications apportées aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique.

Par décret en date du 1er décembre 1949, sont été approuvées les modifications apportées aux statuts de l'association reconnue d'utilité publique dite Association des trois semaines, dont le siège est à Paris.

Décret du 1er décembre 1949 déclarant d'utilité publique l'acquisition par la commune du Cheylard (Ardèche), des terrains nécessaires à son équipement sportif.

Par décret en date du 1er décembre 1949, a été déclarée d'utilité publique l'acquisition par la commune du Cheylard, des terrains nécessaires à l'aménagement d'un terrain scolaire d'éducation physique et sportive.

Par ce texte, le maire du Cheylard, agissant au nom et pour le compte de la commune, a été autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit s'il y a lieu par voie d'expropriation, les terrains sis sur le territoire de la commune, lieudit « Pré Jallat », figurant au cadastre sous les nos 5 et 6 de la section C 10, tels qu'ils sont représentés limités par une teinte rose sur le plan approuvé.

Il sera pourvu au payement de la dépense d'acquisition, évaluée à 1.203.125 F, à l'aide d'un emprunt d'égal montant, amortissable en trente ans, que la commune a été autorisée à contracter.

Les expropriations à effectuer devront être accomplies dans le délai de deux ans à compter de la date du présent décret. Passé ce délai, toute nouvelle expropriation devra faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique.

Décret du 1er décembre 1949 portant renouvellement du mandat des membres du conseil de préfecture de la Guadeloupe.

Par décret du 1er décembre 1949, le mandat de MM. Saizedo (Raoul), Frédéric (Edouard), membres titulaires du conseil de préfecture de la Guadeloupe, et de M. Feuillard (Louis), membre suppléant de cette même juridiction, est renouvelé pour deux ans à compter du 1er octobre 1949.

Décret du 1er décembre 1949 portant mutation d'un conseiller de la préfecture.

Par décret du 1er décembre 1949, M. Le Goux (Roger), conseiller de 1re classe au conseil de préfecture interdépartemental de Limoges, est muté au conseil de préfecture interdépartemental de Bordeaux.

Cession à l'amiable par la commune de Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône) aux établissements Héritiers de Georges Perrin d'un terrain lui appartenant et sis sur son territoire.

Par arrêté en date du 23 novembre 1949 la commune de Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône) a été autorisée à céder à l'amiable aux établissements Héritiers de Georges Perrin un terrain lui appartenant cadastré sous le n° 1220 p de la section A.

La cession aura lieu dans les conditions fixées par la promesse d'achat émanant des établissements Héritiers de Georges Perrin et dans celles prévues par la réglementation en vigueur.

En aucun cas la commune ne pourra consentir à la cession à un prix inférieur à celui fixé par l'administration des domaines, l'évaluation de cette administration ne devant pas remonter à plus de trois mois à la date de la signature de l'acte de vente définitif.

La présente autorisation sera considérée comme nulle et non avenue si la cession dont il s'agit n'est pas réalisée dans un délai de deux ans à compter de la date du présent arrêté.

Administration centrale.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Claes (Louis), administrateur civil de 1re classe, 3e échelon, à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, est placé dans la position de détachement pour une durée maximum de cinq ans, afin de lui permettre d'exercer les fonctions de trésorier-payeur général de l'Ardèche.

Le présent arrêté aura effet à compter du 1er juillet 1949.

Personnel du cadre des préfectures.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Samain (Jean), chef de division de classe exceptionnelle à la préfecture de la Seine-Inférieure, est placé en position de service détaché pour une durée de cinq ans à compter du 1er août 1949 pour exercer les fonctions de directeur du préventorium départemental de Canteleu (Seine-Inférieure).

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Georges Brullon, chef de bureau de 3e classe à la préfecture de la Somme, placé en service détaché depuis le 15 novembre 1941 pour exercer auprès de la direction départementale du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre, à Amiens, les fonctions de chef de section, est maintenu dans cette position pour la période du 15 novembre 1947 au 15 novembre 1949.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Raillard (Paul), rédacteur principal de 3e classe à la préfecture du Morbihan, est placé en position de service détaché pour une période de cinq ans à compter du 16 mai 1949 pour exercer les fonctions de chef de cabinet de préfet.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Delattre (Charles), rédacteur de 1re classe à la préfecture de la Seine-Inférieure, est placé en position de service détaché pour une durée de cinq ans à compter du 1er septembre 1949, pour exercer les fonctions de secrétaire-économe du sanatorium marin départemental des Grandes-Dalles (Seine-Inférieure).

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Bernard Cottençin, rédacteur de 2e classe à la préfecture d'Indre-et-Loire, est placé en position de service détaché pour une durée de cinq ans, à compter du 1er juillet 1949, pour exercer les fonctions d'économe de l'hôpital départemental psychiatrique de Sainte-Gemme (Maine-et-Loire).

Sûreté nationale.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Jeanneville (Raymond), inspecteur chauffeur mécanicien, agent spécial de 3e classe, 2e échelon, à la direction générale de la sûreté nationale (service central automobile), est détaché, en la même qualité, pour une période de cinq ans, auprès du ministre des affaires étrangères.

Le présent arrêté aura effet à compter du 1er septembre 1949.

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers.

Par arrêté du 24 novembre 1949, des médailles d'honneur argent avec rosette sont décernées, pour mérites exceptionnels, aux sapeurs-pompiers dont les noms suivent, qui ont constamment fait preuve de dévouement.

AISNE

MM.

Leman (Arthur), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vic-sur-Aisne.
Leprêtre (René), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Bohain.

ALGERIE

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

M. Belli (Vincent), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Souk-Ahras.

AVEYRON

MM.

Cardonnet (Léon), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Salles-Curan.
Combes (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Mur-de-Barrez.
Lacan (Henri), capitaine au corps de sapeurs-pompiers d'Espalion.
Rives (Jean), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Brommat.
Salvan (André), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Affrique.

BOUCHES-DU-RHONE

MM.

Gourvest (Pierre), inspecteur départemental honoraire des services d'incendie des Bouches-du-Rhône, à Marseille.
Martinat (Joseph), adjudant chef de corps au corps de sapeurs-pompiers de Roquevaire.

CANTAL

MM.

Amadieu (Joseph), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Apchon.
Laporte (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Laroquebrou.

CHER

MM.

Chassel (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Dun-sur-Auron.
Laperche (René), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Dun-sur-Auron.

CORREZE

MM.

Henrich (Ismaël), sergent mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Seilhac.
Mons (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Seilhac.

COTE-D'OR

M. Belorgey (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vandenesse.

DOUBS

MM.

Arbey (Georges), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Audincourt.
Grisard (Georges), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Audincourt.

DROME

MM.

Fetay (Lucien), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Tain-l'Hermitage.
Piguet (Georges), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Châteauneuf-de-Galaure.
Girard (Lucien), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rambert-d'Albon.
Rech (Arsène), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Montélimar.

GERS

M. Ginestet (Fuzène), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Masseube.

GIRONDE

MM.

Brethes (Roger), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Captieux.
Brunet (Frédéric), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Savin-de-Blaye.
Sarraute (Marcel), chef du corps de sapeurs-pompiers de Bourg-sur-Gironde.

HERAULT

M. Michel (Henri), capitaine commandant en second au corps de sapeurs-pompiers de Montpellier.

ISERE

MM.

Andlauer (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-l'Exil.
Desvignes (Léon), lieutenant commandant le corps de sapeurs-pompiers de Pont-de-Chéruy.

LOIRE (HAUTE-)

MM.

Belin (François), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Landos.
Faucher (Maurice), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Brioude.

LOT

MM.

Baduel (Alphonse), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Figeac.
Goutal (Gustave), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Figeac.
Lamaury (Henri), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cahors.

MAINE-ET-LOIRE

MM.

Gaignard (Louis), sergent mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Saumur.
Giffard (Gabriel), capitaine commandant le centre de secours de Beaufort-en-Vallée.
Grolleau (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vernoil-le-Fourrier.

MARNE

MM.

Bourgoin (Henri), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Montmirail.
François (Achille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers du Verdon.
Laureau (André), capitaine commandant au corps de sapeurs-pompiers de Port-à-Binson.

MARNE (HAUTE-)

M. Henry (Robert), capitaine commandant au corps de sapeurs-pompiers de Langres.

MEURTHE-ET-MOSELLE

MM.

Prudhomme (Pierre), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Lunéville.
Schaepfer (Lucien), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Lunéville.
Trubian (Eugène), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Longuyon.

MOSELLE

MM.

Bailer (Gaston), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Basse-Yutz.
Leclaire (Michel), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Morhange.
Stoufflet (Jules), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Aboncourt.

NIEVRE

M. Laboureau (Jacques), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Tannay.

NORD

MM.

Charle (Ovide), chef du corps de sapeurs-pompiers de Bermerain.
Cheval (Oscar), sous-lieutenant, chef du corps de sapeurs-pompiers de Bermerain.
Cousin (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bermerain.
Dhorne (Louis), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Douai.
Gaverlaux (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Marcoing.
Jovenet (Abel), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Douai.

PAS-DE-CALAIS

MM.

Carpentier (Charles), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Bourges.
Leroy (Charles), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Marck.
Nizart (Emile), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Grenay.

PUY-DE-DOME

M. Crouzillat (Jean), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Clermont-Ferrand.

PYRENEES (BASSES-)

M. Traille (Jean-Louis), lieutenant, chef du corps de sapeurs-pompiers de Bedous.

RHIN (BAS-)

MM.

Fritsch (Emile) (à titre posthume), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Jaeger (Alphonse) (à titre posthume), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Sollier (Emile), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.

RHIN (HAUT-)

M. Imhoff (Léon), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Soultzbach-les-Bains.

SAONE-ET-LOIRE

M. Gelin (Jean), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Navilly.

SAVOIE

M. Peguet (Antoine), capitaine honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Montmélian.

SEINE-INFERIEURE

MM.

Bolbec (Emile), adjudant mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Goderville.
Chevallier (Maurice), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Caule-Sainte-Beuve.
Galopin (Roger), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Rouen.
Hanchard (Léon), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Rouen.
Lebreton (Albert), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Bolbec.

SEINE-ET-MARNE

MM.

Desbrosses (Georges), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Guignes.
Diou (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Cyr-sous-Morin.
Martin (Roger), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Monthyon.

TERRITOIRE DE BELFORT

MM.

Petitjean (Michel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Delle.

Rapiné (Paul), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Delle.

VIENNE

M. Desforges (Auguste), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vicq-sur-Gartempe.

VOSGES

MM.

Haxaire (Firmin), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saulcy-sur-Meurthe.

Rozier (Léon), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Liffol-le-Grand.

Des médailles d'honneur d'argent avec rosette sont décernées aux sapeurs-pompiers, dont les noms suivent, qui ont constamment fait preuve de dévouement:

MM.

Bernier (Roger), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Dakar.

Brasseur (Ernest), capitaine commandant le corps de sapeurs-pompiers de Dakar.

La médaille d'argent avec rosette décernée par arrêté en date du 22 juin 1949 à M. Dollfus (Pierre), inspecteur départemental honoraire des services d'incendie du territoire de Belfort, est annulée, l'intéressé étant déjà titulaire de cette distinction.

Par arrêté du 24 novembre 1949, des médailles d'honneur sont décernées aux sapeurs-pompiers, dont les noms suivent, qui ont constamment fait preuve de dévouement.

AIN

Médaille de vermeil.

MM.

Cochonat (Claudius), capitaine honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Peyrieu.

Harly (Antonin), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Meximieux.

Praz (Antoine), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Meximieux.

Médaille d'argent.

MM.

Ancian (Clément), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Ancian (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Angelier (Aimé), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Peyrieu.

Anthelme (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Peyrieu.

Arbant (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-sur-Vieux-Jonc.

Audelain (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Peyrieu.

Audelain (Marius), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Peyrieu.

Arquet (Claude), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Barbier (Aimé), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Corbonod.

Béchet (Emile), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Corbonod.

Bernigaud (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chevroux.

Berthelier (Julien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Bertelot (Louis), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Berthoud (Charles), caporal mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Chevroux.

Beyrieux (Guillaume), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Sathonay-Village.

Billon (Elie), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Bottex (Constant), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Neuville-sur-Ain.

Burdin (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sathonay-Village.

Bussière (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Capitan (Francisque), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Peyrieu.

Capitan (Michel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Peyrieu.

Carraz (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Béligneux.

Chabert (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Béligneux.

Chanel (Joseph), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Viriat.

Chevalier (Marius), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sathonay-Village.

Chagniard (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bellegarde.

Clayet (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Peyrieu.

Collomb (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Corsain (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Viriat.

Crost (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Béligneux.

Curt (Félix), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Viriat.

Curt (Victor), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Viriat.

Cyvoct (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Drizet (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Ducarre (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Dumollard (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Durand (Léon), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Sandrans.

Emeyriat (François), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-sur-Vieux-Jonc.

Fagot (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Corbonod.

Ferrand (Jean-Marie), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Peyrieu.

Fontheray (Francisque), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Bellegarde.

Gadiollet (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Polliat.

Gadiollet (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Polliat.

Gaillardon (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-sur-Vieux-Jonc.

Gambin (Alfred), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Servignat.

Genet (Francisque), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Gilbert (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Valissieu.

Ginot (Gustave), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Corbonod.

Goux (Hippolyte), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Corbonod.

Grand (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Neuville-sur-Ain.

Guenard (Jean-Baptiste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-sur-Vieux-Jonc.

Guichard (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Neuville-sur-Ain.

Guichard (Séraphin), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Chevroux.

Guyennet (Louis), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Courmangoux.

Jacquand (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Martignat.

Jolivet (Jean), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Béligneux.

Lablache (Francisque), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Neuville-sur-Ain.

Lacroix (Francisque), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Lecrat (Francisque), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Peyrieu.

Magnin (Francisque), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Marpaud (Alexandre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chevroux.

Meant (François), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Béligneux.

Menubarbe (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Michel (Joseph), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Viriat.

Mollex (Prosper), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Corbonod.

Monnier (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Neuville-sur-Ain.

Montillet (Louis), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Mornay (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Buellas.

Parat (Hippolyte), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-sur-Vieux-Jonc.

Prost (Jean), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Sathonay-Village.

Renaud (Victor), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Polliat.

Salavin (René), sous-officier au corps de sapeurs-pompiers de Courmangoux.

Sorgue (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-sur-Vieux-Jonc.

Taponard (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-sur-Vieux-Jonc.

Tardy (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Corbonod.

Thiboud (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Corbonod.

Tournier (Camille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Courmangoux.

Tournier (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Courmangoux.

Vautaret (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Venin (Claudius), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.

Villier (Henri), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Sathonay-Village.

Vouriat (Claude), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Peyrieu.

Vuitton (Frédéric), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Martignat.

AISNE

Médaille d'or.

MM.

Mariage (Arcade), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vadencourt-et-Bohéries.

Sizler (Abel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Berzy-le-Sec.

Médaille de vermeil.

MM.

Charlet (Timothé), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Autreppes.

Guiot (Jean-Baptiste), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Harlennes-et-Taux.

Hauet (Edmond), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Autreppes.

Hautecœur (Paul), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Villers-sur-Fère.

Mahy (Eugène), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers d'Autreppes.

Menet (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Buironfosse.

Plé (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villers-sur-Fère.

Plé (Edouard), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Villers-sur-Fère.

Rouillard (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Marest-Dampcourt.

Médaille d'argent.

MM.

Assailly (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Tréloup.

Ballet (Théophile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Neufchâtel

Bea (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Neufchâtel.
Béranger (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Abbécourt.
Bernard (Ernest), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Brunehamel.
Bernard (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Tréloup.
Bernier (Julien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Bouteille.
Bertaux (Etienne), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boncourt.
Boyot (Lucien), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Nesles-la-Montagne.
Boyot (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Nesles-la-Montagne.
Brasseur (Raymond), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Bouteille.
Brasseur (Marius), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de la Bouteille.
Bréhaut (Léon), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Hartennes-et-Taux.
Briet (Paul), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bézu-Saint-Germain.
Brunaux (Roger), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Septmonts.
Cotreaux (Henri), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Brunehamel.
Debrand (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bézu-Saint-Germain.
Courtin (Diogène), sous-officier au corps de sapeurs-pompiers de Brunehamel.
Derot (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Nesles-la-Montagne.
Didier (Abel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boncourt.
Diguerre (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vic-sur-Aisne.
Dindin (René), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de la Bouteille.
Draux (Israël), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Brunehamel.
Dufour (Charles), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Vesles-et-Caumont.
Dutillet (Raymond), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Nesles-la-Montagne.
Fallet (André), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Nesles-la-Montagne.
Floquet (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Brunehamel.
Fossier (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boncourt.
Franquet (Clément), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boncourt.
Garnier (Georges), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bézu-Saint-Germain.
Garnier (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Tréloup.
Godinus (Hoche), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Villeneuve-Saint-Germain.
Gondry (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villeneuve-Saint-Germain.
Goujard (Léon), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Guignicourt-sur-Aisne.
Herbert (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boncourt.
Hourlier (Lucien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Neufchâtel.
Jourdain (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bézu-Saint-Germain.
Lambert (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bézu-Saint-Germain.
Leclercq (Moïse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bohain.
Leroux (Anatole), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Brunehamel.
Libert (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bohain.
Loiseleux (Arthur), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boncourt.
Lor (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bucy-le-Long.
Maïèze (Charles), tambour au corps de sapeurs-pompiers de Nesles-la-Montagne.
Maïèze (Olympe), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Nesles-la-Montagne.
Mariot (René), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Brunehamel.
Marque (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Neufchâtel.
Marché (Adolphe), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villers-sur-Fère.
Michelot (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bohain.
Moreaux (André), lieutenant commandant le corps de sapeurs-pompiers de Boncourt.
Oget (Léon), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Buironfosse.
Picoux (Marcel), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Beaurieux.
Rabouille (André), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de la Bouteille.
Roger (Alfred), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Hannappes.
Petel (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Septmonts.
Plé (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Villers-sur-Fère.
Pochart (Marcel), caporal tambour au corps de sapeurs-pompiers de Guignicourt-sur-Aisne.
Savoye (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bézu-Saint-Germain.
Silvin (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Nesles-la-Montagne.
Terrier (André), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Septmonts.
Wasselin (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Abbécourt.
Wolff (Lucien), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Neufchâtel.

ALGERIE

DÉPARTEMENT D'ALGER

Médaille d'argent.

MM.
Coppa (Sylverio), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Alger.
Solivères (Sauveur), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Alger.
Torro (Félix), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Alger.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

Médaille d'or.

M. Mennella (Augustin), capitaine commandant la compagnie de sapeurs-pompiers de Bône.

Médaille de vermeil.

MM.
Arnoult (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Arnaud.
Guibert (Constant), lieutenant commandant le corps de sapeurs-pompiers de Souk-Ahras.
Margagliotta (François), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Bône.

Médaille d'argent.

MM.
De Caro (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Souk-Ahras.
Delernia (Antoine), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bône.
Hibschele (Angelo), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Souk-Ahras.
Jehl (Michel), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Bône.
Farrugia (Julien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Constantine.
Lorenzi (Robert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bône.
Magnani (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Batna.
Moscato (Rosario), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Souk-Ahras.
Pace (François), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bône.

DÉPARTEMENT D'ORAN

Médaille de vermeil.

M. Akmine (Isaac), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers d'Oran.

Médaille d'argent.

MM.
Burgalla (André), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saïda.
Camara (Raphaël), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saïda.
Hernandez (Domingo), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Oran.
Obadia (Jacob), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saïda.
Rouchet (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saïda.

ALLIER

Médaille d'or.

MM.
Cortier (Benoît), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Besbre.
Michel (Etienne), lieutenant commandant le corps de sapeurs-pompiers de Montmarault.

Médaille de vermeil.

MM.
Champagnat (Germain), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Cognat-Lyonne.
Laford (Léonard), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Cognat-Lyonne.
Reviron (Jean), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cognat-Lyonne.

Médaille d'argent.

MM.
Bailliat (Jean-Marie), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Besbre.
Bayle (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Bayot (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Biozat.
Berthon (Eugène), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Bollot (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Bravy (Germain), sapeur infirmier au corps de sapeurs-pompiers de Vallon-en-Sully.
Breton (Alphonse), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Chalons (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Cluzel (Antoine), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Germain-des-Fossés.
Delairin (Louis), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Châtel-de-Neuvre.
Despres (France), sapeur conducteur au corps de sapeurs-pompiers de Moulins.
Dodat (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Moulins.
Dubreuil (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.
Durancois (Gérard), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Besbre.
Fournier (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montaigu-le-Blin.
Gay (Jean-Marie), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.
Georges (Marcel), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Biozat.
Giraudet (Jean-Baptiste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montmarault.
Gougat (Francis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.
Grand (Félix), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montaigu-le-Blin.
Gravière (Fernand), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Montaigu-le-Blin.
Imbert (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Jadin (Gabriel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.

James (Eugène), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.
Laprugne (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.
Latrasse (Gilbert), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Besbre.
Laurent (Camille), sergent fourrier professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Vichy.
Laurent (Victor), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.
Lavignon (Alphonse), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Montmarault.
Martin-Bouyat (Jean-Baptiste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.
Moret (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.
Passavie (Hippolyte), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montmarault.
Pegand (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Perichon (Frantz), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montaigu-le-Blin.
Pétard (Claude), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Pierrat (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet-de-Rochefort.
Place (Etienne), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Moulins.
Ray (Jean-Baptiste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Rochette (Hippolyte), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.
Rousset (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.
Thonier (Germain), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Escurolles.
Vigier (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etroussat.
Vivier (Jean-Baptiste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.

ALPES (BASSES-)

Médaille d'argent.

MM.
Damiano (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Barcelonnette.
Durand (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Barcelonnette.
Remusat (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Barcelonnette.

ALPES (HAUTES-)

Médaille d'argent.

MM.
Albertin (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Briançon.
Beal (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Briançon.
Bertrand (Ernest), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet.
Crocasso (Arthur), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Briançon.
Gaillard (Joseph), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet.
Jullien (Edmond), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Briançon.
Pellegrin (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet.

ALPES-MARITIMES

Médaille d'or.

M. Saissi (Eugène), lieutenant professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Cannes.

Médaille de vermeil.

M. Oddon (Paul), capitaine, commandant au corps de sapeurs-pompiers d'Antibes.

Médaille d'argent.

MM.
Caroli (Séraphin), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Nice.
Parodi (Charles), sapeur-chef au corps de sapeurs-pompiers de Nice.
Veran (Antoine), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Nice.
Volpi (Sauveur), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers d'Antibes.

ARDECHE

Médaille d'argent.

MM.
Barnezet (Albert), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Sarras.
Bertrand (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sarras.
Bombrun (Marcel), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Sarras.
Ferrier (Paul), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Sarras.
Julien (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vernosc-lès-Annonay.
Lermet (Roch), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Annonay.
Marthe (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vernosc-lès-Annonay.

ARDENNES

Médaille de vermeil.

M. Maquart (Henri), sergent au corps des sapeurs-pompiers de Girondelle.

Médaille d'argent.

MM.
Adam (Maurice), sapeur au corps des sapeurs-pompiers de Novy-Chevrières.
André (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Revin.
Baudet (Marcel), clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Bechet (Justin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Revin.
Beideler (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Raucourt.
Biston (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Haybes.
Boizard (René), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Raucourt.
Boizard (Robert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Raucourt.
Boizet (Jean), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Mazerny (à titre posthume).
Borgnet (Paul), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Sécheval.
Bouchez (Henri), caporal mécanicien au corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Bournelle (Eugène), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Novy-Chevrières.
Calvi (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Girondelle.
Camus (Paul), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Grandchamp.
Chanonier (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Grandchamp.
Chenet (Edmond), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bar-lès-Buzancy.
Christelle (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Gespunsart.
Cochart (Alfred), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de la Férée.
Colin (Edmond), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vireux-Wallerand.
Creplet (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Nouzonville.
Cuperlier (Paul), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Decombis (Martial), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Grivy-Loisy.
Delamarre (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Férée.
Destremont (Edgar), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Grandchamp.
Devresse (Lucien), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Vireux-Wallerand.
Dieudonné (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sommerance.
Doyen (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grandchamp.
Dubray (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grandchamp.
Duru (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Raucourt.
Emond (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sécheval.
Fossier (André), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Fouquet (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Novy-Chevrières.
Gacoin (Alexis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Grisat (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Heully (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Novy-Chevrières.
Heymann (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vouziers.
Javaux (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vireux-Wallerand.
Jennequin (Auguste), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Regniowez.
Joannesse (René), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Lambinet (Adolphe), sous-officier au corps de sapeurs-pompiers de Grandpré.
Laurent (Albert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Buzancy.
Lefèvre (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Novy-Chevrières.
Le Golvan (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grandchamp.
Liégeois (Jean), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Nouvion-sur-Meuse.
Mahieu (Marcel), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Buzancy.
Maquart (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Girondelle.
Manise (Hubert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Haybes.
Marandèle (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grandchamp.
Matagne (Lucien), sergent clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Oches.
Lavergne (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Attigny.
Meunier (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bar-lès-Buzancy.
Modeste (Gabriel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Neuflize.
Noirant (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Oches.
Percebois (Henri), lieutenant au corps de sapompiers de Bar-lès-Buzancy.
Pieltin (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Braux.
Pierson (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sommerance.
Pillière (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Novy-Chevrières.
Rasquin (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Haybes.
Rogé (Germain), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Attigny.
Rolleri (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grandpré.
Roudchers (Gustave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Novy-Chevrières.
Rousseau (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Girondelle.
Sauvage (Léon), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Avaux.
Valet (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gespunsart.
Van Acker (Oscar), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Revin.
Vaucher (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Raucourt.
Vautier (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Férée.
Vernel (Fernand), caporal tambour au corps de sapeurs-pompiers d'Oches.
Weber (Lucien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Nouzonville.
Willième (André), sapeur mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Braux

ARIEGE

Médaille d'argent.

M. Bouché (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Lavelanet.

AUBE

Médaille d'or.

MM.

Bouchu (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers des Croûtes.

Champignolle (Alix), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pavillon-Sainte-Julie.

Faillery (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers des Croûtes.

Joffrin (Maurice), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Baroville.

Pucelle (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bouilly.

Sar (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Troyes.

Médaille de vermeil.

MM.

Bonin (Camille), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Villemereuil.

Bricard (Gilbert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sommeval.

Carré (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Fontvannes.

Collet (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Avant-lès-Ramerupt.

Faye (Isidore), adjudant honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Parres-aux-Tertres.

Jaffroy (Edgar), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chervey.

Legrand (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fontvannes.

Milley (Camille), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Trannes.

Pelipas (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Abbaye-sous-Plancy.

Talmolas (Gaston), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers des Ormes.

Médaille d'argent.

MM.

Berthelin (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Villemereuil.

Bourgeois (Bernard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chapelle-Vallon.

Bricot (Bernard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villemereuil.

Cressson (René), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Souligny.

Clément (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-Luyères.

Corthier (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-Luyères.

Crevot (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Mesmin.

Dudigny (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ormes.

Debonnaire (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Villenauxe-la-Grande.

Delelain (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Abbaye-sous-Plancy.

Denis (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Avant-lès-Marcilly.

Emeraux (Fernand), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Troyes.

Gabriel (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villemereuil.

Georget (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Jeugny.

Goussard (Paul), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Polisy.

Grammont (Georges), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Chapelle-Vallon.

Hourseau (Maurice), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Souligny.

Houzelot (Paul), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bouilly.

Huck (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Virey-sous-Bar.

Jaillant (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villemereuil.

Jaillant (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villemereuil.

Jumeau (Raoul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Verrières.

Lancelot (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Germain.

Leblanc (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villemereuil.

Martin (Pierre), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Baroville.

Parigot (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fresnoy-le-Château.

Pescheux (René), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Polisy.

Pesenti (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lusigny-sous-Barse.

Pinguet (Paul), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Villeneuve-au-Chatelot.

Pitois (André), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Verrières.

Racoillet (Marceau), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Baroville.

Racoillet (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Baroville.

Reisser (Maurice), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Parres-aux-Tertres.

Roblin (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Germain.

Ruefly (Robert), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Villy-le-Maréchal.

Sansonny (Maurice), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Villy-le-Maréchal.

Vaillant (Gaston), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de la Fosse-Corduan.

Vallée (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Creney.

Vidart (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Abbaye-sous-Plancy.

AUDE

Médaille de vermeil.

MM.

Blau (Adrien), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Montréal.

Darly (Joseph), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Carcassonne.

Ferré (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Carcassonne.

Riverola (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Carcassonne.

Médaille d'argent.

MM.

Barral (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Carcassonne.

Camps (Antoine), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Carcassonne.

Flamand (Etienne), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Carcassonne.

Grosso (Antoine), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Carcassonne.

Pouilles (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Carcassonne.

Séguier (Achille), capitaine, inspecteur départemental adjoint au corps de sapeurs-pompiers de Carcassonne.

Sirven (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Carcassonne.

AVEYRON

Médaille d'argent.

Bez (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villefranche-de-Rouergue.

Capelle (Gaston), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Capdenac-Gare.

Claidar (Gabriel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Capdenac-Gare.

Maillebuau (Justin), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Estaing.

Marty (Camille), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Capdenac-Gare.

Pagès (Léon), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Estaing.

Segonds (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Capdenac-Gare.

Soulié (Henri), sergent-major au corps de pompiers de Capdenac-Gare.

Vayre (Emile), caporal mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Capdenac-Gare.

Villatte (Maurice), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Capdenac-Gare.

BOUCHES-DU-RHONE

Médaille d'argent.

MM.

Suan (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Salon.

Vallon (Albert), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Aix-en-Provence.

CALVADOS

Médaille d'or.

M. Carel (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bonneville-la-Louvet.

Médaille de vermeil.

MM.

Hué (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pierrefitte-en-Cinglais.

Laurents (Marcel), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Falaise.

Rogef (Ferdinand), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Grimbosq.

Médaille d'argent.

MM.

Aubrée (Gaston), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Troarn.

Bréavoine (Edmond), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gatien-des-Bois.

Brunet (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pont-d'Ouilly.

Carbonnel (Albert), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Dives-sur-Mer.

Catherine (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pont-d'Ouilly.

Chrétien (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Troarn.

Cochin (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Trouville-sur-Mer.

Cordray (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Troarn.

Desceliers (André), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gatien-des-Bois.

Dubois (André), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de la Rivière-Saint-Sauveur.

Ernie (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Clécy.

Fourey (Aristide), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Clécy.

Gaultier (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Ver-sur-Mer.

Guérin (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pierrefitte-en-Cinglais.

Houlette (Gustave), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Honfleur.

Hué (Clément), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Dives-sur-Mer.

Jacques-François (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pierrefitte-en-Cinglais.

Lebret (Gustave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pont-d'Ouilly.

Legras (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Clinchamps-sur-Orne.

Lehain (Camille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Troarn.

Leneunier (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pierrefitte-en-Cinglais.

Lepaule (Désiré), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Dives-sur-Mer.

Néel (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Rivière-Saint-Sauveur.

Vallée (Roger), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pierrefitte-en-Cinglais.

CANTAL

Médaille d'or.

M. Rabérison (Jean), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saturnin.

Médaille d'argent.

MM.
Andrieux (Adolphe), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Anglards-de-Salers.
Boulat (Antonin), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers du Claux.
Boyer (Gabriel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pradiers.
Bruel (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Laroquebrou.
Chabanon (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-Valmeroux.
Chanet (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers du Claux.
Chauvet (Mathurin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ydes.
Dalge (Roger), chef de corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-Valmeroux.
Dupuy (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Thiézac.
Ischard (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chaussenac.
Julhe (Armand), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Flour.
Martin (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Anglards-de-Salers.
Puyramond (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chaussenac.
Salles (Albert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-Valmeroux.
Salvage (Simon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-Valmeroux.
Semile (Paul), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Thiézac.
Séré (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Anglards-de-Salers.
Serre (Antoine), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chaussenac.
Serre (Léon), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Saturnin.
Soule (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Riom-ès-Montagnes.
Vantal (Antoine), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chaussenac.
Verdier (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Menet.
Veysslère (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Anglards-de-Salers.

CHARENTE

Médaille de vermeil.

M. Tillard (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Blanzac.

Médaille d'argent.

MM.
Gaumet (Gabriel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cognac.
Lagors (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cognac.

CHARENTE-MARITIME

Médaille d'or.

M. Tévenin (Fernand), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Fouras.

Médaille de vermeil.

MM.
Breton (Marcel), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-d'Angély.
Cabaret (Maurice), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Cozes.
Mingaud (Denis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-d'Angély.
Ploquin (Jeanty), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Périgny.
Rault (Charles), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-d'Angély.

Médaille d'argent.

MM.
Bouquet (Roger), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Saintes.
Bourru (Albert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Médard-d'Aunis.
Cardin (Jules), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Liversay.
Chemineau (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bois-Plage-en-Ré.
Coupeau (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saintes.
Coupeau (Roger) (à titre posthume), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saintes.
Decourt (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Médard-d'Aunis.
Demeré (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saintes.
Foubert (Eugène), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Liversay.
Gombaud (Charles) (à titre posthume), caporal mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Saintes.
Gouban (Aimé), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fouras.
Hénaf (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Châtelaillon.
Keller (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-de-Ré.
Laforse (Joseph), sous-officier mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Pons.
Luc (Fernand), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sauveur-d'Aunis.
Petit (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Médard-d'Aunis.
Proux (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bois-Plage-en-Ré.
Relet (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bois-Plage-en-Ré.
Salle (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-de-Ré.
Turaud (Maxime), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Médard-d'Aunis.

CHER

Médaille d'or.

M. Colomb (Jules), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Dun-sur-Auron.

Médaille de vermeil.

MM.
Bardin (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Charenton-du-Cher.
Chollet (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brinon-sur-Sauldre.
Gominet (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Charenton-du-Cher.
Sivrais (Antoine), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Charenton-du-Cher.

Médaille d'argent.

MM.
Baron (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers des Aix-d'Angillon.
Beaufils (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brinon-sur-Sauldre.
Bordat (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourges.
Carré (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brinon-sur-Sauldre.
Delmaire (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Henry.
Gonnet (Gaston), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chezal-Benoît.
Gorget (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Brinon-sur-Sauldre.
Rallier (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chezal-Benoît.
Ribet (Fernand), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Charenton-du-Cher.

CORREZE

Médaille d'argent.

MM.
Carlolet (François), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Objat.
Duroux (Pierre), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Tulle.
Floirac (Gabriel), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Objat.
Jougeat (Jean-Baptiste), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Tulle.
Lacoste (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Meyssac.
Longy (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Tulle.
Maugens (François), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Tulle.
Mornetas (Victor), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Tulle.
Paillier (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brive-la-Gaillarde.
Plas (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Tulle.
Rigaud (Léon), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Meyssac.
Seaux (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Neuvic.
Sicard (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Brive-la-Gaillarde.

CÔTE-D'OR

Médaille d'or.

MM.
Bourgeois (Xavier), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Longvic-les-Dijon.
Durey (Louis), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Senailly
Remond (Alexandre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Spoy.

Médaille d'argent.

MM.
Bailer (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pontailler-sur-Saône.
Baudegard (Julien), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Aiserey.
Bernard (Julien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etevaux.
Bernard (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Aiserey.
Bideaux (Paul), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Tanay.
Bouchard (Claudius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Seurre.
Boudeville (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Epoisses.
Boudot (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etevaux.
Bredillet (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etevaux.
Carré (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chenove.
Caverot (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Senailly.
Chapon (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Auxonne.
Collin (Marcel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Poncey-les-Athée.
Collin (Camille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Poncey-les-Athée.
Collin (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Poncey-les-Athée.
Druoton (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Talmay.
Dubois (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Talmay.
Gallois (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chenove.
Garnier (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Epoisses.
Goillot (Edouard), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Aiserey.
Goillot (Henri), sous-officier au corps de sapeurs-pompiers de Flagey-les-Auxonne.

Crellet (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Etevaux.
Guilleminot (Charles), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Serrigny.
Guillemotte (Jules), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Poncey-lès-Athée.
Jaffelin (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Serrigny.
Jeanard (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etevaux.
Laroche (Jean-Baptiste), lieutenant commandant le corps de sapeurs-pompiers de Chenove.
Leleng (Georges), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Vic-de-Chassenay.
Lemdas (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Seurre.
Lenoux (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Longchamp.
Mairet (Roger), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Etevaux.
Marchand (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Epoisses.
Mercier (Adolphe), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Longchamp.
Monlot (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Spoy.
Moreau (Armand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etevaux.
Morisot (Jean), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Chenove.
Orlandini (Aristide), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Seurre.
Paultras (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Epoisses.
Perron (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Poncey-lès-Athée.
Perron (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Poncey-lès-Athée.
Ramage (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Epoisses.
Raveral (Armand), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Epoisses.
Regnault (André), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Serrigny.
Renard (Adrien), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Epoisses.
Royer (Georges), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Seurre.
Savry (Auguste), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Senailly.
Taillefer (Roger), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Serrigny.
Taupin (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vic-de-Chassenay.
Triboïet (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chenove.

COTES-DU-NORD

Médaille de vermeil.

MM.
Le Flour (Joseph), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Nicolas-du-Pelem.
Sivé (Alphonse), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Erquy.

Médaille d'argent.

MM.
Belléguic (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Belle-Isle-en-Terre.
Bodin (Baptiste), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Quay-Portrieux.
Chauvel (Aimé), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Barnabé.
Daniel (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Callac.
Dupouy (Clément), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chatelaudren.
Garaud (Marcel), sergent mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Loudéac.
Gorin (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Carreuc.
Kermech (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Belle-Isle-en-Terre.
Lachâter (François), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Belle-Isle-en-Terre.
Le Clainche (Louis), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Plémet.
Le Put (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Goudelin.
Le Roux (Jean), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Belle-Isle-en-Terre.
L'Hélias (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Callac.
Loyer (Marcel), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Belle-Isle-en-Terre.
Mevel (Alain), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Quay-Portrieux.
Michel (Elie), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chatelaudren.
Michel (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chatelaudren.
Pichard (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Loudéac.
Rault (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chatelaudren.
Rouxel (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Moncontour.
Trémel (Augustin), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Carreuc.

CREUSE

Médaille de vermeil.

MM.
Faurent (Paul), sergent-fourrier professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Guéret.
Giraud (Gustave), sergent professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Guéret.
Gauttelard (Lucien), sergent professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Guéret.
Robin (Baptiste), adjudant professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Guéret.

Médaille d'argent.

MM.
Blary (Victor), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de la Courtine.
Dallot (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Genouillat.
Fontenoy (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Châtelus-Malvaleix.
Laplanche (Louis), sergent-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Châtelus-Malvaleix.
Nioncel (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Châtelus-Malvaleix.
Roger (Camille), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Guéret.

DORDOGNE

Médaille d'argent.

MM.
Bru (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Eymet.
Grossoleil (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Eymet.
Gaillard (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Eymet.
Journes (Robert), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Sarlat.
Mazeras (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Eymet.
Noël (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Eymet.
Saumagne (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Eymet.

DOUBS

Médaille d'or.

MM.
Beucler (Frédéric), sapeur industriel au corps de sapeurs-pompiers de Valentigney.
Bonnet (Léon), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Colombier-Fontaine.
Bouverot (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Montbéliard.
Chatelain (Armand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Charquemont
Genin (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fesches-le-Chatel.
Lagarce (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Colombier-Fontaine.
Moret (Victor), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Charquemont.
Perrelle (Emile), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Charquemont.

Médaille de vermeil.

MM.
Bilquez (Jules), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Fesches-le-Chatel.
Fleury (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Fesches-le-Chatel.
Flubacher (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Montbéliard.
Marguier (Gaston), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Labergement-Sainte-Marie.
Prost (Frédéric), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Besançon.

Médaille d'argent.

MM.
Barbier (Henri), sous-officier au corps de sapeurs-pompiers de Rignosot.
Bardaux (Maurice), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Pouligney.
Bardey (Alix), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mazerolles-le-Salin.
Bastard (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Baudiquey (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pouligney.
Belot (Aimable), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Rignosot.
Blanc (Louis), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Pouligney
Boehringer (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arbouans.
Boillot (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vieux-Charmont.
Bourdin (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Granges-Narboz.
Bourdin (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Granges-Narboz.
Bourdin (Marcel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Granges-Narboz.
Bourgoin (Georges), sapeur industriel au corps de sapeurs-pompiers de Valentigney.
Bregnard (Emile), sous-Lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Villars-sous-Dampjoux.
Calcis (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montbéliard.
Chevrand (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mazerolles-le-Salin.
Clément (André), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz
Clément (Robert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Corbet (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Courtot (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pouligney.
Cuenot (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villars-sous-Dampjoux.
Cuinet (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Débois (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Defrasne (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Labergement-Sainte-Marie.
Dornier (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hôpitaux-Vieux.
Eme (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Faivre (Emile), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Granges-Narboz.
Fournier (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers des Fins.
Galet (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arc et Senans.
Girard (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Labergement-Sainte-Marie.
Girardin (Alfred), sapeur industriel au corps de sapeurs-pompiers de Valentigney.
Girardot (Aimé), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Villars-sous-Dampjoux

Girod (Henri), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Arbouans.
Granjean (Zéphirin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Grenion (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Pouligney.
Grillon (Flavien), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Labergement-Sainte-Marie.
Grisez (Florentin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arbouans.
Grouix (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Grujet (Hubert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mazerolles-le-Salin.
Guglielmetti (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers des Fins.
Guyot (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Habegger (Henri), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Arbouans.
Jeantet (Constant), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Mazerolles-le-Salin.
Lacroix (Marcel), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Arc-et-Senans.
Lamblin (Octave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pouligney.
Lamy (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Lanquetin (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers des Hôpitaux-Vieux.
Lanquetin (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers des Hôpitaux-Vieux.
Lavaire (André), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Arc-et-Senans.
Lievaux (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Arc-et-Senans.
Lonchampt (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers des Hôpitaux-Vieux.
Lonchampt (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers des Hôpitaux-Vieux.
Maire (Camille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers des Hôpitaux-Vieux.
Margelin (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arc-et-Senans.
Malfroy (Camille), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Labergement-sainte-Marie.
Marion (Bernard), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Marion (Georges), caporal a corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Marion (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Marion (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Marion (Louis), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Marion (Stéphane), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Marion (Sylvain), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Marion (Victor), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Marlet (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mazerolles-le-Salin.
Martin (Etienne), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Labergement-Sainte-Marie.
Maurice (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vaire-le-Grand.
Maurice (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vaire-le-Grand.
Messin (Maurice), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Meladieu (Henri), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Mazerolles-le-Salin.
Michel (Urbain), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montfaucon
Minazzi (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Goux-les-Usiers.
Mourey (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Besançon.
Moysse (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Goux-les-Usiers.
Narbey (Adelphe), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Granges-Narboz.
Narbey (Michel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Granges-Narboz.
Parrod (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Granges-Narboz.
Pernet (Auzustin), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Arc-et-Senans.
Perrelle (Marie), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vieux-Charmont.
Perrier (Constant), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Maiche.
Perron (Armand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Emagny.
Pillod (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Granges-Narboz.
Piotte (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Labergement-Sainte-Marie.
Poncet (Paul), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Arc-et-Senans.
Remonnay (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers des Fins.
Rigaud (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Moncey.
Rigaud (Virgile), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers d'Arc-et-Senans.
Robbe (Donat), sergent au corps des sapeurs-pompiers des Hôpitaux-Vieux.
Robbe (Raymond), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers des Hôpitaux-Vieux.
Robbe-Grillet (Armand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers des Hôpitaux-Vieux.
Roche (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pouligney.
Rousselet (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Goux-les-Usiers.
Salomon (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Siblot (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vieux-Charmont.
Tournier (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bolandoz.
Trincat (Albert), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Cubry.
Tschoffenn (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Courcelles-lès-Montbéliard.
Vauclair (Ernest), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Courcelles-lès-Montbéliard.
Vautherot (Emile), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Pouligney.

DROME

Médaille d'or.

M. Revoux (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rambert-d'Albon.

Médaille de vermeil.

MM.

Lafaury (Joseph), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rambert-d'Albon.
Reynouard (Gabriel), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Montélimar.
Revellin (Marius), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rambert-d'Albon.

Médaille d'argent.

MM.

Alboix (Abel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Châteauneuf-d'Isère.
Armand (Casimir), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Nyons.
Armand (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pierrelatte.
Astier (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Beaumont-lès-Valence.
Barbé (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etoile-sur-Rhône.
Bertault (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Beaumont-lès-Valence.
Beuffre (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Malissard.
Blache (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Malissard.
Blache (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Malissard.
Blanc (Henri), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Pierrelatte.
Bocon (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Anneyron.
Cabus (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etoile-sur-Rhône.
Catalon (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Malissard.
Chambrier (Paul), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Dié.
Charasse (Léopold), adjudant chef au corps de sapeurs-pompiers de Nyons.
Chave (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Malissard.
Chazot (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Châteauneuf-d'Isère.
Cherrion (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etoile-sur-Rhône.
Corneiller (Daniel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Besayes.
Courby (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Châteauneuf-d'Isère.
Coste (Félix), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pierrelatte.
Davin (Georges), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Nyons.
Delbomme (Aimé), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etoile-sur-Rhône.
Ducros (Roger), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Etoile-sur-Rhône.
Escomel (Eugène), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Anneyron.
Farnier (Edouard), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Nyons.
Faure (Hippolyte), lieutenant honoraire au corps de sapeurs-pompiers de la Batie-Rolland.
Foglizzo (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Nions.
Franc (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Crest.
Fraud (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Nyons.
Gaillard (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Châteauneuf-d'Isère.
Gauthier (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Nyons.
Graly (Fernand), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Nyons.
Grosjean (Antonin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Châteauneuf-d'Isère.
Henry (Marcel), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Dié.
Jacouton (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etoile-sur-Rhône.
Machissot (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Loriol-sur-Drôme.
Malossanne (Alexandre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Châteauneuf-d'Isère.
Moulin (Camille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Malissard.
Moulin (Léopold), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Loriol-sur-Drôme.
Olivi (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Nyons.
Perdriolle (Marceau), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Châteauneuf-d'Isère.
Pipard (Amédée), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Anneyron.
Point (Albert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Crest.
Pourret (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Etoile-sur-Rhône.
Revirand (Louis), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Etoile-sur-Rhône.
Richaud (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Crest.
Rochatain (Gaston), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Malissard.
Royer (Emmanuel), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Anneyron.
Sabatier (Auguste), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers d'Etoile-sur-Rhône.
Serre (Camille), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Loriol-sur-Drôme.
Teyssere (Léon), sergent mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Loriol-sur-Drôme.
Teyssier (Xavier), sergent mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Montélimar.

Valentin (Louis), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Nyons.
Versier (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Crest.
Vincent (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-de-Péage.
Vinglin (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Nyons.
Vossier (Marcel) sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Châteauneuf-d'Isère.

EURE

Médaille de vermeil.

MM.
Bien (Désiré), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Pont-Audemer.
Chauvin (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Villiers-en-Desmuvre.
Lahlé (Aimé), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Haye-Malherbe.
Giguet (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Ferrières-Haut-Clocher.

Médaille d'argent.

MM.
Boitout (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arnières-sur-Iton.
Caron (Moïse), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Daubeuf.
Chevrier (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Rouge-Perriers.
Coquisart (Joseph), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Aubevoye.
Corbin (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montfort-sur-Risle.
Delanghe (Cyrille), caporal au corps de sapeurs-pompiers du Tremblay.
Delaporte (Fernand), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Fourges.
Dorlot (Maurice), caporal-fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Epieds.
Dutheil (René), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Montfort-sur-Risle.
Duval (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Epieds.
Ferment (Désiré), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Epieds.
Fretté (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Aubevoye.
Gosselin (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Epieds.
Gouley (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Montfort-sur-Risle.
Guénée (Alfred), sapeur-clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Epieds.
Kuhnaneck (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rouge-Perriers.
Labalte (Ernest), lieutenant honoraire au corps de sapeurs-pompiers d'Epieds.
Lambert (Etienne), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers du Tremblay.
Lemaire (Georges), sergent-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Montfort-sur-Risle.
Lemarie (Bernard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just.
Longuet (Charles), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Bosguérard-de-Marcouville.
Mariage (René), caporal-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Bois-Jérome-Saint-Ouen.
Monnier (Désiré), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Montfort-sur-Risle.
Montel (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-Achard.
Parmentier (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montfort-sur-Risle.
Pepin (Alexandre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arnières-sur-Iton.
Pernet (Roger), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-sous-Jouy.
Queste (Eugène), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Montfort-sur-Risle.
Sommier (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Just.
Taunin (Marcel), sergent-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Longchamp.

EURE-ET-LOIR

Médaille d'or.

MM.
Cailleaux (Gaston), commandant honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Voves.
Cuillerdier (Charles), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Lutz-en-Dunois.
Martin (Raphaël), caporal-fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Ollé.
Morisseau (Ernest), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Luplanté.
Ridet (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Levainville.

Médaille de vermeil.

MM.
Bourgeois (Benjamin), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Aunay-sous-Auneau.
Cintrat (Emile), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Allones.
Haye (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Yèvres.
Hubert (Marceau), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Tillay-le-Péneux.
Isambert (Elie), sapeur au corps de sapeurs pompiers d'Ollé.
Leclaire (André), sergent au corps de sapeurs pompiers de Tillay-le-Péneux.
Perthuis (Frédéric), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Léger-des-Aubées.

Médaille d'argent.

MM.
Adam (Eugène), sapeur-clairon au corps de sapeurs-pompiers de Bullou.
Allais (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers du Toury.
Alexandre (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Yèvres.
André (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ollé.
Arrondeau (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Voves.
Augros (Fernand), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cormainville.
Beauvallet (Roland), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Toury.
Bernier (Félix), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Corancez.
Bernier (Georges), sergent-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Corancez.
Boizard (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Yèvres.
Bouhours (Paul), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Gault-Saint-Denis.
Chapiseau (Clotaire), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Allonnes.
Chesneau (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-Forainvilliers.
Conrad (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Péronville.
Cornillère (François), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Yèvres.
Damas (Agnès), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Yèvres.
Debon (Adrien), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Illiers.
Desveaux (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ollé.
Dugué (Gilbert), clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Aunay-sous-Auneau.
Durand (Adrien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Yèvres.
Duval (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Corancez.
Fézard (Constant), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Yèvres.
Fournioux (Ferdinand), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Yèvres.
Fouasset (Edouard), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Péronville.
Galby (Henri), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Yèvres.
Gouzis (Gaston), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Mainvilliers.
Graindorge (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Corancez.
Gueret (Félix), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Cormainville.
Guerrier (Georges), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bullou.
Hénault (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thiville.
Hubert (Roche), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cormainville.
Hurault (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Toury.
Izel (Désiré), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Maillebois.
Lacroix (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ollé.
Le Gall (Pierre), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-Forainvilliers.
Legendre (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Luperré.
Lejars (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Favières.
Lemarchand (Léon), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Yèvres.
Loiselet (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Gas.
Marchand (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aunay-sous-Auneau.
Marcault (Pierre), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Tillay-le-Péneux.
Maulny (Eugène), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Thiville.
Morin (Marcel), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Brezolles.
Quantin (Maurice), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Hanches.
Parc (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thiville.
Pellé (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rouvray-Saint-Denis.
Pigeard (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Ollé.
Renard (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rouvray-Saint-Denis.
Roulinfu (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Thiville.
Sergent (Gustave), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Rouvray-Saint-Denis.
Soret (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-les-Ribouls.
Sureau (Roland), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Toury.
Témoin (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Luplanté.
Viet (Constant), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-Forainvilliers.
Voisine (Raoul), sergent au corps de sapeurs-pompiers du Gault-Saint-Denis.

FINISTERE

Médaille d'argent.

MM.
Campion (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bannalec.
Canivet (Julien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bannalec.
Cariou (François), sergent-chef professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Brest.
Coustans (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Quimper.
Daffniet (Guillaume), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Morlaix.
Fleuter (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bannalec.
Hameury (Charles), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Morlaix.
Le Pras (René), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Quimper.
Mocaër (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Quimper.
Morin (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Morlaix.
Néant (Louis), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Concarneau.

Penven (François), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Concarneau.
Roy (Louis), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Morlaix.
Tallec (Alain), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bannalec.
Thiec (Yves), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bannalec.

GERS

Médaille d'or.

MM.
Daubas (Armand), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Lannepax.
Vignaux (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lectoure.

Médaille de vermeil

MM.
Fitte (Louis), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Fleurance.
Soler (François), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Lectoure

Médaille d'argent.

MM.
Arqué (Lucien), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Gimont.
Barelle (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Auch.
Brèque (Irénée), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Gimont.
Corneil (Germain), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Gimont.
Dartigues (Marius), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Gimont.
Idrac (Charles), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Samatan.
Marcet (Julien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Gimont.
Monferran (Marcel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Gimont.
Palomar (Alexis), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de l'Isle-Jourdain.
Penilla (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Auch

GIRONDE

Médaille d'or.

MM.
Broustaut (Lucien), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Gujan-Mestras.
Darbeau (Louis), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers du Teich.

Médaille de vermeil.

MM.
Banut (Marius), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bordeaux.
Barisse (Edouard), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Blaye.
Cabannes (Maurice), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Bordeaux.
Carpentey (Roger), sergent au corps de sapeurs-pompiers du Teich.
Cassagne (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-sur-Gironde.
Gentet (Emile), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Bordeaux.
Izzo (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bordeaux.
Lacomme (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bordeaux.
Vigneau (Bertrand), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Pauillac.

Médaille d'argent.

MM.
Arnaud (Edgard), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Rions.
Bonnebaigt (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-de-Cubzac.
Boué (Edouard), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Préchac.
Bourland (Edouard), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Pauillac.
Cazenave (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Rions.
Gallais (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-de-Cubzac.
Lagarde (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-de-Cubzac.
Lagrave (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-de-Cubzac.
Saubona (Jean), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Préchac

ILLE-ET-VILAINE

Médaille de vermeil.

MM.
Chassard (Henri), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Vitré.
Ducassoux (Edouard), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Servan-sur-Mer.
Lochet (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bazouges-la-Pérouse.
Malivet (Adrien), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Servan-sur-Mer.

Médaille d'argent.

MM.
Ballais (Hyacinthe), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chauvigné.
Beaudoin (Jean-Baptiste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Louvigné-de-Bais.
Beaumanoir (Victor), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chartres-de-Bretagne.
Berhault (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Montfort-sur-Meu.
Bidon (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rennes.
Bobet (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montauban-de-Bretagne.
Chappé (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Broladre.
Chappé (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Broladre.
Debord (Joseph), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Mézières-sur-Couesnon.
Dreno (Edouard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rennes.
Emery (Emmanuel), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Médard-sur-Ille.
Fauvel (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Broladre.
Fleury (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Méen-le-Grand.
Gaudin (François), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Chauvigné.
Grimaud (François), sergent-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Redon.
Houitte (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bazouges-la-Pérouse.
Lamer (Jean), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bazouges-la-Pérouse.
Lebreton (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chauvigné.
Lemarchand (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bazouges-la-Pérouse.
Leray (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montfort-sur-Meu.
L'Hermenier (Jules), sous-officier au corps de sapeurs-pompiers de Mézières-sur-Couesnon.
Logeais (François), sous-officier au corps de sapeurs-pompiers de Mézières-sur-Couesdon.
Logeais (Frédéric), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chauvigné.
Monnier (Jean-Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mélesse.
Pincet (Jean), sergent-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Bazouges-la-Pérouse.
Prod'homme (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Louvigné-de-Bais.
Rastel (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Méen-le-Grand.
Renaud (Auguste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Redon.
Riaudel (Eugène), sergent-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Chartres-de-Bretagne.
Sourget (Francis), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Redon.

INDRE

Médaille d'or.

M. Léchelle (Alexandre), capitaine honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Montierchaume.

Médaille de vermeil.

MM.
Beguet (Henri), capitaine honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Neuvy-Pailloux.
Michaud (Emile), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Berthenoux.

Médaille d'argent.

MM.
Bailly (Serge), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Valençay.
Berruer (Roger), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Genou.
Defradat (Fernand), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Giroux.
Gion (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rouvres-les-Bois.
Guilpin (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Levroux.
Legay (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-de-Jards.
Lesèche (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rouvres-les-Bois.
Leveque (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Villentrois.
Reuillon (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rouvres-les-Bois.
Thoreau (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villentrois.

INDRE-ET-LOIRE

Médaille d'argent.

MM.
Babigeon (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Tournon-Saint-Pierre.
Bagios (René), adjudant-chef professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Tours.
Blaive (Jean), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Branchs.
Boutard (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Luynes.
Brion (Elie), caporal-chef professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Tours.
Chollet (Maurice), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Monts.
Cognard (Gilbert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Sonzay.
Coursault (Eugène), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cussay.
Desmay (Roger), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Ligueil.
Girard (Edouard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Beaulieu.
Guestault (Augustin), sergent professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Tours.
Jegat (Mathurin), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sonzay.
Jorget (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sonzay.
Legrand (Gabriel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Channay-sur-Lathan.
Linard (Camille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Luynes.
Malepert (Octave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-en-Gâtines.
Mercier (Célestin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Avrillé-les-Ponceaux.
Mitaux (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Luynes.
Robin Adrien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Catherine-de-Fierbois.
Sureau (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Beaulieu.
Vernier (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montrésor.
Villeneuve (Alfred), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Monts.

ISÈRE

Médaille d'argent.

MM.
Achard (Claude), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Chasse-sur-Rhône.
Barnoud (Gustave), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Vizille.
Billon-Galland (Isidore), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aoste.
Blanc (Etienne), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Aoste.
Bourray (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Genas.
Brujat (Michel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-l'Exil.
Chambat (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Tour-du-Pin.
Chenu (Gabriel), caporal au corps de sapeurs-pompiers des Sablons.
Courcival (Claudius), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chasse-sur-Rhône.
Covarel (Jacques), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pontcharra.
Demeurg (Louis), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-l'Exil.
Donnier (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aoste.
Dumas (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chasse-sur-Rhône.
Dumollard (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pont-de-Beauvoisin.
Exertier (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pontcharra.
Fayard (André), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers des Sablons.
Ferrand (Daniel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Tour-du-Pin.
Garnier (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chasse-sur-Rhône.
Guillaud (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Tour-du-Pin.
Guinet (Joseph), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers d'Aoste.
Mannet (Adrien), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers des Sablons.
Perrin-Tonnin (Claude), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aoste.
Picard (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pont-de-Chéruy.
Reibet (Benoît), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Genas.
Rousset (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Aoste.
Roux (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-l'Exil.
Royet (Léon), sous-officier au corps de sapeurs-pompiers de Genas.
Saugey (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Tour-du-Pin.
Savioz-Fouillet (Stanislas), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pontcharra.
Trillat (Jean-Louis), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Aoste.
Vachod (Joseph), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers d'Aoste.
Verdet (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aoste.
Vial (Emile), sapeur au corps de sapeurs pompiers d'Aoste.

JURA

Médaille d'or.

MM.
Basset (Victor), lieutenant honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Lavigny.
Bride (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Cabut (Jules), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Epailly (Alphonse), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chaux-du-Dombief.
Georgeon (Arsène), sous-lieutenant, commandant la compagnie de sapeurs-pompiers de Santans.
Georgeon (Edmond), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Santans.
Grappe (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers des Planches-en-Montagne.
Haury (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vers-sous-Sellières.
Javel (Emile), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Rans.
Lhote (Frédéric), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ivrey.
Lhote (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ivrey (à titre posthume).
Ponard (Hector), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Longchaumois.
Ramboz (Ulysse), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Perrigny.

Médaille de vermeil.

MM.
Bejeannin (Lucien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent.
Berger (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Bizzonetti (Edouard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chaux-du-Dombief.
Bride (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Bride (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Carlot (Michel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Evans.
Colin (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Longchaumois.
Fablen (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arbois.
Fieux (Albert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Gaudron (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Evans.
Glndre (Charles), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cousance.
Godin (René), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Arbois.
Michel (Noël), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chaux-du-Dombief.
Olivier (Joseph), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Andelot-en-Montagne.
Perrot (Pierre), sous-lieutenant, commandant la compagnie, au corps de sapeurs-pompiers de Santans.
Petelin (Louis), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Chaux-du-Dombief.
Ralle (Gabriel), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers des Planches-en-Montagne.
Trouvey (Henri), lieutenant, chef du corps de sapeurs-pompiers d'Arbois.
Tournier (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Evans.

Médaille d'argent.

MM.
Alixant (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pagnoz.
Alhéritière (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Blacue.
Anthonioz (Jules), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Souvans.
Bailly (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Uxelles.
Balland (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thoiria.
Banderier (Luc), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Uxelles.
Barbe (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Crillat.
Barbe (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pagnoz.
Barbet (André), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Pagnoz.
Bardot (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Bariod (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Crillat.
Bassard (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grusse.
Bastien (Charles), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Morez-du-Jura.
Baud (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montmorot.
Baudron (Eugène), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Larnaud.
Beaulieu (Marcel), sapeur au corps de sapeur-pompiers de Sampans.
Benoît (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Benoît-Guyot (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Morez.
Berthet (André), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers des Bousses.
Berlolini (Alfred), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Morez-du-Jura.
Besançon (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montrond.
Besançon (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montrond.
Bey (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Evans.
Bidat (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vercia.
Billard (Marius), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vers-sous-Sellières.
Bistaque (Lucien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Dampierre.
Blanchard (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cesancey.
Bois (Arthur), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vercia.
Boisson (Irénée), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lothain.
Bolard (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Montrond.
Bonnot (Victor), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lothain.
Bonnotte (Marius), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Tavaux.
Bosson (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pont-d'Héry.
Bourbon (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-du-Jura.
Bousson (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Andelot-en-Montagne.
Breion (Alphonse), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bois-sur-Seille.
Breion (Etienne), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Blois-sur-Seille.
Bride (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Bride (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Bride (Honoré), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Bride (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Bride (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Bride (Victor), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Brun (Aristide), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Relans.
Budin (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chalenois.
Buffard-Moret (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-du-Jura.
Campazzi (Charles), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Domblans.
Campy (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lavigny.
Camus (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Perrigny.
Cavallin (Bruno), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Morez-du-Jura.
Cedoz (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montmorot.
Chaillon (Marcel), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Montmorot.
Chamblay (Laurent), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vadans.
Chanut (Désiré), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Cogna.
Chaulard (Georges), sous-officier au corps de sapeurs-pompiers de Chapois.
Chavet (Sylvain), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Chevassus-Clément (Georges), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers des Molunes.
Choulot (Charles), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lothain.

Colin (Francis), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Comble (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Molay.
Comble (Georges), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Molay.
Coquet (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pont-d'Héry.
Corcelle (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Côte (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lavigny.
Coulon (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Marigna-sur-Valouse.
Courdier (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chapois.
Courdier (Marc), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chapois.
Courvil (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Courlans.
Coutenet (Valère), caporal-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de la Loye.
Damelet (Paul), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Marnézia.
Darcq (Raymond), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Sampans.
David (Elisée), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
David (Xavier), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Andelot-en-Montagne.
Defer (Etienne), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sampans.
Degrâce (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Marnézia.
Degrâce (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Marnézia.
Délivron (Hubert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-sur-Furieuse.
Desprels (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Perrigny.
Dhénin (Fernand), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Molay.
Dole (Emile), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Pont-d'Héry.
Dorbon (Albert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vadans.
Doussot (Claudius), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Châtenois.
Dubief (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sampans.
Dugand (Francis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Lavangeot.
Epailly (Gaston), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chaux-du-Dombief.
Faivre (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lavans-lès-Saint-Claude.
Faivre (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-sur-Furieuse.
Faivre (Arsène), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Cogna.
Falon (Ernest), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Favier (Roch), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lavans-lès-Saint-Claude.
Ferrez (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-du-Jura.
Fillod (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Présilly.
Forestier (Adolphe), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Fournier (Raymond), capitaine au corps de sapeurs-pompiers des Rousses.
Fourton (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chaux-du-Dombief.
Frichet (Arsène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montmorot.
Futin (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Présilly.
Gaillard (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Gardet (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vadans.
Garneret (Charles), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Dampierre.
Garnier (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Sampans.
Gaudard (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompier de Sampans
Gaudard (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sampans.
Gauthier (Célestin), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lothain.
Gavand (Camille), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bajanod.
Gavand (Marc), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dompierre-sur-Mont.
Gavand (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Agnès.
Gavignet (Jules), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Dôle.
Gay (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Présilly.
Gay (Urbain), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Présilly.
Genet (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Blois-sur-Seille.
Georgeon (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Santans.
Georgeon (Maxime), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Santans.
Georgeon (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Belmont.
Gey (Henri), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Châtenois.
Gillet (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Larnaud.
Gillon (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lothain.
Gillot (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Amange.
Gindre (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Gindre (Ulysse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Girardot (François), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vadans.
Girod (Denis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers des Rousses.
Girod (Joseph), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Blois-sur-Seille.
Girod (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Dampierre.
Godard (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bréry.
Godard (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bréry.
Golion (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Larnaud.
Gonthier (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Tavaux.
Goujon (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Marnézia.
Gourdon (Marcel), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bréry.
Grand (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lothain.
Grandmaison (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Crissey.
Grandperret (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Morez.
Gras (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lothain.
Grenard (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Crillat.
Grenier (Ernest), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Longchaumois.
Grenier-Boley (Nestor), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Longchaumois.
Grenier-Boley (Richard), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Longchaumois.
Grillet (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pont-d'Héry.
Grobet (Georges), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Marigna-sur-Valouse.
Gros (Marcel), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Larnaud.
Grossiord (Francisque), caporal au corps de sapeurs-pompiers des Molunes.
Grossiord (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers des Molunes.
Gruet (Charles), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Lavangeot.
Gueldry (Emile), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Orchamps.
Guérin (Raymond), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Gevry.
Guichard (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Larnaud.
Guillemin (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Ruffey.
Guyenet (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thoiria.
Guyetant (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Domblans.
Guyot (Fernand), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Larnaud.
Hugon (Roger), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Vers-en-Montagne.
Humbert (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Marigny-sur-Ain.
Jacquier (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Présilly.
Jalley (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vers-sous-Sellières.
Janody (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Javel (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-sur-Furieuse.
Jeanjacques (Marcel), brigadier au corps de sapeurs-pompiers de Césancey.
Jentelet (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Joly (Jean-Baptiste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Courlans.
Jouhans (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Verges.
Journet (Désiré), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Montmorot.
Journet (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montmorot.
Joz (Louis), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Julien (Auguste), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Nevy-les-Dôle.
Labbey (Julien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Relans.
Lacour (Alphonse), brigadier au corps de sapeurs-pompiers de Molay.
Lafontaine (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lavigny.
Lambert-Gimey (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Morez.
Lanaud (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Souvans.
Lançon (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Lançon (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lavans-les-Saint-Claude.
Latour (Paul), capitaine, commandant la compagnie de sapeurs-pompiers de Lavans-les-Saint-Claude.
Laurent (Alphée), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lothain.
Lebaud (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chapois.
Lebaud (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Andelot-en-Montagne.
Lovisa (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-du-Jura.
Maitrejean (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chaussenans.
Mandrillon (Félix), sapeur mécanicien au corps de sapeurs-pompiers des Rousses.
Mandrillon (Francis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Morez.
Mandrillon (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers des Rousses.
Marguet (Daniel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Blois-sur-Seille.
Martinet (Jean), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Cesancey.
Mathieu (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Larnaud.
Mathieu (André), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Présilly.
Mathieu (Maurice), caporal au corps des sapeurs-pompiers de Bief-des-Maisons.
Mathon (Louis), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Mazoyer (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vercia.
Mazué (Emile), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Quintigny.

Meiot (Victor), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Châtenois.
Mermet (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Mermet (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Meynier (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Meynier (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Michel (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chaux-du-Dombief.
Michel (Paul), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chaux-du-Dombief.
Miolot (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lothain.
Millet (Alexandre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Millet (Fernand), caporal au corps de sapeurs-pompiers des Molunes.
Millier (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Châtenois.
Millier (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Châtenois.
Monnier (André), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Marigny-sur-Ain.
Monnier (Georges), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Thoiria.
Morland (Henri), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Montbarrey.
Mourey (Auguste), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Supt.
Mourreaux (Sostène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montrond.
Munka (Eugène), sergent clairon au corps de sapeurs-pompiers de Longchaumois.
Musard (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Mesnay.
Myard (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Balanod
Nicod (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-du-Jura.
Odille (César), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Châtenois.
Olivier (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Andelot-en-Montagne.
Pannaux (Just), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Crissey.
Paques (Clovis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Gevry.
Paques (Etienne), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gevry.
Paques (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gevry.
Paques (Georges), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Gevry.
Paris (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chaveria.
Parisot (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Amange.
Paul (Robert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Ranchot.
Pasteur (Maurice), sergent clairon au corps de sapeurs-pompiers de Morez.
Pellelier (Lucien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Balanod.
Pernet (Alphonse), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Loye.
Perrin (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Uxelles.
Perrin (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montrond.
Perrin (Octave), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Montrond.
Perrin (Paul), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bief-des-Maisons.
Perrot (François), sapeur clairon au corps des sapeurs-pompiers de Sampans.
Petetin (Eusèbe), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Petijean (Henri), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vercia.
Philipona (Alix), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Chaux-du-Dombief.
Pianet (Ferjeux), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Supt.
Pichet (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Relans.
Platel (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Souvans.
Pommier (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Perrigny.
Ponard (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Longchaumois.
Ponard (Léon), lieutenant au corps des sapeurs-pompiers de Longchaumois.
Ponard (Paul), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Longchaumois.
Poux (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Voiteur.
Prillard (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-sur-Furieuse.
Prost (Donat), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Longchaumois.
Prost (Joseph), sapeur au corps des sapeurs-pompiers de Crillat.
Prost (Richard), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Longchaumois
Putod (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Perrigny.
Py (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pleure.
Raichon (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chapois.
Rameaux (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Crissey.
Renaud (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Crillat.
Renaud (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Crillat.
Renaud (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Crillat.
Richard (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vers-sous-Selliéres.
Richéme (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Marnézia.
Richéme (Louis), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Marnézia.
Rigoulet (Omer), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Crillat.
Robelin (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Larnaud.
Robert (Adrien), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Evans.
Rolet (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-sur-Furieuse.
Romand (Diogène), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Morez.
Romanet (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Cesancey.
Rose (Louis), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Crissey.
Rouget (Constant), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Falletans.
Ruffet-Bon-Corps (Paul), sapeur au corps des sapeurs-pompiers des Rousses.
Sachon (Léon), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Larnaud.
Saillard (Amand), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Montrond.
Sassard (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thoiria.
Thibaud (Hippolyte), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Agnès.
Thiebaud (Paul), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Supt.
Thomas (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-du-Jura.
Tournier (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-du-Jura.
Touyard (Francis), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Lavangeot.
Tréboz (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Perrigny.
Vandelle (Clément), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Longchaumois.
Varoquier (Auguste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Montrond.
Vaucher (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Agnès.
Vernois (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cogna.
Vincent (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Présilly.
Vincent (Pierre-Marie), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Trenal.
Viret (Ernest), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Viret (Gustave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Viret (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Viret (Séraphin), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chavéria.
Vuillermoz-Montillier (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers des Molunes.
Vurbier (Gabriel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Balanod.
Waille (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lavans-les-Saint-Claude.
Waille (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Waille (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lupicin.
Wendling (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pagnoz.
Wolff (André), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Molay.
Wolff (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Molay.

LANDES

Médaille d'argent.

MM.

Cazeaux (Ernest), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Paul-les-Dax.
Lafarie (Augustin), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Lit-et-Mixe.
Langa (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Paul-les-Dax.
Lurbes (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lit-et-Mixe.

LOIR-ET-CHER

Médaille d'or.

M. Thibault (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Dyé-sur-Loire.

Médaille de vermeil.

MM.

Besnard (Désiré), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aignan.
Fourreau (Georges), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Broué.
Oxeant (Raymond), clairon au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-Enchérie.
Pichet (Kléber), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Montfrichard.

Médaille d'argent.

MM.

Berthelot (René), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Conan.
Billon (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Montlivault.
Bissonnier (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Viâtre.
Blanchet (Paul), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Celiettes.
Blard (Sadi), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Contres.
Bluet (Gilbert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Amand-de-Vendôme.
Bonneau (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Contres.
Bourlier (Romain), tambour au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-des-Eaux.
Breton (Henri), sergent major au corps de sapeurs-pompiers de la Chaussée Saint-Victor.
Erulé (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-des-Eaux.
Decouard (Kléber), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Onzain.
Descouard (Léon), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Santenay.
Dubois (Timothée), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Viâtre.
Garnier (Roger), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Celiettes.

Gravelard (Roland), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Conan.
Hallouin (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pezou.
Lebinet (Elie), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Onzouer-le-Doyen.
Marpault (Camille), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Santenay.
Marpault (Raymond), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Santenay.
Meunier (Raymond), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-des-Eaux.
Mondamert (Gustave), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Membrolles.
Morin (Roger), sergent major au corps de sapeurs-pompiers de Monthou-sur-Bièvre.
Peschard (Lucien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Lestiou.
Petiot (Octave), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Viâtre.
Pifat (Camille), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chitenay.
Pivain (Télesphore), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Romorantin.
Plessis (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pezou.
Poirier (Sosthène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pezou.
Riant (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Amand-de-Vendôme.
Richardeau (Désiré), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Amand-de-Vendôme.
Robineau (Henri), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Dhuizon.
Rocher (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pezou.
Roger (Lucien), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Onzouer-le-Doyen.
Savary (Georges), caporal au corps de sapeurs pompiers de Monthou-sur-Bièvre.
Simon (Armand), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-Enchérie.
Tassin (Gilbert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Conan.
Visomblain (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Ceilettes.
Zéphirin (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Onzain.

LOIRE

Médaille d'argent.

MM.
Bernard (Gervais), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-en-Gourgois.
Chevalier (Etienne), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Usson-en-Forez.
Couchet (Jean), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Sury-le-Comtal.
Coudurier (Gabriel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Rive-de-Gier.
Daubigny (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sail-sous-Couzan.
Dumont (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-en-Gourgois.
Dupret (Joseph), lieutenant honoraire au corps de sapeurs-pompiers d'Usson-en-Forez.
Esserlel (Jean-Claude), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Sail-sous-Couzan.
Lyonnet (Marius), sapeur mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Chamond.
Malhevet (Marius), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sail-sous-Couzan.
Petit (Francis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chavanay.
Rival (Marius), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Usson-en-Forez.
Robert (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-en-Gourgois.
Vigne (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rive-de-Gier.

LOIRE (HAUTE-)

Médaille de vermeil.

MM.
Robert (Jean), commandant, inspecteur départemental au corps de sapeurs-pompiers de Brioude.
Vauzelle (Célestin), lieutenant au corps de sapeur-pompiers de Paulhac.
Marion (Raoul), sergent-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Paulhac.

Médaille d'argent.

MM.
Blachon (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chamalières-sur-Loire.
Fournier (Claude), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Retournac.
Rodier (Albert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Lavaudieu.
Benezit (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villeneuve-d'Allier.
Bénier (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Paulhaguet.
Billard (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Retournac.
Bonnet (Gustave), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Beauzire.
Brechand (Constant), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Paulhac.
Charras (Claudius), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Dunières.
Chauchat (Elie), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Brioude
Conductier (Félix), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chamalières-sur-Loire.
Darsat (Arthur), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vieille-Brioude.
Déchaud (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dunières.
Déchaumet (Claudius), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Dunières.
Delair (Edouard), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lavaudieu.
Digonnet (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dunières.
Durantion (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Retournac.
Fournier (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Ilpize.
Fouilloux (Jean), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Lavaudieu.
Gagne (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brives-Charensac.
Ganivet (Jean-Claude), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chamalières-sur-Loire.
Grange (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Dunières.
Guerin (Baptiste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Dunières.
Olagnol (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vieille-Brioude.
Olivain (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Lavaudieu.
Page (Vital), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vieille-Brioude.
Perbet (Claudius), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Dunières.
Perrin (Philippe), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chamalières-sur-Loire.
Raynaud (Célestin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brioude.
Riou (Jean-Claude), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier-en-Velay.
Roche (Alcide), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Paulhac.
Sabatier (Ferdinand), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Retournac.
Sabatier (Joannès), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dunières.
Seguin (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Eble.
Soulier (Samuel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Retournac.
Triouleyre (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chamalières-sur-Loire.
Tempère (Jean-Claude), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Chamalières-sur-Loire.
Vacher (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Dunières.
Varennes (Jean-Marie), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chamalières-sur-Loire.
Vauzelle (Francisque), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Paulhac.

LOIRE-INFERIEURE

Médaille de vermeil.

MM.
Becavin (Etienne), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pont-Château.
Gaubert (Alexandre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Mars-la-Jaille.
Pichon (Aristide), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers du Pouliguen.
Poiroux (Arsène), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Nantes.
Rabu (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rougé.
Robuchon (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Mars-la-Jaille.
Serot (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pont-Château.

Médaille d'argent.

MM.
Arrivé (Henri), sergent professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Nantes.
Bouyer (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Nazaire.
Cholard (Eugène), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Legé.
Cochard (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pont-Château.
Coquenlorge (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pornic.
Doucet (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Pornic.
Gallet (Donatien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Donges.
Giret (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Legé.
Grillas (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pornic.
Guillo (Léon), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Donges.
Guilloteau (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Mars-la-Jaille.
Legrand (Louis), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Indre.
Lemasson (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Abbaretz.
Le Roch (Louis), sapeur au corps de sapeurs pompiers de Saint-Nazaire.
Loirat (Edouard), caporal au corps de sapeur-pompiers de Pornic.
Mauriacoux (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pornic.
Morandeau (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Indre.
Ordronneau (Joseph), caporal professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Nantes.
Robin (Gustave), capitaine professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Nantes.
Théard (Alphonse), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Vincent-des-Landes.

LOIRET

Médaille d'or.

MM.
Compin (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montcresson.
Lebœuf (René), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Jargeau.
Mardelle (Gustave), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Huisseau-sur-Mauves.

Médaille de vermeil.

MM.
Bruneau (Charles), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Jargeau.
Cormier (Rodolphe), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-sur-Aveyron.
Fromentin (Marcel), caporal tambour au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Denis-de-l'Hôtel.
Gressin (Emile), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Brisson-sur-Loire.
Menard (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Jargeau.
Poignard (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Jargeau.
Poignard (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Jargeau.
Viet (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Jargeau.
Villermet (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Villorceau.

Médaille d'argent.

MM.
Auger (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Mardié.
Bablaire (Edouard), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mardié.
Barreau (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Auxy.
Benoist (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Givraines.
Bergère (Gabriel), sous-lieutenant, au corps de sapeurs-pompiers de Semoy.
Berthead (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Erceville.
Bissonnet (Victor), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Montcresson.
Boulmier (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mardié.
Boutet (Louis), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Givraines.
Brimbeuf (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Donnery.
Brissard (Julien), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Donnery.
Charrier (Achille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sennely.
Chartier (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Menestrau-en-Villette.
Chassinat (Marius), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vrigny.
Chesnoy (Léandre), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Auxy.
Chollet (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sully-sur-Loire.
Clément (René), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Montcresson.
Cobret (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Semoy.
Courtalier (Albéric), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mardié.
Daudin (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-la-Ruelle.
Dromain (Georges), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Erceville.
Dupuis (Lucien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Montcresson.
Duthell (Maurice), tambour au corps de sapeurs-pompiers de Courcy-aux-Loges.
Foucher (Albert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-la-Ruelle.
Gagneux (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rebrechien.
Gault (Eugène), caporal au corps des sapeurs-pompiers de Sigloy.
Gillet (Paul), lieutenant au corps des sapeurs-pompiers de Mardié.
Gojard (Bernard), sapeur au corps des sapeurs-pompiers d'Auxy.
Goujon (Raymond), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mardié.
Grosbois (Roger), caporal au corps des sapeurs-pompiers d'Auxy.
Guillemet (Marie), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-la-Ruelle.
Guyot (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-d'Abbat.
Lambert (Jean), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Pithiviers-le-Vieil.
Lanceleau (Roger), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Givraines.
Landré (Alfred), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Semoy.
Languille (Roland), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Givraines.
Legay (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Cyr-en-Val.
Lempereur (Camille), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Mardié.
Marion (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Semoy.
Mignon (Désiré), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Orveau-Bellesauve.
Molé (Jean-Marie), sapeur au corps de sapeurs pompiers d'Erceville.
Paisseresu (Aristide), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Auxy.
Pasquay (Henri), sapeur au corps de sapeurs pompiers de Mardié.
Pavard (Robert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Semoy.
Percheron (Marceau), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Beaune-la-Rolande.
Peron (Nestor), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Auxy.
Polisset (Augustin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montcresson.
Pouillot (Gaston), sapeur au corps de sapeurs pompiers de Sully-sur-Loire.
Provenchère (Gabriel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Briarres-sur-Essonne.
Romillon (Robert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Semoy.
Rousseau (Henri), tambour au corps de sapeurs-pompiers d'Allainville.
Sapin (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-d'Abbat.
Sirot (Raymond), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint Mardié.
Soulas (René), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Donnery.
Vannier (Moïse), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Donnery.
Varanne (Roger), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Jargeau.
Vie (Henri), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Vrigny.
Vivien (Daniel), clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Olivet.

LOT

Médaille d'argent.

MM.
Delcros (Casimir), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Cahors.
Vaysset (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cahors.

LOT-ET GARONNE

Médaille d'argent.

MM.
Brinsolles (Genès), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Port-Sainte-Marie.
Gipoulou (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Agen.
Laine (Benjamin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Port-Sainte-Marie.
Peze (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Nérac.

LOZERE

Médaille d'argent.

MM.
Charles (Gaston), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Chély-d'Apcher.
Engelvin (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Chély-d'Apcher.
Fournier (Antoine), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint Chély-d'Apcher.
Veyrés (Arsène), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Saint Chély-d'Apcher.
Rouvière (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Florac.
Salles (Gaston), sapeur au corps de sapeurs pompiers de Florac.

MAINE-ET-LOIRE

Médaille de vermeil.

MM.
Alloyer (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Freigné.
Ardry (Eugène), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Montreuil-Bellay.
Avril (Paul), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Montjean.
Beaufreton (Joseph), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Montreuil-Bellay.
Cruchet (Isidore), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Champigné.
Langlois (Alexandre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers aux Ponts-de-Cé.
Orlion (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montjean.
Placé (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Freigné.

Médaille d'argent.

MM.
Bresteau (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fougéré.
Brochet (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Champigné.
Chrétien (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bouillé-Ménard.
David (Victor), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bouillé-Ménard.
Faribault (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-du-Bois.
Gabillard (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-du-Bois.
Gastineau (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bouillé-Ménard.
Gautier (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chemellier.
Huau (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Champigné.
Jarry (Jean-Baptiste), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Soulaire-et-Bourg.
Leclerc (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Soulaire-et-Bourg.
Lemasson (Jules), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chemellier.
Lethielleux (Arsène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fougéré.
Levoy (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chemellier.
Marion (Marcel), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Soulaire-et-Bourg.
Rethoré (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Martin-du-Bois.
Richard (Alexandre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Fougéré.
Rigault (Lambert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Freigné.
Thebault (Léon), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Soulaire-et-Bourg.
Touze (Victor), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fougéré.

MANCHE

Médaille d'or.

M. Besbeut (François), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Brécey.

Médaille de vermeil.

M. James (Alphonse), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Brécey.

Médaille d'argent.

MM.

Barbey (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Carentan.
Baslel (Maurice), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Loges-Marchis.
Baude (Gabriel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Baudin (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Mère-Eglise.
Bazin (Lucien), caporal mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Cardet (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montebourg.
Carlon (François), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Loges-Marchis.
Crouin (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Notre-Dame-de-Cenilly.
Davy (Auguste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Brécey.
De Saint-Jores (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Cerisy-la-Salle. (A titre posthume.)
Germain (Auguste), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Notre-Dame-de-Cenilly.
Girres (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Cerisy-la-Forêt.
Hamel (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Notre-Dame-de-Cenilly.
Henry (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Mère-Eglise.
Jeanne (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Carentan.
Lebruman (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Mère-Eglise.
Leparquier (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Carentan.
Lepaumier (Jacques), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Picauville.
Marie (Marcel), caporal lancier au corps de sapeurs-pompiers de Canisy.
Marcq (Henri), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Notre-Dame-de-Cenilly.
Masson (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brécey.
Morazin (Victor), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-James.
Philippe (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Mère-Eglise.
Poisson (Ferdinand), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Cerisy-la-Salle.
Samson (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Carentan.
Sonrel (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Picauville.
Tabouret (Armand), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Loges-Marchis.
Van Laar (Laurent), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sartilly.
Vieillard (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Canisy.

MARNE

Médaille d'or.

MM.

Nicolas (Alfred), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Possesse.
Leclère (Constant), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Berru.

Médaille de vermeil.

MM.

Baudet (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Arcis-le-Ponsart.
Bi-ot (André), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Somsois.
Bernard (Georges), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bisseuil.
Berger (Raymond), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Bisseuil.
Massois (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Somsois.
Mouchard (André), clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Omey.

Médaille d'argent.

MM.

Agrapart (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Noue.
Bigin dit Thery (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arcis-le-Ponsart.
Billiot (Henri), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Sompuis.
Bonhomme (Yvon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Coole.
Bonnenfant (Fernand), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Neuville-aux-Larris.
Bouchez (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Thil.
Bourcellier (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sompuis.
Brunet (Raymond), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Omey.
Brunet (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Omey.
Buchert (Hubert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Reims.
Carrouge (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Oyes.
Cellier (Clotaire), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Arcis-le-Ponsart.
Courant (Lucien), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de la Neuville-aux-Larris.
Débouché (Robert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Pévy.
Delhopital (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Couriandon.
Dupont (Gaston), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Arcis-le-Ponsart.
Ecoffet (Paul), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Reims-la-Brûlée.
Fauvet (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pévy.
Flizot (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Givry-les-Loisy.
Gérard (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Givry-les-Loisy.
Gérard (Lucien), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Givry-les-Loisy.
Givry (Armand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arcis-le-Ponsart.
Guedrat (René), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Noue.
Henriet (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Reims.
Hubert (Gaston), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Jalons.
Labarre (Raymond), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Givry-les-Loisy.
Lallemant (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Givry-les-Loisy.
Lambert (Ferdinand), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Allhis.
Legueux (Georges), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bouchy-le-Repos.
Mandin (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sivry-sur-Ante.
Marlette (Edouard), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Trigny.
Molé (Lucien), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Soudé-Sainte-Croix.
Morbois (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Allhis.
Mouras (Armand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Berru.
Patin (Adrien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arcis-le-Ponsart.
Paul (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pévy.
Pestre (Gaétan), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Reims-la-Brûlée.
Petitpas (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Noue.
Pfender (Frédéric), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Omey.
Quinon (Lucien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sompuis.
Raimond (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Youciennes.
Reding (Paul), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Prunay.
Revélard (Thérence), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Givry-les-Loisy.
Rivier (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mourmelon-le-Grand.
Rogé (Paul), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Trigny.
Roussel (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Oyes.
Saintin (Henri), médecin commandant au corps de sapeurs-pompiers de Reims.
Seurat (Cézaire), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Marcilly-sur-Seine.
Tholille (Kléber), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Reims-la-Brûlée.
Vallart (Hubert), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Prunay.
Vanseveren (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Récy.
Vazart (Roland), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Prunay.
Verlet (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vindey.
Vitry (Fernand), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Berru.

MARNE (HAUTE-)

Médaille de vermeil.

MM.

Corderand (Marius), caporal corps de sapeurs-pompiers de Peigney.
Devilliers (Gaston), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Rouvray-sur-Marne.
Mathey (Fernand), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Peigney.

Médaille d'argent.

MM.

Boulanger (Albert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Damrémont.
Brocard (Marcel), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Châteauvillain.
Channaux (Raymond), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Damrémont.
Charrière (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Dampierre.
Cousin (Louis), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Châteauvillain.
Froussard (Henri), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Nogent-en-Bassigny.
Gérard (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lanty-sur-Aube.
Guinot (André), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Lanty-sur-Aube.
Hurel (Marcel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bourdons-sur-Rognon.
Hutinet (Paul), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Genevrières.
Lamy (Marins), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Langres.
Martin (Pierre), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Graffigny-Chemin.
Moreau (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Châteauvillain.
Morel (Jules), sapeur mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Fronville.
Mougeot (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bourdons-sur-Rognon.
Mouginot (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Donnemarie.
Priqueler (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Nogent-en-Bassigny.
Renaut (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Graffigny-Chemin.
Robe (Gustave), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Lanty-sur-Aube.
Rose (Ernest), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Dampierre.
Thiolat (Armand), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Nogent-en-Bassigny.
Thiolat (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Nogent-en-Bassigny.
Thomas (Henri), adjudant-chef du corps de sapeurs-pompiers de Changey.
Voiiqué (Eléonore), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Nogent-en-Bassigny.

MAYENNE

Médaille d'argent.

MM.
Barbe (Victor), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lignières-la-Doucelle.
Blanchelière (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gorron.
Chauvin (Gustave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lignières-la-Doucelle.
Chemin (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vaiges.
Corneau (Baptiste), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Evron.
Eginard (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chemeré-le-Roi.
Feriault (René), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Evron.
Gaudinière (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lignières-la-Doucelle.
Gaumer (Julien), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Montsûrs.
Hamel (Almire), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lignières-la-Doucelle.
Hamel (Basile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lignières-la-Doucelle.
Hamelin (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lignières-la-Doucelle.
Jamet (Maxime), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lignières-la-Doucelle.
Lhoé (Gabriel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lignières-la-Doucelle.
Lyon (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Villiers-Charlemagne.
Marquis (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Denis-d'Anjou.
Mignan (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Ménil.
Mellier (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Andouillé.
Moreau (René), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Ménil.
Pineau (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Ménil.
Piquet (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lignières-la-Doucelle.
Plessis (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mesl-Ay.
Ribot (Alphonse), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Lignières-la-Doucelle.
Robert (André), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Lignières-la-Doucelle.
Rouillère (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Azé.
Tirouflet (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Andouillé.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Médaille d'or.

M. Molsch (Lucien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Toul.

Médaille de vermeil.

MM.
Brocard (Georges), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Frouard.
Enel (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rehainviller.
Vouriot (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ancerviller.

Médaille d'argent.

MM.
Brichler (Charles), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Ancerviller.
Beuvelot (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Autreville-sur-Moselle.
Biet (Albert), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Vathiménil.
Brulhard (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rehainviller.
Cezard (Maurice) (à titre posthume), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ancerviller.
Charpentier (Joseph), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Rehainviller.
Charroy (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Longuyon.
Chassatte (Abel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Anthelupt.
Chaton (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Anthelupt.
Chèvre (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Autreville-sur-Moselle.
Col (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Toul.
Conroy (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Frouard.
Coppens (Léon), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Piennes.
Dégoutin (Antoine), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Jaulny.
Didier (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Longuyon.
Fasse (Emile), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Jeandelize.
Duerler (Raymond), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Villecey-sur-Mad.
Flavenot (Jean), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Frémenil.
François (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bicqueley.
Guenot (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Verdenal.
Gueuriot (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Piennes.
Henry (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Frémenil.
Hoffmann (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Faviéres.
Hussard (Léon), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Cejntrey.
Jacquemin (Charles), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Villecey-sur-Mad.
Jeandel (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vaudémont.
Joyeux (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Jarny.
Kremer (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Beuveille.
Lambersend (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Longuyon.
Lhuillier (Lucien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Champigneulles.
Leuret (André), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Mars-la-Tour.
Louviot (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Anthelupt.
Maier (Charles), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Piennes.
Maire (Gaston), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chanteheux.
Marchal (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Verdenal.
Millaire (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Anthelupt.
Mini (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Moineville.
Mornet (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Autreville-sur-Moselle.
Munier (Paul), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vaudémont.
Poirson (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Champigneulles.
Puccio (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Jaulny.
Richard (Nicolas), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Jeandelize.
Ruzié (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bicqueley.
Ruzié (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bicqueley.
Scebalt (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ancerviller.
Servadei (Vincent), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Piennes.
Sibille (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Jeandelize.
Singer (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Toul.
Thomassin (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bicqueley.
Traversa (Ernest), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Villecey-sur-Madon.
Valance (Aimé), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vaudémont.
Vassé (Aimé), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Autréville-sur-Moselle.
Vincent (Victor), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vaudémont.
Virion (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Faviéres.
Wolrhaye (Octave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mars-la-Tour.
Zeller (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rehainviller.

MEUSE

Médaille d'or.

M. Regnaud (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Triaucourt.

Médaille de vermeil.

MM.
Aubry (Pierre), sergeal au corps de sapeurs-pompiers de Trévesay.
Husson (Gaston), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Trévcray.

Médaille d'argent.

MM.
Bach (Eugène), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Culey.
Barrel (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ancerville.
Barthélemy (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Juvécourt.
Bénard (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Triaucourt-en-Argonne.
Berthaux (Fernand), caporal au corps de sapeurs-pompiers des Marats.
Boivin (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Juivécourt.
Boucherot (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bar-le-Duc.
Brion (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boureuilles.
Cauus (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Culey.
Chéry (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Ville-sur-Saulx.
Chéry (Pol), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Ville-sur-Saulx.
Choriet (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mognéville.
Cochener (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Savonnières-devant-Bar.
Couchot (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mognéville.
Coudry (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ancemont.
Cuénant (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Conseuvoye.
Cuny (Lucien), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Dieue.
Dagnet (Jules), brigadier au corps de sapeurs-pompiers de Waly.
Dagnet (Roger), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Waly.
Davigot (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Couvertpuits.
Defrancesky (André), sergent-Major au corps de sapeurs-pompiers de Mognéville.
Dendé (Elie), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Deuxnouds-devant-Beauzée.
Didot (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ancemont.
Didot (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Amel-sur-l'Etang.
Enchéry (Marcel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Culey.
Etienne (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Goussaincourt.
Furaux (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Juivécourt.
Furquand (Marcel), caporal au corps de sapeurs pompiers d'Ancemont.
Gaussot (Albert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Goussaincourt.

Gillon (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boureuilles.
Gillot (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Couvertpuits.
Gouzon (Alfred), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Ancemont.
Guiset (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Hévilliers.
Herbillon (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boureuilles.
Heully (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Waly.
Heully (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Waly.
Hérard (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Culey.
Husson (Isidore), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Récicourt.
Jandin (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ancemont.
Kraus (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Raulecourt.
Lafrogne (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Dainville-Berthéléville.
Léonné (Augustin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Goussaincourt.
Létonné (Germain), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Goussaincourt.
Maillard (Alphonse), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Raulecourt.
Marchand (André), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Récicourt.
Marquet (Constant), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Couservoye.
Martinot (Hubert), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ancemont.
Masson (Augustin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Julvécourt.
Maurer (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Deuxnouds-devant-Beauzée.
Mirancourt (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ancemont.
Mousseaux (Augustin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Raulecourt.
Moulard (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Savonnières-devant-Bar.
Nemesin (Georges), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Julvécourt.
Nicol (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Couvertpuits.
Oury (Gabriel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Fresnes-en-Woëvre.
Parant (Juslin), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Goussaincourt.
Person (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Récicourt.
Pichelin (Georges), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Récicourt.
Poilpré (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Goussaincourt.
Potdevin (Rémy), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Mognéville.
Precheur (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Récicourt.
Raulet (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Deuxnouds-devant-Beauzée.
Rémy (Félix dit Maurice), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chaumont-sur-Aire.
Richier (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bar-le-Duc.
Rogé (Emile), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Malancourt.
Roux (Henri), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Ancemont.
Sac (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Goussaincourt.
Saillet (Avit), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Deuxnouds-devant-Beauzée.
Saillet (Martial), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Deuxnouds-devant-Beauzée.
Salzard (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Goussaincourt.
Tabary (Adrien), caporal tambour au corps de sapeurs-pompiers de Mognéville.
Ursprung (Mathias), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Boureuilles.
Vautrin (Luc), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Triaucourt.
Velsch (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ancemont.
Voillaume (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dainville-Berthéléville
Zambaux (René), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Deuxnouds-devant-Beauzée.

MORBIHAN

Médaille de vermeil.

M. Guhur (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Auray.

Médaille d'argent.

MM.

Graignic (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Lorient.
Kersaho (Maurice), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Larmor-Plage.
Rolland (Francis), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Pluvigner.

MOSELLE

Médaille d'or.

MM.

Clause (Nicolas), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Volmerange-les-Mines.
Dreyer (Joseph), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Phalsbourg.
Feltz (Auguste), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Talange.
Gérard (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lemberg.
Koelsch (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lemberg.
Kubler (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Abreschviller.
Lambrech (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lemberg.
Oberhauser (Qualbert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Lemberg.
Oswald (Paul), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Lemberg.
Rigaux (Stanislas), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Sarralbe.
Schreiner (Victor), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Morhange.
Schumacher (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Rettel.

Médaille de vermeil.

MM.

Anslinger (Jean), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cappel.
Baumann (Lucien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rosselange.
Bernhard (Eugène), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Lutzelbourg.
Berrard (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Algrange.
Cabocel (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Héming.
Callais (Lucien), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Héming.
Cholvin (Amédée), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Quirin.
Christophe (Ernest), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Rosselange.
Christophe (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rosselange.
Decoursier (Joseph), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Vescheim.
Flammant (Lucien), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Cattenom.
Frentz (Simon), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bouzonville-sur-Moselle.
Griselin (Paul), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Ottange.
Grosmangin (Jean), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Audun-le-Tiche.
Hart (Joan), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bouzonville.
Hartz (Simon), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Lemberg.
Houdin (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chambrey.
Jacoby (Jean), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Rahling.
Lampert (Victor), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Clouange.
Mathis (Charles), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers d'Hinckange.
Mathis (Jacques), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Henridorff.
Muller (Charles), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Phalsbourg.
Muller (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Metz.
Reb (Emile), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Fénétrange.
Richard (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Audun-le-Tiche.
Richel (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ottange.
Stammler (Chrétien), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Algrange.
Steinmetz (Eugène), lieutenant honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Phalsbourg.
Stosse (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Coume.
Undreiner (Georges), sapeur au corps des sapeurs-pompiers de Lemberg.
Wagner (René), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Phalsbourg.
Watrin (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Hayange.
Weber (Joseph), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Metz.

Médaille d'argent.

MM.

Antoni (Nicolas), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Intersbourg.
Aveline (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ottange.
Barbelin (Victor), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chambrey.
Bausch (Jacques), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Hettange-Grande.
Beltz (Michel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bambiderstroff.
Bena (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Quirin.
Blite (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Morhange
Bonsing (Jean-Adam), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Wintersbourg.
Boul (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Faulquemont.
Bouvier (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rezonville.
Bruck (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boust.
Burger (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lemberg.
Carmier (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aboncourt.
Chont (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montigny-les-Metz.
Decker (Ernest), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Rombas.
Dehass (Alfred), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Avold.
Dindinger (Victor), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Zilling.
Eberhardt (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Wintersbourg.
Entringer (Adolphe), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Rezonville.
Erz (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Audun-le-Tiche.
Frey (Victor), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourscheid.
Fromeyer (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Brouvilier.
Georgen (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Clouange.
Gerber (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Zilling.

Cohn (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Berling.
Grégoire (Paul), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Héming.
Hachet (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bambiderstroff.
Hanser (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brouviller.
Haussez (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Metz.
Hesse (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Avold.
Hieronimus (Martin), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bambiderstroff.
Holzscherer (Albin), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Zilling.
Hornet (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Guenange.
Hostert (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Uckange.
Houillon (Edouard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Aboncourt.
Humbert (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chambrey.
Jacquemin (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bambiderstroff.
Klein (Jean-Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bambiderstroff.
Knecht (Albert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Berling.
Knecht (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Zilling.
Knecht (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Zilling.
Knecht (Georges), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Zilling.
Koeltz (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Forbach.
Kop (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sierck-les-Bains.
Kremer (François) (à titre posthume), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cattenom.
Lang (Michel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bambiderstroff.
Lauvray (Ernest), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Fauquemont.
Lavatelli (Angel), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Aboncourt.
Lavatelli (Jean-Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aboncourt.
Leckler (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Berling.
Lentz (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Berling.
Malhomme (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bambiderstroff.
Marbler (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bourscheid.
Marcus (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lemberg.
Marson (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Metz.
Metzger (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Wintersbourg.
Michaux (Alphonse), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Basse-Yutz.
Nickles (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Wintersbourg.
Niss (Auguste), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Abreschviller.
Pennerad (Michel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bambiderstroff.
Periot (Michel), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Bambiderstroff.
Pissinger (Théodore), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Boust.
Rehmann (Thomas), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Clouange.
Reinheid (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourscheid.
Roth (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Wintersbourg.
Roth (Nicolas), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Wintersbourg.
Schaeffer (Victor), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Clouange.
Scherer (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Forbach.
Schnuisser (Marcel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Silliegny.
Schmitt (Martin), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ottange.
Schmitt (Pierre), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Rech-les-Sarrable.
Schwartz (Jean-Pierre), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Aboncourt.
Schwendimann (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Wintersbourg.
Sommer (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourscheid.
Sommer (Jean), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Clouange.
Steinmetz (Michel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bambiderstroff.
Stocky (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Millersheim.
Teitgen (Nicolas), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Boust.
Thines (Aloyse), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Guebenhouse.
Tognella (Victor), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Forbach.
Toussaint (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Metting.
Ulrich (Chrétien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Berling.
Untereiner (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vescheim.
Vannière (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Desselinz.
Vatrin (Jean-Baptiste), sergent clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Ottange.
Ving (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bouzonville.
Weber (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fameck.
Wehrung (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Berling.
Welter (Nicolas), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bouzonville.
Wendel (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bouzonville.
Wind (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bourscheid.
Winzenrieth (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Algrange.

NIÈVRE

Médaille de vermeil.

M. Frollier (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Dampierre-sous-Bouhy.

Médaille d'argent.

MM.
Boucher (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Alligny-en-Morvan.
Doudat (Pierre), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Decize.
Ducrot (René), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Clamecy.
Fabre (François), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Donzy.
Guenot (Julien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Billy-sur-Oisy.
Laboureur (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Beuvron.
Montaron (René), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Révérien.
Moreau (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Billy-sur-Oisy.
Moussot (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chevannes-Changy.
Perrier (Marin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Billy-sur-Oisy.
Pisso (Richard), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Neuvy-sur-Loire.
Regouby (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Alligny-Cosne.
Salmon (Maurice), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Alligny-en-Morvan.
Sauval (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Billy-sur-Oisy.
Seguin (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chevannes-Changy.
Susgin (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Clamecy.

NORD

Médaille d'or.

MM.
Béliaux (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Fourmies.
Bricout (Gustave), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Escaupont.
Fontesse (Léon), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Trélon.
Gaisse (Corneille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Douchy-les-Mines.

Médaille de vermeil.

MM.
Brabant (Constant), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Neuvilly.
Braem (Arthur), sergent professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Tourcoing.
Bricout (Désiré), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Trois villes.
Cartry (Théodore), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Quiévrechain.
Courtois (Léon), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Trois villes.
Dengios (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sainghin-en-Weppes.
Dupont (Henri), sergent-chef professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Tourcoing.
Duteil (Léon), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-au-Pire.
Flament (Lucien), caporal professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Tourcoing.
Meurant (Kléber), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Fourmies.
Mortier (Félicien), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Escaupont.
Piette (Aristide), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Fourmies.
Routier (Marcel), caporal professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Tourcoing.
Valentin (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Haulchin.
Wanesse (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Trois villes.

Médaille d'argent.

MM.
Aubin (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainghin-en-Weppes.
Baratte (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bœulx.
Basuyaux (Adolphe), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Bermerain.
Baudez (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sars-Poteries.
Baudry (Idephonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Roost-Warendin.
Beauvais (Albert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Marcoing.
Begard (Ambroise), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Doignies.
Belin (Alfred), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Quiévrechain.
Belliot (Edouard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Quiévrechain.
Berthe (René), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Haverskerque.
Bettencourt (Lucien), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Mœuvres.
Blanjean (Marceau), sergent clairon au corps de sapeurs-pompiers de Fresnes-sur-Escaut.
Brassely (Auguste), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Haulchin.
Brasseur (Victor), caporal tambour au corps de sapeurs-pompiers d'Avesnes-sur-Helpe.
Bride (Jean-Baptiste), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Haulchin.
Briquet (François), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Esnes.

Brulent (Lucien), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers d'Avesnes-le-Sec.
Bruyère (Alphonse), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Quiévrechain.
Buire (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Doignies.
Cappel (Adrien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bellaing.
Carcel (Domilien), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Quiévrechain.
Cartier (Eugène), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Bermerain.
Cartier (Valentin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bermerain.
Carpentier (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Escaudain.
Cayen (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Madeleine.
Christiaen (Robert), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Sainghin-en-Weppes.
Corbier (Alfred), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Doignies.
Cousin (Georges), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Glageon.
Couteau (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Seboury.
Danguin (Eloi), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Avesnes-le-Sec.
Danguin (Rémi), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Avesnes-le-Sec.
Dans (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Fresnes-sur-Escaut.
Debeve (Benoit), lieutenant commandant au corps de sapeurs-pompiers de Haulchin.
Debevere (Léon), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Halluin.
Deglave (Antoine), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Rœulx.
Delaval (Urbain), sergent porte-drapeau au corps de sapeurs-pompiers de Sainghin-en-Weppes.
Delecroix (Alexandre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainghin-en-Weppes.
Delfosse (Gérard), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Quiévrechain.
Delgeorge (Paul), fourrier au corps de sapeurs-pompiers de la Longueville.
Delliesche (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Marc-en-Barœul.
Delimal (Jean-Baptiste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Doignies.
Delvigne (Emile), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Marcoing.
Denis (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Quiévrechain.
Derveaux (Paul), lieutenant commandant le corps de sapeurs-pompiers de Guesnain.
Desrumeaux (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainghin-en-Weppes.
Doise (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Armentières.
Dorémus (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Esnes.
Dormegnie (François), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Solesmes.
Dubois (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bellaing.
Dubois-dendien (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Wargnies-le-Grand.
Dubuisson (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Quiévrechain.
Dubus (Joseph), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Douchy-les-Mines.
Dufour (Jean), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Sainghin-en-Weppes.
Dureux (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mœuvres.
Farineaux (Albéric), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Prouvy.
Forest (Henri), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Solesmes.
Fosse (Fernand), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bermerain.
Foulon (René), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Mœuvres.
Gernez (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Doignies.
Guison (Jean-Baptiste), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers d'Escaupont.
Hannois (Fleury), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Quiévrechain.
Hannus (Marceau), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Santes.
Haulier (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Flageo
Hianne (César), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Neuf-Mesnil.
Laforge (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Herzeele.
Laigle (Arthur), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Neuvilly.
Largillet (Florimont), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Avesnes-le-Sec.
Laude (René), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Mœuvres.
Laude (Louis), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Doignies.
Laurent (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Wargnies-le-Grand.
Lefebvre (Alfred), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Wargnies-le-Grand.
Lejeune (François), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cartignies.
Leloir (Gabriel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Doignies.
Lempereur (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Guesnain.
Lepan (Albert), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Avesnes-le-Sec.
Lesur (Gabriel), sergent clairon au corps de sapeurs-pompiers de Trélon.
Letaut (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bermerain.
Maes (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Madeleine.
Mannechez (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Doignies.
Mariage (Dominique), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Marquillies (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Wattignies.
Mennechez (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Doignies.
Mercier (Marcel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Doignies.
Noureux (Alexandre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Doignies.
Peunel (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainghin-en-Weppes.
Perdier (Ernest), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Escaupont.
Poirette (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Quiévrechain.
Poix (Hubert), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Escaupont.
Provino (Charles), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Mœuvres.
Ravaux (Marcel), sergent mécanicien au corps de sapeurs-pompiers d'Aulnoye.
Régnier (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Rœulx.
Richard (Alfred), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Richard (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vicq.
Thery (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Esnes.
Thiebaut (André), lieutenant commandant le corps de sapeurs-pompiers de Fourmies.
Tordeux (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gouzeaucourt.
Verbeck (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Avesnes-le-Sec.
Vidril (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Volckerinckhove,

OISE

Médaille d'or.

MM.

Dubreuil (Auguste), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Creil.
Duwelz (Julien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pimprez.
Lefevre (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Paillart.
Leroy (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Machemont.
Seret (Charles), dit Firmin, lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Royaucourt.
Warmé (Jules), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Paillart.

Médaille de vermeil.

MM.

Blique (Emilien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Fouilloy.
Boulfroy (Ernest), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Paillart.
Choron (Pascal), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Béthisy-Saint-Martin.
Delarche (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Fouilloy.
Diot (Nestor), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Béthisy-Saint-Martin.
Dommart (Alfred), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Cambronne-lès-Clermont.
Gaudiere (Louis), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Grandvilliers.
Ledot (Marcel), caporal tambour au corps de sapeurs-pompiers de Glatigny.
Petit (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Grandvilliers.
Sellier (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Paillart.

Médaille d'argent.

MM.

Ancellin (Anatole), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Margny-sur-Matz.
Ancellin (Médéric), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Margny-sur-Matz.
Aubry (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Verderel.
Bertin (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sully.
Blanchard (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chelles.
Bourgeois (Albert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Baillieul-le-Soc.
Brunetot (Germain), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sully.
Canu (Charles), caporal tambour au corps de sapeurs-pompiers de Maisoncelle-Tuilerie.
Carlier (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Baillieul-le-Soc.
Debraine (Roger), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Verderel.
Delaidde (Raoul), dit Daniel, caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Montreuil-sur-Brèche.
Desmarest (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Margny-sur-Matz.
Dhondt (Ferdinand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Paillart.
Dufay (Abel), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Pimprez.
Dufresne (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Margny-sur-Matz.
Dutriaux (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Nourard-le-Franc.
Falampin (Albert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Margny-sur-Matz.
Falampin (Kléber), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Margny-sur-Matz.
Fabrel (Adrien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montataire.
Fontaine (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Margny-sur-Matz.
Fontaine (Marcellin), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Margny-sur-Matz.
Grégoire (Julien), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Bachivillers.
Gueudet (Gabriel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Maisoncelle-Tuilerie.
Hamoniez (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bouillancy.
Hennebert (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Maignelay.
Larible (Camille), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Sully.

Lauvand (Eugène), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-en-Serval.
Lezay (Lucien), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Escames.
Lemoine (Marie), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mureaumont.
Lezoy (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bailleul-le-Soc.
Maisné (Robert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Escames.
Maréchal (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sully.
Maréchal (Marcel), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Sully.
Marvoyer (Aimet), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Maisoncelle-Tuilerie.
Monnehay (René), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Maisoncelle-Tuilerie.
Mothere (Clotaire), caporal tambour au corps de sapeurs-pompiers de Nourard-le-Franc.
Nompon (Urbain), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Maisoncelle-Tuilerie.
Neuillet (Aimable), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Pimprez.
Neveu (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sully.
Pinon (Honoré), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Béthisy-Saint-Pierre.
Sellier (Benjamin), caporal tambour au corps de sapeurs-pompiers de Paillart.
Tardé (Abel), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Bailleul-le-Soc.
Tellier (Charles), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Fouilloy.
Thérèze (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Margny-sur-Matz.
Trumelet (Alphonse), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Béthisy-Saint-Pierre.
Vandekerkove (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Verderel.
Villain (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boulogne-la-Grasse.

ORNE

Médaille d'or.

M. Buisson (Julien), capitaine au corps de sapeurs-pompiers d'Argentan.

Médaille d'argent.

MM.
Billot (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Essay.
Bordier (Daniel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Essay.
Chantepie (Ernest), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Scolasse-sur-Sarthe.
Bouard (Albert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Ciral.
Ermite (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Essay.
Friquet (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Scolasse-sur-Sarthe.
Goubert (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sées.
Goubert (Isidore), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Joué-du-Bois.
Legorju (Maurice), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Putangee.
Lelellier (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sées.
Leveillé (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Ciral.
Mercier (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Essay.
Moine (Auguste), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sées.
Morel (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Essay.
Nicoux (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Scolasse-sur-Sarthe.
Renault (Maurice), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Essay.
Rino (Auguste), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Ciral.
Roulant (Paul), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Essay.
Trocherie (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Denis-sur-Sarthon.
Trocherie (Lucien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Denis-sur-Sarthon.

PAS-DE-CALAIS

Médaille d'or.

MM.
Boyelle (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Tatinghem.
Capelle (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Tatinghem.
Cléty (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Wizernes.
Deprez (Constant), lieutenant honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Gaudiempré.
Leclercq (Léon), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Gaudiempré.
Outreman (Gustave), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Tatinghem.
Pecquart (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hesdin
Prospert (Albert), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers d'Hesdin.
Veraghe (Auguste), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Wizernes.

Médaille de vermeil.

MM.
Avisse (Théodore), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers-de-Buire-le-Sec.
Derolez (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Créquy.
Dieulot (Alfred), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sauchy-Cauchy.
Dubois (Cyrille), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Buire-le-Sec.
Gras (Léon), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Beugny.
Lambert (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Créquy.
Leborgne (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Buire-le-Sec.
Margage (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hesdin.
Martin (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sailly-Labourse.
Massart (Léon), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Allouagne.
Mayeux (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Beugny.
Tetu (Victor), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Buire-le-Sec.

Médaille d'argent.

MM.
Bachimont (Alfred), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Wail
Bacquet (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Buire-le-Sec.
Bacqueville (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Neuville-Saint-Vaast.
Bastien (Florimond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mercatel.
Bernard (Oscar), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Marquion.
Boudeville (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Briche (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ardres.
Brissez (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mercatel.
Butin (Hilaire), sergent au corps de sapeurs pompiers d'Hénin-Liétard.
Cachart (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Carbonnier (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ardres.
Caron (Jean), chef de bataillon, inspecteur départemental des services d'incendie et de secours de Lévin.
Carpentier (Victor), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Auxi-le-Château.
Catillon (Cyr), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sauchy-Cauchy.
Cavignaux (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ecoust-Saint-Mein.
Cayeux (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Auxi-le-Château.
Cha (Albert), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Estevelles.
Cocatrix (Simon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rumilly.
Coillot (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mércourt.
Colbaut (Louis), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Bethune.
Cordier (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Embry.
Coupé (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hermies.
Crépin (Jean-Baptiste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Cuvillier (Camille), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Embry.
Dacquigny (Edouard), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Estevelles.
Damiens (Anatole), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Darcourt (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lumbres.
Defrance (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Delebarre (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sailly-sur-la-Lys.
Delevâque (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gouy-sous-Bellonne.
De Paepe (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sailly-sur-la-Lys.
Deplanque (Marius), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Wail.
Depret (Léonce), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Ablain-Saint-Nazaire.
Deprez (Elysée), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Gaudiempré.
Desplat (Alphonse), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers d'Arras.
Desruelle (Georges), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Detève (Marcel), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Billy-Montigny.
Dieu (Jean-Baptiste), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Dollet (Alfred), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Sailly-Labourse.
Brode (Alfred), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gouy-sous-Bellonne.
Dubois (Edouard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hermies.
Duchatel (Marcel), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Ecoust-Saint-Mein.
Duchesne (Charles), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Ecoust-Saint-Mein.
Duez (Marceau), caporal mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Billy-Montigny.
Dufeutrelle (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Dussart (Abraham), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sallaumines.
Ethemendy (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sillers.
Fauquembert (Gilles), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Buire-le-Sec.
Flahaut (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Samer.
Flasque (Germain), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Buire-le-Sec.
François (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Gilbert (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Billy-Montigny.
Guillemant (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vermelles.
Hembert (Ernest), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Thiembronne.
Lamihaul (Jules), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Estevelles.
Langue (Camille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Auxi-le-Château.
Lannoy (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ardres.

Laurent (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Hénin-Liétard.
Leclercq (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gaudiempré.
Lefebvre (Raphaël), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mercatel.
Legrand (Marcel), sergent mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Saillaumines.
Lelong (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Giverny-en-Gohelle.
Lepreux (Alfred), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Estevelles.
Lepreux (Narcisse), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Estevelles.
Lepreux (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Estevelles.
Lequette (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mercatel.
Leroux (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Neuville-Saint-Vaast.
Leroy (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sailly-sur-la-Lys.
Leroy (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Estevelles.
Level (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gaudiempré.
Mathé (Julien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Frévent.
Mathieu (Maurice), lieutenant commandant au corps de sapeurs-pompiers de Bully-les-Mines.
Molin (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Frévent.
Monchiez (François), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Gouy-sous-Bellonne.
Moreau (Georges), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Hénin-Liétard.
Mouquet (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Palavit (Adelson), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Billy-Montigny.
Payen (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fléchin.
Petit (Fernand), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Petitprez (Auguste), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Pintaparis (Lucien), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Auxi-le-Château.
Poidevin (Gustave), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Gouy-Saint-André.
Potier (Léon), sergent mécanicien au corps de sapeurs-pompiers d'Auxi-le-Château.
Pouyez (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gaudiempré.
Preux (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Mercatel.
Quetelart (Eugène), capitaine commandant au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Radeau (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Méricourt.
Rhumeau (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Méricourt.
Ricart (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lillières.
Ringard (Michel), sapeur mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Méricourt.
Riquart (Gustave), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Rang-du-Fliers.
Riquez (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Embry.
Roussel (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sailly-sur-la-Lys.
Thery (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Thuillier (Justin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lapugnoy.
Tournemaine (Constant), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Estevelles.
Tredez (Alexandre), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Estevelles.
Vasseur (Etienne), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thiembronne.
Vergeot (Adolphe), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Gouy-Saint-André.
Vilet (Gustave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ecoust-Saint-Mein.
Vochelle (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hermies.
Wantier (Léon), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Hénin-Liétard.
Watel (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Buire-le-Sec.
Witrant (Jean-Baptiste), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Gouy-sous-Bellonne.

PUY-DE-DOME

Médaille d'or.

MM.
Fouilloux (Louis), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet-le-Chastel.
Marquet (Jacques), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet-le-Chastel.
Marret (Martin), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Cunlhat.
Murat (Francisque), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Aigueperse.

Médaille de vermeil.

MM.
Arbre (Félix), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Charnalières.
Durand (Jean), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Jumeaux.
Favodon (Jean-Baptiste), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire-la-Croix.
Faye (Antoine) sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Seychalles.
Mavel (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet-le-Chastel.
Peyrol (Edouard), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Myon.
Pironin (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Thiers.

Médaille d'argent.

MM.
Astier (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thuret.
Baron (Marcel), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gervais-d'Auvergne.
Barrat (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gervais-d'Auvergne.
Barron (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gervais-d'Auvergne.
Barthet (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Moutade.
Bigay (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lachaux.
Bordel (Antonin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet-le-Chastel.
Bouche (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Cheix-sur-Morge.
Boulon (Julien), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cheix-sur-Morge.
Brousse (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Riom.
Brun (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Moutade.
Chalaphy (Constant), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-Colamine.
Chantron (Jean), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Diery.
Chaput (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Manzat.
Charpenet (Jean-Baptiste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Puy-Guillaume.
Chatagner (Valérie), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vernet-Sainte-Marguerite.
Chaussière (Gilbert), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Lachaux.
Chomette (François), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Yssac-la-Tourette.
Chomilier (Antoine), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Manzat.
Cohadon (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pontaumur.
Combes (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Montpensier.
Corny (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Aubiat.
Couderette (Jean), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Parentignat.
Cougoul (Eugène), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-Colamine.
Couperier (Jean-Baptiste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Lachaux.
Courmier (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Coudes.
Crozet (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Thuret.
Desnier (Hubert), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Hilaire-la-Croix.
Dubost (Hubert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Marsat.
Dumas (Michel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Nebouzat.
Enreille (Marius), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Moutade.
Faure (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Yssac-la-Tourette.
Faure (Antoine), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lamontgie.
Faure (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pontaumur.
Feneyrols (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet-le-Chastel.
Galignol (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-Colamine.
Golfier (Marcel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-Colamine.
Gourgeonnet (Jules), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Marsat.
Groslier (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Yssac-la-Tourette.
Guyot (Roger), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Pontaumur.
James (Jean), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Manzat.
James (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Manzat.
Julien (Hippolyte), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Diery.
Labbé (Gilbert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Moutade.
Lannes (Blaise), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Châteaugay.
Lassagne (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gervazy.
Legay (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thuret.
Legay (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Thuret.
Legay (Marius), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Thuret.
Leoty (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Egliseneuve-d'Entraigues.
Leyreloup (Elie), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Solignat-Lembron.
Leyreloup (Léon), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gervazy.
Malon (Maurice), sapeur-clairon au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Germain-l'Herm.
Monnet (Jean-Baptiste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Thuret.
Montel (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lamontgie.
Mosnier (Francisque), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Yssac-la-Tourette.
Mothu (Germain), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pontaumur.
Mure (Justin), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bongheat.
Parret (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cheix-sur-Morge.
Peyrin (Etienne), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Moutade.
Peyrouzat (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Yssac-la-Tourette.
Pierres (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Marsat.
Poulange (Alexis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aigueperse.
Pradat (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thuret.
Prugne (André), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Pont-du-Château.

Rabany (Hervé), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-Colamine.
Ravel (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Moutade.
Ravel (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Moutade.
Raynaud (Octave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-Colamine.
Raynaud (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Coudes.
Robert (Antoine), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Diery.
Rossignol (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Manzat.
Rouzeaud (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Issac-la-Tourette.
Sadre (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aigueperse.
Sadre (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Châteaugay.
Thaffier (Raymond), sergent mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Pontaumur.
Texier (Arthur), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Pontaumur.
Trichon (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Manzat.

PYRENEES (BASSES-)

Médaille d'argent.

MM.
Arnaguard (Lucien), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Ciboure.
Berho (Pierre), sous-officier au corps de sapeurs-pompiers de Ciboure.
Bicos (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bedous.
Borda (Barthélémy), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Biarritz.
Calmes (Georges), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Pau.
Cathalinat (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Coarraze.
Ducournau (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Biarritz.
Estibotte (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bedous.
Gonadain (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bedous.
Houet (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Coarraze.
Jouandet (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bedous.
Lavarne-Candegave (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bedous.
Loumiet (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Laruns.
Massonnave (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Eaux-Bonnes.
Pourlan (Augustin), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Eaux-Bonnes.
Rambaud (Raymond), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Coarraze.
Sanmanave (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bedous.
Salaun (Victor), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Bedous.
Sens (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Eaux-Bonnes.
Verges (Ferdinand), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Coarraze.

RHIN (BAS-)

Médaille d'or.

MM.
Boetz (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Willgottheim.
Bonitz (Emile), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Neubois.
Bitsteller (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ebersheim.
Klein (Mathieu), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Aloe.
Lecler (Denis), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Ebersheim.
Oerber (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ebersheim.
Mahler (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Seltz.
Maire (Prosper), sergent-chef clairon au corps de sapeurs-pompiers de Bourg-Bruche.
Meyer (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Wissembourg.
Mosser (Léon), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Neubois.
Ulrich (Laurent), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Albé.

Médaille de vermeil.

MM.
Adam (Jacques), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Mittelbergheim.
Andres (Alphonse), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Marmoutier.
Blum (Gustave), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saverne.
Bohnert (André), infirmier au corps de sapeurs-pompiers d'Erstein.
Brumm (Chrétien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Wingen-sur-Moder.
Buchmuller (Frédéric), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Niederbronn-les-Bains.
Debus (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Schiltigheim.
Deutsch (Edouard), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Sarre-Union.
Dolle (Blaise), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Saales.
Essig (Philippe), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Haguenau.
Felten (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Truchtersheim.
Fritz (Auguste), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Schiltigheim.
Groshens (Alfred), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saales.
Hartmann (Martin), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Erstein.
Haudenschild (Jacques), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Illenheim.
Heinrich (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Oberhoffen-sur-Moder.
Hugel (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Willgottheim.
Humann (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Westhoffen.
Klein (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Willgottheim.
Kopff (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Erstein.
Koscher (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sarre-Union.
Kost (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Weitbruch.
Kuntz (Frédéric), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Westhoffen.
Kuntz (Jacques), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Westhoffen.
Lauffer (Edouard), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Boofzheim.
Lazarus (Antoine), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Truchtersheim.
Lorber (Auguste), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Ebersheim.
Lorentz (Thiébaut), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Illenheim.
Loretz (Gabriel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Obernai.
Mahin (Jacques), sergent-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Wissembourg.
Meckler (Martin), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Oberseebach.
Meyer (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Westhoffen.
Meyer (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Westhoffen.
Mischler (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vendenheim.
Mœrckel (Alphonse), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Obernai.
Noël (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saales.
North (Jean), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Illenheim.
Nuss (Albert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Geispolsheim.
Pfeiffer (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Niederhaslach.
Pfister (Alphonse), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Truchtersheim.
Poirel (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saulxures.
Reeb (Henri), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Harskirchen.
Riehl (Valentin), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Furchhausen.
Roth (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Illenheim.
Schaaf (Guillaume), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Wissembourg.
Scholt (Philippe), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vendenheim.
Stahl (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Obernai.
Stenger (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Wingen-sur-Moder.
Stentzel (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Westhoffen.
Thomas (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Hoenheim.
Vogel (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Truchtersheim.
Wenck (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Wingen-sur-Moder.
Wilhelm (Charles), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Steinbourg.
Willm (Frédéric), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Heiligenstein.
Willm (Geoffroy), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Heilgenstein.
Wittmann (Charles), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Niederhaslach.
Wolff Ubrig (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vendenheim.
Ziegler (Victor), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Hattmatt.

Médaille d'argent.

MM.
Acker (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Wantzenau.
Adam (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Ottwiller.
Adam (Edouard), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Adam (Théo), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Ottwiller.
Adolff (Charles), lieutenant, chef de corps au corps de sapeurs-pompiers de Dossenheim-sur-Zinsel.
Adrian (Alphonse), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Maisonsgoutte.
Ammerich (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Strasbourg.
Arbogast (Aloise), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Osthouse.
Baehl (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Kriegsheim.
Banitz (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Obernai.
Bartholme (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Heiligenstein.
Bernert (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-Saverne.
Bieber (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lohr.
Bildstein (Alfred), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gresswiller.
Bilz (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ilkirch-Graffenstaden.
Bisack (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Wantzenau.
Bischoff (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Steinbourg.
Bach (Frédéric), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Heiligenstein.
Bohn (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Eywiller.
Braun (Alfred), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Brusenheim.
Bretschner (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Harskirchen.

Breysach (Alphonse), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Osthouse.
Bucher (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Diedendorf.
Bucher (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Diedendorf.
Burg (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Osthouse.
Clauss (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saessolsheim.
Decker (Eugène), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Pfaffenhoffen.
Deutinger (Alphonse), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Hatten.
Diebold (Joseph), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Frohmuhl.
Dieboll (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Diss (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Willgottheim.
Doerflinger (Léon), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Frohmuhl.
Doriath (Aloyse), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Drusenheim.
Dubs (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mutzig.
Ebel (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Strasbourg.
Eberhart (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Eckle (Edouard), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Harskirchen.
Ehrhart (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Benfeld.
Elchinger (Auguste), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Drusenheim.
Ernst (Joseph), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Drusenheim.
Eyder (Alfred), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Altorf.
Falk (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Kriegsheim.
Fellen (Antoine), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Ohlungen.
Fenger (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Duttlenheim.
Ferrenbach (Antoine), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Duttlenheim.
Finck (Chrétien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Diedendorf.
Fischer (Michel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boersch.
Frey (Victor), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Kertzfeld.
Freyder (Julien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Benfeld.
Friedmann (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Hatten.
Fritsch (Alphonse), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Fritsch (Joseph), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Fritz (Charles), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers d'Ottrott.
Gangloff (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lohr.
Gianella (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Hatten.
Glotz (Joseph), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Bischheim.
Gluck (Bernard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ohlungen.
Gluck (Jérome), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ohlungen.
Gluck (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ohlungen.
Goepp (Albert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Heiligenstein.
Graeff (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ottwiller.
Graff (Gustave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Diedendorf.
Graff (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Diedendorff.
Graff (Jules), Sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Diedendorf.
Grasser (Benjamin), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bischheim.
Greiner (Guillaume), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bischwiller.
Grosskost (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Wolfisheim.
Guidetti (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Benfeld.
Guntz (Urbain), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Neubois.
Haensel (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mittelbergheim.
Hamm (Joseph), sous-lieutenant, chef du corps de sapeurs-pompiers de Saessolsheim.
Heimlich (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Hatten.
Heimlich (Philippe), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Hatten.
Herrmann (Alexandre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Frohmuhl.
Hochstrasser (Auguste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Harskirchen.
Hochwelker (Xavier), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Gresswiller.
Horn (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Schwindratzheim.
Huckel (Edouard), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Weitbruch.
Jaeckel (Philippe), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ingwiller.
Janes (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lohr.
Jung (Charles), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Kaisch (Aloysé), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Souffelweyersheim.
Kauffer (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mutzig.
Keim (Albert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Dettwiller.
Kern (Michel), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Hattmatt.
Kieffer (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Kolbsheim.
Kieffer (Antoine), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Duttlenheim.
Kinder (Robert), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ottrott.
Klntz (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ilkirch-Graffenstaden.
Klein (Alfred), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mattersholtz.
Kleindienst (Auguste), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Hilsenheim.
Kleitz (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bossenheim-sur-Zinsel.
Kleitz (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bossenheim-sur-Zinsel.
Koeger (Aloise), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ohlungen.
Koenig (Gustave), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Strasbourg.
Kremer (Léon), brigadier au corps de sapeurs-pompiers de Frohmuhl.
Krieger (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pfaffenhoffen.
Kurtz (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Frohmuhl.
Lang (Frédéric), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Hatten.
Lang (Guillaume), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Schopperten.
Lebasch (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ostheffen.
Lehné (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Seltz.
Lemmel (Jean), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Furchhausen.
Loehr (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Wissembourg.
Mahler (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pfaffenhoffen.
Marchall (Adrien), caporal-tambour au corps de sapeurs-pompiers de Niederhaslach.
Marcot (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Neubois.
Mattler (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Drusenheim.
Metzger (Alfred), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Wolfisheim.
Meyer (Georges), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Rosenwiller.
Nonnenmacher (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Willgottheim.
Oechsel (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Muttersholtz.
Ortlieb (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Benfeld.
Ostertag (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Drusenheim.
Ott (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Duttlenheim.
Paquet (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Barembach.
Peter (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Weitbruch.
Reppert (Adolphe), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Schopperten.
Reitenbach (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Harskirchen.
Richert (Gustave), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Rosenwiller.
Rick (Antoine), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Drusenheim.
Rieber (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pfaffenhoffen.
Rochel (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rothau.
Rollet (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ohlungen.
Roser (Charles), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Harskirchen.
Roth (Michel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ittenheim.
Rothaas (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hatten.
Runtz (Emile), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Runtz (Victor), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Rupprecht (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hatten.
Schaeffer (Robert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Oberhoffen-sur-Moder.
Schall (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Duttlenheim.
Schatz (Alexandre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Schatz (Michel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Scheidecker (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boersch.
Scheuer (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ottwiller.
Schimpf (Charles), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers d'Hatten.
Schmeer (Albert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pfaffenhoffen.
Schmitt (Fortuné), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Hilsenheim.
Schneider (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ilkirch-Graffenstaden.
Schuller (Alfred), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Strasbourg.
Schunck (Bernard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ohnenheim.
Schwein (Jérome), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ohnenheim.
Schweitzer (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saales.
Siegel (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Albé.
Soller (Joseph), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Specht (Alois), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Altorf.
Speisser (Aloïse), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Geispolsheim.
Spiegel (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ohnenheim.
Springhorn (Paul), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Holtzheim.

Stahl (Guillaume), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Obenheim.
Stein (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Steinbourg.
Steinmetz (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Kriegsheim.
Stell (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Soultz-sous-Forêts.
Stephan (Xavier), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Blienschwiller.
Stoebener (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sparsbach.
Stoffel (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Dettwiller.
Stoll (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brumath.
Stoll (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Brumath.
Tigend (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brumath.
Usch (Aloyse), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Brusenheim.
Wagner (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Baerendorf.
Wagner (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pfaffenhoffen.
Wallerr (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Eywiller.
Walter (Alphonse), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Frohmuhl.
Walter (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hattmatt.
Walter (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lipsheim.
Walter (Joseph), sapeur infirmier au corps de sapeurs-pompiers de Frohmuhl.
Watron (Léon), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Schweinheim.
Weber (Charles), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Schopperten.
Weibel (Jérôme), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Kriegsheim.
Weibel (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Benfeld.
Weidel (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Wissembourg.
Weniling (Alfred), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Kriegsheim.
Wenling (Auguste), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Weinbourg.
Wetling (Eugène), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Soultz-sous-Forêts.
Willmann (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hilsenheim.
Wintzerith (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Frohmuhl.
Wintzerith (Michel), brigadier au corps de sapeurs-pompiers de Frohmuhl.
Willer (Ernest), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Dettwiller.
Woelfel (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Dettwiller.
Wolmar (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Diedendorf.
Wolf (Michel), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Mundolsheim.
Ziffel (Xavier), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Seltz.
Zimmermann (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Boofzheim.
Zirn (Aloise), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Mutzig.

RHIN (HAUT-)

Médaille d'or.

MM.

Bach (Adolphe), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Baechtold (Joseph), sergent tambour au corps de sapeurs-pompiers de Kaysersberg.
Birlinger (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Soultz.
Blaise (Victor), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lutzenbach.
Bucheld (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Kaysersberg.
Deybach (Xavier), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Gueberschwihr.
Florance (Victor), sergent au corps de sapeurs-pompiers du Bonhomme.
Haberschill (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Kingersheim.
Jaeck (Ernest), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Rixheim.
Kaufmann (Emile), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Brunstatt.
Krauss-Zahner (Joseph), chef de corps honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Sigolsheim.
Lidolf (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Guebwiller.
Poirot (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Regin (Jean-Baptiste), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Kaysersberg.
Sellet (Auguste), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Zillisheim.
Stirn (Ernest), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Kaysersberg.
Walter (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Kaysersberg.

Médaille de vermeil.

MM.

Ackermann (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rorschwihr.
Baecher (Alfred), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Bedo (Auguste), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Bentz (Achille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rorschwihr.
Boeckler (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Wintzenheim.
Braun (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Bucher (Joseph), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Zillisheim.
Buchholz (Léon), sapeur honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Sigolsheim.
Buhl (Eugène), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Colmar.
Christen (Henri), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Hésingue.
Egenschwiller (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Winkel.
Flinck (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Kaysersberg.
Floerke (Germain), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Neuf-Brisach.
Freyburger (Léon), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Eguisheim.
Froehly (Eugène), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Winkel.
Geiger (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Soultz.
Gira (Henri), sergent-chef honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Sigolsheim.
Gissinger (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rixheim.
Glohr (René), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Greda (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Soultz.
Grohens (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Habersetzer (Lucien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rixheim.
Heinis (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Winkel.
Herz (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rixheim.
Holtz (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Wintzenheim.
Kaess (Alfred), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Ribeauvillé.
Koenig (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Laenger (Robert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Guémar.
Lalevée (Victor), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Kaysersberg.
Leibbrandt (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Lohner (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Willer-sur-Thur.
Lutringer (Basil), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Willer-sur-Thur.
Munch (Antoine), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers d'Altkirch.
Schaub (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rixheim.
Schlienger (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Zillisheim.
Schmitt (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Brunstatt.
Schmitt (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Winkel.
Schmitt (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Winkel.
Schmitt (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Winkel.
Starck (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Stehlin (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Huningue.
Sutter (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Wintzenheim.
Welcklen (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Willer-sur-Thur.
Wolf (Eugène), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Zillisheim.
Zaepffel (Louis), capitaine honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Zind (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Wintzenheim.
Zobler (César), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rorschwihr.

Médaille d'argent.

MM.

Arnold (Mathieu), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lutzenbach.
Baumann (Alfred), caporal-chef tambour au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Croix-aux-Mines.
Beck (Xavier), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Kaysersberg.
Benz (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lutterbach.
Berna (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Griesbach-au-Val.
Biller (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Wintzenheim.
Birlinger (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Soultz.
Bissinger (Armand), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Blenner (Robert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Winkel.
Boelsch (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Altkirch.
Bohn (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ammerschwihr.
Bollenbach (Georges), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Andolsheim.
Burglen (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Hattstatt.
Burglen (Louis), sergent clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Hattstatt.
Chavanne (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Hésingue.
Christen (François), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Hésingue.
Diedrich (Nicolas), sapeur vétéran au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Droo (Jean-Baptiste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Egenschwiller (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Winkel.
Fest (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rixheim.
Florentz (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lautenbach.
Fœchterlin (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Freudenreich (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Freyburger (Sébastien), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ammerschwihr.

Friederich (Mathieu), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sondernach.
Fueffercr (Robert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Winkel.
Gerber (Joseph), sous-lieutenant vétéran au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Guckert (Robert), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Pfastatt.
Haag (Eugène), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Soultz.
Hechinger (Edouard), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Breitenbach.
Heinrich (Jules), sapeur vétéran au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Herqué (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers du Bonhomme.
Hilbert (Guillaume), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Hirls-Brunner (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Gueberschwihr.
Hueber (Ernest), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Buhl.
Humbrecht (Lucien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Gueberschwir.
Humme (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Luttenbach.
Jargle (Jules), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Griesbach-au-Val.
Jehel (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rombach-le-Franc.
Kammerer (Ernest), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Guémar.
Kessler (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Willer-sur-Thur.
Kipfer (Auguste), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Willer-sur-Thur.
Klein (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Gueberschwihr.
Kuster (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lautenbach.
Marbach (Théodore), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Rixheim.
Martin (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Griesbach-au-Val.
Martz (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sondernach.
Maurer (Prosper), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Guebwiller.
Miclo (Jacques), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Luttenbach.
Miesch (Arthur), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Meyer (Martin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Breitenbach.
Mura (Charles), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Willer-sur-Thur.
Musslin (Xavier), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Zillisheim.
Nebel (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Ando'sheim.
Obrecht (Albert), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Grussenheim.
Offland (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Pfeffer (Henri), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Remy (Frédéric), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Sondernach.
Rose (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Winkel.
Rothenflug (Edouard), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Guebwiller.
Sauer (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Schaller (Arthur), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rixheim.
Schlerger (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Pfaffenheim.
Schlerger (Xavier), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pfaffenheim.
Schifferlé (Adolphe), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-aux-Mines.
Schmitt (Albert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Louis.
Speisser (Martin), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Metzeral.
Streb (Alphonse), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Tschaegle (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Soultz.
Walter (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Willer-sur-Thur.
Weigel (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Guebwiller.
Weiss (Aloyse), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Staffelfelden.
Wendling (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Guémar.
Wicky (Alfred), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Hésingue.
Wolff (Alexandre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sentheim.
Zeller (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Marie-au-Mines.
Zellin (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Colmar.
Zussy (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Willer-sur-Thur.

RHONE

Médaille de vermeil.

MM.

Bouchelon (François), sous-lieutenant au centre de secours de Givors.
Buron (François), caporal au corps de sapeurs-pompiers de l'Arbresle.
Devarenne (Jean), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Thizy.

Médaille d'argent.

MM.

Barrel (Antoine), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Cailloux-sur-Fontaines.
Barrel (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cailloux-sur-Fontaines.
Bergeron (Michel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lager.
Bergeron (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Foy-lès-Lyon.
Berthelon (Adrien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fontaines-Saint-Martin.
Besacier (Marius), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Thizy.
Bouché (François), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cailloux-sur-Fontaines.
Carrette (Jacques), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fontaines-Saint-Martin.
Chana (Jean-Marie), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Cailloux-sur-Fontaines.
Chatanay (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cailloux-sur-Fontaines.
Chatanay (Benoît), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cailloux-sur-Fontaines.
Chavant (Jean-Marie), caporal au corps de sapeurs-pompiers de l'Arbresle.
Cuissard (Jean), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Vérand.
Debourg (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Vérand.
Desrayaud (Jean), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Belleville-sur-Saône.
Dupuis (François), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Vérand.
Fillon (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Thizy.
Garon (Marius), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ampuis.
Grenier (Joseph), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Ampuis.
Jars (Léon), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ampuis.
Lachize (Claude), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thizy.
Marlier (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Givors.
Monternier (Etienne), sergent-fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lager.
Morin (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lager.
Moussier (Jean), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Ampuis.
Patin (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Quincieux.
Pillon (Alexandre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Foy-lès-Lyon.
Pradel (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Vérand.
Rajas (Auguste), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Fontaines-Saint-Martin.
Roche (Aimé), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Vérand.
Soyère (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ampuis.
Thuel (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Lager.

SAONE (HAUTE-)

Médaille d'or.

M. Noirot (Paul), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Membrey.

Médaille de vermeil.

M. Monnain (Jules), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Mantoche.

Médaille d'argent.

MM.

Bassot (Joseph), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Neuvelle-les-Cromary.
Baujon (Paul), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Plancher-les-Mines.
Bazard (Joseph), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Navenne.
Blandin (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vellexon.
Blanchot (Lucien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Mantoche.
Bœuf (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mantoche.
Bouquet (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Augicourt.
Bournon (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Oigney.
Bournon (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Oigney.
Brossier (Abel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vezet.
Convers (André), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Lure.
Coudriet (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Oigney.
Courtalin (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vezet.
Devilliers (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Fouvent-le-Haut.
Eble (Cyrille), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Demangevelle.
Forin (Gustave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Baulay.
Goiset (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Augicourt.
Greuillet (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Demangevelle.
Guénaire (Alfred), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Navenne.
Guyot (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fouvent-le-Haut.
Hosatte (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Plancher-les-Mines (à titre posthume).
Haguin (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Augicourt.
Huot (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Augicourt.
Jochem (Claude), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Navenne.
Jacques (André), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Baulay.
Jeanneret (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fouvent-le-Haut.
Lambiot (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fouvent-le-Haut.

Lorréard (Louis), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Ronchamp
Loyon (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lure.
Marlinoly (Octave), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Demangevelle.
Maugras (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vellexon.
Noël (Charles), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vezet.
Parisot (Lucien), brigadier au corps de sapeurs-pompiers de Vezet
Payen (Aristide), sapeur trompette au corps de sapeurs-pompiers d'Oigney.
Quinque (Déodat), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Neuvelle-lès-Cromary.
Rodrigues (Manuel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Baulay.
Roussel (Abel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fouvent-le-Haut.
Sire (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gray.
Turin (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Navenne.
Thabourcy (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fouvent-le-Haut.
Vernier (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Demangevelle.
Villquin (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fouvent-le-Haut.
Vinot (Julien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Lure.

SAONE-ET-LOIRE

Médaille d'or.

MM.
Chapelle (Claude), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Jully-lès-Buxy.
Charbouillot (Victor), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Romenay.

Médaille de vermeil.

MM.
Chartier (Claude), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Paray-le-Monial.
Hilot (Jean-Marie), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Paray-le-Monial.
Olivier (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Paray-le-Monial.
Raval (Jules), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de l'Abergement-de-Cuisery.

Médaille d'argent.

MM.
Adouard (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Massily.
Barrand (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ozenay.
Bely (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Etang-sur-Arroux.
Blanchard (Francisque), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Mâcon.
Bobely (Claudius), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Senneco-lès-Mâcon.
Bouton (Pierre), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Charolles.
Brusson (Joanny), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Farges-lès-Mâcon.
Chalayard (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ozenay.
Chavant (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Crèches-sur-Saône.
Chemarin (Philippe), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-le-Désert.
Clerc (Julien), sergent clairon au corps de sapeurs-pompiers de la Chapelle-Thècle.
Delhance (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs pompiers de Savigny-en-Revermont.
Delorme (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Crèches-sur-Saône.
Gaillet (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Crèches-sur-Saône.
Gandez (Jean-Baptiste), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Uchizy.
Gauthier (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Romenay.
Gelin (François), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Lournand.
Grachet (Roger), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Denis-de-Vaux.
Guillemin (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lournand.
Guillon (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Farges-lès-Mâcon.
Lafarge (Francis), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Farges-lès-Mâcon.
Lafontaine (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Tramayes.
Lautissier (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-le-Désert.
Lepy (Claudius), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Tramayes.
Martin (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-le-Désert.
Mazille (Marius), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Crèches-sur-Saône.
Merle (Claudius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-André-le-Désert.
Morrier (Henri), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Crèches-sur-Saône.
Pagneux (Prosper), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mâcon.
Pater (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Savigny-en-Revermont.
Penillard (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Verizet-Fleurville.
Ramage (Alexandre), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Tramayes.
Ridet (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de l'Abergement-de-Cuisery.
Riot (Etienne), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Mâcon.
Suchet (Jean-Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Crèches-sur-Saône.
Thiellet (Claude), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Savigny-en-Revermont.
Volatier (Alexandre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Villeneuve.

SARTHE

Médaille de vermeil.

MM.
Chanteloup (Théophile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vibraye.
Lefeuvre (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Jamme.
Lepeintre (Henri), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Brulon.

Médaille d'argent.

MM.
Aubry, (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Mars-d'Outillé.
Bacle (Gabriel), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-des-Coudrais.
Bellanger (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Cosme-de-Vair.
Blossier (Eugène), caporal mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Jamme.
Bodereau (Georges), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Mars-d'Outillé.
Boulay (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pont-de-Gennes.
Boulay (Edouard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Auvers-le-Hamon.
Bouvet (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Auvers-le-Hamon.
Braillet (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brulon.
Chable (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-des-Coudrais.
Chandavoine (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fyé.
Chapuis (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thoiré-sur-Dinan.
Compagnon (Gustave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Courdemanche.
Cottereau (Gustave), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Courdemanche.
Delhommeau (Camille), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Chartre-sur-le-Loir.
Devault (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Aubigné-Racan.
Fournier (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Aubigné-Racan.
Gasnot (Jules), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers de Pont-de-Gennes.
Girault (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Courdemanche.
Gourdet (Robert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vancé.
Huger (Etienne), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Vancé.
Laumonier (Adolphe), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-la-Motte.
Lechoisne (Gabriel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Courdemanche.
Legeay (Arsène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Courdemanche.
Leprêtre (Roger), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Pont-de-Gennes.
Maillard (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Thoiré-sur-Dinan.
Mancais (Clovis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vancé.
Mirault (Gustave), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Courdemanche.
Moutin (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Tennie.
Picouleau (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Mars-d'Outillé.
Pithois (Théodore), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Courdemanche.
Simier (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Mars-d'Outillé.
Touchard (Edouard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vancé.
Vérilé (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vancé.

SAVOIE

Médaille d'or

MM.
Fechoz (François), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Gilly-sur-Isère.
Georges-Lourdens (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Montailleur.
Machet (Jean), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Bozel.
Trolliet (Ernest), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Gilly-sur-Isère.

Médaille de vermeil.

M. Desgeorges (Marius), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Cognin.

Médaille d'argent.

MM.
Ajoux (Benoît), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Héry-sur-Ugine.
André (Evariste), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Ugine.
Bellemin (Claudius), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Domessin.
Bellemin (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Domessin.
Berger (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grésy-sur-Isère.
Berger (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montailleur.
Bogeat (Pierre), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Montailleur.
Bouchet (Etienne), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Montmélian.
Brun (Laurent), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ugine.
Buthod (Victor), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Côte-d'Aime.
Cambin (Jacques), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grésy-sur-Isère.
Cavaillon (Antoine), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Novalaise.
Chabert (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chambéry.
Charpine (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Novalaise.

Coutaz (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Marthod.
Cressend (Laurent), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Côte-d'Aime.
Dubellier (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ugine.
Ducrest (François), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ugine.
Ducruet (Claudius), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chindrieux.
Emery (Claudius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montailleur.
Favre (Amédée), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aix-les-Bains.
Gaudin (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Marthod.
Gavin-Plagne (Francellin), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Chambéry.
Ginolin (Eugène), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Ugine.
Girard (Delphin), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Côte-d'Aime.
Goddard (Claudius), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chindrieux.
Goddard (Joseph), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chindrieux.
Goddard (Marc), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chindrieux.
Gonthier (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Marthod.
Guery (Julien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cognin.
Journet (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chindrieux.
Maige (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grésy-sur-Isère.
Maunand (François), sapeur au corps de sapeurs pompiers de Novalaise.
Metral (Pierre), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ugine.
Metral-Charvet (Franciscque), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ugine.
Metral-Charvet (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Ugine.
Milleret (Victor), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Aix-les-Bains.
Millet (Joannès), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Chindrieux.
Moine (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ugine.
Montvignier (François), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Marthod.
Mugnier-Bajat (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompires d'Ugine.
Neiva (Edouard), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Chindrieux.
Paraz (Barthélémy), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grésy-sur-Isère.
Perraudat (Jean), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de la Cote-d'Aime.
Perret (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Novalaise.
Plassiard (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Côte-d'Aime.
Plassiard (Julien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Côte-d'Aime.
Poensin (Marcel), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Ugine.
Poensin (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Ugine.
Pommet (Henri), sergent major au corps de sapeurs-pompiers de Grésy-sur-Isère.
Rat-Patron (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Thibaud-de-Couz.
Revillet (Pétrus), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Domessin.
Rey (François), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chindrieux.
Richard (François), sapeur au corps de sapeurs pompiers de Cognin.
Richard (Claudius), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chindrieux.
Richard (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Novalaise.
Rigottier (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Novalaise.
Ruffier (Delphin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Côte-d'Aime.
Silvestre (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Côte-d'Aime.
Vachaud (François), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chindrieux.
Vagnon (Joseph), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Domessin.
Verdan (Jacques), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Grésy-sur-Isère.
Veyrat (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grésy-sur-Isère.
Vianey (Francis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Gilly-sur-Isère.
Vionnet (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grésy-sur-Isère.

SAVOIE (HAUTE-)

Médaille d'or.

MM.

Arragain (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.
Rivollet (Jean), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Veyrier-du-Lac.

Médaille de vermeil.

MM.

Arragain (Aimé), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.
Bellard (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.
Magnin (Robert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.
Portier (Louis), sergent clairon au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.
Rudaz (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.

Médaille d'argent.

MM.

Accambray (Adolphe), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.
Amoudry (Louis), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Rumilly.
Arragain (Alexis), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.
Bel (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Bernaz (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Bosson (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Bouchardy (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rumilly.
Cailles (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Champange (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Chiatello (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.
Crétallaz (Germain), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Degravel (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.
Déronzier (Alphonse), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Dernaz (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Favre-Coulin (Francis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Favre-Coulin (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Gras (Etienne), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Marnaz.
Guyot (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Marnaz.
Jacob (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.
Lacheiral (Antoine), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Mauris (Edmond), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Mouchet (Félicien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Nanche (Félix), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rumilly.
Neyret (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Neyret (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Neyret (Ferdinand), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Neyret (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Paget (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Raginel (Raymond), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Menthon-Saint-Bernard.
Ravonel (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Reygagne (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Reygagne (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Giez.
Rion (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Rion (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Rion (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Rion (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Didier.
Terrier (Marius), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Giez.

SEINE-INFÉRIEURE

Médaille d'or.

MM.

Duvallet (Florentin), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Londe.
Mézerette (Henri), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Petit-Quevilly.
Philippe (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Fécamp.
Philippe (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Beauvoir-en-Lyons.
Ricquier (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Dieppe.

Médaille de vermeil.

MM.

Beauval (Léon), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Bures.
Delacour (Jules), adjudant, chef du corps de sapeurs-pompiers d'Hodeng-Hodenger.
Hodan (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bures.
Jacquet (Albert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Léger-aux-Bois.
Jourdain (Marcel), adjudant-chef du corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-de-Varengeville.
Lacheray (Joseph), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers du Havre.
Mainnemare (Charles), capitaine au corps de sapeurs-pompiers d'Hodeng-Hodenger.
Maréchal (Alphonse), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bures.
Morin (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rouen.
Pichard (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Bures.
Prieux (Armand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rouen.

Médaille d'argent.

MM.

Allouchery (Paul), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Caule-Sainte-Beuve.
Bonnaire (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Hodeng-Hodenger.
Bouteiller (Jules), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Valliquerville.
Chéron (Joseph), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de la Londe.
Chouquet (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Blosseville-sur-Mer.
Consell (Marius), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Melleville.

(1er supplément.)

Coulnce (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-de-Varengeville.
Crescent (Arthur), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Fresnoy-Folny.
Debris (Henri), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Fécamp.
Delhors (Gilbert), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Fauville-en-Caux.
Donchain (Maurice), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Eu.
Duchaussoy (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Caule-Sainte-Beuve.
Dumez (Alphonse), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Londinières.
Faivet (Louis), adjudant au corps de sapeurs-pompiers d'Eu.
Franconville (Raphaël), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Londinières.
Gille (Charles), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Dieppe.
Guérin (Gabriel), caporal au corps de sapeurs-pompiers du Havre.
Hamery (Henry), sapeur au corps de sapeurs-pompiers du Havre.
Lannel (Jules), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Melleville.
Leclerc (Charles), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-le-Bourg.
Leclerc (Raymond), sapeur-conducteur au corps de sapeurs-pompiers du Havre.
Loddel (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Blosseville-sur-Mer.
Lotur (Gaston), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Eu.
Leroy (Alphonse), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Fontaine-le-Bourg.
Leroy (Louis), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Blosseville-sur-Mer.
Leveuf (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Blosseville-sur-Mer.
Liber (André), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Eu.
Lion (Adolphe), sergent au corps de sapeurs-pompiers du Vieux-Rouen.
Marc (Ernest), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Blosseville-sur-Mer.
Masurier (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fauville-en-Caux.
Moisant (Emile), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Fresnoy-Folny.
Monvoisin (Emilien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vieux-Rouen-sur-Bresle.
Oma (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fauville-en-Caux.
Plaisant (Castellane), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Eu.
Plaisant (Kléber), lieutenant-chef de centre au corps de sapeurs-pompiers d'Eu.
Rodde (Gabriel), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Eu.
Trançon (Henri), médecin major au corps de sapeurs-pompiers de Lillebonne.
Traulet (Marcel), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Monchaux-Soreng.
Turpin (Léon), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Londinières.
Vincent (Louis), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Blosseville-sur-Mer.
Weingartner (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-de-Varengeville.
Zola (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Pierre-de-Varengeville.

SEINE-ET-MARNE

Médaille d'or.

MM.

Chemin (Raymond), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-de-la-Vanne.
Maillard (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dammarie-les-Lys.
Mortens (René), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Melun.

Médaille de vermeil.

M. Sanlerre (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chenoise.

Médaille d'argent.

MM.

Adam (André), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Luzancy.
Adnot (Gaston), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-de-la-Vanne.
Ancenost (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sourdun.
Baron (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Dammarie-les-Lys.
Berdu (Brice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Melun.
Bôquet (Roger), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Rémy-de-la-Vanne.
Boulay (Pierre), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Fargeau.
Brugeail (Henri), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chalmaison.
Croizé (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Nemours.
Etancelin (Fernand), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chalmaison.
Fadin (Raymond), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Fargeau.
Feurté (Raymond), sapeur mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Trilport.
Georget (Jules), sapeur-tambour au corps de sapeurs-pompiers de Beauchery.
Grivois (Alfred), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Thoury-Ferrottes.
Hermand (Abel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Villegruis.
Hureau (Gabriel), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Nesles-la-Gilberde.
Jeunemaître (Arthur), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chalmaison.
Joly (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Nesles-la-Gilberde.
Laurent (Clotaire), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chalmaison.
Laurrin (Maurice), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Chalmaison.
Michot (Joseph), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Coubert.
Nauguet (Robert), caporal-chef mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Dammarie-les-Lys.
Nivert (Eugène), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Trilport.
Noël (Bernard), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers de Chalmaison.
Pluchon (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Dammarie-les-Lys.
Raboisson (Gabriel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chalmaison.
Riabko (Nicolas), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chalmaison.
Roussin (André), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Montigny-Lencoup.
Suarnet (Albert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chalmaison.

SEINE-ET-OISE

Médaille d'or.

MM.

Boutarel (Georges), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Palaiseau.
Fischer (Alfred), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Meulan.
Renault (Georges), capitaine honoraire au corps de sapeurs-pompiers d'Authon-la-Plaine.

Médaille de vermeil.

MM.

Bizord (Alphonse), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Ballancourt.
Bachimont (Julien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Ballancourt.
Connétable (Pierre), lieutenant honoraire au corps de sapeurs-pompiers de Garancières.
Gaillard (Maurice), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Etampes.
Roger (Raymond), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Ballancourt.
Rouzée (Victorin), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Domont.

Médaille d'argent.

MM.

Baloche (Maxime), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Fontenay-lès-Briis.
Bellavoine (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mareil-Marly.
Bérrué (Edouard), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bouville.
Brout (Maurice), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Rolaville-sous-Bourdan.
Chédeville (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Forêt-le-Roi.
Coudron (Roger), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chanteloup-les-Vignes.
Courtin (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Moigny.
Desrolles (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Forêt-le-Roi.
Dubosq (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ambleville.
Duhamel (Marcel), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers d'Ambleville.
Fossé (Victor), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Breuil-Bois-Robert.
Fricotté (Marcel), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Epône.
Héron (Mary), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Breuil-Bois-Robert.
Himont (Albert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Guernes.
Huet (Gilbert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Montmagny.
Jégou (Robert), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Garancières.
Le Blois (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Andrésy.
Lecomble (Emilien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Moigny.
Le Floch (Julien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Pierrelaye.
Legoux (Florentin), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Garancières.
Luce (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Garancières.
Luce (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Garancières.
Martin (Roger), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lisses.
Masle (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chanteloup-les-Vignes.
Menuset (Robert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Gagny.
Moullé (Gabriel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bouville.
Multon (Victor), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Forêt-le-Roi.
Naudin (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Maissé.
Papelard (Maurice), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Villeneuve-Saint-Georges.
Philippe (Marius), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers d'Ambleville.
Pichard (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Garches.
Poyau (Henri), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Authon-la-Plaine.
Riblet (Léon), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Ambleville.
Roboam (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chanteloup-les-Vignes.
Rousseau (Fernand), adjudant-chef au corps de sapeurs-pompiers du Pecq.
Smette (Alexis), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de la Celle-Saint-Cloud.
Smette (Louis), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Garches.
Tas (Alexandre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lisses.

Vanhaeren (Jean), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Conflans-Sainte-Honorine.
Vigneron (Henry), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Maissé.
Vigoureux (Robert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Epone.
Vigule (Georges), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Mesnil-le-Roi.
Viron (Paul), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Morangis.
Vishouarn (Jean), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Gagny.

SEVRES (DEUX-)

Médaille d'or.

MM.
Jubin (André), sergent clairon au corps de sapeurs-pompiers de Thouars.
Marignac (Jules) lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maixent-l'Ecole.

Médaille de vermeil.

MM.
Dempuré (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Lezay.
Riffé (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bécelcuf.

Médaille d'argent.

MM.
Besnard (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Azay-le-Brûlé.
Bizard (Hubert), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Azay-le-Brûlé.
Bizard (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Azay-le-Brûlé.
Brunet (Armand), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers d'Azay-le-Brûlé.
Cole (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Mougon.
Dany (René), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lezay.
Deveaud (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers des Aubiers.
Gaillard (Robert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Mougon.
Gautron (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Azay-le-Brûlé.
Gazeau (Henri), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gelais.
Mons (Julien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Azay-le-Brûlé.
Rossignol (Raymond), lieutenant chef du corps de sapeurs-pompiers d'Azay-le-Brûlé.
Sacré (Gabriel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vallans.
Savariau (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Souché.
Trouvé (Louis), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Gelais.
Vandier (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Azay-le-Brûlé.

SOMME

Médaille d'or.

M. Laboulle (Julien), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-Rivière.

Médaille de vermeil.

MM.
Bellanger (Charles), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bray-sur-Somme.
Bourbier (Julien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Sauflieu.
Catel (Abel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Citernes.
Dorémus (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Conteville.
Magniez (Gaston), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Cayeux-sur-Mer.
Tronet (Camille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Conteville.

Médaille d'argent.

MM.
Boileau (Eloy), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chépy.
Boitel (Marceau), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Bayonvillers.
Bouvier (Léon), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Aveluy.
Caix (Raoul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vraignes-en-Vermandois.
Caron (Augustin), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Miraumont.
Chantrelle (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bayonvillers.
Dargaisse (Jean), chef mécanicien sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bray-sur-Somme.
Decomble (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vraignes-en-Vermandois.
Delarue (Robert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Montdidier.
Deloison (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Cayeux-sur-Mer.
Deloison (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Cayeux-sur-Mer.
Deloison (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cayeux-sur-Mer.
Deuet (Horace), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-Rivière.
Dhorgny (Marceau), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Cappy.
Dopre (François), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Beauval.
Duquenne (Edouard), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vraignes-en-Vermandois.
Duquenne (Eugène), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Aveluy.
Eveleite (Maurice), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-Rivière.
Freville (Georges), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Picquigny.
Freville (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Picquigny.
Gapenne (Adélard), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fort-Mahon.
Garde (Jacques), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vraignes-en-Vermandois.
Guette (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sailly-Saillisel.
Guilbert (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Méricourt-en-Vimeux.
Harasse (Edmond), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Beauval.
Henry (Edmond), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Forest-l'Abbaye.
Heroguelle (Guislain), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Miraumont.
Holleville (Hippolyte), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cayeux-sur-Mer.
Jacquemont (Vital), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bray-sur-Somme.
Jolly (Paul), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Lawarde-Mauger.
Ladant (Paul), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Lawarde-Mauger.
Lallier (Emilien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aveluy.
Lallier (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Aveluy.
Leclercq (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Boves.
Lecomte (Camille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-Rivière.
Lefèbvre (Edouard), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Frohen-le-Grand.
Lefèvre (René), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Chaussoy-Epagny.
Lefol (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Neuville-Coppegueule.
Lengiet (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Aveluy.
Leroy (Bénoni), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Loeuilly.
Leturcq (Henri), sapeur mécanicien au corps de sapeurs-pompiers d'Aveluy.
Lourdel (Olivier), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Francières.
Maillard (Marceau), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Neuville-Coppegueule.
Mannier (Laurent), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Beauval.
Marteaux (Omer), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Athies.
Martel (Jean), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Méricourt-en-Vimeux.
Mathon (Michel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bouillancourt-en-Séry.
Mennecier (Charles), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bray-sur-Somme.
Padé (Jules), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Cayeux-sur-Mer.
Pecquet (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bouillancourt-en-Séry.
Pedot (Romain), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Boves.
Peigné (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-Rivière.
Poly (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Nesle.
Roger (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chépy.
Sabras (Jules), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Cayeux-sur-Mer.
Sauty (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Beaumetz.
Sauvage (Henri), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Aveluy.
Souverain (Marceau), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Aubin-Rivière.
Teulieres (Léonce), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Bray-sur-Somme.
Touret (Charles), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Cayeux-sur-Mer.
Veys (Denis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lawarde-Mauger.
Warmé (Abel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lawarde-Mauger.
Warmé (Octave), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Lawarde-Mauger.

TARN

MM.
Bruguiere (Laurent), sapeur aide-mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Graulhet.
Sabarthes (Alfred), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Montans.

TERRITOIRE DE BELFORT

Médaille de vermeil.

M. Zeller (Fernand), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Grandvillars.

Médaille d'argent.

MM.
Haller (François), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Valdoie.
Riche (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Delle.

TUNISIE

Médaille d'argent.

MM.
Chemouny (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Tunis.
Sinopoli (Antoine), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Tunis.

VAR

Médaille d'argent.

MM.
Delahaye (Eugène), sergent professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Toulon.
Marsang (Albert), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Draguignan.
Moriondo (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Draguignan.
Truc (Elie), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Draguignan.

VAUCLUSE

Médaille d'argent.

M. Bertrand (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Avignon.

VENDEE

Médaille de vermeil.

MM.
Barillon (Joseph), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Challans.
Gautier (Arsène), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Challans.

Médaille d'argent.

MM.
Barsleau (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Chaize-le-Vicomte.
Belvert (Alexandre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Noirmoutier.
Benoit (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Fontenay-le-Comte.
Jolin (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Challans.
Bonet (Alfred), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Mouilleron-en-Pareds.
Bonton (Alcide), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vouillé-les-Marais.
Bonton (François), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Noirmoutier.
Charneau (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Chaize-le-Vicomte.
Charneau (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Chaize-le-Vicomte.
Damour (Louis), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Noirmoutier.
David (Elie), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vouillé-les-Marais.
David (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Chaize-le-Vicomte.
Durand (Désaire), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vouillé-les-Marais.
Gallais (Alcime), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Noirmoutier.
Grimaud (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Bournezeau.
Guyot (Gaston), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Vouillé-les-Marais.
Lebourg (René), sergent-chef mécanicien au corps de sapeurs-pompiers des Sables-d'Olonne.
Lejoux (Léon), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Noirmoutier.
Loumeau (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bournezeau.
Mercier (Alfred), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vouillé-les-Marais.
Michot (Constant), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Valérien.
Mousson (Julien), sergent au corps de sapeurs-pompiers des Sables-d'Olonne.
Nicolleau (Xavier), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de la Chaize-le-Vicomte.
Poignat (Arsène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Challans.
Pelon (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Bournezeau.
Pidre (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vouillé-les-Marais.
Prineau (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Vouillé-les-Marais.
Proneau (Kléber), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers des Sables-d'Olonne.
Rabuit (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Chaize-le-Vicomte.
Rocheteau (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Chaize-le-Vicomte.
Trichet (Elie), sergent au corps de sapeurs-pompiers des Sables-d'Olonne.
Trichet (Martial), lieutenant commandant le corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Christie.

VIENNE

Médaille de Vermeil.

M. Guillon (Camille), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Jaunay-Clan.

Médaille d'argent.

MM.
Ardry (Gabriel), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Arçay.
Bazin (Julien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arçay.
Bernard (Camille), sergent mécanicien ajusteur professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Poitiers.
Congourdeau (Raymond), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Naintré.
Dubois (Adrien), caporal tambour au corps de sapeurs-pompiers de Jaunay-Clan.
Fournier (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Châtellerault.
Gabillon (Clément), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arçay.
Galland (Edmond), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Roche-Posay.
Gerbier (Maxime), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Arçay.
Guignard (Jean), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Arçay.
Kuster (Théophile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Jaunay-Clan.
Laplaine (Edouard), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Châtellerault.
Menuault (Marcel), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de la Roche-Posay.
Petit (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Arçay.
Renault (Paul), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Naintré.
Rivault (Julien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Jaunay-Clan.
Tranchant (Adrien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Jaunay-Clan.

VIENNE (HAUTE-)

Médaille d'argent.

MM.
Garabœuf (Pierre), adjudant professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Limoges.
Glandus (Jean), sous-lieutenant professionnel au corps de sapeurs-pompiers de Limoges.

VOSGES

Médaille d'or.

M. Laporte (Camille), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Aydoilles.

Médaille de vermeil.

MM.
Bérard (Antoine), capitaine commandant le corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Cherrière (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Vincey.
Deschaseaux (Léon), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Plombières-les-Bains.
Fougerolle (Albert), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Pouxeux.
Gérardin (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Darnieulles.
Pasquet (Eugène), commandant, inspecteur départemental du service d'incendie de Saint-Dié.
Petitdemange (Maurice), capitaine au corps de sapeurs-pompiers d'Anould.
Pierron (Marius), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Darnieulles.
Rozard (Paul), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Liffol-le-Grand.
Saucé (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Anould.
Schmitt (Joseph), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Senones.
Thouvenot (Joseph), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers d'Harsault.

Médaille d'argent.

MM.
André (Abel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers du Val-d'Ajol.
Antoine (Edmond), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Gerbepal.
Antoine (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Damas-et-Bettegney.
Arnould (Gustave), sergent au corps de sapeurs-pompiers du Val-d'Ajol.
Arnould (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers du Val-d'Ajol.
Bacher (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Senones.
Bailly (Victor), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Corcieux.
Bailly (Charles), capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Taintrux.
Banon (Maurice), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Punerot.
Bernarot (Théobald), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Vincey.
Blosse (Paul), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Chatas.
Boulet (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bains-les-Bains.
Bouton (André), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Punerot.
Caël (Donat), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Taintrux.
Challmandré (André), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Barbe.
Chaudron (Albert), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Taintrux.
Coanet (Camille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Xertigny.
Colin (Eugène), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chatas.
Colin (René), sergent-chef au corps de sapeurs-pompiers de Xertigny.
Conraux (Henri), caporal-chef au corps de sapeurs-pompiers d'Uxegney.
Couval (Martial), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Basse-sur-le-Rupt.
Cuny (Georges) (à titre posthume), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Petite-Raon.
Didier (Joseph), sapeur au corps de sapeurs-pompiers d'Anould.
Didier (Roger), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Didiergeorge (René), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Anould.
Divoux (Alfred), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Beauménil.
Doridant (Adolphe), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Xonrupt-Longemer.
Duchêne (Gustave), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Xertigny.
Duhant (Raymond), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Beauménil.
Durand (Adolphe), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Liffol-le-Grand.
Durand (Jules), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Rochesson.
Farnier (Auguste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Greux.
Fayon (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Escles.
Foucal (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Barbe.
Fra (Auguste), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Fresse-sur-Moselle.
Gégout (Emile), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Xertigny.
Géhin (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Rochesson.
Genay (René), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Brouvelieures.
Genet (André), sergent mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Genin (Jules), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Punerot.
George (Gaston), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Granges-sur-Vologne.
Girard (Robert), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Raon l'Etape.

Grosjean (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-sur-Moselle.
Guéry (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Thaon-les-Vosges.
Guilmin (Achille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sauley-sur-Meurthe.
Guy (André), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Xertigny.
Guyot (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Bains-les-Bains.
Honot (René), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Jacoberger (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Jacquel (Georges), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Talmirux.
Jacquemin (Antoine), sergent au corps de sapeurs-pompiers d'Aydoilles.
Jacquemin (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grandrupt-Senones.
Jacquot (Charles), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de la Petite-Raon.
Lallemand (Emile), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Grandrupt-Senones.
Mangenot (Jules), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Marchal (Emile), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de Greux.
Marchal (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Greux.
Marchal (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Laval-sur-Vologne.
Marchal (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Talmirux.
Marquaire (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chatas.
Masson (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de la Petite-Raon.
Mathieu (Edmond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Mathieu (Lucien), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers d'Anould.
Menigoz (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Meyer (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Petite-Raon.
More (Emile), sapeur mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Granges-sur-Vologne.
Mougel (Louis), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Xonrupt-Longemer.
Mougeot (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Xertigny.
Noël (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Talmirux.
Parisot (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Pernel (Raoul), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Mireconrt.
Perrin (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Xertigny.
Perrin (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Rochesson.
Perrin (Paul), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Xertigny.
Philippe (Georges), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Granges-sur-Vologne.
Pierrat (Auguste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Raon-l'Etape.
Presle (Fernand), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Nompatelize.
Ragué (Pierre), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Xertigny.
Rauch (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Grandrupt-Senones.
Rebischung (Auguste), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Remy (Camille), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Mirecourt.
Ricard (Maurice), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Richard (Marcel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Val-d'Ajol.
Risser (Charles), caporal au corps de sapeurs-pompiers d'Uxegney.
Robinet (Gabriel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Damas-et-Bettegney.
Roch (Victor), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de Ramonchamp.
Romaire (Hubert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Barbe.
Royer (Henri), caporal clairon au corps de sapeurs-pompiers de la Croix-aux-Mines.
Saint-Dizier (Camille), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Barbe.
Seno (Henri), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Liffol-le-Grand.
Serrier (Pierre), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Thaon-les-Vosges.
Stahl (Camille), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Vincey.
Stéhlen (Gabriel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Golbey.
Thomas (Auguste), caporal au corps de sapeurs-pompiers de la Petite-Raon.
Thomas (Lucien), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Granges-sur-Vologne.
Thomas (Paul), sapeur clairon au corps de sapeurs-pompiers de Greux.
Valentin (Auguste), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Granges-sur-Vologne.
Vincent (Arsène), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Gerbepal.
Viriat (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sainte-Hélène.
Vivier (Louis), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Remiremont.
Zimmermann (Oscar), adjudant au corps de sapeurs-pompiers de la Petite-Raon.

YONNE

Médaille d'or.

MM.

Chapron (Ernest), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chevannes.
Vioux (Paulin), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Chevannes.

Médaille de vermeil.

MM.

Bourdon (Georges), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Sergines.
Coste (Henri), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Cruzy-le-Châtel.
Godard (Emile), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Charny.
Lefranc (Louis), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Sergines.
Leroux (Marcel), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Joigny.
Martenot (Gilbert), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Sormery.
Mathé (Marcel), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Sergines.

Médaille d'argent.

MM.

Barrault (Fernand), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Villecien.
Bercier (Paul), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chevannes.
Berthault (André), sapeur mécanicien au corps de sapeurs-pompiers de Lichères près Aigremont.
Boucher (Marius), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Plessis-Saint-Jean.
Bourdillat (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Migennes.
Bousselier (Emile), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Chevannes.
Cornu (Georges), clairon au corps de sapeurs-pompiers de Champs.
David (Marcel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Laduz.
Delaplace (Marcel), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Plessis-Saint-Jean.
Deslions (Georges), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Collemiers.
Denisot (Lucien), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Plessis-Saint-Jean.
Dupas (Camille), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Plessis-Saint-Jean.
Dupas (Lucien), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Plessis-Saint-Jean.
Félot (Léon), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Brannay.
Feuillot (Lucien), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Villecien.
Flogny (René), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Percey.
Fournier (Marcel), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Beugnon.
Gandy (Raymond), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Charmoy.
Goulley (Félicien), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Cheu.
Gros (Gabriel), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lichères près Aigremont.
Jeannin (Roger), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chevannes.
Laubin (René), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Charny.
Lemaître (Georges), sapeur tambour au corps de sapeurs-pompiers de Percey.
Lesouple (Raymond), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Fleury.
Pellier (Henri), caporal fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Charmoy.
Perlin (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Brannay.
Pessaint (Joseph), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Seignelay.
Pétillat (Lucien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Plessis-Saint-Jean.
Philbet (Abel), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Brannay.
Pilou (Louis), sous-lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Plessis-Saint-Jean.
Plissier (Roger), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Toucy.
Préau (Félix), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chevannes.
Préau (Fernand), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Chevannes.
Prolat (Henri), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Percey.
Ragon (Gilbert), sergent-major au corps de sapeurs-pompiers de Toucy.
Revillon (Aurélien), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Lichères près Aigremont.
Ramaugé (Eugène), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Lichères près Aigremont.
Roy (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Chevannes.
Sauvegrain (Jean), caporal au corps de sapeurs-pompiers de Brannay.
Truchy (Paul), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Chablis.
Vallet (Henri), sergent fourrier au corps de sapeurs-pompiers de Percey.
Varache (Gaston), sergent au corps de sapeurs-pompiers de Plessis-Saint-Jean.
Veillot (Georges), lieutenant au corps de sapeurs-pompiers de Villecien.
Vigneaux (Gaston), sapeur au corps de sapeurs-pompiers de Brannay.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 1er décembre 1949 portant d'une part, classement dans la voirie nationale du nouveau tracé de la route nationale n° 85 sur le territoire de la commune de Chaudon-Norante et d'autre part, déclassement de la section délaissée.

Par décret du 1er décembre 1949, est classé dans la voirie nationale le nouveau tracé de la route nationale n° 85 compris entre les points kilométriques 68,980 et 69,176 sur le territoire de la commune de Chaudon-Norante et teinté en rose sur le plan susvisé qui restera annexé au présent décret.

Est déclassée en vue de sa remise à l'administration des domaines la section délaissée de ladite route comprise entre les points kilométriques 68,910 et 69,077 et teintée en jaune sur le plan.

Ces classement et déclassement auront effet à dater du jour de l'ouverture de la déviation à la circulation.

Décret n° 49-1473 relatif la coordination et à l'harmonisation des transports ferroviaires et routiers.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 novembre 1949, page 11109, 2e colonne, art. 36, 1er alinéa, au lieu de: « Article 25 », lire: « Article 35 ».

Décret portant fixation des taux de perception de la taxe de séjour dans la station de tourisme de Besse-en-Chandesse (Puy-de-Dôme).

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 novembre 1949, page 11306, 3e colonne, article 1er, au lieu de: « jusqu'au 1er octobre 1935 », lire: « jusqu'au 1er octobre 1953 ».

Délégation de signature.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu le décret du 12 octobre 1948 nommant M. Hederer secrétaire général à l'aviation civile et commerciale;

Vu le décret n° 49-118 du 31 mars 1949 portant organisation du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Hederer (Fernand), secrétaire général à l'aviation civile et commerciale, à l'effet de signer au nom du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, dans la limite de ses attributions, tous arrêtés de concession, de révision de pensions civiles, toutes décisions octroyant des rentes viagères d'invalidité ou des allocations viagères annuelles.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hederer, la même délégation est donnée à:

M. Guillerand (François), chef du service de l'administration générale;

Cofinier (Marcel), administrateur civil de classe exceptionnelle, sous-directeur.

Art. 3. — Toutes dispositions contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

Fait à Paris, le 30 novembre 1949.

CHRISTIAN PINEAU.

Ponts et chaussées.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, M. Delteil (Fernand), adjoint technique principal des ponts et chaussées de 2e classe, en service détaché auprès de l'office national de la navigation, est maintenu dans la même situation pour la période du 1er janvier 1947 au 27 août 1948, date à laquelle l'intéressé a été placé en disponibilité sans traitement pour convenances personnelles.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, M. Fleck (René), agent de 2e classe du cadre complémentaire de bureau, attaché dans le département du Bas-Rhin au service ordinaire, est mis, sur sa demande, à la disposition du ministère des affaires étrangères, commissariat général des affaires allemandes et autrichiennes, pour occuper un emploi d'attaché d'administration à Baden-Baden.

L'intéressé sera placé dans la situation de service détaché pour une période de cinq ans à compter du 15 octobre 1945.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 30 novembre 1949 portant attribution d'un commandement.

Par décret en date du 30 novembre 1949, M. le capitaine de frégate Delaire (M.-A.-M.-G.) est nommé au commandement de la frégate météorologique *Le Brix*.

Décret du 30 novembre 1949 portant nominations dans les cadres militaires du service des essences des armées (active).

Par décret en date du 30 novembre 1949, sont nommés dans le corps de direction du service des essences des armées, pour compter du 1er octobre 1949:

Au grade d'ingénieur ordinaire des essences.

M. le capitaine d'artillerie Despinoy (Jacques-Henri-Jean).

M. le lieutenant de vaisseau Laylle (Damien-Maurice-Jean).

M. le capitaine d'artillerie coloniale Aimeras (André-Charles-Louis).

M. le lieutenant de vaisseau Gerbaud (Michel-Henri-Noël).

Décret du 30 novembre 1949 portant nominations dans les corps des officiers de marine et des ingénieurs mécaniciens de la marine.

Par décret en date du 30 novembre 1949:

Sont nommés dans le corps des officiers de marine du cadre actif:

Au grade d'enseigne de vaisseau de 2e classe.

(Pour compter du 1er octobre 1949.)

Les aspirants de marine dont les noms suivent:

Louzeau (B.), du port de Toulon.
Chesquière (P.-J.-M.), du port de Toulon.
Noetinger (P.-J.-M.-L.), du port de Toulon.
Divies (J.-J.-L.), du port de Toulon.
Autrie (P.-A.-M.-S.), du port de Toulon.
Granger-Veyron (H.-F.), du port de Brest.
Boilait (B.-F.-A.), du port de Brest.
Fleuriot de Langle (L.-R.), du port de Toulon.
Denis (A.-M.), du port de Toulon.
Coat (G.-J.-M.), du port de Brest.
Bisson (J.-A.-L.), du port de Toulon.
Royer (J.-L.-R.), du port de Toulon.
Houel (G.-H.-B.), du port de Lorient.
Chatelle (J.-L.-A.), du port de Toulon.
Gauthier (F.-J.), du port de Toulon.
Cumet (L.-J.-J.), du port de Toulon.
De Larminat (E.-M.-X.), du port de Toulon.
Aury (J.-E.), du port de Rochefort.
Py (M.), du port de Toulon.
Beaudre (L.-M.), du port de Brest.
Maureau (C.-J.-L.), du port de Toulon.
Guillen (P.-G.), du port de Toulon.
Mahé (F.-J.-J.-P.), du port de Lorient.
De Reynauld de Bellescize (E.-M.-J.), du port de Toulon.
Le Hyaric (J.-E.), du port de Lorient.
Raulic (Y.-A.-A.), du port de Toulon.
Martin (P.-L.-L.), du port de Toulon.
Neeser (R.-M.-M.-J.-E.), du port de Toulon.
Bardon (G.-G.-J.) du port de Bizerte.
Escoubet (S.), du port de Rochefort.
Joli (A.-L.), du port de Toulon.
Bel (P.-P.-O.-M.), du port de Toulon.
Pesire (M.), du port de Bizerte.
Barouillet (A.-M.), du port de Toulon.
Mesplie (C.-P.), du port de Toulon.
Lechaptois (R.-J.-L.), du port de Toulon.
Monthard (H.-C.-G.), du port de Cherbourg.
Farges (L.-F.-P.), du port de Toulon.
Fernique (J.-M.), du port de Toulon.
Carle (M.-P.-E.), du port de Toulon.
Caron (P.-M.-J.-P.), du port de Cherbourg.
Dupuis (S.-H.-P.), du port de Toulon.
Anger (R.-R.-L.), du port de Cherbourg.
Le Goazou (H.-Y.-M.-A.), du port de Brest.
Falhun (A.-J.), du port de Rochefort.
Prive (M.-J.-M.-J.), du port de Toulon.
Ortscheit (G.), du port de Toulon.
Ruyneau de Saint-Georges (J.-M.), du port de Rochefort.
Gardiès (J.-P.-F.-M.), du port de Toulon.
Nourrit (P.-F.-J.-M.), du port de Toulon.
Simonnet (F.-J.), du port de Cherbourg.
Ducasse (M.-C.-E.), du port de Toulon.
Borney (M.-R.), du port de Toulon.
Guillot (R.-P.-R.), du port de Toulon.
Frappat (J.-F.), du port de Toulon.
Hugon (J.), du port de Toulon.
Le Blainvaux (P.-F.-A.), du port de Brest.
Bo (J.-C.-M.-V.), du port de Toulon.
Brosset (G.-M.-A.), du port de Toulon.
Guyot (H.-M.-L.), du port de Toulon.
Lavoie (J.-A.-L.-M.), du port de Toulon.
Combes (G.-J.-E.), du port de Toulon.
Le Gall (G.-J.), du port de Brest.
Lefebvre (P.-P.-J.), du port de Cherbourg.
César (M.-A.), du port de Toulon.
Faucon (C.-M.-R.-M.), du port de Toulon.
Morel (Y.-C.-L.), du port de Brest.
Daroux (C.-F.-B.), du port de Toulon.
Main de Boissière (H.-J.-R.-M.), du port de Toulon.
Guegan (R.-E.-L.), du port de Brest.
Kerjean (A.), du port de Brest.
Lesec (J.-M.-G.-F.), du port de Brest.
Gayno (P.-J.-E.), du port de Toulon.
Hugues (R.-J.), du port de Toulon.
Sénéchal (P.), du port de Brest.
Kerblat (P.-E.-G.), du port de Cherbourg.
Casanova (A.-E.), du port de Bizerte.

Sont nommés dans le corps des ingénieurs mécaniciens de la marine du cadre actif, au grade d'ingénieur mécanicien de 3e classe, pour compter du 1er octobre 1949, les aspirants mécaniciens dont les noms suivent:

Planche (G.-R.-P.), du port de Toulon.
Poulain (A.-C.-M.), du port de Toulon.
Lidtard (A.-Y.-A.), du port de Toulon.
Faugeron (P.-J.-M.), du port de Rochefort.
Narbey (P.), du port de Rochefort.
Pariant (P.-Y.), du port de Rochefort.
Bouvard (G.-M.), du port de Toulon.
Humbert (J.-R.), du port de Toulon.
Pacaud (R.-J.-M.), du port de Lorient.
Bonnot (P.-E.-J.), du port de Toulon.
Dureuil (P.-L.-E.), du port de Toulon.
Meignen (C.-G.-A.), du port de Lorient.
Madec (M.-J.), du port de Brest.
Berlioz (A.-J.-A.), du port de Toulon.

Décret du 30 novembre 1949 portant démission de grade d'un ingénieur du génie maritime.

Par décret en date du 30 novembre 1949, est acceptée, pour compter du 1er novembre 1949, la démission de son grade offerte par l'ingénieur principal du génie maritime Perin (Gabriel-Victor), port matriculaire: Toulon.

Cet officier est nommé, à la même date, avec son grade, dans la réserve de l'armée de mer.

Décret du 30 novembre 1949 portant démission de grade d'un ingénieur de l'artillerie navale.

Par décret en date du 30 novembre 1949, est acceptée, pour compter du 15 décembre 1948, la démission de son grade offerte par l'ingénieur de 1re classe de l'artillerie navale Vattaire (J.-G.-G.), port matriculaire : Toulon.

Cet officier est nommé, à la même date, avec son grade, dans la réserve de l'armée de mer.

Décret du 3 décembre 1949 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 3 décembre 1949, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées, le conseil de l'ordre entendu, est décoré de la médaille militaire (services exceptionnels de guerre en Indochine) :

CHABOD (Gabriel), caporal, 3e compagnie, demi-brigade de parachutistes.

Cette concession annule et remplace la citation à l'ordre n° 27 du 21 janvier 1947.

Cette concession comporte l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décret portant affectation d'un officier général de l'armée de terre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 octobre 1949, page 9807, 2e colonne, article 1er, après : « pour prendre le commandement supérieur des troupes de l'Afrique équatoriale française », ajouter : « et du Cameroun ».

Fixation du budget primitif du musée de l'armée pour l'exercice 1950.

Par arrêté interministériel en date du 24 novembre 1949 le budget primitif du musée de l'armée pour l'exercice 1950 a été fixé en recettes et en dépenses à la somme de 22 millions 170.803 F.

Mise en position « hors cadres » (mission) d'officiers de l'armée de l'air mis à la disposition du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Par arrêté du 30 novembre 1949, sont placés « hors cadres » (mission), à la disposition du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, les officiers d'active dont les noms suivent :

(A compter du 1er janvier 1950.)

Corps des officiers de l'air.

CADRE NAVIGANT

Les capitaines :

MM. André (Jacques-Louis).
Charpentier (René-Marcelin-Louis).
M. le lieutenant Loge (Max-Robert).
M. le sous-lieutenant Pavageau (Alfred-Marie-Alexis).

Corps des officiers de l'air.

CADRE SÉDENTAIRE

M. le colonel Haegelen (Claude-Marcel-Emile).

Les commandants :

MM. Lefebvre (Michel).
Reboul (Georges-Emile-Emmanuel).

Les lieutenants :

MM. Lachat (André-Georges-Valentin).
Pieloroeq (Raoul-Henri).
Tasserit (Victor-Jean).

Corps des officiers mécaniciens de l'air.

M. le capitaine Tabusse (Paul-Camille).
M. le lieutenant Gauthier (Marcel-René).

Corps des officiers des services administratifs de l'air.

M. le lieutenant Verdelet (Jules-Carmel).
M. le lieutenant Vallée (Henry-Paul-Gabriel).

La rémunération de ces officiers, qui supporteront les retenues légales sur la solde qui leur serait attribuée s'ils étaient dans les cadres, sera imputée au budget du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Administration centrale.

Par arrêté du ministre de la défense nationale et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre) en date du 3 décembre 1949, pris en application de l'ordonnance du 29 novembre 1944 concernant la réintégration des magistrats, fonctionnaires et agents civils ou militaires révoqués, mis à la retraite d'office, licenciés ou rétrogradés et en exécution de l'arrêt du conseil d'Etat en date du 13 mai 1949, la situation administrative de M. Ducasse (Rodolphe), chef de bureau, est revisée ainsi qu'il suit :

Sous-directeur, 1er échelon, pour compter du 1er janvier 1942 ;
Sous-directeur, 2e échelon, pour compter du 1er janvier 1943 ;
Sous-directeur, 3e échelon, pour compter du 1er janvier 1944.

Manufactures d'armes.

Par arrêté en date du 19 novembre 1949, l'arrêté du 15 septembre 1945 portant licenciement sans indemnité de M. David (Roger), ouvrier à la manufacture nationale d'armes de Châtellerault, est annulé.

M. David (Roger), est réintégré dans son emploi à compter du 1er décembre 1949.

Personnel administratif civil de gestion et d'exécution de la marine.

Par arrêté en date du 28 novembre 1949, sont nommés à l'emploi de sous-chef de section administrative de 3e classe des directions de travaux les attachés d'administration principaux de 1re classe dont les noms suivent :

(Pour compter du 1er décembre 1949.)

(Tour choix.) MM. Lainé (Joseph), Castellin (Joseph).

Les attachés d'administration principaux des directions de travaux dont les noms suivent reçoivent un avancement en classe :

(Pour compter du 1er décembre 1949.)

3e tour (choix). M. Riou (Charles), attaché d'administration principal de 2e classe. Reliquat de bonifications : néant.

1er tour (ancienneté). M. Néddlec (Louis), attaché d'administration principal de 2e classe. Reliquat de bonifications : 1 jour.

2e tour (choix). M. Gestin (Antoine), attaché d'administration principal de 3e classe. Reliquat de bonifications : néant.

3e tour (choix). M. Scieller (Jean), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications : néant.

1er tour (ancienneté). M. Gasselin (Georges), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : 1 jour.

2e tour (choix). M. Guay (Henri), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : 10 jours.

3e tour (choix). M. Perrier (Edmond), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : 5 jours.

1er tour (ancienneté). M. Manseau (Ernest), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : néant.

2e tour (choix). M. Jego (Joseph), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications : 5 jours.

3e tour (choix). M. Maudé (Augustin), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications : 4 jours.

1er tour (ancienneté). M. Discala (Vincent), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : néant.

2e tour (choix). M. Ricard (Camille), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : néant.

3e tour (choix). M. Robin (Ange), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : néant.

1er tour (ancienneté). M. Gourd (Arsène), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : néant (figure au tableau d'avancement).

2e tour (choix). M. Le Page (Joseph), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : néant.

3e tour (choix). M. Le Dévéhat (Jules), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : 5 jours.

1er tour (ancienneté). M. Mahieu (Jean), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : néant.

2e tour (choix). M. Ange (Julien), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications : néant.

3e tour (choix). M. Hernot (Joseph), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications : néant.

1er tour (ancienneté). M. Caro (Alexandre), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : néant (figure au tableau d'avancement).

2e tour (choix). M. Petiot (André), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications : néant.

3e tour (choix). M. Keroullas (Jean), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications : néant.

1er tour (ancienneté). M. Force (Norbert), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : néant.

2e tour (choix). M. Tafani (Dominique), attaché d'administration principal de 2e classe; reliquat de bonifications : néant.

3e tour (choix). M. Bougie (Louis), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications : néant.

1er tour (ancienneté). M. Rollet (Angel), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications : néant.

2e tour (choix). M. Braun (Jacques), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications : néant.

3e tour (choix). M. Coudere (Olivier), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications : néant.

4e tour (ancienneté). M. Grall (Yves), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications: néant.

2e tour (choix). M. Croullebois (Alexis), attaché d'administration principal de 3e classe; reliquat de bonifications: néant.

Est nommé à l'emploi d'attaché d'administration principal de 3e classe des directions de travaux:

(Pour compter du 1er décembre 1949.)

2e tour (choix). M. Le Brun (Henri), attaché d'administration de 1re classe; reliquat de bonifications: néant.

Sont avancés en classe dans l'emploi d'agent administratif des directions de travaux:

(Pour compter du 1er décembre 1949.)

Tour (choix). M. Le Berre (Auguste), agent administratif de 2e classe; reliquat de bonifications: 12 jours.

M. Dautheribes (Louis), agent administratif de 3e classe; reliquat de bonifications : 1 jour.

Homologation de grade au titre des forces françaises de l'intérieur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 juillet 1949:

Page 7114, 2e colonne, 6e région militaire, au lieu de: « Dans le grade de caporal-chef, Gérard (Félix), né le 10 février 1908 », lire: « Dans le grade de caporal-chef, pour prendre rang du 1er août 1944, Gérard (Félix), né le 10 février 1908 ».

Page 7115, 1re colonne, 9e région militaire, dans le grade de sergent, au lieu de: « Pour prendre rang du 1er juin 1944, Carpanedo (Antoine), né le 13 décembre 1921; Carpanedo (Jean), né le 12 mars 1922 », lire: « Pour prendre rang du 1er février 1944, Carpanedo (Antoine), né le 13 décembre 1921; Carpanedo (Jean), né le 12 mars 1922 ».

Page 7115, 2e colonne, 3e région militaire, dans le grade de capitaine, pour prendre rang du 1er janvier 1943, au lieu de: « Turpin (Gaston), né le 13 avril 1907 », lire: « Turpin (Gaston), né le 18 avril 1907 ».

Admission à l'honorariat du grade de lieutenant au titre des forces françaises de l'intérieur.

Par décision en date du 30 novembre 1949, en application de la loi n° 45-979 du 16 mai 1945, le sergent de réserve de l'armée de l'air Meyer (Henri-Antoine), né le 29 décembre 1921, titulaire du grade de lieutenant homologué au titre des forces françaises de l'intérieur, est, sur sa demande, admis à l'honorariat de ce grade.

L'exercice du droit qui lui est ainsi conféré par son admission à l'honorariat est suspendu jusqu'au moment où l'intéressé ne sera plus astreint aux obligations militaires imposées par la loi de recrutement.

Admission à l'honorariat d'officiers de réserve du génie.

Par décision ministérielle en date du 5 octobre 1949, les officiers de réserve du génie rayés des cadres dont les noms suivent ont été admis à l'honorariat de leur grade à compter du jour de leur radiation des cadres (art. 23 de la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres des réserves de l'armée de terre):

Les chefs de bataillon:

MM. Bouchery (Alfred-Jean-Henry).
Lioret (Georges-Eugène).
Tassion (Marcel).
Tesnier (Jean-Maximilien-Edouard).

Les capitaines:

MM. Bargilliat (Alain-Adolphe).
Cantagrel (Marcel).
Gandrille (Gaston-François).
Granger (Marc-Jean-Joseph).
Lelong (Marcel-Jules-Léopold).
Lemaignan (André-Etienne).
Macqueron (Gilbert-Antoine-Gérald).
Migeot (François-Alcide-Paul).
Ressouches (Louis-Victor-Marie).
Rossignol de Fargues (Jean-René-Edouard-Etienne).
Troucelier (Paul-Louis).

Les lieutenants:

MM. Arnault (Charles-Auguste-Eugène).
Chambian (Louis-Paul-Claude).
Chapouthier (Jean-Pierre-Paul).
Deneux (René-Gaston).
Durand (Joseph).
Garat (Georges-Marc-Marcel).
Geoffrin (André-Paul).
Lamorre (Henri-Jean).
Lévy (Georges-Simon).
Lobbrecht (Victor-Pierre).
Magnin (Jean-François).
Mespoulhe (Jean-Marie-André).
Roques (Augustin-Célestin).
Triboulet (Oswald-Bernard).

Le lieutenant:

M. Guigard (Georges).

Troupes coloniales.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 novembre 1949, page 11240:

EUROPÉENS

(Pour compter du 1er octobre 1949.)

Artillerie.

Au grade d'adjudant.

Rayer: « Letouche (Pierre) ».
Ajouter: « Banon (Jean) ».

(Pour compter du 5 octobre 1949.)

Au grade d'adjudant.

Au lieu de: « Banon (Jean) »,
Lire: « N'Diaye (Ignéty) ».

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret n° 49-1549 du 1er décembre 1949 portant approbation partielle d'une demande de dérogation au tarif douanier métropolitain applicable dans le département de la Réunion.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat aux finances et du secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),

Vu la loi du 19 mars 1946 tendant au classement de la Réunion comme département français;

Vu le code des douanes, et notamment les articles 1er et 300;

Vu l'arrêté du 16 décembre 1947 portant modification du tarif des droits de douane d'importation et les arrêtés subséquents qui l'ont modifié;

Vu la demande de dérogation présentée le 29 février 1948 par le préfet de la Réunion, tendant à fixer le tarif douanier spécial de ce département en ce qui concerne certains produits, et la lettre du 7 mars 1949 qui l'a modifiée,

Décrète:

Art. 1er. — Sont approuvées les dispositions de la demande de dérogation présentée par le préfet de la Réunion tendant à fixer comme suit les droits du tarif minimum inscrits dans le tarif douanier spécial de ce département en ce qui concerne les produits repris au tableau ci-après:

NUMÉROS du tarif des douanes	DÉSIGNATION DES PRODUITS		TAUX des droits du tarif minimum.
			p. 100
Ex. 334 A	Produits légers du pétrole et produits assimilés.	Essences de pétrole, à l'importation, autres...	13
Ex. 334 C		Pétrole lampant (kérosène), à l'importation...	6
Ex. 335 A	Produits lourds du pétrole et produits assimilés.	Gas oils, à l'importation.....	5
Ex. 335 B		Fuel oils fluides, à l'importation, autres.....	5
Ex. 335 C		Fuel oils lourds, à l'importation, autres.....	5
Ex. 340 A	Autres produits du pétrole et produits assimilés: produits bitumineux (road oils, bitumes de pétrole, brais durs, brais mous, émulsions, cut-backs et similaires), à l'importation.....		2

Art. 2. — Sont rejetées les autres dispositions contenues dans la demande de dérogation présentée par le préfet de la Réunion.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française. La clause transitoire prévue par l'article 25 du code des douanes sera appliquée.

Fait à Paris, le 1er décembre 1949.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),
ROBERT BURON.

Décret du 1er décembre 1949 autorisant l'aliénation aux enchères d'une partie de l'usine d'acide sulfurique, dépendant de la poudrerie de Sorgues, actuellement affectée au ministère de la défense nationale (direction des poudres).

Par décret en date du 1er décembre 1949, est autorisée l'aliénation par la voie des enchères, de la partie de l'usine d'acide sulfurique dépendant de la poudrerie de Sorgues (Vaucluse), actuellement louée à la société l'Electro-Réfractaire, d'une superficie de 2 hectares environ, ainsi que de deux terrains attenant d'une superficie respective de 419 et 839 mètres carrés.

Décret du 1er décembre 1949, portant nomination d'un trésorier-payeur général honoraire.

Par décret en date du 1er décembre 1949, M. Alfred-Raoul-Honoré Bavant, ancien trésorier-payeur général de l'Aveyron, est nommé trésorier-payeur général honoraire.

Décret du 1er décembre 1949 portant mutation d'un receveur particulier des finances.

Par décret en date du 1er décembre 1949, M. Paul-Louis Ferre, receveur particulier des finances, affecté à la trésorerie générale de la Seine-Inférieure, est affecté, à compter du 1er novembre 1949, à la recette centrale des finances de la Seine pour assister le receveur central des finances de la Seine dans l'exercice de son contrôle, en remplacement de M. Dehez, qui a été placé en service détaché.

Son cautionnement est fixé à la somme de 600.000 F.

Décret n° 49-1550 du 3 décembre 1949 relatif à l'achat et à la vente sans titre de répartition des essences de pétrole.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre de l'industrie et du commerce, du ministre de l'intérieur et du secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),

Vu la loi n° 49-729 du 2 juin 1949 relative au régime de vente de l'essence;

Vu la loi du 29 juillet 1943 réglant le contrôle et la répression des infractions en matière de répartition des produits industriels modifiée par l'ordonnance n° 45-2666 du 2 novembre 1945, ensemble la loi du 9 avril 1947, et dont l'application, en la matière, est prévue par l'article 3 de la loi n° 48-1991 du 31 décembre 1948 portant financement des services assurant la répartition;

Vu l'article 13 de la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation, pour la période transitoire, de la répartition des produits industriels;

Vu le décret n° 49-158 du 25 janvier 1949 portant fixation des conditions de répartition des matières premières et produits industriels pour la période durant laquelle les tâches de répartition sont encore indispensables;

Vu le décret n° 49-729 du 2 juin 1949 relatif à la mise en vente libre du carburant auto,

Décrète:

Art. 1er. — L'achat et la vente sans titre de répartition des essences de pétrole sont autorisés à dater du lundi 5 décembre 1949.

Art. 2. — A la même date, les pompistes et détaillants en carburant visés à l'article 1er doivent déclarer au service des carburants de la préfecture de leur département:

a) Le volume de carburant en leur possession le 5 décembre 1949, à zéro heure;

b) Le nombre de tickets, remis par les prioritaires et les autres consommateurs, qui sont en leur possession à cette dernière date, ainsi que le volume de carburant correspondant;

c) Le nombre de tickets de toute nature qui sont déposés à leur compte chez les grossistes, ainsi que le volume de carburant correspondant en cours de réapprovisionnement ou de transports;

d) Le volume de carburant correspondant aux quittances en leur possession et justifiant le payement de la redevance de 20 F par litre.

Un exemplaire de la déclaration sera conservé par le déclarant; elle sera soumise aux vérifications des services du contrôle de la répartition, du contrôle économique et des contributions indirectes.

Art. 3. — Les pompistes et détaillants susvisés devront verser, avant le 7 décembre 1949, au service des contributions indirectes et selon les modalités actuellement en vigueur, une redevance de 20 F par litre sur la différence entre le stock en litres de carburant déclaré au 4 juin 1949 à zéro heure et le stock déclaré au 5 décembre 1949 à zéro heure.

Le payement en sera constaté par la délivrance d'une quittance mentionnant le montant de la redevance et la quantité de carburant correspondante.

Art. 4. — Les infractions aux dispositions du présent décret sont constatées, poursuivies et punies dans les conditions prévues par la loi provisoirement applicable du 29 juillet 1943 relative au contrôle et à la répression des infractions en matière de répartition des produits industriels.

Art. 5. — Toutes dispositions contraires au présent décret sont abrogées et, notamment, le décret n° 49-729 du 2 juin 1949.

Art. 6. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 décembre 1949

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,
JULES MOCH.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),
ROBERT BURON.

Prix du carburant auto, du gas oil et du pétrole lampant.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques) et le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix;

Vu la convention du 28 octobre 1941 passée entre l'Etat et le groupement d'achat des carburants, combustibles liquides, lubrifiants et dérivés;

Vu l'acte dit loi du 31 octobre 1941 approuvant cette convention;

Vu l'arrêté n° 20051 du 31 décembre 1948;

Après avis du comité national des prix,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les prix limites de vente des produits énumérés ci-après sont fixés comme suit:

DÉSIGNATION	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D	ZONE E	ZONE F	ZONE G	ZONE H	ZONE J	ZONE K	ZONE L	ZONE M
	(En francs à l'hectolitre.)											
1° Au consommateur au détail (produits pris à la pompe):												
Carburant auto	4.589	4.610	4.640	4.660	4.680	4.710	4.760	4.780	4.810	4.850	4.900	4.950
Gas oil	3.460	3.490	3.520	3.540	3.560	3.580	3.630	3.650	3.680	3.720	3.770	3.820
2° Au pompiste, en vrac franco, installations de l'acheteur:												
Carburant auto	4.255	4.284	4.314	4.333	4.353	4.382	4.431	4.450	4.479	4.518	4.567	4.616
Gas oil	3.177	3.206	3.235	3.255	3.274	3.294	3.342	3.362	3.391	3.430	3.479	3.528

Le tableau annexé au présent arrêté précise, pour chaque département, la liste des cantons, avec indications de la zone de rattachement.

En cas de vente en conditionné, les majorations limites à appliquer aux prix de vrac sont les suivantes (pour marchandises livrées franco gare de l'acheteur):

POUR LIVRAISONS	PAR HECTOLITRE
	francs.
En fûts de 200 litres.....	35
En bidons de 50 litres.....	85
En bidons de 20 litres.....	140
En bidons de 5 ou 10 litres.	175

Art. 2. — Le prix limite de vente du pétrole lampant pour l'ensemble du territoire métropolitain est fixé comme suit (en francs à l'hectolitre):

	Au grossiste.	Au détaillant.	Au consommateur au détail.
	francs.	francs.	francs.
En fûts de 200 litres..	3.375	3.675	3.960
En bidons de 50 litres.	3.425	3.725	4.010
En bidons de 20 litres.	3.480	3.780	4.065
En caisses de bidons de 5 ou 10 litres.....	3.545	3.815	4.100
Au détail.....	»	»	4.100

Art. 3. — Les prix limites de vente fixés aux articles 1er et 2 ci-dessus s'entendent aux conditions de vente ci-après:

1° Au volume net, emballages consignés en cas de vente en conditionné;

2° Payement au comptant net, sans escompte;

3° Droits de douane, taxes intérieures, taxes sur les transactions et taxes locales additionnelles à la taxe sur les transactions compris, taxes au profit des chambres de commerce en sus, s'il y a lieu.

Art. 4. — Les prix fixés aux articles 1er et 2 ci-dessus sont applicables aux stocks constitués antérieurement à la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

Toutefois, les importateurs et distributeurs membres du pool de la distribution des carburants et les producteurs des produits énumérés à l'article 1er ci-dessus reverseront au groupement d'achat des carburants, combustibles liquides, lubrifiants et dérivés, pour les stocks qu'ils détiendront le 5 décembre 1949, à zéro heure, une somme dont le montant sera fixé par un arrêté des ministres des finances et des affaires économiques et de l'industrie et du commerce, en tenant compte de la différence entre les prix de cession inclus dans les prix limites de vente autorisés par le présent arrêté et les prix de cession antérieurement en vigueur.

Art. 5. — Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter du 5 décembre 1949, à zéro heure.

Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté n° 2004 du 31 décembre 1948 cessent d'être applicables à compter de la même date en ce qui concerne le carburant auto, l'alcool dénaturé, le gas oil et le pétrole lampant.

Fait à Paris, le 3 décembre 1949.

Le secrétaire d'Etat aux finances (affaires économiques),
Par délégation:
Le conseiller technique,
JEAN VACHER DESVERNAIS.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE DREYFUS.

Tableau déterminant, pour chaque canton, la zone de rattachement aux catégories de prix limites fixés par l'article 1er de l'arrêté du 3 décembre 1949.

AIN 01

Ambérieu-en-Bugey	K	Montluel	J
Bâgé-le-Châtel	J	Montrevel	J
Bellegarde-sur-Valserine	K	Nantua	L
Belley	J	Oyonnax	L
Bourg-en-Bresse	J	Poncin	K
Brénod	L	Pont-d'Ain	J
Ceyzériat	J	Pont-de-Vaux	J
Chalamont	K	Pont-de-Veyle	J
Champagne-en-Valromay	L	Saint-Rambert-en-Bugey	K
Châtillon-sur-Chalaronne	J	Saint-Trivier-de-Courtes	J
Coligny	J	Saint-Trivier-sur-Moignans	J
Collonges	K	Seyssel	K
Fernay-Voltaire	K	Thoissey	J
Gex	K	Treffort	J
Hauteville-Lompnes	L	Trévoux	J
Izernore	K	Villars-les-Dombes	J
Lagnieu	K	Virieu-le-Grand	L
Lhuis	L		

AISNE 02

Anizy-le-Château	F	Moy-de-l'Aisne	G
Aubenton	K	Neufchâtel-sur-Aisne	G
Bohain-en-Vermandois	G	Neuilly-Saint-Front	F
Braine	F	Le Nouvion-en-Thiérache	J
La Capelle	J	Oulchy-le-Château	F
Le Catelet	G	Ribemont	G
Charly	J	Rozoy-sur-Serre	J
Château-Thierry	G	Sains-Richaumont	J
Chauny	G	Saint-Quentin	G
Condé-en-Brie	G	Saint-Simon	G
Coucy-le-Château-Auffrique	F	Sissonne	G
Craonne	G	Soissons	F
Crécy-sur-Serre	G	Vailly-sur-Aisne	F
La Fère	G	Vermand	G
Fère-en-Tardenois	F	Vervins	J
Guise	J	Vic-sur-Aisne	F
Hirson	J	Villers-Cotterets	F
Laon	G	Wassigny	G
Marle	G		

ALLIER 03

Bourbon-l'Archambault	K	Marcillat-d'Allier	K
Cérilly	K	Le Mayet-de-Montagne	K
Chantelle	K	Le Montet	J
Chevagnes	J	Montluçon:	
Commentry	J	Canton Est	J
Cusset	K	Canton Ouest	J
Dompierre-sur-Besbre	K	Montmarault	K
Le Donjon	J	Moulins:	
Ebreuil	K	Canton Est	K
Escurolles	K	Canton Ouest	K
Gannat	K	Neuilly-le-Réal	J
Hérisson	K	Saint-Pourçain-sur-Sioule	K
Huriel	J	Souvigny	K
Jaligny	J	Varennes-sur-Allier	K
Lapalisse	K	Vichy	K
Lurcy-Lévy	J		

BASSES-ALPES 04

Allos	K	Moustiers-Sainte-Marie	J
Annot	G	Noyers-sur-Jabron	F
Banon	G	Peyruis	F
Barcelonnette	K	Reillanne	F
Barrême	G	Riez	F
Castellane	J	Saint-André-les-Alpes	J
Colmars	K	Saint-Etienne-les-Orgues	F
Digne	G	Saint-Paul	K
Entrevaux	G	Senez	G
Forcalquier	F	Seyne	J
La Javie	G	Sisteron	F
Le Lauzet	J	Turriers	J
Manosque	F	Valensolle	F
Les Mées	G	Volonne	F
Mézel	G		
La Motte	G		

HAUTES-ALPES 05

Aiguilles	L	Le Monêtier-les-Bains	M
L'Argentière-la-Bessée	K	Orcières	J
Aspres-sur-Buech	G	Orpierre	G
Barcillonnette	G	Ribiers	G
La Bâtie-Neuve	G	Rosans	J
Briançon	K	Saint-Bonnet	G
Chorges	G	Saint-Etienne-en-Dévoluy	G
Embrun	J	Saint-Firmin	J
Gap	G	Savines	J
La Grave	L	Serres	G
Guillestre	K	Tallard	G
Laragne	G	Veynes	G

ALPES-MARITIMES 06

Antibes	D	Puget-Rhénier	G
Le Bar-sur-le-Loup	F	Roquebillière	G
Beausoleil	D	Roquestéron	G
Breil-sur-Roya	G	Saint-Auban	F
Cagnes-sur-Mer	D	Saint-Etienne-de-Tinée	J
Cannes	D	Saint-Martin-Vésubie	G
Contes	F	Saint-Sauveur-sur-Tinée	G
Coursegoules	F	Saint-Vallier-de-Thiey	F
L'Escarène	F	Sospel	F
Grasse	D	Utelle	F
Guillaumes	J	Vence	D
Levens	F	Villars-sur-Var	F
Menton	F	Villefranche	D
Nice:			
1er canton	D		
2e canton	D		
3e canton	D		
5e canton	D		

ARDECHE 07

Annonay	J	Saint-Félicien	J
Antraigues	J	Saint-Martin-de-Valamas	J
Aubenas	G	Saint-Peray	G
Bourg-Saint-Andéol	G	Saint-Pierreville	G
Burzet	J	Satillieu	J
Le Cheylard	J	Serrières	J
Chemérac	F	Thuyets	J
Coucouron	J	Tournon	G
Joyeuse	G	Valgorge	K
Lamastre	J	Vallon	G
Largentière	J	Les Vans	G
Montpezat-sur-Bauzon	J	Vernoux-d'Ardèche	G
Privas	F	Villeneuve-de-Berg	G
Rochemaure	F	Viviers	G
Saint-Agrève	J	La Voulte-sur-Rhône	I
Saint-Etienne-de-Lugdarès	K		

ARDENNES 08

Asfeld	G	Monthois	J
Attigny	J	Mouzon	G
Busancy	J	Novion-Porcien	J
Carignan	G	Omont	J
Charleville	G	Raucourt-et-Flaba	G
Chaumont-Porcien	J	Renwez	G
Château-Porcien	J	Rethel	G
Le Chesne	J	Rocroi	J
Flize	G	Rumigny	J
Fumay	J	Sedan:	
Givet	K	Canton Nord	G
Grandpré	J	Canton Sud	G
Juniville	G	Signy-l'Abbaye	J
Machault	G	Signy-le-Petit	K
Mézières	G	Tourteron	J
Monthermé	G	Vouziers	J

ARIEGE 09

Ax-les-Thermes	K	Pamiers	G
La Bastide-de-Sérou	J	Quérigut	J
Les Cabannes	J	Sainte-Croix-de-Vosvestre	J
Castillon-en-Couserans	K	Saint-Girons	K
Foix	J	Saint-Lizier	K
Le Fossat	G	Saverdun	G
Lavelanet	G	Tarascon-sur-Ariège	J
Le Mas-d'Azil	J	Varilhes	G
Massat	K	Viodessos	J
Mirepoix	G		
Oust	K		

AUBE 10

Aix-en-Othe ..... G
Arcis-sur-Aube .... J
Bar-sur-Aube ..... J
Bar-sur-Seine ..... J
Bouilly ..... G
Brienne-le-Château. J
Chaource ..... G
Chavanges ..... J
Ervy-le-Châtel ..... G
Essoyes ..... J
Estissac ..... G
Lusigny-sur-Barse... J
Marcilly-le-Hayer .. G
Méry-sur-Seine .... J
Mussy-sur-Seine.... J
Nogent-sur-Seine .. G
Piney ..... K
Ramerupt ..... J
Les Riceys..... J
Romilly-sur-Seine... J
Soulaines-Dhuys ... J
Troyes:
1er canton..... J
2e canton..... J
3e canton..... J
Vendeuvre - sur - Barse ..... K
Villenauxe - la - Grande ..... J

AUDE 11

Alaigne ..... F
Alzonne ..... D
Axat ..... J
Belcaire ..... J
Belpech ..... G
Capendu ..... D
Carcassonne:
Canton Est..... D
Canton Ouest.... D
Castelnaudary:
Canton Nord..... F
Canton Sud..... F
Chalabre ..... G
Conques-sur-Orbiel. D
Couiza ..... F
Coursan ..... D
Durban-Corbières .. D
Fanjeaux ..... F
Ginestas ..... F
Lagrasse ..... F
Lézignan-Corbières. F
Limoux ..... F
Mas-Cabardès ..... F
Montréal ..... D
Mouthoumet ..... F
Narbonne ..... D
Peyriac-Minervois . F
Quillan ..... G
Saint-Hilaire ..... D
Saissac ..... F
Salles-sur-l'Hers ... G
Sigean ..... D
Tuchan ..... F

AVEYRON 12

Aubin ..... J
Belmont-sur-Rance.. J
Bozouls ..... G
Camares ..... G
Campagnac ..... J
Capdenac-Gare .... J
Cassagnes-Bégonhès G
Conques ..... J
Cornus ..... G
Decazeville ..... J
Entraygues - sur - Truyère ..... J
Espalion ..... J
Estaing ..... J
Laguiole ..... J
Laissac ..... G
Marcillac-Vallon ... G
Milhau ..... F
Montbazens ..... J
Mur-de-Barrez ..... K
Najac ..... J
Naut ..... G
Naucelle ..... J
Peyreleau ..... G
Pont-de-Salars ..... G
Réquista ..... J
Rieupeyroux ..... J
Rignac ..... G
Rodez ..... G
Saint-Affrique ..... G
Saint - Amans - des-Cots ..... K
Saint-Beauzély .... F
Saint - Chély - d'Aubrac ..... J
Sainte - Geneviève - sur-Argence ..... K
Saint-Geniez-d'Olt . J
Saint-Rome-de-Tarn G
Saint - Sernin - sur - Rance ..... J
Salles-Curan ..... G
La Salvetat - Peyralès ..... J
Sauveterre ..... J
Sévérac-le-Château. G
Vézins-de-Lévézou . G
Villefranche - de - Rouergue ..... K
Villeneuve ..... K

BOUCHES-DU-RHONE 13

Aix-en-Provence:
Canton Nord..... B
Canton Sud..... B
Arles:
Canton Est..... D
Canton Ouest.... D
Aubagne ..... A
Berre-l'Etang ..... A
Châteaurenard .... D
La Ciotat..... B
Eyguières ..... B
Gardanne ..... A
Istres ..... B
Lambesc ..... B
Marseille:
1er canton..... A
2e canton..... A
3e canton..... A
4e canton..... A
5e canton..... A
6e canton..... A
7e canton..... A
8e canton..... A
9e canton..... A
10e canton..... A
11e canton..... A
12e canton..... A
Martigues ..... A
Orgon ..... D
Peyrolles - en - Provence ..... D
Port-Saint-Louis-du-Rhône ..... B
Roquevaire ..... A
Saintes - Maries-de-la-Mer ..... F
Saint-Rémy-de-Provence ..... D
Salon-de-Provence.. B
Tarascon-sur-Rhône D
Trets ..... B

CALVADOS 14

Aunay-sur-Odon ... F
Balleroy ..... F
Bayeux ..... F
Le Bény-Bocage.... G
Blangy-le-Château . D
Bourguebus ..... D
Bretteville-sur-Laize D
Caen:
Canton Est..... D
Canton Ouest..... D
Cambremer ..... D
Caumont-l'Eventé . F
Condé-sur-Noireau . F
Creully ..... D
Douvres ..... D
Dozulé ..... D
Evrecy ..... D
Falaise:
Canton Nord..... F
Canton Sud..... F
Honfleur ..... D
Isigny-sur-Mer ..... D
Lisieux:
1re section..... F
2e section..... F
Livarot ..... F
Mézidon ..... F
Morteaux-Couliboeuf F
Orbec ..... F
Pont-l'Evêque ..... D
Ryes ..... F
Saint - Pierre - sur - Dives ..... F
Saint-Sever - Calvados ..... G
Thury-Harcourt .... F
Tilly-sur-Seulles ... F
Trévières ..... F
Troarn ..... D
Trouville-sur-Mer .. D
Vassy ..... G
Villers-Bocage ..... F
Vire ..... G

CANTAL 15

Allanche ..... J
Aurillac:
Canton Nord..... L
Canton Sud..... L
Champs-sur-Tarentaine ..... J
Chaudes-Aigues ... K
Condat ..... K
Laroquebrou ..... K
Massiac ..... J
Mauriac ..... K
Maurs ..... K
Montsalvy ..... K
Murat ..... J
Pierrefort ..... K
Pleaux ..... K
Riom-ès-Montagnes. K
Ruines ..... K
Saignes ..... J
Saint-Cernin ..... K
Saint-Flour:
Canton Nord..... J
Canton Sud..... J
Saint-Mamet-la-Salvetat L
Salers ..... K
Vic-sur-Cère ..... K

CHARENTE 16

Aigre ..... G
Angoulême:
1er canton..... G
2e canton..... G
Aubeterre-sur-Dróme ..... F
Baignes-Sainte-Radegonde ..... F
Barbezieux ..... F
Blanzac ..... G
Brossac ..... F
Chabanais ..... J
Chalais ..... F
Champagne-Mouton. J
Châteauneuf-sur-Charente ..... G
Cognac ..... F
Confolens:
Canton Nord..... J
Canton Sud..... J
Hiersac ..... G
Jarnac ..... G
Mansle ..... G
Montbron ..... G
Montembœuf ..... J
Montmoreau ..... G
La Rochefoucauld.. G
Rouillac ..... G
Ruffec ..... G
Saint-Amand-de-Boixe ..... G
Saint-Claud-sur-le Sen ..... J
Segonzac ..... G
Villebois-la-Valette. G
Villefagnan ..... G

CHARENTE-MARITIME 17

Aigrefeuille-d'Aunis. B
Archiac ..... G
Ars-en-Ré ..... J
Aulnay ..... D
Burie ..... F
Le Château-d'Oléron ..... J
Courçon ..... B
Cozes ..... F
Gémozac ..... F
La Jarrie..... A
Jonzac ..... F
Loulay ..... D
Marans ..... B
Mareunes ..... D
Matha ..... F
Mirambeau ..... F
Montendre ..... D
Montguyon ..... D
Montlieu ..... D
Pons ..... F
Rochefort:
Canton Nord..... B
Canton Sud..... B
La Rochelle:
Canton Est..... A
Canton Ouest.... A
Royan ..... F
Saint-Agnant ..... B
Saint-Genis-de-Saintonge ..... F
Saint-Hilaire-de-Villefranche ..... F
Saint-Jean-d'Angély. D
Saint-Martin-de-Ré. J
Saint-Pierre-d'Oléron ..... J
Saint-Porchaire ... D
Saint-Savinien ..... D
Saintes:
Canton Nord..... F
Canton Sud..... F
Saujon ..... D
Surgères ..... B
Tonnay-Boutonne.. D
Tonnay-Charente... B
La Tremblade ..... D

CHER 18

Les Aix-d'Angillon.. J
Argent-sur-Sauldre.. J
Aubigny-sur-Nère... J
Baugy ..... J
Bourges ..... J
La Chapelle-d'Angillon ..... J
Charenton-du-Cher. K
Charost ..... J
Châteaumeillant .. K
Châteauneuf-sur-Cher ..... K
Le Châtelet..... K
Dun-sur-Auron .... K
Graçay ..... J
La Guerche-sur-l'Aubois ..... J
Henrichemont ..... J
Léré ..... G
Levet ..... J
Lignières ..... J
Lury-sur-Arnon .... K
Mehun-sur-Yèvre ... J
Nérondes ..... J
Saint-Amand-Mont-Rond ..... K
Saint-Martin-d'Auxigny ..... J
Sancergues ..... G
Sancerre ..... G
Sancoins ..... J
Saulzais-le-Potier... K
Vailly-sur-Sauldre.. G
Vierzon ..... K

CORREZE 19

Argentat ..... J
Ayen ..... J
Beaulieu-sur-Dordogne ..... J
Beynat ..... J
Bort-les-Orgues .... J
Brive-la-Gaillarde... J
Bugeat ..... K
Corrèze ..... J
Donzenac ..... J
Egletons ..... J
Eygurande ..... K
Juillac ..... J
Lapleau ..... K
Larche ..... J
Lubersac ..... J
Mercœur ..... J
Meymac ..... K
Meyssac ..... J
Neuvic ..... J
La Roche-Canillac.. K
Saint-Privat ..... K
Seilhac ..... G
Sornac L
Treignac ..... J
Tulle:
Canton Nord..... G
Canton Sud..... G
Ussel ..... K
Uzerche ..... J
Vigeois ..... J

CORSE 20

Ajaccio ..... D
Bastelica ..... F
Bastia:
2e canton..... L
1er canton..... L
Belgodère ..... M
Bocognano ..... F
Bonifacio ..... K
Borgo L
Brando L
Calacuccia ..... J
Calenzana ..... M
Calvi ..... M
Campile ..... K
Castifao ..... K
Cervione L
Corte ..... G
Evisa ..... G
Ghisoni ..... G
Ile-Rousse ..... M
Lama ..... M
Levie ..... J
Luri L
Moita L
Morosaglia ..... K
Murato L
Muro ..... M
Nonza L
Oletta L
Olmeto ..... J
Olmi-Cappella ..... M
Omessa ..... J
Pero-Casevecchie .. L
Petreto-Bicchisano.. D
Piana ..... G
Piedicorte-di-Gaggio J
Piedicroce ..... K
Pietra-di-Verde .... K
La Porta..... K
Porto-Vecchio ..... K
Prunelli - di - Fiumorbo ..... J
Rogliano ..... M
Saint-Florent L
San-Lorenzo ..... K
San-Martino-di-Lota L
San-Nicolao L
Santa-Lucia-di-Tallano ..... J
Santa-Maria-Sichè.. F
Santo - Pietro - di - Tenda L
Sarlie ..... F
Sari-d'Orcino ..... D
Sarrola-Carcopino.. D
Sartène ..... G
Sermano ..... J
Serra-di-Scopamène. G
Soccia ..... G
Valle-d'Alesani .... J
Venaco ..... G
Vescovato ..... K
Vezzani ..... G
Vico ..... F
Zicavo ..... G

COTE-D'OR 21

Aignay-le-Duc ..... K
Arnay-le-Duc ..... K
Auxonne ..... K
Baigneux-les-Juifs.. K
Beaune:
Canton Nord..... J
Canton Sud..... J
Bligny-sur-Ouche .. J
Châtillon-sur-Seine. J
Dijon:
Canton Est..... J
Canton Nord..... J
Canton Ouest.... J
Canton Sud..... J
Fontaine-Française. K
Genlis ..... J
Gevrey-Chambertin J
Grancey - le - Château ..... K
Is-sur-Tille ..... J
Laignes ..... G
Liernais ..... K
Mirebeau ..... J
Montbard ..... J
Monligny-sur-Aube. K
Nolay ..... J
Nuits - Saint - Georges ..... J
Pontailler - sur - Saône ..... K
Pouilly-en-Auxois... J
Précy-sous-Thil .... K
Recey-sur-Ource ... K
Saint-Jean-de-Losne K
Saint - Seine - l'Abbaye ..... J
Saulieu ..... K
Selongey ..... K
Semur-en-Auxois .. J
Seurre ..... J
Sombernon ..... J
Venarey-les-Laumes J
Villeaux ..... J

COTES-DU-NORD 22

Bégard ..... G
Belle-Isle-en-Terre.. G
Bourbriac ..... G
Broons ..... G
Callac ..... J
Caulnes ..... G
Châtelaudren ..... G
La Chèze..... J
Collinée ..... G
Corlay ..... J
Dinan:
Canton Est..... F
Canton Ouest.... F
Etables ..... G
Evran ..... F
Gouarec ..... J
Guingamp ..... G
Jugon ..... G
Lamballe ..... G
Lannion ..... J
Lanvollon ..... G
Lézardrieux ..... J
Loudéac ..... J
Maël-Carhaix ..... J
Matignon ..... G
Merdrignac ..... G
Moncontour ..... G
Mur-de-Bretagne ... J
Paimpol ..... J
Perros-Guirec ..... J

Plancoët ..... F
Pléhan-le-Petit ..... F
Pléneuf ..... G
Plestin-les-Grèves... J
Pleyber ..... G
Plouagat ..... J
Plouaret ..... J
Ploubalay ..... F
Plourivo ..... J
Ploumilliau ..... G
Pontrieux ..... G
Quintin ..... G
La Roche-Derrien.. J
Rostrenen ..... J
Saint-Brieuc:
Canton Nord..... G
Canton Sud..... G
Saint-Nicolas-du-Pélem ..... J
Trégueux ..... J
Uzel ..... G

CREUSE 23

Ahun ..... K
Aubusson ..... K
Auzances ..... K
Bellegarde-en-Marche L
Bénévent-l'Abbaye. J
Bonnat ..... J
Bourganeuf ..... J
Boussac ..... K
Chambon-sur-Voueize ..... K
Châtelus-Malvaleix. K
Chénérailles ..... K
La Courtine..... L
Crocq L
Dun-le-Palleteau .. G
Evaux-les-Bains ... K
Felletin ..... K
Gentioux L
Le Grand-bourg ... G
Guéret ..... J
Jarnages ..... K
Pontarion ..... K
Royère ..... K
Saint-Sulpice-les-Champs ..... K
Saint-Vaury ..... J
La Souterraine .... G

DORDOGNE 24

Beaumont ..... G
Belvès ..... J
Bergerac ..... G
Brantôme ..... G
Le Bugue..... J
Bussières-Badil .... J
Cadouin ..... G
Carlux ..... K
Champagne-de-Belaic ..... J
Domme ..... K
Excideuil ..... J
Eymet ..... F
Hautefort ..... J
Issigeac ..... G
Jumilhac-le-Grand.. J
Lalinde ..... G
Lamonzie ..... J
Mareuil ..... J
Montpazier ..... G
Montagrier ..... G
Montignac ..... J
Montron-sur-l'Isle.. D
Mussidan ..... F
Neuvic ..... F
Nontron ..... J
Périgueux ..... G
Ribérac ..... F
Saint-Aulaye ..... F
Saint-Astier ..... G
Saint-Aulaye ..... F
Saint-Cyprien ..... J
Saint-Pardoux-la-Rivière ..... J
Saint-Pierre-de-Chignac ..... G
Salignac ..... J
Sarlat ..... K
Savignac-les-Eglises ..... G
Sigoulès ..... F
Terrasson ..... J
Thenon ..... J
Thiviers ..... J
Vélines ..... D
Vergt ..... G
Verteillac ..... G
Villamblard ..... G
Villefranche-de-Longchapt ..... D
Villefranche-du-Périgord ..... J

DOUBS 25

Amancey ..... K
Audeux ..... J
Audincourt L
Baume-les-Dames . K
Besançon:
Canton Nord..... J
Canton Sud..... J
Boussières ..... J
Clerval ..... K
Hérimoncourt L
L'Isle-sur-le-Doubs.. L
Levier L
Maîche L
Marchaux ..... J
Montbéliard L
Montbenoît L
Morteau L
Mouthe L
Ornans ..... K
Pierrefontaine-les-Varans L
Pontarlier L
Pont-de-Roide L
Quingey ..... K
Rougemont L
Roulans ..... K
Le Russey..... L
Saint-Hippolyte L
Vercel ..... K

DROME 26

Bourdeaux ..... J
Bourg-de-Péage .... G
But-les-Baronnies.. J
Chabeuil ..... G
La Chapelle-en-Vercors ..... J
Châtillon-en-Diois.. J
Crest:
Canton Nord..... F
Canton Sud..... F
Die ..... J
Dieulefit ..... G
Le Grand-Serre .... J
Grignan ..... G
Loriol-sur-Drôme ... F
Luc-en-Diois ..... J
Marsanne ..... F
Montélimar ..... F
La Motte-Chalancon ..... K
Nyons ..... G
Pierrelatte ..... G
Rémuzat ..... J
Romans-sur-Isère .. G
Saillans ..... G
Saint-Donat-sur-l'Herbasse ..... G
Saint-Jean-en-Royans ..... J
Saint-Paul-Trois-Châteaux ..... G
Saint-Vallier ..... G
Séderon ..... G
Tain-l'Hermitage .. G
Valence ..... G

EURE 27

Amfreville-la-Campagne ..... D
Les Andelys ..... D
Beaumesnil ..... F
Beaumont-le-Roger. F
Bernay ..... F
Beuzeville ..... D
Bourgthéroulde ... D
Breteuil ..... G
Brionne ..... F
Broglie ..... F
Conches-en-Ouche. F
Corneilles ..... D
Damville ..... F
Ecos ..... D
Etrépagny ..... F
Evreux:
Canton Nord..... E
Canton Sud..... E
Fleury-sur-Andelle. D
Gaillon ..... D
Gisors ..... F
Louviers ..... D
Lyons-la-Forêt ..... D
Montfort-sur-Risle . D
Le Neubourg ..... D
Nonancourt ..... F
Pacy-sur-Eure ..... D
Pont-Audemer ..... D
Pont-de-l'Arche ... D
Quillebeuf-sur-Seine ..... D
Routot ..... D
Rugles ..... G
Saint-André-de-l'Eure ..... F
Saint-Georges-du-Vièvre ..... D
Thiberville ..... F
Verneuil-sur-Avre.. G
Vernon ..... D

EURE-ET-LOIR 28

Anet ..... F
Auneau ..... G
Authon-du-Perche . K
Bonneval ..... J
Brézolles ..... G
Brou ..... J
Chartres:
Canton Nord..... G
Canton Sud..... G
Châteaudun ..... J
Châteauneuf ..... J
Cloyes-sur-le-Loir.. K
Courville-sur-Eure . G
Dreux ..... F
La Ferté-Vidame .. G
Illiers ..... J
Janville ..... J
La Loupe ..... J
Maintenon ..... G
Nogent-le-Roi ..... G
Nogent-le-Rotrou .. K
Orgères-en-Beauce. J
Senonches ..... J
Thiron ..... J
Voves ..... J

FINISTERE 29

Arzano ..... G
Bannalec ..... G
Brest:
1er canton ..... D
2e canton ..... D
3e canton ..... D
Briec ..... G
Carhaix ..... J
Châteaulin ..... G
Châteauneuf-du-Faou ..... J
Concarneau ..... G
Crozon ..... G
Daoulas ..... D
Douarnenez ..... G
Le Faou ..... F
Fouesnant ..... G
Huelgoat ..... G
Landerneau ..... D
Landivisiau ..... F
Lanmeur ..... G
Lannilis ..... F
Lesneven ..... F
Morlaix ..... G
Ouessant ..... K
Plabennec ..... D
Pleyben ..... G
Plogastel-Saint-Germain ..... G
Ploudalmézeau ... F
Ploudiry ..... F
Plouescat ..... F
Plouigneau ..... G
Plouzévédé ..... F
Pont-Aven ..... G
Pont-Croix ..... J
Pont-l'Abbé ..... G
Quimper ..... G
Quimperlé ..... G
Rosporden ..... G
Saint-Pol-de-Léon . G
Saint-Renan ..... D
Saint-Thégonnec .. G
Scaër ..... J
Sizun ..... F
Taulé ..... G

GARD 30

Aigues-Mortes ..... D
Alès:
Canton Est ..... E
Canton Ouest ... F
Alzon ..... G
Anduze ..... F
Aramon ..... F
Bagnols-sur-Cèze .. F
Barjac ..... G
Beaucaire ..... F
Bessèges ..... F
Genolhac ..... G
La Grand-Combe .. F
Lasalle ..... F
Lédignan ..... F
Lussan ..... F
Marguerittes ..... F
Nîmes:
1er canton ..... F
2e canton ..... F
3e canton ..... F
Pont-Saint-Esprit .. G
Quissac ..... D
Remoulins ..... F
Roquemaure ..... F
Saint-Ambroix .... F
Saint-André-de-Valborgnes ..... G
Saint-Chaptes ..... F
Saint-Gilles-du-Gard F
Saint-Hippolyte-du-Fort ..... F
Saint-Jean-du-Gard. F
Saint-Mamert-du-Gard ..... D
Sauve ..... F
Sommières ..... D
Sumène ..... F
Trèves ..... G
Uzès ..... F
Vallerauguе ..... G
Vauvert ..... D
Vézénobres ..... F
Le Vigan ..... F
Villeneuve-lès-Avignon ..... F

HAUTE-GARONNE 31

Aspet ..... K
Auriguac ..... J
Auterive ..... F
Bagnères-de-Luchon L
Barbazan ..... K
Boulogne-sur-Gesse. J
Cadours ..... G
Caraman ..... F
Carbonne ..... G
Castanet-Tolosan .. F
Cazères ..... G
Cintegabelle ..... G
Le Fousseret ..... G
Fronton ..... F
Grenade-sur-Garonne ..... F
L'Isle-en-Dodon ... G
Lanta ..... F
Léguevin ..... F
Montastruc-la-Conseillère ..... F
Montesquieu-Volvestre ..... G
Mourvezard ..... F
Montréjeau ..... K
Muret ..... F
Nailloux ..... G
Revel ..... F
Rieumes ..... G
Rieux ..... G
Saint-Béat ..... K
Saint-Gaudens .... J
Saint-Lys ..... F
Saint-Marfory .... J
Salies-du-Salat .... J
Toulouse:
Canton Centre... F
Canton Nord .... F
Canton Ouest .. F
Canton Sud .... F
Verfeil ..... F
Villefranche-de-Lauragais ..... F
Villemur-sur-Tarn . F

GERS 32

Aignan ..... J
Auch:
Canton Nord..... G
Canton Sud..... G
Cazaubon ..... J
Cologne ..... G
Condom ..... F
Eauze ..... J
Fleurance ..... G
Gimont ..... G
Jegun ..... G
Lectoure ..... F
Lombez ..... G
Marciac ..... J
Masseube ..... J
Mauvezin ..... G
Mielan ..... J
Miradoux ..... F
Mirande ..... J
Montesquieu ..... J
Montréal-du-Gers... G
Nogaro ..... J
Plaisance ..... J
Riscle ..... J
Saint-Clar ..... G
Samatan ..... G
Saramon ..... G
Valence-sur-Baise.. G
Vic-Fezensac ..... G

GIRONDE 33

Arcachon ..... F
Audenge ..... D
Auros ..... F
Bazas ..... F
Bolin ..... F
Blanquefort ..... D
Blaye-et-Saint-Luce. C
Bordeaux:
1er canton..... C
2e canton..... C
3e canton..... C
4e canton..... C
5e canton..... C
6e canton..... C
7e canton..... C
Bourg C
Branne ..... D
Cadillac ..... D
Captieux ..... G
Carbon-Blanc C
Castelnau-de-Médoc. B
Castillon-et-Capitourlan ..... D
Coutras ..... D
Créon ..... D
Fronsac ..... D
Grignols ..... G
Guîtres ..... D
Labrède ..... D
Langon ..... F
Lesparre ..... B
Libourne ..... D
Lussac ..... D
Monségur ..... F
Pauillac ..... A
Pellegrue ..... D
Pessac ..... D
Podensac ..... D
Pujols-sur-Dordogne ..... D
La Réole..... F
Saint-André-de-Cubzac C
Saint-Clers-sur-Gironde ..... D
Sainte-Foy-la-Grande ..... D
Saint-Laurent-et-Benon ..... A
Saint-Macaire ..... F
Saint-savin C
Saint-Symphorien.. F
Saint-Vivien-de-Médoc ..... B
Sauveterre-de-Guyenne ..... D
Targon ..... D
La Teste..... F
Villandraut ..... F

HERAULT 34

Agde ..... B
Aniane ..... D
Bédarieux ..... D
Béziers:
1er canton..... B
2e canton..... D
3e canton..... D
Capestang ..... D
Castries ..... D
Le Caylar..... F
Claret ..... D
Clermont-l'Hérault. D
Florensac ..... B
Frontignan ..... A
Gangos ..... F
Gignac ..... D
Lodève ..... D
Lunas ..... F
Lunel ..... D
Les Matelles..... D
Mauguio ..... B
Mèze ..... A
Montagnac ..... B
Montpellier:
1er canton..... B
2e canton..... B
3e canton..... B
Murviel-les-Béziers. D
Olargues ..... F
Olonzac ..... F
Pézenas ..... B
Roujan ..... B
Saint-Chinian ..... F
Saint-Gervais-sur-Mare ..... F
Saint-Martin-de-Londres ..... D
Saint-Pons ..... F
La Salvetat-sur-Agout ..... G
Servian ..... D
Sète ..... A

ILLE-ET-VILAINE 35

Antrain ..... G
Argentré-du-Plessis. G
Bain-de-Bretagne... F
Becherel ..... F
Cancale ..... D
Châteaubourg ..... F
Châteaugiron ..... F
Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine ..... D
Combourg ..... F
Dinard ..... F
Dol-de-Bretagne ... F
Fougères:
Canton Nord..... G
Canton Sud..... G
Grand-Fougeray ... D
La Guerche-de-Bretagne ..... G
Guichen ..... F
Hédé ..... F
Janzé ..... G
Liffré ..... F
Louvigné-du-Désert. G
Maure-de-Bretagne. F
Montauban ..... G
Montfort ..... F
Mordelles ..... F
Pipriac ..... D
Pleine-Fougères ... F
Plélan-le-Grand .... F
Redon ..... D
Rennes:
Canton Nord-Est.. F
Canton Nord-Ouest ..... F
Canton Sud-Est... F
Canton Sud-Ouest. F
Retiers ..... G
Saint-Aubin-d'Aubigné ..... F
Saint-Aubin-du-Cormier ..... G
Saint-Brice-en-Coglès ..... G
Saint-Malo ..... D
Saint-Méen-le-Grand ..... G
Saint-Servan-sur-Mer ..... D
Le Sel ..... F
Tinténiac ..... F
Vitré:
Canton Est..... G
Canton Ouest.... G

INDRE 36

Algurande ..... J
Ardentes ..... J
Argenton-sur-Creuse ..... J
Belâbre ..... J
Le Blanc..... J
Buzançais ..... J
Châteauroux ..... J
Châtillon-sur-Indre. J
La Châtre..... J
Ecueillé ..... K
Eguzon ..... J
Issoudun:
Canton Nord.... J
Canton Sud..... J
Levroux ..... J
Mézières-en-Brenne ..... J
Neuvy-Saint-Sépulchre ..... J
Saint-Benoît-du-Sault ..... J
Saint-Christophe-en-Bazelle ..... K
Saint-Gaultier ..... J
Sainte-Sévère-sur-Indre ..... K
Tournon-Saint-Martin ..... J
Valençay ..... J
Vatan ..... J

INDRE-ET-LOIRE 37

Amboise ..... J
Azay-le-Rideau .... J
Bléré ..... J
Bourgueil ..... G
Château-la-Vallière.. J
Château-Renault ... J
Chinon ..... G
Le Grand-Pressigny. J
La Haye-Descartes.. G
L'Ile-Bouchard .... J
Langeais ..... J
Liguel ..... G
Loches ..... J
Montbazon ..... G
Montrésor ..... K
Neuillé-Pont-Pierre.. G
Nouzy-le-Roi ..... J
Preuilly-sur-Claise . G
Richelieu ..... G
Sainte-Maure-de-Touraine ..... G
Tours:
Canton Centre... G
Canton Nord..... G
Canton Sud..... G
Vouvray ..... G

ISERE 38

Allevard ..... J
Beaurepaire ..... J
Le Bourg-d'Oisans.. K
Bourgoin ..... J
Clelles ..... J
Corps ..... J
La Côte-Saint-André ..... J
Crémieu ..... J
Domène ..... J
Goncelin ..... J
Le Grand-Lemps... J
Grenoble:
Canton Est..... J
Canton Nord..... J
Canton Sud..... J
Heyrieux ..... H
Mens ..... K
Meyzieux ..... H
Monestier-de-Clermont ..... J
Moirans ..... K
La Mure..... J
Le Pont-de-Beauvoisin .... J
Pont-en-Royans ... J
Rives ..... J
Roussillon ..... J
Roybon ..... J
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ..... J
Saint-Geoire-en-Valdaine ..... J
Saint-Jean-de-Bournay ..... J
Saint-Laurent-du-Pont ..... J
Saint-Marcellin ... J
Saint-Symphorien-d'Ozon ..... H
Sassenage ..... J
La Tour-du-Pin.... J
Le Touvet..... J
Tullins ..... J
Valbonnais ..... K
La Verpillière .... H
Vienne:
Canton Nord.... H
Canton Sud..... H
Vif ..... J
Villard-de-Lans .... J
Vinay ..... J
Virieu ..... K
Vizille ..... J
Voiron ..... J

JURA 39

Arbois L
Arinthod ..... K
Beaufort-du-Jura .. L
Bletterans L
Les Bouchoux..... M
Champagnole L
Chaumergy ..... K
Chaussin ..... K
Chemin ..... K
Clairvaux-les-Lacs.. L
Conliège L
Dampierre ..... K
Dole ..... K
Gendrey ..... K
Lons-le-Saunier ... L
Moirans-en-Montagne L
Montbarrey ..... K
Moulin-Vrey-le-Château ..... K
Morez ..... M
Nozeroy L
Orgelet L
Les Planches-en-Montagne ..... M
Poligny L
Rochefort-sur-Nenon ..... K
Saint-Amour ..... K
Saint-Claude L
Saint-Julien ..... K
Saint-Laurent-du-Jura ..... M
Salins-les-Bains ... K
Sellières ..... K
Villers-Farlay ..... K
Voiteur L

LANDES 40

Aire-sur-l'Adour .. G
Amou ..... G
Castets ..... G
Dax ..... G
Gabarret ..... J
Geaune ..... G
Grenade-sur-l'Adour ..... G
Hagetmau ..... G
Labrit ..... G
Mimizan ..... J
Mont-de-Marsan ... G
Montfort-en-Chalosse ..... G
Morcenx ..... J
Mugron ..... G
Parentis-en-Born .. G
Peyrehorade ..... G
Pissos ..... F
Pouillon ..... G
Roquefort ..... G
Sabres ..... G
Saint-Martin-de-Seignanx ..... G
Saint-Sever ..... G
Saint-Vincent-de-Tyrosse ..... G
Soré ..... F
Soustons ..... G
Tartas:
Canton Est..... G
Canton Ouest.... G
Villeneuve-de-Marsan ..... G

LOIR-ET-CHER 41

Blois:
Canton Est..... J
Canton Ouest.... J
Bracieux ..... J
Contres ..... J
Droué ..... K
Herbault ..... J
Lamotte-Beuvron .. K
Marchenoir ..... J
Mennetou-sur-Cher. K
Mer ..... J
Mondoubleau ..... K
Montoire-sur-le-Loir ..... J
Montrichard ..... J
Morée ..... J
Neung-sur-Beuvron. K
Onzain-et-le-Marché. J
Romorantin ..... K
Saint-Aignan ..... K
Saint-Amand-de-Vendôme ..... J
Salbris ..... K
Savigny-sur-Braye.. J
Selles-sur-Cher .... K
Selommes ..... J
Vendôme ..... J

LOIRE 42

Belmont-de-la-Loire. K
Boën-sur-Lignon ... K
Bourg-Argental .... K
Le Chambon-Feugerolles ..... J
Charlieu ..... J
Chazelles-sur-Lyon.. K
Feurs ..... K
Firminy ..... J
Montbrison ..... K
Néronde ..... K
Noirétable ..... K
La Pacaudière..... J
Pélussin ..... K
Perreux ..... J
Rive-de-Gier ..... J
Roanne ..... J
Saint-Bonnet-le-Château ..... K
Saint-Chamond .... J
Saint-Etienne:
Canton Nord-Est.. J
Canton Sud-Est... J
Canton Nord-Ouest J
Canton Sud-Ouest J
Saint-Galmier ..... J
Saint-Genest-Malifaux ..... J
Saint-Georges-en-Couzan L
Saint-Germain-Laval K
Saint-Haon-le-Châtel J
Saint-Héand ..... J
Saint-Jean-Soleymieux ..... K
Saint-Just-en-Chevalet ..... K
Saint-Rambert-sur-Loire ..... J
Saint-Symphorien-de-Lay ..... J

LOIRE (HAUTE-) 43

Allègre ..... J
Auzon ..... J
Bas-en-Basset ..... K
Blesle ..... J
Brioude ..... J
Cayres ..... G
La Chaise-Dieu..... K
Craponne-sur-Arzon. J
Fay-sur-Lignon .... J
Langeac ..... J
Lavoûte-Chilhac ... J
Loudes ..... G
Le Monastier-sur-Gazeille ..... G
Monistrol-sur-Loire. J
Montfaucon-du-Velay ..... J
Paulhaguet ..... J
Pinols ..... K
Pradelles ..... J
Le Puy:
Canton Nord-Ouest G
Canton Sud-Est.. G
Retournac ..... J
Saint-Didier-en-Velay ..... J
Saint-Julien-Chapteuil ..... G
Saint-Paulien ..... G
Saugues ..... J
Solignac-sur-Loire... G
Tence ..... J
Vorey ..... J
Yssingeaux ..... J

LOIRE-INFERIEURE 44

Aigrefeuille-sur-Maine ..... B
Ancenis ..... D
Blain ..... B
Bouaye ..... B
Bourgneuf-en-Retz.. D
Carquefou ..... B
La Chapelle-sur-Erdre ..... B
Châteaubriant ..... F
Clisson ..... D
Le Croisic..... B
Derval ..... D
Guémené-Penfao .. D
Guérande ..... B
Herbignac ..... B
Legé ..... D
Ligné ..... D
Le Loroux-Bottereau ..... B
Machecoul ..... D
Moisdon-la-Rivière.. D
Nantes:
1er canton..... B
2e canton..... B
3e canton..... B
4e canton..... B
5e canton..... B
6e canton..... B
7e canton..... B
Nord-sur-Erdre .... B
Nozay ..... B
Paimbœuf ..... B
Le Pellerin..... B
Pontchâteau ..... A
Pornic ..... D
Riaillé ..... B
Rougé ..... F
Saint-Etienne-de-Montluc ..... B
Saint-Gildas-des-Bois ..... B
Saint-Julien-de-Vouvantes ..... F
Saint-Mars-la-Jaille. B
Saint-Nazaire ..... A
Saint-Nicolas-de-Redon ..... B
Saint-Père-en-Retz.. B
Saint-Philbert-de-Grandlieu ..... B
Savenay ..... A
Vallet ..... B
Varades ..... B
Vertou ..... B

LOIRET 45

Arlenay ..... J
Beaugency ..... J
Beaune-la-Rolande.. G
Bellegarde ..... G
Briare ..... G
Châteauneuf-sur-Loire ..... J
Châteaurenard .... G
Châtillon-Coligny-sur-Loing ..... G
Châtillon-sur-Loire.. J
Cléry-Saint-André... J
Courtenay ..... G
Ferrières ..... G
La Ferté-Saint-Aubin ..... J
Gien ..... G
Jargeau ..... J
Lorris ..... G
Malesherbes ..... G
Meung-sur-Loire.... J
Montargis ..... G
Neuville-au-Bois ... J
Orléans:
Canton Est..... J
Canton Ouest.... J
Canton Nord-Est.. J
Canton Nord-Ouest J
Canton Sud..... J
Outarville ..... G
Ouzouer-sur-Loire... G
Patay ..... J
Pithiviers ..... G
Puiseaux ..... G
Sully-sur-Loire .... G

LOT 46

Bretenoux ..... J
Cahors:
Canton Nord..... G
Canton Sud..... G
Carjac ..... J
Castelnau-de-Montratier ..... J
Catus ..... G
Cazals ..... J
Figeac:
Canton Est..... J
Canton Ouest.... J
Gourdon ..... K
Gramat ..... J
Labastide-Murat .. J
Lacapelle-Marival.. J
Lalbenque ..... J
Latronquière ..... J
Louzès ..... J
Limogne ..... J
Livernon ..... J
Luzech ..... J
Martel ..... J
Montcuq ..... J
Payrac ..... K
Puy-l'Evêque ..... J
Saint-Céré ..... J
Saint-Germain-du-Bel-Air ..... J
Saint-Géry ..... J
Salviac ..... J
Souillac ..... J
Vayrac ..... J

LOT-ET-GARONNE 47

Agen:
1er canton..... F
2e canton..... F
Aiguillon ..... F
Beauville ..... F
Bouglon ..... G
Cancon ..... G
Casteljaloux ..... G
Castelmoron-sur-Lot ..... F
Castillonnès ..... F
Damazan ..... F
Duras ..... F
Francescas ..... F
Fumel ..... G
Houeillès ..... G
Laplume ..... F
Laroque-Timbaut .. F
Lauzun ..... G
Lavardac ..... F
Marmande ..... G
Le Mas-d'Agenais.. G
Meilhan-sur-Garonne ..... F
Mezin ..... G
Monclar ..... G
Monflanquin ..... G
Nérac ..... F
Penne-d'Agenais .. F
Porte-Sainte-Marie.. F
Prayssas ..... F
Puymirol ..... F
Sainte-Livrade-sur-Lot ..... F
Seyches ..... G
Tonneins ..... F
Tournon-d'Agenais.. F
Villeneuve-sur-Lot.. G
Villeréal ..... G

LOZERE 48

Aumont-Aubrac	J	Meyrueis	G
Barre-les-Cévennes	J	Nasbinals	K
Le Bleymard	J	Le Pont-de-Montvert	J
Le Canourgue	J	Saint-Alban-sur-Limagnole	J
Chanac	G	Saint-Amans	G
Châteauneuf-de-Randon	J	Saint-Chély-d'Apcher	J
Florac	J	Sainte-Enimie	J
Fournels	K	Saint-Germain-de-Calberte	G
Grandrieu	J	Saint-Germain-du-Teil	J
Langogne	J	Villefort	G
Le Malzieu-Ville	K		
Marvejols	J		
Le Massegros	G		
Mende	G		

MAINE-ET-LOIRE 49

Angers:		Montfaucon	D
Canton Nord-Est	E	Montreuil-Bellay	G
Canton Nord-Ouest	F	Montrevault	D
Canton Sud-Est	F	Noyant	G
Baugé	G	Les Ponts-de-Cé	G
Beaufort-en-Vallée	D	Pouancé	F
Beaupréau	F	Saint-Florent-le-Vieil	D
Candé	F	Saint-Georges-sur-Loire	F
Chalonnes-sur-Loire	G	Saumur:	
Champtoceaux	D	Canton Nord-Est	G
Châteauneuf-sur-Sarthe	G	Canton Sud	G
Chemillé	F	Canton Nord-Ouest	G
Cholet	F	Segré	F
Doué-la-Fontaine	G	Seiches-sur-le-Loir	G
Durtal	G	Thouarcé	G
Gennes	G	Thorigné	G
Le Lion-d'Angers	G	Tiercé	G
Longué	G	Vihiers	G
Le Louroux-Béconnais	F		

MANCHE 50

Avranches	G	Périers	D
Barenton	G	Les Pieux	B
Barneville-sur-Mer	B	Ponlorson	F
Beaumont	A	Quettehou	B
Brécey	G	Saint-Clair-sur-l'Elle	F
Bréhal	F	Saint-Hilaire-du-Harcouët	G
Bricquebec	B	Saint-James	G
Cerisy	F	Saint-Jean-de-Daye	D
Carentan	D	Saint-Lô	F
Cérisy-la-Salle	F	Saint-Malo-de-la-Lande	F
Cherbourg	A	Sainte-Mère-Eglise	B
Coutances	F	Saint-Pierre-Eglise	A
Ducey	G	Saint-Pois	G
Gavray	F	Saint-Sauveur-Lendelin	D
Granville	F	Saint-Sauveur-le-Vicomte	B
La Haye-du-Puits	D	Sartilly	G
La Haye-Pesnel	G	Sourdeval	G
Isigny-le-Buat	G	Le Teilleul	J
Juvigny-le-Tertre	G	Tessy-sur-Vire	F
Lessay	B	Torigni-sur-Vire	F
Marigny	F	Valognes	B
Montebourg	B	Villedieu-les-Poêles	G
Montmartin-sur-Mer	F		
Mortain	G		
Octeville	A		
Percy	F		

MARNE 51

Anglure	J	Reims:	
Avize	F	1er canton	G
Ay	F	2e canton	G
Berne	G	3e canton	G
Bourgogne	G	4e canton	G
Châlons-sur-Marne	G	Sainte-Ménehould	G
Châtillon-sur-Marne	F	Saint-Rémy-en-Bouzemont	J
Dommartin-sur-Yèvre	G	Saint-Genest-et-Isson	J
Dormans	G	Sézanne	G
Ecury-sur-Coole	F	Sompuis	G
Epernay	F	Suippes	G
Esternay	J	Thiéblemont-Farémont	G
Fère-Champenoise	G	Vertus	G
Fismes	F	Versy	F
Heiltz-le-Maurupt	J	Ville-en-Tardenois	G
Marson	F	Ville-sur-Tourbe	J
Montmirail	G	Vitry-le-François	G
Montmort	G		

MARNE (HAUTE-) 52

Andelot	J	Laferté-sur-Amance	K
Arc-en-Barrois	J	Langres	J
Auberive	K	Longeau	J
Bourbonne-les-Bains	J	Montier-en-Der	J
Bourmont	K	Montigny-le-Roi	J
Châteauvillain	J	Neuilly-l'Evêque	J
Chaumont	J	Nogent-en-Bassigny	J
Chevillon	G	Poissons	G
Clefmont	J	Prauthoy	J
Donnemont	G	Saint-Blin	J
Doulevent-le-Château	G	Saint-Dizier	J
Fays-Billot	K	Varennes-sur-Amance	K
Joinville	G	Vignory	G
Juzennecourt	J	Wassy	G

MAYENNE 53

Ambrières-le-Grand	J	Lassay	J
Argentré	G	Laval:	
Bais	J	Canton Est	G
Bierné	G	Canton Ouest	G
Chailland	G	Loiron	G
Château-Gontier	G	Mayenne:	
Cossé-le-Vivien	G	Canton Est	J
Couptrain	J	Canton Ouest	J
Craon	G	Meslay-du-Maine	G
Ernée	J	Montsûrs	G
Evron	G	Pré-en-Pail	J
Gorron	J	Saint-Aignan-sur-Roë	G
Grez-en-Bouère	G	Sainte-Suzanne	G
Le Horps	J	Villaines-la-Juhel	J
Landivy	J		

MEURTHE-ET-MOSELLE 54

Arracourt	K	Longwy	K
Audun-le-Roman	K	Lunéville:	
Baccarat	L	Canton Nord	K
Badonviller	L	Canton Sud	K
Bayon	K	Nancy:	
Blâmont	L	Canton Est	J
Briey	K	Canton Nord	J
Chambley-Bussières	L	Canton Ouest	J
Cirey-sur-Vezouze	L	Canton Sud	J
Colombey-les-Belles	J	Nomeny	K
Conflans-en-Jarnisy	K	Pont-à-Mousson	K
Domèvre-en-Haye	J	Saint-Nicolas-de-Port	J
Gerbéviller	K	Thiaucourt	K
Haroué	K	Toul:	
Longuyon	K	Canton Nord	J
		Canton Sud	J
		Vézelise	K

MEUSE 55

Ancerville	J	Pierrefitte-sur-Aire	J
Bar-le-Duc	G	Revigny-sur-Ornain	J
Charny-sur-Meuse	J	Saint-Mihiel	J
Clermont-en-Argonne	J	Souilly	J
Commercy	J	Spincourt	J
Damvillers	J	Stenay	J
Dun-sur-Meuse	J	Triaucourt	J
Etain	J	Varennes-en-Argonne	K
Fresnes-en-Woëvre	J	Vaubécourt	J
Gondrecourt-le-Château	J	Vaucouleurs	J
Ligny-en-Barrois	G	Vavincourt	G
Montfaucon	J	Verdun	J
Montiers-sur-Saulx	G	Vigneulles-les-Hattonchâtel	K
Montmédy	J	Void	J

MORBIHAN 56

Allaire	D	Guer	F
Auray	G	Hennebont	G
Baud	G	Josselin	G
Belz	G	Locminé	G
Cléguérec	J	Lorient:	
Elven	F	1er canton	G
Le Faouët	J	2e canton	G
La Gamilly	D	Malestroit	F
Gourin	J	Mauron	G
Grand-Champ	F	Muzillac	D
Groix	M	Le Palais	G
Guéméné-sur-Scorff	J	Ploërmel	F
		Plouay	G
Pluvigner	G	Rohan	J
Pontivy	J	Saint-Jean-Brévelay	G
Pont-Scorff	G	Sarzeau	F
Port-Louis	G	La Trinité-Porhoët	G
Questembert	D	Vannes:	
Quiberon	G	Canton Est	F
La Roche-Bernard	B	Canton Ouest	F
Rochefort-en-Terre	D		

MOSELLE 57

Albestroff	L	Metz-Campagne	L
Bitche	L	Metzervisse	K
Boulay	L	Moyenvre-la-Grande	K
Bouzonville	L	Pange	L
Cattenom	K	Phalsbourg	L
Château-Salins	K	Réchicourt-le-Château	L
Delme	K	Rohrbach-lès-Bitche	L
Dieuze	K	Saint-Avold	L
Faulquemont	L	Sarralbe	L
Fénétrange	L	Sarrebourg	L
Fontoy	K	Sarreguemines	L
Forbach	L	Sierck-les-Bains	K
Gorze	L	Thionville	K
Gorze	L	Verny	L
Grostenquin	L	Vic-sur-Seille	K
Hayange	K	Vigy	K
Lorquin	L	Volmunster	L
Metz:			
1er canton	K		
2e canton	K		
3e canton	K		

NIEVRE 58

Brinon-sur-Beuvron	K	Luzy	K
La Charité-sur-Loire	G	Montsauche	K
Château-Chinon (ville)	K	Moulins-Engilbert	K
Châtillon-en-Bazois	J	Nevers	J
Clamecy	J	Pougues-les-Eaux	J
Corbigny	K	Pouilly-sur-Loire	G
Cosne	G	Prémery	J
Decize	J	saint-Amand-en Puisaye	J
Donzy	G	Saint-Benin d'Azy	J
Dornes	J	Saint-Pierre-le-Moutier	J
Fours	K	Saint-Saulge	J
Lormes	K	Tannay	K
		Varzy	J

NORD 59

Arleux	H	Lille:	
Armentières	H	Canton Centre	H
Avesnes-sur-Helpe:		Canton Est	H
Canton Nord	J	Canton Nord	H
Canton Sud	J	Canton Nord Est	H
Bailleul:		Canton Ouest	H
Canton Nord Est	F	Canton Sud	H
Canton Sud-Ouest	F	Canton Sud-Est	H
La Bassée	H	Canton Sud-Ouest	H
Bavai	J	Marchiennes-Ville	H
Bergues	D	Maroeuil	H
Berlaimont	J	Maubeuge:	
Bouchain	H	Canton Nord	J
Bourbourg-Ville	D	Canton Sud	J
Cambrai:		Merville	G
Canton Est	H	Orchies	H
Canton Ouest	H	Pont-à-Marq	H
Carnières	H	Le Quesnoy:	
Cassel	F	Canton Est	J
Le Cateau	H	Canton Ouest	J
Clary	H	Quesnoy-sur-Deule	H
Condé-sur-l'Escaut	H	Roubaix:	
Cysoing	H	Canton Est	H
Denain	H	Canton Nord	H
Douai:		Canton Ouest	H
Canton Nord	H	Saint Amand-les Eaux:	
Canton Ouest	H	Rive droite	H
Canton Sud	H	Rive gauche	H
Dunkerque:		Seclin	H
Canton Est	D	Solesmes	H
Canton Ouest	D	Solre-le-Château	J
Gravelines	D	Steenvoorde	F
Haubourdin	H	Tourcoing:	
Hazebrouck:		Canton Nord	H
Canton Nord	F	Canton Nord Est	H
Canton Sud	F	Canton Sud	H
Hondschoote	D	Trélon	J
Landrecies	J	Valenciennes:	
Lannoy	H	Canton Est	H
		Canton Nord	H
		Canton Sud	H
		Wormhoudt	D

OISE 60

Attichy ..... F
Auneuil ..... F
Beauvais:
Canton Nord-Est. F
Canton Sud-Ouest ..... F
Betz ..... G
Breteuil ..... J
Chaumont-en-Vexin ..... F
Clermont ..... F
Compiègne ..... F
Le Coudray-Saint-Germer ..... F
Creil ..... F
Crépy-en-Valois ... F
Crèvecœur-le-Grand ..... J
Estrées-saint-Denis ..... F
Formerie ..... F
Froissy ..... G
Grandvilliers ..... G
Guiscard ..... F
Lassigny ..... F
Liancourt ..... F
Maignelay ..... G
Marseille-en-Beauvaisis ..... G
Méru ..... F
Mouy ..... F
Nanteuil-le-Haudouin ..... F
Neuilly-en-Thelle . F
Nivillers ..... F
Noailles ..... F
Noyon ..... F
Pont-Sainte-Maxence ..... F
Ressons-sur-Matz .. F
Ribécourt ..... F
Saint-Just-en-Chaussée ..... G
Senlis ..... F
Songeons ..... F

ORNE 61

Alençon:
Canton Est..... J
Canton Ouest..... J
Argentan ..... G
Athis ..... G
Bazoches-sur-Hoëne. J
Bellême ..... K
Bronze ..... G
Carrouges ..... J
Courtomer ..... J
Domfront ..... G
Ecouché ..... G
Exmes ..... J
La Ferté-Fresnel... G
La Ferté-Macé..... G
Flers-de-l'Orne ..... G
Gacé ..... G
Juvigny-sous-Andaine ..... G
Laigle ..... J
Longny-au-Perche... J
Le Mêle-sur-Sarthe. K
Le Merlerault..... J
Messei ..... G
Mortagne-au-Perche J
Mortrée ..... G
Moulins-la-Marche.. J
Nocé ..... K
Passais ..... G
Pervenchères ..... J
Pulanges ..... G
Rémalard ..... J
Sées ..... J
Le Theil..... K
Tinchebray ..... G
Tourouvre ..... J
Trun ..... G
Vimoutiers ..... G

PAS-DE-CALAIS 62

Aire ..... G
Ardres ..... F
Arras:
Canton Nord..... J
Canton Sud..... J
Aubigny-en-Artois... J
Audruicq ..... F
Auxy-le Château .. G
Avesnes-le Comte... J
Bapaume ..... J
Beaumetz-les-Loges. J
Berlincourt ..... J
Bethune ..... G
Boulogne-sur-Mer:
Canton Nord ..... J
Canton Sud..... J
Calais:
Canton Nord-Ouest F
Canton Sud-Est... F
Cambrin ..... G
Campagne-lez-Hesdin ..... G
Carvin ..... J
Croisilles ..... J
Desvres ..... J
Etaples ..... G
Fauquembergues .. G
Fruges ..... J
Guines ..... G
Hesdin ..... J
Heuchin ..... J
Houdain ..... G
Hucqueliers ..... J
Laventie ..... G
Lens:
Canton Est..... J
Canton Ouest.... J
Lillers ..... G
Lumbres ..... G
Marquion ..... J
Marquise ..... G
Montreuil ..... G
Norrent-Fontes .... G
Le Parcq..... J
Pas-en-Artois ..... J
Saint-Omer:
Canton Nord..... G
Canton Sud..... G
Saint-Pol-sur-Ternoise ..... J
Samer ..... J
Vimy ..... J
Vitry-en-Artois ..... J

PUY-DE-DOME 63

Aigueperse ..... J
Ambert L
Ardes ..... J
Arlanc ..... K
Besse-en-Chandesse ..... K
Billom ..... J
Bourg-Lastic ..... K
Champeix ..... J
Châteldon ..... K
Clermont-Ferrand:
Canton Est..... J
Canton Nord..... J
Canton Sud..... J
Cant. Sud-Ouest. J
Combronde ..... J
Courpière ..... K
Cunlhat ..... K
Ennezat ..... J
Herment ..... K
Issoire ..... J
Jumeaux ..... J
Latour-d'Auvergne. K
Lezoux ..... J
Manzat ..... J
Maringues ..... J
Menat ..... K
Monlaigul-en-Combrailles ..... K
Olliergues ..... K
Pionsat ..... K
Pontaumur ..... K
Pontgibaud ..... J
Pont-du-Château .. J
Randan ..... J
Riom:
Canton Est..... J
Canton Ouest.... J
Rochefort-Montagne ..... J
Saint-Amant-Roche-Savine L
Saint-Amant-Tallende ..... J
Saint-Anthème L
Saint-Dier-d'Auvergne ..... K
Saint-Germain-Lembron ..... J
Saint-Germain-Lembron ..... J
Saint-Germain-l'Herm ..... K
Saint-Gervais-d'Auvergne ..... K
Saint-Rémy-sur-Durolle ..... K
Sauxillanges ..... K
Tauves ..... K
Thiers ..... K
Vertaizon ..... J
Veyre-Monton .... J
Vic-le-Comte ..... J
Viverols L

PYRENEES (BASSES-) 64

Accous ..... K
Aramits ..... K
Arthez ..... J
Arudy ..... J
Arzacq-Arraziguet.. J
Bayonne:
Canton Nord-Est. G
Canton Nord-Ouest ..... G
Biarritz ..... G
Bidache ..... G
Espelette ..... G
Garlin ..... J
Hasparren ..... G
Hendaye ..... J
Labastide-Clairence ..... G
Lagor ..... J
Laruns ..... J
Lasseube ..... J
Lembeye ..... J
Lescar ..... J
Mauléon-Licharre.. K
Monein ..... J
Montaner ..... J
Morlaas ..... J
Navarrenx ..... K
Nay:
Canton Est ..... J
Canton Ouest .. J
Oloron-Sainte-Marie:
Canton Est ..... J
Canton Ouest .. J
Orthez ..... J
Pau:
Canton Est ..... J
Canton Ouest .. J
Pontacq ..... J
Saint-Etienne-de-Baigorry ..... J
Saint-Jean-de-Luz... G
Saint-Jean-Pied-de-Port ..... J
Saint-Palais ..... J
Salies-de-Béarn .... J
Sauveterre-de-Béarn ..... J
Tardets-Sorholus... L
Thèze ..... J
Ustaritz ..... G

PYRENEES (HAUTES-) 65

Argelès-Gazost .... J
Arreau ..... K
Aucun ..... J
Bagnères-de-Bigorre ..... J
La Barthe-de-Neste ..... K
Bordères-Louron .. L
Campan ..... J
Castelnau-Magnoac. J
Castelnau-Rivière Basse ..... J
Galan ..... J
Lannemezan ..... J
Lourdes ..... J
Luz-Saint-Sauveur.. J
Maubourguet ..... J
Mauléon-Barousse . K
Ossun ..... J
Pouyastruc ..... J
Rabastens-de-Bigorre ..... J
Saint-Laurent-de-Neste ..... K
Saint-Pé-de-Bigorre. J
Tarbes:
Canton Nord .... J
Canton Sud .... J
Tournay ..... J
Trie ..... J
Vic-en-Bigorre .... J
Vieille-Aure L

PYRENEES-ORIENTALES 66

Argelès-sur-Mer ... F
Arles-sur-Tech .... G
Céret ..... G
Latour-de-France .. G
Millas ..... F
Mont-Louis ..... J
Olette ..... J
Perpignan:
Canton Est ..... F
Canton Ouest .... F
Prades ..... G
Prats-de-Mollo ..... J
Rivesaltes ..... F
Saillagouse ..... K
Saint-Laurent-de-la-Salanque ..... F
Saint-Paul-de-Fenouillet ..... G
Sournia ..... G
Thuir ..... F
Vinça ..... G

RHIN (BAS-) 67

Barr L
Benfeld ..... K
Bischwiller ..... K
Bouxwiller L
Brumath ..... K
Drulingen L
Erstein ..... K
Geispolsheim ..... K
Haguenau ..... K
Hochfelden ..... K
Lauterbourg ..... M
Marckolsheim L
Marmoutier L
Molsheim ..... K
Niederbronn-les-Bains L
Obernai ..... K
La Petite-Pierre ... L
Rosheim ..... K
Saales L
Sarre-Union L
Saverne L
Schiltigheim ..... K
Schirmeck L
Sélestat L
Seltz L
Soultz-sous-Forêts . L
Strasbourg:
Canton Nord .... K
Canton Est ..... K
Canton Sud ..... K
Canton Ouest ... K
Truchtersheim .... K
Villé L
Wasselonne ..... K
Wissembourg L
Wœrth-sur-Sauer .. L

RHIN (HAUT-) 68

Altkirch ..... K
Andolsheim ..... M
Cernay L
Colmar ..... M
Dannemarie ..... K
Ensisheim ..... M
Ferrette ..... K
Guebwiller ..... M
Habsheim L
Hirsingue ..... K
Huningue ..... K
Kaysersberg ..... M
Laiusser ..... K
Lapoutroie ..... M
Masseveaux L
Mulhouse:
Canton Nord..... L
Canton Sud..... L
Munster ..... M
Neuf-Brisach ..... M
Ribeauvillé ..... M
Rouffach ..... M
Saint-Amarin ..... M
Sainte-Marie-aux-Mines ..... M
Soultz ..... M
Thann L
Wintzenheim ..... M

RHONE 69

Amplepuis ..... J
Anse ..... H
L'Arbresle ..... J
Beaujeu ..... J
Belleville ..... J
Le Bois-d'Oingt.... J
Condrieu ..... J
Givors ..... H
Lamure-sur-Azergues ..... J
Limonest ..... H
Lyon:
1er canton..... H
2e canton..... H
3e canton..... H
4e canton..... H
5e canton..... H
6e canton..... H
7e canton..... H
8e canton..... H
9e canton..... H
10e canton..... H
11e canton..... H
12e canton..... H
Monsols ..... J
Mornant ..... J
Neuville-sur-Saône ..... H
Saint-Genis-Laval .. H
Saint-Laurent-de-Chamousset ..... K
Tarare ..... J
Saint-Symphorien-sur-Coise ..... K
Thizy ..... J
Vaugneray ..... H
Villefranche-sur-Saône ..... H
Villeurbanne ..... H

SAONE (HAUTE-) 70

Amance ..... K
Autrey-les-Gray .... K
Champagney L
Champlitte-et-le-Prélot ..... K
Combeaufontaine .. L
Dampierre-sur-Salon L
Faucogney-et-la-Mer L
Fresne-Saint-Mamès ..... K
Gray ..... K
Gy ..... K
Héricourt L
Jussey L
Lure L
Luxeuil-les-Bains .. L
Marnay ..... K
Mélisey L
Montbozon ..... K
Noroy-le-Bourg L
Pesmes ..... K
Port-sur-Saône L
Rioz ..... K
Saint-Loup-sur-Semouse ..... K
Saulx L
Scey-sur-Saône-et-Saint Albin L
Vauvillers ..... K
Vesoul L
Villersexel L
Vitrey-sur-Mance .. L

SAONE-ET-LOIRE 71

Autun ..... J
Beaurepaire-en-Bresse L
Bourbon-Lancy .... J
Buxy ..... J
Chagny ..... J
Chalon-sur-Saône:
Canton Nord..... J
Canton Sud..... J
La Chapelle-de-Guinchay ..... J
Charolles ..... J
Chauffailles ..... K
La Clayette..... J
Cluny ..... J
Couches-les-Mines ..... J
Le Creusot..... K
Cuiseaux L
Cuisery ..... K
Digoin ..... J
Epinac-les-Mines .. J
Givry ..... J
Gueugnon ..... K
La Guiche..... K
Issy-l'Evêque ..... J
Louhans ..... K
Lucenay-l'Evêque. J
Lugny ..... J
Mâcon:
Canton Nord..... J
Canton Sud..... J
Marcigny ..... J
Matour ..... K
Mesvres ..... J
Montceau-les-Mines ..... K
Montcenis ..... K
Montchanin-les Mines ..... K
Montpont-en-Bresse ..... K
Montret ..... J
Mont-Saint-Vincent ..... K
Palinges ..... K
Paray-le-Monial ... J
Pierre-de-Bresse ... K
Saint-Bonnet-de-Joux ..... K
Saint-Gengoux-le-National ..... J
Saint-Germain-du-Bois ..... K
Saint-Germain-du-du-Plain ..... J
Saint-Léger-sous-Beuvray ..... K
Saint-Martin-en-Bresse ..... J
Semur-en-Brionnais ..... J
Sennecey-le-Grand ..... J
Toulon-sur-Arroux ..... K
Tournus ..... J
Tramayes ..... J
Verdun-sur-le-Doubs ..... J

SARTHE 72

Ballon ..... J
Beaumont-sur-Sarthe ..... J
Bonnétable ..... J
Bouloire ..... J
Brûlon ..... J
La Chartre-sur-le-Loir ..... J
Château-du-Loir ... J
Conlie ..... J
Ecommoy ..... J
La Ferté-Bernard... K
La Fresnay-sur-Chédouet ..... J
Fresnay-sur-Sarthe. J
Le Grand-Lucé..... J
La Flèche..... J
Loué ..... J
Le Lude..... J
Malicorne-sur-Sarthe ..... J
Mamers ..... K
Le Mans:
1er canton..... J
2e canton..... J
3e canton..... J
Marolles-les-Braults. J
Mayet ..... J
Montfort-le-Rotrou.. J
Montmirail ..... K
Pontvallain ..... J
Sablé-sur-Sarthe ... G
Saint-Calais ..... K
Saint-Paterne ..... J
Sillé-le-Guillaume.. J
La Suze-sur-Sarthe. J
Tuffé ..... J
Vibraye ..... K

SAVOIE 73

Aiguebelle ..... J
Aime L
Aix-les-Bains ..... J
Albens ..... J
Albertville ..... K
Beaufort L
Bourg-Saint-Maurice M
Bozel L
Chambéry:
Canton Nord..... J
Canton Sud..... J
La Chambre..... K
Chamoux-sur-Gelon. J
Le Châtelard..... J
Les Echelles..... J
Grésy-sur-Isère .... J
Lanslebourg ..... M
Modane L
Montmélian ..... J
La Motte-Servolex.. J
Moutiers L
Le Pont-de-Beauvoisin ..... J
La Rochette..... J
Ruffieux ..... J
Saint-Genix-sur-Guiers ..... J
Saint-Jean-de-Maurienne L
Saint-Michel-de-Maurienne L
Saint-Pierre-d'Albigny ..... J
Ugine L
Yenne ..... J

SAVOIE (HAUTE-) 74

Abondance ..... M
Alby-sur-Chéran .. K
Annecy:
Canton Nord..... K
Canton Sud..... K
Annemasse L
Le Biot..... M
Boëge L
Bonneville L
Chamonix-Mont-Blanc L
Cluses L
Cruseilles ..... K
Douvaine ..... K
Evian-les-Bains L
Faverges ..... K
Frangy ..... K
Reignier ..... K
La Roche-sur-Foron M
Rumilly ..... K
Saint-Gervais-les-Bains L
Saint-Jeoire L
Saint-Julien-en-Genevois ..... K
Sallanches L
Samoëns ..... K
Seyssel ..... K
Taninges ..... M
Thônes ..... K
Thonon-les-Bains. L
Thorens ..... K

SEINE 75

Tous cantons..... E

SEINE-INFERIEURE 76

Argueil ..... F
Aumale ..... F
Bacqueville-en-Caux ..... F
Bellencombre ..... D
Blangy-sur-Bresle... G
Bolbec ..... B
Boos C
Buchy ..... D
Cany-Barville ..... D
Caudebec-en-Caux.. D
Clères ..... D
Criquetot-l'Esneval. B
Darnétal C
Dieppe ..... F
Doudeville ..... D
Duclair ..... D
Elbeuf ..... D
Envermeu ..... F
Eu ..... G
Fauville-en-Caux .. D
Fécamp ..... D
Fontaine-le-Dun ... F
Forges-les-Eaux ... F
Goderville ..... B
Gournay-en-Bray .. F
Grand-Couronne ... C
Le Havre:
1er canton..... A
2e canton..... A
3e canton..... A
4e canton..... A
5e canton..... A
6e canton..... A
Lillebonne ..... B
Londinières ..... F
Longueville-sur-Scie ..... F
Maromme C
Montivilliers ..... A
Neufchâtel-en-Bray. F
Offranville ..... F
Ourville-en-Caux .. D
Pavilly ..... D
Rouen:
1er canton..... C
2e canton..... C
3e canton..... C
4e canton..... C
5e canton..... C
6e canton..... C
Saint-Romain-de-Colbosc ..... A
Saint-Saëns ..... D
Saint-Valery-en-Caux ..... F
Sotteville-lès-Rouen. C
Tôtes ..... D
Valmont ..... D
Yerville ..... D
Yvetot ..... D

SEINE-ET-MARNE 77

Bray-sur-Seine .... G
Brie-Comte-Robert.. F
La Chapelle-la-Reine ..... G
Château-Landon .. G
Le Châtelet-en-Brie ..... G
Claye-Souilly ..... F
Coulommiers ..... G
Crécy-en-Brie ..... G
Dammartin-en-Goële ..... F
Donnemarie-en-Montois ..... F
La Ferté-Gaucher.. J
La Ferté-sous-Jouarre ..... G
Fontainebleau .... F
Lagny ..... F
Lizy-sur-Ourcq .... F
Lorrez-le-Bocage .. F
Meaux ..... G
Melun:
Canton Nord..... F
Canton Sud..... F
Montereau - Fault-Yonne ..... F
Moret-sur-Loing ... F
Marmant ..... G
Nangis ..... G
Nemours ..... F
Provins ..... G
Rebais ..... J
Rozay-en-Brie ..... G
Tournan-en-Brie ... F
Villiers - Saint-Georges ..... J

SEINE-ET-OISE 78

Argenteuil ..... F
Arpajon ..... F
Aulnay-sous-Bois... F
Boissy-Saint-Léger . F
Bonnières-sur-Seine ..... D
Chevreuse ..... F
Corbeil ..... F
Dourdan:
Canton Nord..... G
Canton Sud ..... G
Ecouen ..... F
Etampes ..... G
La Ferté-Alais..... F
Gonesse ..... F
Houdan ..... F
L'Isle-Adam ..... F
Limay ..... F
Limours en-Hurepoix ..... F
Longjumeau ..... F
Luzarches ..... F
Magny-en-Vexin .. F
Maisons-Laffitte ... F
Mantes-Gassicourt.. D
Marines ..... F
Marly-le-Roi ..... F
Méréville ..... G
Meulan ..... F
Milly ..... G
Montfort-l'Amaury. F
Montmorency ..... F
Palaiseau ..... F
Poissy ..... F
Pontoise ..... F
Le Raincy ..... F
Rambouillet ..... G
Saint-Germain-en-Laye ..... F
Sèvres ..... F
Taverny ..... F
Versailles:
Canton Nord .... F
Canton Ouest.... F
Canton Sud ..... F
Villeneuve - Saint-Georges ..... F

DEUX-SEVRES 79

Airvault ..... J
Argenton-Château.. G
Beauvoir-sur-Niort. D
Bressuire ..... G
Brioux-sur-Boutonne ..... F
Celles-sur-Belle ... F
Cérizay ..... F
Champdeniers ..... F
Châtillon-sur-Sèvre. F
Chef-Boutonne .... F
Coulonges-sur-l'Autize ..... F
Fromentay Rohan-Rohan ..... D
Lezay ..... F
Mauzé-sur-le-Mignon ..... B
Mazières-en-Gâtine. F
Melle ..... F
Menigoutte ..... G
Moncoutant ..... F
La Mothe-Saint-Héray ..... F
Niort:
1er canton..... D
2e canton..... D
Parthenay ..... G
Prahecq ..... F
Saint-Loup-sur-Thouet ..... G
Saint-Maixent-l'Ecole:
1er canton..... F
2e canton..... F
Saint-Varent ..... G
Sauzé-Vaussais .... G
Secondigny ..... F
Thénezay ..... G
Thouars ..... G

SOMME 80

Abbeville:
Canton Nord .... G
Canton Sud ..... G
Acheux-en-Amiénois ..... G
Ailly-le-Haut-Clocher ..... G
Ailly-sur-Noye .... G
Albert ..... G
Amiens:
Canton Nord-Est. G
Canton Nord-Ouest ..... G
Canton Sud-Est.. G
Canton Sud-Ouest G
Ault ..... G
Bernaville ..... G
Boves ..... G
Bray-sur-Somme .. G
Chaulnes ..... G
Combles ..... G
Conty ..... G
Corbie ..... G
Crécy-en-Ponthieu .. G
Domart-en-Ponthieu ..... G
Doullens ..... G
Gamaches ..... G
Hallencourt ..... G
Ham ..... G
Hornoy ..... G
Molliens-Vidame .. G
Montdidier ..... G
Moreuil ..... G
Moyenneville ..... G
Nesle ..... G
Nouvion ..... G
Oisemont ..... G
Péronne ..... G
Picquigny ..... G
Poix ..... G
Roisel ..... G
Rosières-en-Santerre ..... G
Roye ..... G
Rue ..... G
Saint-Valéry-sur-Somme ..... G
Villers-Bocage ..... G

TARN 81

Alban ..... G
Albi ..... G
Anglès ..... G
Brassac ..... J
Cadalen ..... G
Carmaux ..... G
Castelnau-de-Montmirail ..... G
Castres ..... J
Cordes ..... G
Cuq-Toulza ..... G
Dourgne ..... G
Gaillac ..... G
Graulhet ..... G
Labruguière ..... G
Lacaune ..... G
Lautrec ..... G
Lavaur ..... G
Lisle-sur-Tarn ..... G
Mazamet ..... G
Monestiés-sur-Cérou ..... G
Montrodon-Labessonnie ..... J
Murat-sur-Vèbre ... F
Pampelonne ..... G
Puylaurens ..... G
Rabastens ..... G
Réalmont ..... G
Roquecourbe ..... J
Saint-Amans-Soult.. G
Saint-Paul-Cap-de-Joux ..... G
Salvagnac ..... G
Valbre ..... J
Valdériès ..... G
Valence-d'Albigeois. G
Vaour ..... J
Vielmur-sur-Agout.. J
Villefranche-d'Albigeois ..... G

TARN-ET-GARONNE 82

Auvillar ..... F
Beaumont-de-Lomagne ..... G
Bourg-de-Visa ..... F
Castelsarrasin .... G
Caussade ..... J
Caylus ..... K
Grisolles ..... F
Lafrançaise ..... G
Lauzerte ..... G
Lavit ..... G
Moissac ..... F
Molières ..... J
Monclar-de-Quercy.. J
Montaigu-de-Quercy ..... F
Montauban:
Canton Est..... G
Canton Ouest.... G
Montech ..... G
Montpezat-de-Quercy ..... J
Négrepelisse ..... J
Saint-Antonin..... J
Saint-Nicolas-de-la-Grave ..... F
Valence ..... F
Verdun-sur-Garonne ..... G
Villebrumier ..... G

VAR 83

Aups ..... G
Barjols ..... D
Le Beausset..... D
Besse-sur-Issole .... F
Brignoles ..... F
Callas ..... F
Collobrières ..... F
Comps-sur-Artuby . G
Cotignac ..... F
Cuers ..... D
Draguignan ..... F
Fayence ..... F
Fréjus ..... F
Grimaud ..... G
Hyères ..... D
Lorgues ..... F
Le Luc..... F
Ollioules ..... D
Rians ..... D
La Roquebrussanne D
Saint-Maximin-la-Saint-Baume .... D
Saint-Tropez ..... G
Salernes ..... F
La Seyne-sur-Mer.. D
Solliès-Pont ..... D
Tavernes ..... F
Toulon:
1er canton..... D
2e canton..... D
3e canton..... D
4e canton..... D

VAUCLUSE 84

Apt ..... F
Avignon:
Canton Nord..... F
Canton Sud..... F
Beaumes-de-Venise. F
Bédarrides ..... F
Bollène ..... G
Bonnieux ..... D
Cadenet ..... B
Carpentras:
Canton Nord..... F
Canton Sud..... F
Cavaillon ..... D
Gordes ..... D
L'Isle-sur-la-Sorgue. D
Malaucène ..... G
Mormoiron ..... G
Orange:
Canton Est..... F
Canton Ouest.... F
Pernes-les-Fontaines ..... D
Pertuis ..... B
Sault ..... G
Vaison-la-Romaine. G
Valréas ..... G

VENDEE 85

Beauvoir ..... F
Challé-les-Marais... B
Challans ..... F
Chantonnay ..... D
La Châtaigneraie... D
Les Essarts..... F
Fontenay-le-Comte.. D
Les Herbiers..... F
L'Hermenault ..... D
L'Ile d'Yeu..... L
Luçon ..... D
Maillezais ..... D
Mareuil ..... D
Montaigu ..... D
Mortagne ..... D
La Mothe-Achard.. F
Les Moutiers-les-Mauxfaits ..... F
Noirmoutier L
Palluau ..... D
Le Poiré-sur-Vie.... D
Pouzauges ..... F
Rocheservière ..... D
La Roche-sur-Yon.. F
Les Sables-d'Olonne F
Saint-Fulgent ..... D
Saint-Gilles-sur-Vie. F
Sainte-Hermine .... D
Saint-Hilaire-des-Loges ..... D
Saint-Jean-de-Monts F
Talmont ..... F

VIENNE 86

Availles-Limouzine.	J	Mont-sur-Guesnes..	G
Charroux	J	Neuville-du-Poitou..	G
Châtellerault	G	Pleumartin	G
Chauvigny	G	Poitiers:	
Civray	G	Canton Nord	G
Couhé	G	Canton Sud	G
Dangé	G	Saint-Georges-les-Baillargeaux	G
Gençay	G	Saint-Julien-l'Ars	G
L'Isle-Jourdain	J	Saint-Savin	J
Leigné-sur-Usseau..	G	La Trimouille	J
Lencloître	G	Les Trois-Moutiers.	G
Loudun	G	La Villedieu-du-Clain	G
Lusignan	G	Vivonne	G
Lussac-les-Châteaux	J	Vouillé	G
Mirebeau	G	Vouneuil-sur-Vienne	G
Moncontour	J		
Montmorillon	J		

VIENNE (HAUTE-) 87

Aixe-sur-Vienne	G	Nantiat	J
Ambazac	J	Nexon	J
Bellac	J	Nieul	G
Bessines-sur-Gartempe	G	Oradour-sur-Vayres.	J
Châlus	J	Pierre-Buffière	J
Châteauneuf-la-Forêt	J	Rochechouart	J
Châteauponsac	J	Saint-Germain-les-Belles-Filles	J
Le Dorat	J	Saint-Junien	J
Eymoutiers	J	Saint-Laurent-sur-Gorre	J
Laurière	J	Saint-Léonard-de-Noblat	J
Limoges:		Saint-Mathieu	J
Canton Est	G	Saint-Sulpice-les-Feuilles	G
Canton Nord	G	Saint-Yrieix-la-Perche	J
Canton Ouest	G		
Canton Sud	G		
Magnac-Laval	J		
Mézières-sur-Issoire	J		

VOSGES 88

Bains-les-Bains	K	Monthureux-sur-Saône	K
Brouvelieures	L	Neufchâteau	J
Bruyères	L	Plombières-les-Bains	L
Bulgnéville	K	Provenchères-sur-Fave	L
Charmes	K	Rambervillers	K
Châtel-sur-Moselle..	K	Raon-l'Etape	L
Châtenois	K	Remiremont	L
Corcieux	L	Saint-Dié	L
Coussey	K	Saulxures-sur-Moselotte	M
Darney	L	Senones	L
Dompaire	L	Le Thillot	M
Epinal	K	Vittel	L
Fraize	L	Xertigny	L
Gérardmer	L		
Lamarche	K		
Mirecourt	L		

YONNE 89

Aillant-sur-Tholon	G	Ligny-le-Châtel	G
Ancy-le-Franc	G	Noyers	G
Auxerre:		Pont-sur-Yonne	F
Canton Est	G	Quarré-les-Tombes	J
Canton Ouest	G	Saint-Fargeau	J
Avallon	J	Saint-Florentin	G
Bléneau	G	Saint-Julien-du-Sault	F
Brienon-sur-Armançon	G	Saint-Sauveur	J
Cerisiers	F	Seignelay	G
Chablis	G	Sens:	
Charny	G	Canton Nord	F
Chéroy	F	Canton Sud	F
Coulanges-la-Vineuse	G	Sergines	F
Coulanges-sur-Yonne	J	Tonnerre	G
Courson-les-Carrières	G	Toucy	G
Cruzy-le-Châtel	G	Vermenton	G
Flogny	G	Vézelay	J
Guillon	J	Villeneuve-l'Archevêque	G
L'Isle-sur-Serein	J	Villeneuve-sur-Yonne	F
Joigny	G		

TERRITOIRE DE BELFORT 90

Belfort	K	Giromagny	K
Delle	K	Rougemont-le-Château	K
Fontaine	K		

Remise de débet.

Par arrêté en date du 16 novembre 1949, le ministre des finances et des affaires économiques a fait remise gracieuse à Mme Wacheux, épouse Vandermeeren, et à M. Pierre Wacheux, mineur sous la tutelle naturelle et légale de sa mère Mme Leman, veuve Wacheux, des sommes en capital, intérêts et frais représentant leurs parts contributives dans le débet de 89.287 F, mis à la charge de la succession de M. Auguste Wacheux, au titre de la loi du 17 avril 1919, sur la réparation des dommages de guerre, les droits du Trésor étant réservés à l'égard du quatrième héritier.

Modification du régime de rémunération applicable aux employés auxiliaires des collectivités locales.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'ordonnance du 17 mai 1945 relative aux services publics des départements et des communes et de leurs établissements publics,

Arrêtent:

Art. 1er. — A compter du 1er janvier 1949, le deuxième tableau inséré à l'article 1er de l'arrêté du 1er octobre 1948, relatif au régime de rémunération applicable aux employés auxiliaires des collectivités locales, est remplacé par le tableau ci-après:

ÉCHELONS	OPÉRATEURS chefs mécanographes	CHAUFFEURS touristes et utilitaires.	CHAUFFEURS poids lourds.
	francs.	francs.	francs.
1er	267.000	134.000	148.000
2e	277.000	145.000	159.000
3e	287.000	156.000	170.000
4e	297.000	167.000	181.000
5e	307.000	178.000	192.000
6e	317.000	189.000	203.000
7e	327.000	200.000	214.000

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale, départementale et communale et le directeur du budget sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 novembre 1949.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat aux finances et par dérogation:
Le directeur du budget,
R. GŒTZE.

Le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de l'administration générale, départementale et communale,
PIERRE-JEAN MOATTI.

Tirage au sort des deux séries du fonds 5 p. 100 amortissable 1938-1948, à rembourser le 15 février 1950.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'arrêté du 16 mars 1948 portant substitution à l'emprunt 5 p. 100 amortissable 1938 d'un emprunt dénommé « Emprunt 5 p. 100 1938-1948 amortissable », conformément au titre Ier de la loi n° 47-2105 du 31 décembre 1947 et fixant (art. 5) les dates des tirages au sort des séries remboursables,

Arrête:

Art. 1er. — Le jeudi 15 décembre 1949, à neuf heures trente du matin, il sera procédé publiquement, dans la salle des guichets de la direction de la dette publique (29 et 31, rue du Bac), au tirage au sort des deux séries du fonds 5 p. 100 1938-1948 amortissable (arrêté du 16 mars 1948) qui, aux termes de l'arrêté précité, doivent être remboursées le 15 février 1950.

A cet effet, deux des bulletins indiquant les numéros des séries à rembourser seront extraits successivement de la roue destinée à cette opération.

Art. 2. — Le présent arrêté sera déposé au bureau du contreseing pour être notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 26 novembre 1949.

Pour le sous-secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques:
Le conseiller technique,
MICHEL GAUDET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'arrêté en date du 26 novembre 1949 réglant les conditions du tirage du fonds 5 p. 100 1938-1948 amortissable (arrêté du 16 mars 1948) à rembourser le 15 février 1950,

Arrête:

Art. 1er. — Une commission est instituée à l'effet de procéder aux opérations prescrites par l'arrêté susvisé.

Art. 2. — Sont nommés membres de cette commission:

Le directeur de la dette publique ou son représentant, président;
Le directeur du Trésor ou son représentant;
Le directeur général chargé de la direction des opérations financières de la caisse autonome d'amortissement ou son représentant.

Un administrateur du 1er bureau du service des rentes, qui remplira les fonctions de secrétaire.

Art. 3. — Le présent arrêté sera déposé au bureau chargé du contreseing pour être publié au *Journal officiel* et notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 26 novembre 1949.

Pour le sous-secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques:
Le conseiller technique,
MICHEL GAUDET.

Services du Trésor.

Par arrêté du 30 novembre 1949, est autorisée, pour une période maximum de cinq ans, la mise en service détaché auprès du haut commissariat de la République française en Sarre, en vue de leur permettre d'exercer des fonctions à la trésorerie générale de la Sarre, les agents des services du Trésor dont les noms suivent:

(A compter du 1er novembre 1948.)

M. Jeanny (René), chef du service de 2e classe, 2e échelon, à la trésorerie générale du Bas-Rhin.

M. Isekin (Martin), chef de service de 2e classe, 2e échelon, à la trésorerie générale de la Moselle.

M. Vigier (Louis), chef de service de 2e classe, 2e échelon, à la recette perception de Nogent-sur-Marne.

M. Hilzheber (Guillaume), chef de service de 2e classe, 1er échelon, à la trésorerie générale du Bas-Rhin.

M. Neu (Marcel), sous-chef de service de 1re classe à la trésorerie générale de la Moselle.

M. André (René), sous-chef de service de classe spéciale, 1er échelon, à la trésorerie générale de la Haute-Saône.

M. Cornette (Charles), sous-chef de service de classe spéciale, 1er échelon, à la perception de Clamecy (Nièvre).

M. Pascaud (Robert), sous-chef de service de classe spéciale, 1er échelon, à la trésorerie générale de la Dordogne.

M. Pelletier (Raymond), sous-chef de service de 1re classe à la perception de Condette (Pas-de-Calais).

M. Robert (Joseph), sous-chef de service de classe spéciale, 1er échelon, à la perception de Pléneur (Côtes-du-Nord).

M. Thomas (René), sous-chef de service de 1re classe à la trésorerie générale de la Moselle.

M. Bonneau (René), contrôleur de 6e classe à la perception d'Olivet (Loiret).

M. Poidevin (Jean), agent principal de recouvrement de 1er échelon à la recette des finances de Dinan (Côtes-du-Nord).

Mme Jeanny (Jeannette), agent de recouvrement de 3e échelon, à la trésorerie générale du Bas-Rhin.

(A compter du 1er décembre 1948.)

Mme André (Nicole), agent de recouvrement de 2e échelon, à la trésorerie générale de la Moselle.

(A compter du 16 mars 1949.)

M. Lilla (Edmond), sous-chef de service de classe spéciale, 1er échelon, à la Trésorerie générale de la Dordogne.

Mme Defasque (Jeanne), agent de recouvrement de 2e échelon à la trésorerie générale du Pas-de-Calais.

(A compter du 1er avril 1949.)

Mme Drugeault (Madeleine), agent de recouvrement de 2e échelon, à la trésorerie générale du Loiret.

(A compter du 16 juillet 1949.)

Mme Pascaud (Gilberte), commis de 3e, à la paierie générale de la Seine.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Horaires des lycées et collèges.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 27 juin 1945 relatif aux horaires des établissements d'enseignement du second degré, modifié par les arrêtés des 13 juillet 1946, 13 août 1946, 15 janvier 1947 et 27 mars 1948;

La section permanente du conseil de l'enseignement du second degré entendue dans sa séance du 8 juillet 1949,

Arrête:

Art. 1er. — Le tableau B annexé à l'arrêté susvisé, qui fixe la répartition hebdomadaire des disciplines dans les classes de l'enseignement du second degré, est modifié sur les points suivants:

1° Classe de troisième. — L'heure hebdomadaire prévue pour l'éducation musicale sera obligatoire tant pour les garçons que pour les jeunes filles;

2° Classes de 1re, de philosophie, de sciences expérimentales et de mathématiques. — L'horaire hebdomadaire facultatif, prévu pour le dessin, sera porté de 1 à 2 heures.

3° Classes de philosophie, sciences expérimentales et mathématiques. — Il est institué à titre facultatif et exclusivement pour les jeunes filles, une heure par semaine de travaux manuels.

Art. 2. — Le directeur général de l'enseignement du second degré est chargé de l'application du présent arrêté qui entrera en vigueur le 1er octobre 1949, et qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 juillet 1949.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
LÉON BROUART.

Programmes de l'enseignement du second degré (1).

Le ministre de l'éducation nationale,

La section permanente du conseil de l'enseignement du second degré entendue dans sa séance du 24 mars 1949,

Arrête:

Art. 1er. — L'enseignement des travaux manuels dans les classes du second cycle des lycées et collèges de jeunes filles sera donné à partir de la rentrée d'octobre 1949, conformément au programme annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le directeur général de l'enseignement du second degré est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 juillet 1949.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
LÉON BROUART.

(1) Annexe. — Ces programmes ont paru au *Bulletin officiel* n° 35 du 8 septembre 1949.

Suppression des certificats d'études supérieures de droit délivrés par certaines facultés.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu les arrêtés des 7 octobre 1924 et 16 juillet 1926 autorisant les facultés de droit des universités d'Aix-Marseille, Alger, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Bordeaux et Nancy, à délivrer des certificats d'études supérieures de droit;

Vu l'avis de la section permanente du conseil de l'enseignement supérieur,

Arrête:

Article unique. — Sont abrogés les arrêtés susvisés des 7 octobre 1924 et 16 juillet 1926 autorisant à délivrer des certificats d'études supérieures de droit les facultés de droit des universités d'Aix-Marseille, Alger, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Bordeaux et Nancy.

Fait à Paris, le 22 novembre 1949.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
LÉON BROUART.

Date de l'examen des bourses nationales de l'enseignement technique (session de 1950).

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,

Vu le décret du 8 mars 1946;

Vu l'arrêté du 21 mars 1946;

Vu les arrêtés du 12 août 1948 fixant les nouvelles appellations des classes dans les collèges techniques et les écoles nationales professionnelles;

Vu l'arrêté du 24 février 1949 relatif à l'organisation générale des concours de bourses nationales dans l'enseignement technique;

Sur la proposition du directeur de l'enseignement technique,

Arrête:

Art. 1er. — Les examens d'aptitude aux bourses nationales d'enseignement technique auront lieu le jeudi 11 mai 1950, à partir de huit heures du matin, pour l'admission:

1° Dans les classes de cinquième des collèges techniques et établissements assimilés;

2° Dans les classes de quatrième des collèges techniques et des écoles nationales professionnelles.

Art. 2. — Les inscriptions en vue de l'obtention d'une bourse nationale de l'enseignement technique pour les établissements précités seront reçues du 15 décembre 1949 au 31 janvier 1950:

a) Pour Paris et le département de la Seine, au service des examens, 12, rue de l'Abbé-de-L'Epée, à Paris (5e);

b) Pour les autres départements, à l'inspection académique du département où résident les candidats ou leur famille.

Art. 3. — Les inspecteurs d'académie sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 novembre 1949.

ANDRÉ MORICE.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 15 novembre 1949, Mme Bavoux, née Guérin (Josette), agent supérieur de 2e classe, est placée en disponibilité pour charges de famille pour une période de deux ans à compter du 1er octobre 1949.

Par arrêté en date du 15 novembre 1949, Mme Pierson, née Ruth (Germaine), commis principal hors classe, est placée en disponibilité pour raison de santé pour une durée de six mois à compter du 16 janvier 1949.

A compter du 16 juillet 1949, Mme Pierson est placée en disponibilité pour charges de famille pour une durée de deux ans.

L'intéressée cessera de bénéficier de ses droits à l'avancement et à la retraite et ne recevra aucun traitement.

Par arrêté en date du 18 novembre 1949, la démission offerte par Mlle Cussenot (Fernande), commis principal d'ordre et de comptabilité, est acceptée à compter du 1er décembre 1948.

Par arrêté du 18 novembre 1949, Mme Royer, née Briquet (Denise), commis principal d'ordre et de comptabilité, est maintenue en disponibilité pour charges de famille pour une durée de six mois à compter du 1er octobre 1949.

Par arrêté en date du 18 novembre 1949, Mme Loison (Simone), commis principal d'ordre et de comptabilité, est placée, sur sa demande, en disponibilité pour charges de famille pour une durée d'un an à compter du 20 décembre 1948.

Par arrêté en date du 18 novembre 1949, Mme Farjat, née Lhôpital (Monique), dame sténodactylographe, est placée en disponibilité pour convenances personnelles pour une période de trois mois à compter du 16 octobre 1949.

Architecture.

Par arrêté en date du 7 novembre 1949, M. Quintenelle, vérificateur, est chargé, à compter du 1er novembre 1949, de la vérification des travaux de construction de l'école normale nationale d'apprentissage de Lyon (domaine de Vermont).

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Fauth (Charles), architecte des bâtiments de France, est placé en service détaché, pour une période de trois ans, dans les fonctions d'attaché de 1re classe, au commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes.

Ces dispositions auront effet à compter du 1er janvier 1947.

Conservatoire national de musique.

Par application d'un arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 12 août 1949, le directeur du conservatoire national de musique a engagé les professeurs suivants à partir du 1er octobre 1949: Mme Taillet (violon), M. Navarra (violoncelle), M. Panzera (chant).

Education physique.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Mallis (Paul), maître d'éducation physique (4e classe, cadre normal, 2e catégorie) est maintenu pour une période d'un an à compter du 1er janvier 1948 dans la position de détachement auprès du ministre des forces armées en vue d'exercer ses fonctions à l'école nationale d'entraînement physique militaire de Pau.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Semeriva (Jean), professeur d'éducation physique (4e classe, cadre normal, 1re catégorie), est maintenu pour une période d'un an à compter du 1er janvier 1948 dans la position de détachement et mis à la disposition du ministre des forces armées pour exercer ses fonctions en qualité de conseiller technique à l'école nationale d'entraînement physique militaire de Pau.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Roy (Robert), maître d'éducation physique (5e classe, cadre normal, 2e catégorie), est maintenu pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 1948 auprès du ministre des forces armées en vue d'exercer ses fonctions à l'école nationale d'entraînement physique militaire de Pau.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Novarro (René), maître d'éducation physique (3e classe, cadre supérieur, 2e catégorie), est maintenu pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 1948 dans la position de détachement auprès du ministre des forces armées en vue d'exercer ses fonctions à l'école nationale d'entraînement physique militaire de Pau.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Juge (André), professeur d'éducation physique (6e classe, cadre normal, 2e catégorie), est maintenu pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1947 et jusqu'au 30 septembre 1948, dans la position de détachement en vue d'exercer ses fonctions au collège Lakanal, de Neustadt (Palatinat).

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Carrère (Bernard), maître d'éducation physique (5e classe, cadre normal, 2e catégorie), au centre de rééducation physique de Niort, est placé à compter du 1er novembre 1947, et pour une période devant expirer le 30 septembre 1952, dans la position de détachement et mis à la disposition du ministre des forces armées en vue d'exercer ses fonctions à l'école nationale d'entraînement physique militaire de Pau.

Enseignement supérieur.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Rinck (Emile), chef de travaux des facultés des sciences des départements est maintenu en position de détachement auprès du centre national de la recherche scientifique, en qualité de chargé de recherches, pour un an à compter du 1er octobre 1949.

Enseignement du second degré.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Durandin (Guy), professeur agrégé de philosophie, est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1949 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Chastaing (Maxime), agrégé de philosophie, est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période de deux ans à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Colmez (Jean), professeur agrégé de mathématiques, est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Chapelle (Jean), agrégé de physique, est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Chauvin (André), professeur agrégé de mathématiques, est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Courtel (Robert), professeur agrégé de physique est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période de deux ans à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Jorre (Jacques), professeur agrégé d'histoire est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1949 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, le détachement de M. Manhès (Alexandre) en Tunisie est limité au 31 mai 1943.

M. Manhès, adjoint d'enseignement, est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères: 1° du 1er juin 1943 au 30 septembre 1946 en qualité d'adjoint d'enseignement; 2° du 1er octobre 1946 au 30 septembre 1951 en qualité de professeur licencié (cadre normal, 2e catégorie) en vue d'exercer les fonctions de professeur au Maroc.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Bout (Pierre), professeur de sciences naturelles, est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique, pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1949, en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Hupe (Pierre), professeur agrégé de sciences naturelles, est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique, pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Guiller (Henri), professeur agrégé de physique, est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique, pour une période de deux ans à compter du 1er octobre 1948, en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Grun (Gaston), agrégé de philosophie est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Gand (Edouard), professeur licencié ès sciences, est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Gagnepain (Jean), professeur agrégé de grammaire est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1949 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Girard (Louis), professeur agrégé d'histoire est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1949 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Castellan (Georges), professeur agrégé d'histoire, est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1949 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherches.

Par arrêté du 30 novembre 1949 M. Guiguet (Jean), professeur agrégé d'anglais est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans à compter du 1er octobre 1946 en vue d'exercer les fonctions de professeur à l'université de Washington (Etats-Unis).

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Peyronnet (Georges), professeur agrégé d'histoire est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1949 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherches.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Lefebvre (Henri), professeur de philosophie au lycée de Toulouse est maintenu à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1949 en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherches.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Blin (Georges), professeur agrégé des lettres est maintenu à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de trois ans à compter du 1er octobre 1947, en vue d'exercer les fonctions de professeur à l'université de Bâle (Suisse).

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Terrasse (Roger), professeur agrégé de physique au lycée Lakanal est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères du 1er décembre 1948 au 30 septembre 1949 en vue d'exercer ses fonctions au lycée Maréchal-Ney à Sarrebruck.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, M. Marthelot (Pierre), professeur agrégé d'histoire, est mis à la disposition du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1949, en vue d'exercer les fonctions d'attaché de recherche.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, les arrêtés en date des 10 octobre 1917 et 4 mars 1918 sont modifiés comme suit:

M. Granger (André-Jean), licencié ès lettres, est incorporé dans les cadres métropolitains et détaché auprès du ministre des affaires étrangères pour exercer les fonctions d'adjoint administratif de l'attaché culturel près l'ambassade de France en Chine (du 11 février 1945 au 30 septembre 1948).

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mme Renard (Colette), licenciée d'allemand, en exercice à l'étranger, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré en qualité de professeur adjoint du premier ordre avec effet rétroactif du 1er mars 1940 et détachée auprès du ministre des affaires étrangères à compter de la même date et jusqu'au 30 septembre 1942 afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Suède.

Mme Renard est nommée, au 1er octobre 1942, professeur titulaire (actuellement professeur licenciée, ordre normal, deuxième catégorie) et détachée à nouveau, en cette qualité, auprès du ministre des affaires étrangères afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Suède pendant les périodes suivantes:

Du 1er octobre 1942 au 30 septembre 1947;
Du 1er octobre 1947 au 30 septembre 1952.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, M. Vanrullen (Emile), professeur de physique au collège de Béthune, élu conseiller de la République le 8 décembre 1946 et réélu le 7 novembre 1948, est placé de plein droit en position de détachement pendant la durée de son mandat parlementaire (régularisation) et pour période maximum de cinq ans.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, M. Lefranc (Marcel), professeur agrégé de mathématiques au lycée de Mâcon, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans à compter du 1er octobre 1948 en vue d'exercer les fonctions de maître de conférences à l'université de la Sarre (institut franco-sarrois de Hombourg).

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Tricaud (François-Xavier), professeur agrégé de philosophie au lycée de Metz, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans à compter du 1er octobre 1949 en vue d'exercer les fonctions de professeur de philosophie au lycée français de New York.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Duthell (Jean-Baptiste), professeur de collège, est mis à la disposition du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique pour une période de quatre ans à compter du 1er octobre 1945 en vue d'exercer les fonctions de professeur au centre annexé à l'école Boulle (57, rue de Reuilly).

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Soulhon (André), professeur d'histoire au lycée de Montluçon, élu conseiller de la République le 8 décembre 1946 et réélu le 7 novembre 1948, est placé de plein droit en position de détachement pendant la durée de son mandat parlementaire (régularisation) et pour une période maximum de cinq ans.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Mazier (Antoine), professeur agrégé d'histoire au lycée de Saint-Brieuc, est placé de plein droit en position de détachement pour une période maximum de cinq ans: 1° du 2 juin 1946 au 9 novembre 1946 comme membre de la deuxième Assemblée constituante; 2° à dater du 10 novembre 1946 comme membre de l'Assemblée nationale.

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mlle Lenoir (Suzanne), bachelière, en exercice au Maroc, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, à dater du 1er octobre 1931, en qualité de professeur adjoint du deuxième ordre et détachée auprès du ministre des affaires étrangères afin d'exercer les fonctions de répétitrice, puis de surveillante générale au Maroc (affectation actuelle, collège de jeunes filles d'Oujda), pendant les périodes suivantes:

Du 1er octobre 1931 au 30 septembre 1939;
Du 1er octobre 1939 au 30 septembre 1944;
Du 1er octobre 1944 au 30 septembre 1949;
Du 1er octobre 1949 au 30 septembre 1951.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mme Gourgouillon, née Bourcy (Marguerite), licenciée de lettres (1943), en exercice dans le cadre local marocain, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré en qualité de professeur adjoint du 1er ordre (actuellement adjointe d'enseignement) avec effet rétroactif du 15 novembre 1943 et détachée auprès du ministre des affaires étrangères à compter de la même date et jusqu'au 15 octobre 1945 afin d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc (au lycée Gouraud à Rabat).

Mme Gourgouillon est réintégrée dans les cadres métropolitains au 16 octobre 1945 et mise en congé sans traitement pour convenances personnelles de cette date au 30 septembre 1948.

Mme Gourgouillon, agrégée des lettres (session de 1948) est détachée à nouveau auprès du ministre des affaires étrangères en qualité de professeur agrégée (cadre normal) à compter du 1er octobre 1948 et pour une période de cinq ans afin d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc (affectation actuelle: lycée de jeunes filles de Rabat).

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mlle Beal (Denise-Léonie), licencice d'anglais, en exercice à l'étranger, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré à dater rétroactivement du 1er octobre 1941 en qualité d'adjointe d'enseignement (ex-professeur adjoint du 1er ordre) et détachée auprès du ministre des affaires étrangères à compter de la même date et pour deux périodes successives: la première d'une durée de cinq ans, la deuxième d'un an afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Angleterre.

Mlle Beal est nommée au 1er octobre 1947 professeur licenciée (cadre normal, 2e catégorie) et détachée à nouveau, en cette qualité à compter de la même date et pour une période de cinq ans afin de continuer à exercer en Angleterre (affectation actuelle: université de Londres, Westfield College).

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mlle Faure (Henriette), licenciée de sciences, en exercice dans le cadre local marocain, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité de professeur adjoint du 1er ordre (actuellement adjointe d'enseignement), avec effet rétroactif du 1er décembre 1944, et détachée auprès du ministre des affaires étrangères, à compter de la même date et jusqu'au 30 septembre 1948, afin d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc.

Mlle Faure est nommée, au 1er octobre 1948, professeur licenciée (cadre normal, 2e catégorie) et détachée à nouveau auprès du ministre des affaires étrangères à compter de cette date et pour une période de cinq ans, afin d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc (affectation actuelle: lycée de garçons d'Oudjda).

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mme Frambaise, née Goy (Suzanne), licenciée de lettres, en exercice dans le cadre local tunisien, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité de professeur adjoint du premier ordre (actuellement adjointe d'enseignement), à dater rétroactivement du 1er décembre 1945, et détachée auprès du ministre des affaires étrangères, à compter de la même date et jusqu'au 30 septembre 1950, afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Tunisie (affectation actuelle: collège L.-R.-Millet, à Tunis).

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mme Frassati (Raymonde), licenciée de lettres, en exercice dans le cadre local tunisien, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité de professeur adjoint du premier ordre (actuellement adjointe d'enseignement) avec effet rétroactif du 1er octobre 1935 et détachée auprès du ministre des affaires étrangères, afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Tunisie (affectation actuelle: lycée de jeunes filles, Tunis) pendant les périodes suivantes:

Du 1er octobre 1935 au 30 septembre 1940;
Du 1er octobre 1940 au 30 septembre 1945;
Du 1er octobre 1945 au 30 septembre 1950.

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mme Kempfner, née Guiraud (Jeanne), titulaire de la première partie du professorat des écoles normales (1912), en exercice dans le cadre local tunisien, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du deuxième degré, en qualité de chargée d'enseignement (cadre normal, 2e catégorie), avec effet rétroactif du 1er octobre 1942, et détachée auprès du ministre des affaires étrangères, à compter de la même date et pour une période de trois ans, afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Tunisie.

Mme Kempfner, chargée d'enseignement, est réintégrée dans les cadres métropolitains, au 1er octobre 1945 et mise en congé sans traitement, pour convenances personnelles, jusqu'au 31 décembre 1945.

Mme Kempfer, licenciée de lettres (novembre 1945) est nommée professeur titulaire (cadre normal, 2e catégorie) au 1er janvier 1946, et détachée à nouveau auprès du ministre des affaires étrangères, du 1er janvier 1946 au 30 septembre 1950, afin d'exercer des fonctions d'enseignement en Tunisie (affectation actuelle, collège Montfleury, Tunisie).

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mme Tardi, née Mariani (Martine), licenciée de sciences naturelles, en exercice dans le cadre local marocain, est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré en qualité de professeur adjoint du 1er ordre (actuellement adjointe d'enseignement) avec effet rétroactif du 1er janvier 1942 et détachée auprès du ministre des affaires étrangères à compter de la même date et jusqu'au 30 septembre 1945, afin d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc.

Mme Tardi est réintégrée dans les cadres métropolitains du 1er octobre 1945 et mise en congé sans traitement à titre de régularisation du 1er octobre 1945 au 30 septembre 1947.

Mme Tardi, adjointe d'enseignement en congé, est réintégrée dans les cadres de l'enseignement et détachée à nouveau auprès du ministre des affaires étrangères pour une période de cinq ans à compter du 1er octobre 1947 afin d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc (affectation actuelle: lycée de jeunes filles de Rabat).

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mlle Sahut (Marguerite), licenciée de sciences naturelles en exercice dans le cadre local marocain est intégrée dans les cadres métropolitains de l'enseignement du second degré, en qualité de professeur adjoint du 1er ordre (actuellement adjointe d'enseignement) avec effet rétroactif du 19 septembre 1942 et détachée auprès du ministre des affaires étrangères à compter de la même date et jusqu'au 30 septembre 1947 afin d'exercer des fonctions d'enseignement au Maroc.

Mlle Sahut est nommée, à dater du 1er octobre 1947, professeur licenciée (cadre normal, 2e catégorie) et détachée à nouveau auprès du ministre des affaires étrangères, du 1er octobre 1947 au 30 septembre 1952, afin de continuer à exercer des fonctions d'enseignement au Maroc (affectation actuelle: collège de Mazagan).

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 octobre 1949: page 10772, 3e colonne (arrêté concernant M. Meyer), 4e ligne, au lieu de: « à compter du 1er octobre 1949 », lire: « à compter du 1er octobre 1910 »; 5e ligne, au lieu de: « Rétroactivement mis à la disposition de... », lire: « Rétroactivement détaché auprès de... »; 8e ligne, au lieu de: « en qualité de professeur de collège (2e catégorie) », lire: « en qualité de professeur licencié cadre normal, seconde catégorie... ».

Enseignement du premier dégré.

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mme Faury-Anders (France), institutrice de 3e classe du département de Seine-et-Marne, est maintenue, pour une durée de 5 ans, à compter du 1er octobre 1946, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions à University of Pennsylvanie en qualité d'instructeur de français.

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mlle Tavernier (Louise), institutrice hors classe du département de la Haute-Marne, est maintenue, pour une durée de 5 ans, à compter du 1er octobre 1945, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions à la Day school (New Haven) en qualité de professeur.

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mlle Peretmer (Alice), institutrice hors classe du département de la Haute-Marne, est maintenue, pour une durée allant du 1er octobre 1941 au 30 septembre 1949 et du 1er octobre 1949 au 30 septembre 1954, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions de professeur à Buston school (Etats-Unis).

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mlle Bourgouin (Marie-Jeanne), institutrice de 1re classe du département de la Charente, est maintenue pour une durée de 5 ans à compter du 1er octobre 1942 à la disposition de M. le ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions aux Etats-Unis (professeur au Moount Holyohe College).

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mlle Bourgouin (Marie-Jeanne), institutrice hors classe du département de la Charente, est maintenue pour une durée de 5 ans à compter du 1er octobre 1947, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions aux Etats-Unis (professeur au Moount Holyohe College).

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Renoult (André), instituteur de 5e classe du département de la Seine-Inférieure, est maintenu pour une durée de 2 ans à compter du 1er octobre 1947 à la disposition du secrétaire d'Etat à l'E. T. pour exercer ses fonctions de professeur d'enseignement général au centre d'apprentissage de Rouen « bâtiment ».

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mme Leriche, née Boukser, institutrice de 6e classe du département de la Seine-Inférieure, est maintenue pour une durée allant du 1er octobre 1948 au 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions au lycée français de Beyrouth.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Lagrange (André), inspecteur primaire (2e classe), continue d'être détaché auprès du ministre des affaires étrangères: 1° du 1er octobre 1943 au 31 décembre 1946 pour exercer les fonctions de directeur du collège de l'Alliance française à Santiago-du-Chili; 2° du 1er janvier 1947 au 31 juillet 1948 pour exercer les fonctions de directeur au collège Pasteur à Bogota (Colombie).

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Mouly (François), instituteur de 3e classe du département de l'Aveyron, est mis pour une durée de 5 ans à compter du 23 janvier 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions en Tunisie.

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mme Metzger-Geaudot, institutrice de 3e classe du département de la Seine, est mise pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions de professeur au collège français de Buenos-Aires (République Argentine).

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Rollin (Raymond), commis principal hors classe, à l'inspection académique de Marseille, est détaché pour une période de cinq ans à compter du 1er mai 1947 auprès de l'office national d'immigration en qualité d'adjoint administratif.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mlle Josseron (Suzanne), institutrice en Grande-Bretagne, est admise, avec effet du 1er octobre 1947, dans le cadre des institutrices du département de Seine-et-Marne et sera considérée comme détachée, depuis cette date, dans les conditions de l'article 99 de la loi du 19 octobre 1946.

Ce détachement est valable jusqu'au 30 septembre 1952.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mme Ribbet, née Guyot, institutrice en Sarre, est admise avec effet du 1er janvier 1948 dans le cadre des institutrices du département de la Haute-Savoie et sera considérée comme détachée, depuis cette date, dans les conditions de l'article 99 de la loi du 19 octobre 1946.

Ce détachement est valable jusqu'au 31 décembre 1952.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mme Thiery, née Cangenier, institutrice en Ethiopie, est admise, avec effet du 1er janvier 1947, dans le cadre des institutrices du département de la Réunion, et sera considérée comme détachée, depuis cette date, dans les conditions de l'article 99 de la loi 19 octobre 1946.

Ce détachement est valable jusqu'au 31 décembre 1951.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mlle Malapert (Pierrette), institutrice en Espagne, est intégrée avec effet du 1er octobre 1945, dans le cadre des institutrices du département de Haute-Saône, et sera considérée comme détachée, depuis cette date, dans les conditions de l'article 99 de la loi du 19 octobre 1946.

Ce détachement est valable jusqu'au 30 septembre 1950.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mme Le Poder, née Meyer, institutrice au lycée de Montevideo, est admise, avec effet du 2 avril 1946, dans le cadre des institutrices du département de l'Eure et sera considérée comme détachée, depuis cette date, dans les conditions de l'article 99 de la loi du 19 octobre 1946.

Ce détachement est valable jusqu'au 28 avril 1951.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, M. Marvoyer (Michel), instituteur de 1re classe du département de l'Oise, est admis pour une durée de cinq ans à compter du 15 novembre 1946 à la disposition du directeur de l'enseignement technique pour exercer ses fonctions de professeur enseignant général au centre application de Compiègne.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, M. Legrand (Georges), instituteur de 5e classe du département des Landes est mis pour une durée de cinq ans à compter du 21 octobre 1946 à la disposition du directeur de l'enseignement technique pour exercer ses fonctions de professeur enseignant général au centre application de Peyrehorade (Landes).

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, M. Buffat (Pierre), instituteur de 6e classe du département du Nord, est mis pour une durée de cinq ans à compter du 1er octobre 1948 à la disposition du directeur de l'usine Morane-Saulnier pour exercer ses fonctions d'instituteur à l'école d'apprentissage Morane-Saulnier.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mlle Raimbœuf (Suzanne), institutrice de 5e classe du département du Rhône, est mise pour une durée de trois ans, à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions au lycée d'Héliopolis (Egypte).

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mlle Brajat (Marie-Jeanne), institutrice de 6e classe du département de la Meuse, est mise pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 1949 à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions au lycée français de Port-Saïd.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, Mlle Furic (Paule), institutrice de 6e classe du département du Finistère, est mise pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 1949 à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions au lycée français de Port-Saïd.

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mlle Croquelois (Denise), institutrice de 4e classe du département de l'Oise, est mise, pour une durée de cinq ans à compter du 1er octobre 1945, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions au lycée français du Caire.

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mme Fillastre, née Domas, institutrice de 5e classe du département de la Gironde, est mise, pour une durée de cinq ans à compter du 12 octobre 1946, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions en Tunisie.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Vallet (Jacques), instituteur de 2e classe du département de la Loire, est mis, pour une durée d'un an à compter du 1er octobre 1946 au 30 septembre 1947, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions d'assistant à la Hachney Downs School, en Grande-Bretagne.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Carteaux (Robert), instituteur de 6e classe du département des Vosges, est mis, pour une durée de trois ans à compter du 1er septembre 1949, à la disposition du ministre des affaires étrangères pour exercer ses fonctions au lycée français de Téhéran.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Lamousse (Georges), inspecteur primaire à Bellac (2e classe), est détaché auprès du président du Conseil de la République pour exercer les fonctions de sénateur pendant la période comprise entre le 9 juin 1949, date de son élection, et la fin de son mandat parlementaire et pour une période qui ne pourra excéder cinq ans.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Gauthier (Emile), instituteur de 6e classe du département de la Moselle, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, pendant la période de cinq ans, pour exercer: 1° en zone française d'occupation du 1er octobre 1946 au 30 juin 1948; 2° en Sarre à partir du 1er juillet 1948 jusqu'au 30 septembre 1951 des fonctions d'enseignement.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Hargous (Henri), instituteur de 3e classe du département de la Seine, est mis, pour une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 1946, à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions au Mexique.

Par arrêté du 3 décembre 1949, Mlle Jaubert (Raymonde), institutrice de 2e classe du département des Bouches-du-Rhône, est maintenue pour une durée de cinq ans, à compter du 1er octobre 1949, à la disposition du préfet des Bouches-du-Rhône, pour exercer ses fonctions d'attachée de cabinet à la préfecture de Marseille.

Enseignement technique.

Par arrêté en date du 23 novembre 1949, est considérée comme démissionnaire de l'école normale supérieure de l'enseignement technique (section C, dessin et arts appliqués), Mme Châtelet (Denise).

Mlle Delachapelle (Françoise) est nommée élève professeur à cet établissement (section C, dessin et arts appliqués) en remplacement de Mme Châtelet, démissionnaire.

Par arrêté du 30 novembre 1949, Mlle Giannesini (Marie-Madeleine), professeur de collège technique (cadre normal, 2e catégorie, 6e classe), est placée en service détaché auprès du ministre des affaires étrangères, en vue d'exercer ses fonctions au collège Mers-Sultan, à Casablanca (Maroc).

La présente décision aura effet, à titre rétroactif pour la période du 1er octobre 1947 au 30 septembre 1948 (régularisation).

Inspecteurs de la jeunesse et des sports.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Giorgi (Félix-Mathieu), inspecteur de la jeunesse et des sports de 1re classe (cadre départements), est placé en position de détachement pour exercer ses fonctions auprès du gouverneur général de l'Algérie (direction générale de l'éducation nationale), pour une durée de cinq ans à compter du 1er octobre 1949.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Prorogation d'un permis d'exploitation de mines de charbon.

Par arrêté en date du 23 novembre 1949, a été prorogée, jusqu'au 3 mars 1952, la validité du permis d'exploitation des mines de charbon, portant sur le territoire des communes d'Araches et de Magland (Haute-Savoie), accordé à M. Marty (Abel) par arrêté ministériel du 3 mars 1913 et prorogé par arrêté ministériel du 27 juillet 1946.

Emploi de matériel en mines grisouteuses.

Par arrêté en date du 3 décembre 1949, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses la lampe au chapeau type LC 10-3 MC — 12,5 Z construite par la société Elau, 155, boulevard Haussmann, à Paris (8e), comprenant un accumulateur S. A. F. T. type 3 M. C. 12,5 Z, un phare type L. C. 10.

Les usagers ne pourront utiliser ces lampes que si elles répondent aux conditions suivantes:

1° Tous les organes seront en bon état de conservation et en particulier l'isolant du câble ne présentera aucun défaut;

2° Les verres protecteurs porteront gravée la marque « H. 1 ».

Attribution d'un certain nombre d'affaires aux commissions d'évaluation.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 novembre 1949:

Page 11103, 3e colonne, avant-dernière ligne, au lieu de: « ... conformément à l'état annexé au présent arrêté », lire: « ... conformément à l'état B annexé au présent arrêté ».

Page 11104, 1re colonne, commission n° 8, 6e ligne, au lieu de: « Sur Electrique », lire: « Sud électrique »; 11e ligne, au lieu de: « Basses-Pyrénnées (Société hydroélectrique des) », lire: « Basses-Pyrénées (Société hydroélectrique des) »; 3e colonne, 6e ligne, au lieu de: « Société anonyme des produits forestiers des Landes du Sud-Ouest (Sofrofor) », lire: « Société anonyme des produits forestiers des Landes du Sud-Ouest (Soprofor) ».

Administration centrale.

Par arrêté en date du 30 novembre 1949, M. Manheimer (Pierre), administrateur civil de 3e classe, 4e échelon, au ministère de l'industrie et du commerce, est détaché auprès du ministre des affaires étrangères pour une nouvelle période d'un an, à compter du 1er octobre 1949, pour exercer les fonctions d'expert auprès de la commission économique pour l'Europe.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 3 décembre 1949 portant déclaration d'utilité publique des travaux d'adduction d'eau à entreprendre par le syndicat intercommunal du Bas-Languedoc (Hérault) (dérivation par pompage d'eaux souterraines).

Par décret en date du 3 décembre 1949:

Sont déclarés d'utilité publique les travaux de captages dans la nappe alluviale de l'Hérault à entreprendre par le syndicat d'adduction d'eau du Bas-Languedoc constitué par arrêtés préfectoraux des 20 mars et 20 septembre 1946, entre les communes de Bouzigues, Cournonsec, Loupian, Mèze, Montbazin, Saussan, Vic-la-Cardiole, Marseillan, Sète, Laverune et Villeveyrac, en vue de leur alimentation en eau potable.

Le syndicat de communes est autorisé à dériver les eaux souterraines recueillies par puits à creuser en rive gauche de l'Hérault, aux lieudits Bois-de-Pouilhes et Bois-de-Monsieur, sur le territoire de la commune de Florensac.

La surface à exproprier ou à acquérir à l'amiable en vue du fonçage de ces puits, de la protection des eaux contre la pollution, de l'édification de la station d'exhaure et bâtiments annexes, des puisards et conduites de siphonnage et tous ouvrages accessoires connexes restera limitée à un maximum de 15 ha pour un développement maximum en rive de 1.500 m.

Le volume d'eau global à prélever sur la nappe alluviale de l'Hérault par le syndicat de communes ne pourra excéder ni 23.320 m³ par journée de vingt-quatre heures, ni 270 l par seconde.

Au cas où la salubrité, l'alimentation publique, la satisfaction des besoins domestiques ou l'utilisation générale des eaux seraient compromises par ses travaux, le syndicat de communes devra restituer l'eau nécessaire à la sauvegarde de ces intérêts généraux dans les conditions qui seront fixées par le ministère de l'agriculture sur le rapport des ingénieurs du service du génie rural

Les dispositions prévues pour que le prélèvement ne puisse dépasser le débit instantané et le volume journalier autorisés, ainsi que les appareils de contrôle nécessaires, devront être soumis par le syndicat de communes à l'agrément des ingénieurs du service du génie rural.

Conformément aux engagements pris par les conseils municipaux des communes associées dans les séances des 4 mars 1948 pour Bouzigues, 6 mars 1948 pour Courbessac, 23 février 1948 pour Loupian, 22 février 1948 pour Mèze, 1er mars 1948 pour Montbazin, 22 février 1948 pour Saussan, 15 février 1948 pour Marseillan, 22 février 1948 pour Vic-la-Gardiolle, 8 mars 1949 pour Sète, le syndicat de communes devra indemniser les usiniers, irrigants et autres usagers des eaux de tous les dommages qu'ils pourront prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux.

Il sera établi autour de l'ensemble des puits, selon les prescriptions du géologue, un périmètre de protection qui devra être délimité par des bornes et une clôture à poser à la diligence et aux frais du syndicat de communes, sous le contrôle des ingénieurs du génie rural chargés du recolement de l'opération de délimitation.

Les dispositions à prendre pour assurer l'inviolabilité de la berge de rive gauche de l'Hérault à l'égard du risque d'érosion par les eaux de crue sur la zone contiguë aux puits de captage, ainsi que le maintien du plan d'eau actuel de l'Hérault au droit de cette même zone, seront soumises au préalable à l'approbation du préfet, sur le rapport des ingénieurs du service hydraulique.

La dépense des travaux correspondants incombera au syndicat de communes, sauf participation à demander éventuellement aux propriétaires protégés en exécution des dispositions des articles 1er, 2 et 3 du décret-loi du 30 octobre 1935 et selon la procédure prévue audit décret-loi.

Le procédé d'épuration, son installation, son fonctionnement et la qualité des eaux épurées seront placés sous le contrôle du conseil départemental d'hygiène et devront répondre aux conditions indiquées dans les instructions du ministre de l'hygiène en date du 12 août 1929.

Le président du comité, agissant au nom du syndicat, est autorisé à acquérir soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, en vertu des décrets-lois des 8 août et 30 octobre 1935, les terrains nécessaires pour la réalisation du projet.

La présente déclaration d'utilité publique est considérée comme nulle et non avenue si les expropriations à effectuer pour l'exécution des travaux ne sont pas accomplies dans le délai de cinq ans, à compter de ce jour.

Il sera pourvu à la dépense, évaluée pour une première tranche de travaux à 100 millions de francs, au moyen:

1° D'une subvention du ministère de l'agriculture payable moitié en capital, moitié en annuités, suivant les dispositions de la loi du 8 avril 1949 sur la tranche de travaux intéressant les communes rurales;

2° D'une subvention du ministère de l'intérieur payable en capital sur la tranche de travaux concernant la ville de Sète;

3° Pour la partie des dépenses restant à la charge du syndicat, d'un emprunt amortissable en trente ans auprès d'une caisse publique.

Eaux et forêts.

Par arrêté du 30 novembre 1949, MM. Calas (Etienne-Jean), et Lorreau (Pierre), inspecteurs adjoints des eaux et forêts de 4e classe, désignés à la sortie de juillet 1949 de l'école nationale des eaux et forêts, pour le service forestier marocain, sont détachés avec leurs grade et classe actuels, pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1949, auprès du ministre des affaires étrangères pour le service forestier marocain.

Par arrêté du 30 novembre 1949, M. Pauly (Joseph-Marie-Henri), inspecteur adjoint des eaux et forêts de 4e classe, désigné à la sortie de juillet 1949 de l'école nationale des eaux et forêts, pour le service forestier tunisien, est détaché avec ses grade et classe actuels, pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1949, auprès du ministère des affaires étrangères pour le service forestier tunisien.

Protection des végétaux.

Par arrêter du 1er novembre 1949, M. Widmann (Ernest), professeur au collège de Saint-Louis (Haut-Rhin), a été nommé délégué de la protection des végétaux pour la circonscription phytosanitaire de Strasbourg, en remplacement de M. Flesch (Ignace), décédé.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 1er décembre 1949 portant réintégration dans les cadres d'un inspecteur des colonies.

Par décret en date du 1er décembre 1949, M. Masselot (Jean-Pierre-Alexandre), inspecteur de 1re classe des colonies, en service détaché, est réintégré, sur sa demande, dans les cadres de l'inspection des colonies à compter du 1er décembre 1949.

Décret portant nomination dans le corps de l'inspection des colonies.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 novembre 1949: page 11058, 2e colonne, au lieu de: « M. Galbrun (René), administrateur adjoint de 1re classe des services civils de l'Indochine », lire: « M. Galbrun (René), administrateur de 3e classe des services civils de l'Indochine ».

Transmissions.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 24 novembre 1948, M. Despierres (René) a été intégré définitivement dans le cadre général des transmissions coloniales, pour compter du 1er novembre 1949, au grade de directeur de 2e classe.

M. Despierres (René) conserve dans son grade d'intégration une ancienneté civile de 1 an et 4 mois.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 24 novembre 1949, M. Le Rohellec (François) a été intégré définitivement dans le cadre général des transmissions coloniales pour compter du 1er novembre 1949, au grade de directeur de 2e classe.

M. Le Rohellec (François), conserve dans son grade d'intégration une ancienneté civile de 1 an et 10 mois.

Rectificatif au *Journal officiel* du 19 novembre 1949: page 11224, 1re colonne, au lieu de: « M. Travet (Maurice) conserve dans l'échelon après deux ans de son grade d'intégration l'ancienneté civile », lire: « M. Travet (Maurice) conserve dans l'échelon après deux ans de son grade d'intégration un an d'ancienneté civile ».

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Décret n° 49-1551 du 3 décembre 1949 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de soixante-dix inspecteurs de la sécurité sociale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, et notamment l'article 12;

Vu l'ordonnance n° 45-2635 du 2 novembre 1945, et notamment l'article 12;

Vu le décret du 11 septembre 1935 modifié, fixant le statut du personnel des directions régionales de la sécurité sociale;

Vu le décret n° 48-1835 du 3 décembre 1948, relatif au reclassement des personnels titulaires de l'Etat dégagés des cadres par mesure de compression budgétaire;

Vu le décret n° 49-50 du 11 janvier 1949 relatif au reclassement des fonctionnaires de l'Etat dégagés des cadres, en exécution de la loi n° 47-1680 du 5 septembre 1947 modifiée par la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948,

Décrète:

Art. 1er. — Est autorisée, au cours de l'année 1950, l'ouverture de deux concours en vue du recrutement de soixante-dix emplois au maximum d'inspecteurs de la sécurité sociale, dans les conditions suivantes:

1° Trente-cinq postes pour les candidats remplissant les conditions et notamment les conditions de diplômes qui seront fixées par un arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale pris en application des dispositions du décret du 11 septembre 1935 modifié;

2° Trente-cinq postes pour les agents du ministère du travail et de la sécurité sociale ou de la caisse nationale de sécurité sociale comptant au moins quatre ans de services publics au jour du concours, dont deux ans au moins au ministère du travail et de la sécurité sociale ou à la caisse nationale de sécurité sociale ainsi que pour les agents des directions régionales de la sécurité sociale reclassés dans une caisse de sécurité sociale ayant précédemment accompli quatre ans au moins de services publics, dont deux ans au moins dans les directions régionales de la sécurité sociale et remplissant les conditions qui seront fixées par un arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale pris en application du décret du 11 septembre 1935 modifié.

Toutefois, dans le cas où les postes dont le recrutement est autorisé ne pourraient pas être attribués en totalité à la catégorie pour laquelle ils sont prévus, parce qu'un nombre suffisant de candidats de cette catégorie ne réunirait pas le minimum de points exigés par l'arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale prévu à l'article 1er, le nombre des emplois ainsi

disponibles pourrait être attribué, en sus du nombre fixé ci-dessus, à des candidats appartenant à l'autre catégorie qui réuniraient le minimum de points en question.

Art. 2. — Indépendamment des emplois auxquels donnent accès les concours autorisés à l'article 1er du présent décret, il pourra être pourvu à trente emplois vacants d'inspecteurs de la sécurité sociale par voie de reclassement de fonctionnaires dégagés des cadres, en vertu de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947, relative aux conditions de dégagement des cadres de magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat, modifiée par la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948.

Les intéressés devront réunir les conditions fixées aux articles 3, 4 et 5 ci-après.

Ces reclassements, qui devront être prononcés avant l'expiration de la période de validité de la loi susvisée, sont soumis aux dispositions générales du décret n° 49-50 du 11 janvier 1949.

Art. 3. — Les fonctionnaires bénéficiaires de l'article 2 ci-dessus devront satisfaire aux conditions d'aptitude physique et morale exigées des candidats au concours normal d'inspecteur stagiaire des directions régionales de la sécurité sociale telles qu'elles sont fixées par les arrêtés ouvrant les concours prévus par l'article 1er ci-dessus.

Ils devront, en outre, être âgés de quarante-cinq ans au plus au 1er janvier 1949 et avoir occupé pendant deux années, au moins, un emploi classé dans les catégories A ou B prévues à l'article 24 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, et avoir satisfait à un examen professionnel dont les conditions sont fixées à l'article 4 ci-après.

Art. 4. — Les épreuves de l'examen professionnel prévu à l'article 3 ci-dessus portent sur le même programme que celui prévu pour l'emploi d'inspecteur stagiaire des directions régionales de la sécurité sociale.

Elles sont réparties en épreuves d'admissibilité et épreuves d'admission ainsi qu'il suit :

Epreuves d'admissibilité :

Droit public (droit constitutionnel, droit administratif, législation financière), droit civil, droit commercial et droit pénal et procédure criminelle.

Epreuves écrites :

1° Composition sur un sujet d'ordre général n'exigeant aucune connaissance spéciale (durée : quatre heures) ;

2° Exposé d'ordre général sur une question de droit public (durée : trois heures).

Epreuves orales :

1° Interrogation sur une ou plusieurs questions de droit public ;

2° Interrogation sur une ou plusieurs questions de droit civil, droit commercial, droit pénal et procédure criminelle.

Il est attribué à chacune des compositions une note variant de 0 à 20.

Le minimum de points exigé pour être admis à la période d'essai est fixé à 24 pour le total des épreuves écrites et à 48 pour l'ensemble des épreuves écrites et orales.

Toute note inférieure à 6 est éliminatoire.

La période d'essai prévue par le décret n° 49-50 du 11 janvier 1949 est fixée, pour les bénéficiaires de l'article 2 ci-dessus, à un an.

A l'expiration de cette période, ils devront subir les épreuves d'un examen d'admission comportant les épreuves suivantes :

Epreuves d'admission :

Législation du travail, sécurité sociale.

Epreuve écrite :

1° Exposé d'ordre général sur la législation de la sécurité sociale (durée : trois heures) ;

2° Composition d'ordre pratique sur les principes généraux de comptabilité (durée : trois heures).

Epreuves orales :

1° Interrogation sur une question de législation du travail ;

2° Interrogation sur une question de législation de sécurité sociale ;

3° Une interrogation sur les principes généraux de comptabilité.

Les épreuves d'admission sont notées dans les mêmes conditions que les épreuves d'admissibilité, le minimum de points exigé est fixé à 24 pour l'épreuve écrite et à 60 pour l'ensemble des épreuves écrites et orales.

Art. 5. — Les intéressés sont notés au cours de la période d'essai dans les conditions prévues par les articles 38 et 43 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires.

Ils ne peuvent être définitivement nommés en qualité d'inspecteurs de la sécurité sociale que si la note obtenue durant la période d'essai est supérieure à 10 sur 20 et si, par ailleurs, ils ont subi avec succès les épreuves de l'examen d'aptitude professionnelle prévu à l'article précédent.

Art. 6. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 décembre 1949.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PIERRE SÉGELLE.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

Limitation du nombre des autorisations de circuler des taxis.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu les lois des 18 juillet 1837 et 24 juillet 1867 ;

Vu les décrets des 10 octobre 1859 et 26 mai 1866 ;

Vu la loi du 13 mars 1937 ayant pour objet l'organisation de l'industrie du taxi ;

Vu l'arrêté ministériel du 31 décembre 1938 ;

Vu l'arrêté ministériel du 20 février 1946 ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 mars 1947 ;

Vu les avis émis le 14 juin 1949 par la chambre syndicale des loueurs d'automobiles de place de 2e classe ; le 31 mars 1949 par la chambre syndicale des cochers-chauffeurs de la Seine ;

Vu la délibération du conseil général de la Seine en date du 8 juillet 1949 ;

Vu la délibération du conseil municipal de Paris en date du 7 juillet 1949 ;

Vu le procès-verbal de la délibération de la commission paritaire de l'industrie du taxi en date du 15 avril 1949 ;

Vu la lettre du préfet de la Seine en date du 5 août 1949,

Arrête :

Art. 1er. — L'article 2 de l'arrêté ministériel du 31 décembre 1938 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Le nombre maximum des voitures de place de 2e classe autorisées à circuler et à stationner à Paris et dans le département de la Seine sera ramené de 14.000 à 10.000. Cette réduction s'opérera par extinction et proportionnellement aux effectifs du 2 septembre 1939 dans chacune des catégories A, B et C, et à l'exclusion des voitures de 1re classe ».

Art. 2. — Toutefois, dans le cas où le nombre total des voitures en circulation d'une catégorie (après la mise en demeure réglementaire adressée par l'administration préfectorale à l'ensemble des bénéficiaires d'autorisation en 1939) dépasserait le nombre des voitures auquel cette catégorie pourrait prétendre dans le cadre de la limitation à 10.000, le nombre des voitures des autres catégories serait augmenté dans les mêmes proportions.

Art. 3. — Le nombre total d'autorisations de stationnement ainsi obtenu pourra être modifié les 1er avril et 1er octobre de chaque année par un arrêté préfectoral, après consultation de la commission paritaire.

Art. 4. — Copie certifiée conforme du présent arrêté sera adressée pour exécution :

1° Au préfet de la Seine ;

2° Au préfet de police.

Fait à Paris, le 3 décembre 1949.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
FERNAND SAMSON.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Ouverture de crédits sur exercice clos.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'article 9 de la loi du 23 mai 1834 et l'article 3 du décret du 25 juin 1934 modifié sur l'organisation de la comptabilité publique ;

Vu l'article 6 du décret du 25 juin 1934 portant simplification de diverses règles de la comptabilité publique ;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1944 relative à la forme de certains actes portant ouverture de crédits ;

Vu la loi de finances du 31 décembre 1945 portant fixation du budget général de l'exercice 1946 ;

Vu l'état nominatif des créances liquidées à la charge du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre en addition aux restes de l'exercice,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est ouvert au ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, en augmentation des restes à l'exercice clos, un crédit spécial de 412.708 F, montant de nouvelles créances constatées sur cet exercice.

Art. 2. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre est autorisé à ordonnancer ces créances sur le chapitre spécial ouvert au budget de l'exercice 1949 pour les dépenses d'exercices clos.

Art. 3. — Le directeur de l'administration générale au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre et le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont il sera fait mention au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 décembre 1949.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,
LOUIS JACQUINOT.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat aux finances et par autorisation:
Le directeur adjoint du budget,
FERRAND.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Décret du 1er décembre 1949 déclarant d'utilité publique l'acquisition d'un immeuble destiné à l'installation du bureau de poste de Hortes (Haute-Marne).

Par décret en date du 1er décembre 1949, est déclarée d'utilité publique l'acquisition de l'immeuble Scheurer sis à Hortes (Haute-Marne) et cadastré sous le n° 969, en vue de l'installation du bureau de postes de la localité.

Décret du 3 décembre 1949 fixant les nouveaux traitements de certains personnels du service général de l'administration des postes, télégraphes et téléphones.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre des postes, télégraphes et téléphones, du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'arrêté du 12 octobre 1948 fixant les nouveaux traitements des fonctionnaires du service général de l'administration des postes, télégraphes et téléphones;

Vu le décret n° 49-12 du 12 janvier 1949 instituant une nouvelle majoration en faveur des personnels de l'Etat, au titre de la deuxième tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 49-793 du 16 juin 1949 portant règlement d'administration publique pour la détermination des dispositions statutaires transitoires applicables aux fonctionnaires intégrés dans le corps de contrôleurs et contrôleurs principaux de l'administration des postes, télégraphes et téléphones,

Décrète:

Art. 1er. — Les traitements fixés par l'arrêté du 12 octobre 1948 en faveur de certains personnels du service général de l'administration des postes, télégraphes et téléphones sont modifiés ainsi qu'il suit, à compter du 1er octobre 1948, en application des dispositions de l'article 1er du décret n° 49-793 du 16 juin 1949 et de l'article 3 du décret n° 49-12 du 12 janvier 1949:

EMPLOIS	GRADES ET ÉCHELONS	INDICES	TRAITEMENTS à compter du 1er octobre 1948.	MAJORATIONS de reclassement pour la 2e tranche.	TRAITEMENTS à compter du 1er janvier 1949
			francs.	francs.	francs.
Surveillante et surveillante comptable.....	4e échelon.....	340	316.000	58.050	374.000
	3e échelon.....	325	309.000	52.200	361.000
	2e échelon.....	310	302.000	46.233	348.000
	1er échelon.....	295	292.000	41.333	333.000
Surveillante principale.....	3e échelon.....	360	341.000	60.800	402.000
	2e échelon.....	340	316.000	58.050	374.000
	1er échelon.....	325	309.000	52.200	361.000
Surveillante en chef.....	3e échelon.....	460	423.000	88.625	512.000
	2e échelon.....	420	387.000	78.550	466.000
	1er échelon.....	380	349.000	69.050	418.000

Art. 2. — La situation administrative des surveillantes en chef, surveillantes principales et surveillantes en fonctions à la date du présent décret sera modifiée conformément aux indications du tableau ci-dessous:

SITUATION ANCIENNE		SITUATION NOUVELLE	
Grade.	Échelon.	Grade.	Ancienneté.
Surveillante en chef...	1er échelon.....	Surveillante en chef, 3e échelon.....	Ancienneté dans la classe du grade précédent, majorée d'un an.
	2e échelon.....	Surveillante en chef, 3e échelon.....	Moitié de l'ancienneté dans la classe du grade précédent.
	3e échelon.....	Surveillante en chef, 2e échelon.....	Moitié de l'ancienneté dans la classe du grade précédent, majorée d'un an.
	4e échelon.....	Surveillante en chef, 2e échelon.....	Moitié de l'ancienneté dans la classe du grade précédent.
	5e échelon.....	Surveillante en chef, 1er échelon.....	Ancienneté dans la classe du grade précédent.
Surveillante principale.	1er échelon.....	Surveillante principale, 3e échelon.....	Ancienneté dans la classe du grade précédent, majorée d'un an.
	2e échelon.....	Surveillante principale, 3e échelon.....	Quart de l'ancienneté dans la classe du grade précédent, majorée de six mois.
	3e échelon.....	Surveillante principale, 3e échelon.....	Quart de l'ancienneté dans la classe du grade précédent.
	4e échelon.....	Surveillante principale, 2e échelon.....	Tiers de l'ancienneté dans la classe du grade précédent, majorée de seize mois.
	5e échelon.....	Surveillante principale, 2e échelon.....	Tiers de l'ancienneté dans la classe du grade précédent, majorée de huit mois.
	6e échelon.....	Surveillante principale, 2e échelon.....	Tiers de l'ancienneté dans la classe du grade précédent.
	7e échelon.....	Surveillante principale, 1er échelon...	Ancienneté dans la classe du grade précédent.
Surveillante	1er échelon.....	Surveillante, 4e échelon.....	Ancienneté dans la classe du grade précédent, majorée d'un an.
	2e échelon.....	Surveillante, 4e échelon.....	Quart de l'ancienneté dans la classe du grade précédent, majorée de six mois.
	3e échelon.....	Surveillante, 4e échelon.....	Quart de l'ancienneté dans la classe du grade précédent.
	4e échelon.....	Surveillante, 3e échelon.....	Tiers de l'ancienneté dans la classe du grade précédent, majorée de seize mois.
	5e échelon.....	Surveillante, 3e échelon.....	Tiers de l'ancienneté dans la classe du grade précédent, majorée de huit mois.
	6e échelon.....	Surveillante, 3e échelon.....	Tiers de l'ancienneté dans la classe du grade précédent.
	7e échelon.....	Surveillante, 2e échelon.....	Ancienneté dans la classe du grade précédent, majorée d'un an.
	8e échelon.....	Surveillante, 2e échelon.....	Ancienneté dans la classe du grade précédent.
	9e échelon.....	Surveillante, 1er échelon.....	Ancienneté dans la classe du grade précédent.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre des postes, télégraphes et téléphones, le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 décembre 1949

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,
EUGÈNE THOMAS.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,
JEAN BIONDI.

Décret du 3 décembre 1949 relatif aux traitements des inspecteurs élèves et inspecteurs adjoints des postes, télégraphes et téléphones (cadre actuel).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat aux finances, du ministre des postes, télégraphes et téléphones et du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

Vu la loi n° 48-337 du 27 février 1948 portant ouverture de crédits en vue de la réalisation d'une première tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 48-355 du 29 février 1948 portant attribution d'un complément provisoire de traitement ou de solde aux fonctionnaires ou agents de l'Etat;

Vu le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites;

Vu le décret n° 48-1124 du 13 juillet 1948 instituant une majoration de reclassement en faveur des personnels de l'Etat au titre de la première tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 45-495 du 24 mars 1945, modifié par le décret n° 45-2180 du 20 octobre 1945, fixant les traitements du personnel des services extérieurs des postes, télégraphes et téléphones;

Vu le décret n° 46-1472 du 14 juin 1946, modifié par le décret n° 46-2831 du 27 novembre 1946, portant modification du décret n° 45-495 du 24 mars 1945 fixant les traitements du personnel des services extérieurs des postes, télégraphes et téléphones;

Vu le décret n° 49-706 du 27 mai 1949 portant changement d'appellation et transformations d'emplois au ministère des postes, télégraphes et téléphones;

Vu le décret n° 49-42 du 12 janvier 1949 instituant une nouvelle majoration en faveur des personnels de l'Etat au titre de la deuxième tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu les arrêtés des 12 octobre et 12 novembre 1948 fixant respectivement les traitements des fonctionnaires du service général et ceux des fonctionnaires du service des installations électromécaniques des postes, télégraphes et téléphones, modifiés par l'arrêté du 30 novembre 1948,

Décrète:

Art. 1er. — L'échelle indiciaire et les traitements correspondants afférents aux divers échelons des emplois d'inspecteur élève et d'inspecteur adjoint des postes, télégraphes et téléphones (cadre actuel) sont fixés ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 1949:

EMPLOIS	ÉCHELONS	TRAITEMENTS de base 1945.	INDICES	MAJORATIONS de reclassement.	TRAITEMENTS 1949.
		francs.		francs.	francs.
Inspecteur adjoint (cadre actuel).....	5e échelon.....	90.000		52.025	345.000
	4e échelon.....	81.000		52.050	320.000
	3e échelon.....	72.000	(1)	46.025	291.000
	2e échelon.....	63.000		40.675	261.000
	1er échelon.....	54.000		33.925	233.000
Inspecteur élève.....	Echelon unique.....	45.000	200	29.625	202.000

(1) Echelon provisoire.

En attendant l'intervention du statut définitif de ces personnels, l'ancienneté de service moyenne exigée pour bénéficier d'un avancement d'échelon est fixée à deux ans.

Art. 2. — Les contrôleurs intégrés des postes, télégraphes et téléphones seront reclassés dans les emplois d'inspecteurs élèves et d'inspecteurs adjoints, conformément aux correspondances de grade et d'échelon et aux anciennetés indiquées dans le tableau ci-après:

SITUATION ANCIENNE	SITUATION NOUVELLE	
	Grade et échelon.	Ancienneté.
Contrôleur intégré:	Inspecteur adjoint:	
1er échelon (contrôleurs âgés de plus de 45 ans).....	5e échelon.....	Ancienneté dans l'échelon du grade précédent majorée d'un an.
1er échelon (contrôleurs âgés de moins de 45 ans).....	5e échelon.....	Ancienneté dans l'échelon du grade précédent majorée d'un an.
2e échelon.....	5e échelon.....	Tiers de l'ancienneté dans l'échelon du grade précédent.
3e échelon.....	4e échelon.....	Deux tiers de l'ancienneté dans l'échelon du grade précédent.
4e échelon.....	3e échelon.....	Moitié de l'ancienneté dans l'échelon du grade précédent majorée d'un an.
5e échelon.....	3e échelon.....	Moitié de l'ancienneté dans l'échelon du grade précédent.
6e échelon.....	2e échelon.....	Ancienneté dans l'échelon du grade précédent.
7e échelon.....	1er échelon.....	Ancienneté dans l'échelon du grade précédent.
8e échelon.....	Inspecteur-élève	Moitié de l'ancienneté dans l'échelon du grade précédent, majorée d'un an.
9e échelon.....	Inspecteur-élève	Ancienneté dans l'échelon du grade précédent.

Art. 3. — Les traitements fixés par l'article 1er du présent décret sont exclusifs de toute gratification.

Aucune indemnité ou avantage accessoire, de quelque nature que ce soit, ne peut être accordé aux fonctionnaires énumérés au présent décret que dans les conditions fixées par les articles 5 et 7 de l'ordonnance du 6 janvier 1945.

Art. 4. — Sont rapportées les dispositions des arrêtés interministériels des 12 octobre et 12 novembre 1948, modifiés par l'arrêté du 30 novembre 1948, en tant qu'elles concernent les contrôleurs et les contrôleurs des installations électromécaniques intégrés dans le cadre des inspecteurs adjoints.

Art. 5. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, le ministre des postes, télégraphes et téléphones et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 décembre 1949.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,

EUGÈNE THOMAS.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

MAURICE PETSCHE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,

EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative,

JEAN BIONDI.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 18 novembre 1949 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition de la nationalité,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français:

ABADJOPOULOS (Christos), Ismidt (Asie Mineure), 27-09-88. — 17009 x 49—69.

ABDEL-LATIF (Bibou), Homs (Syrie), 00-00-21. — 17819 x 49—98.

ABENI (Nissim), Istanbul (Turquie), 00-07-04. — 16818 x 49—75.

ABRAMOWICZ (Thaddée), Malachowo (Pologne), 19-04-23. — 11017 x 49—57.

ABRAMOWICZ, née TOMCZAK, Gozdawo (Pologne), 29-06-02. — 9352 x 49—57.

ABRAMOWICZ (Michel), Skrzetuszewo (Pologne), 29-08-97. — 9352 x 49—57.

AGACCIO (Germain), Ormea (Italie), 29-12-41. — 22929 x 48—83.

AIVADIAN (Girair), Aflon Kara Hissar (Asie Mineure), 28-11-21. — 18482 x 49—13.

ALBERTINI (Camille), Revo (Italie), 05-10-98. 4033 x 33—75.

ALES (Joseph), Llimiana (Espagne), 21-08-96. — 15578 x 49—32.

ALES, née RUVIRA, Llimiana (Espagne), 07-02-07. — 15578 x 49—32.

ALI EL MADANI, Damas (Syrie), 00-00-20. — 17850 x 49—98.

ALVES (Raoul), Moncao (Portugal), 03-10-06. — 18479 x 49—78.

ALVES (Alcino), Pinheiros (Portugal), 10-03-06. — 21400 x 48—78.

AMAR, née BERCOVITCH, Constantinople (Turquie), 25-12-96. — 21723 x 47—99.

AMAR (Pepo), Salonique (Grèce), 06-04-88. — 21723 x 47—99.

AMICIZIA (Roberto), Rome (Italie), 14-04-27. — 461 x 49—78.

ANGHELOU (Nicolas), Alexandrie (Egypte), 25-08-10. — 18568 x 49—13.

ANGOSTO (Abel), Aguaron (Espagne), 05-04-08. — 24802 x 48—78.

ANTONIAZZI, née TRENTIN, Susegana (Italie), 03-10-03. — 19697 x 48—31.

ANTONIO (Manuel), Penedono (Portugal), 26-05-05. — 21632 x 48—10.

APOKOTOU (Michel), Makri (Asie Mineure), 15-03-97. — 21488 x 48—78.

ARMANO (Giacomo), Vicenza (Italie), 05-10-94. — 5948 x 48—75.

ARDITTI (Isaac), Smyrne (Turquie), 00-00-02. — 19241 x 48—75.

ARREGHINI (Emmanuel), Portogruaro (Italie), 24-09-07. — 18470 x 49—31.

ARREGHINI, née VACCHER, Cinto Caomaggiore (Italie), 10-08-06. — 18470 x 49—31.

ASSA (Hayatli), Istanbul (Turquie), 00-00-93. — 15635 x 49—75.

ASSAEL, née BENUSIGLIO, Salonique (Grèce), 01-01-79. — 17640 x 49—75.

ASTESANA, née RIVOIRA, Lagnasco (Italie), 09-04-08. — 23940 x 48—83.

ASTESANA (Ferdinand), Lagnasco (Italie), 08-02-02. — 23940 x 48—83.

ATLAS (Jakobf), Przemysl (Pologne), 18-02-02. — 18429 x 49—75.

ATZORI, née DESSI, Sardara (Italie), 22-02-95. — 18181 x 49—57.

ATZORI (Antoine), Sardara (Italie), 30-03-99. — 18481 x 49—57.

AVEDISSIAN, née MARDIROSSIAN, Ovadjik (Asie Mineure), 00-00-11. — 18469 x 49—13.

AVEDISSIAN (Missak), Erzeroum (Asie Mineure), 00-00-03. — 18469 x 49—13.

AZNAVOURIAN (Ohannes), Amassia (Asie Mineure), 27-02-06. — 451 x 49—13.

AZNAVOURIAN, née KALPAKDJIAN, Angora (Turquie), 00-00-04. — 451 x 49—13.

BAEZA (Edwige), Muro de Alcoy (Espagne), 23-04-20. — 9556 x 49—66.

BAK (Joseph), Chmielnik (Pologne), 21-05-99. — 17961 x 49—27.

BAK, née GALICKI, Rokietnica (Pologne), 21-03-11. — 17961 x 49—27.

BALIKDJIAN, née AKTARIAN, Angora (Turquie), 25-05-07. — 20169 x 48—75.

BALIKDJIAN (Garabed), Kirkenchir (Turquie), 10-02-01. — 20169 x 48—75.

BALOG (Jean), Lajosmizse (Hongrie), 30-04-21. — 18383 x 49—62.

BARANTCHIKOFF (Matvey), Stanitza Bouratsna (Russie), 16-11-01. — 26603 x 47—31.

BARANTCHIKOFF, née BAKOWSKA, Kirnice (Pologne), 18-10-02. — 26603 x 47—31.

BARATTINI, née MARAN, San Giorgio (Italie), 21-04-96. — 17804 x 46—78.

BARANTTINI (Mario), Porpetto (Italie), 27-02-93. — 17804 x 46—78.

BARAYBAR (Antoine), Huesca (Espagne), 18-11-90. — 12952 x 49—11.

BARBANERA (Jules), Assini (Italie), 07-01-95. — 23920 x 48—83.

BARBARO (Blaise), Scido (Italie), 25-03-05. — 521 x 49—32.

BARBARO, née FEMIA, Cittanova (Italie), 19-03-16. — 521 x 49—32.

BARBIERI (Beniamino), Gorgo (Italie), 19-01-23. — 13711 x 49—10.

BARONCINI (Pietro), Galuzzo (Italie), 06-02-89. — 21662 x 48—13.

BARONCINI, née MAZZONI, Galuzzo (Italie), 29-11-91. — 21662 x 48—13.

BARTRONS (Antoine), Santa Maria de la Seo (Espagne), 15-11-06. — 18052 x 49—66.

BASEGGIO (Albert), Verres (Italie), 14-02-93. — 18478 x 49—69.

BASSO (Armando), Sesto al Reghena (Italie), 15-10-22. — 24188 x 48—11.

BASTIEN, née MOUSEL, Dombasle (Meurthe-et-Moselle), 23-10-88. — 14842 x 49—57.

BASTUS, née PERPIGNA, Figueras (Espagne), 21-05-01. — 21805 x 48—66.

BASTUS (Antoine), Pobla de Segur (Espagne), 16-10-98. — 21805 x 48—66.

BATTISTIN, née BERTO, Cornuda (Italie), 23-05-75. — 17376 x 49—35.

BAUM (Emile), Offenburg (Allemagne), 31-01-92. — 21110 x 47—75.

BAUM, née PRAEGER, Poznan (Pologne), 04-12-88. — 21110 x 47—75.

BAVARO (Armando), Venise (Italie), 09-08-06. — 23061 x 48—66.

BEDRICH (Josef), Prague (Tchécoslovaquie), 24-05-15. — 1111 x 42—98.

BELDA (Vicente), Ibi (Espagne), 13-05-30. — 17262 x 49—92.

BELLIER, née PIRAUX, Thuillies (Belgique), 01-02-25. — 18641 x 49—41.

BENDAYAN (Jacques), Tanger (Maroc), 20-10-12. — 37133 x 45—69.

BERATI (Eugène), Uckange (Moselle), 19-06-03. — 4297 x 35—57.

BERBERIAN (Meguerditch), Constantinople (Turquie), 00-00-03. — 20028 x 37—69.

BERBERIAN, née ABBADESSA, Novara (Italie), 01-09-05. — 20028 x 37—69.

BERCOVICI (Enrich), Braila (Roumanie), 05-07-98. — 3928 x 39—13.

BERCOVICI, née STEMBERG, Husi (Roumanie), 28-09-98. — 3928 x 39—13.

BERGAMINI (Cirillo), Ardesio (Italie), 07-12-26. — 22560 x 48—38.

BERNAT (Rosa), Soller (Espagne), 24-03-95. — 18837 x 34—13.

BERNDT, née MEYER, Offenburg (Allemagne), 22-03-20. — 6612 x 49—69.

BERNDT (Alfred), Sereth (Autriche), 06-02-06. — 6612 x 49—69.

BERNI, née LUSARDI, Morfasso (Italie), 31-01-13. — 19283 x 48—75.

BERNSOHN, née MICHEL, Strasbourg (Bas-Rhin), 25-02-87. — 971 x 47—75.

BERNSOHN (Wilhelm), Lemberg (Autriche), 25-12-88. — 971 x 47—75.

BERTELLA (Alfred), Calice al Cornoviglio (Italie), 23-11-04. — 21856 x 48—25.

BERTOLOTTI (Giuseppe), Borgoticino (Italie), 11-02-01. — 18187 x 49—75.

BERTOLINI (Settimio), Pozzecco (Italie), 10-03-15. — 18177 x 49—57.

BERTOLOTTI (Jean), Castelletto Ticino (Italie), 28-05-18. — 6511 x 49—57.

BERTOLO (Isidore), Fiume (Italie), 04-08-00. — 22311 x 48—57.

BERTOLO, née RUFINI, Dudelange (Luxembourg), 22-11-09. — 22311 x 48—57.

BERTONI (Gio), Nimis (Italie), 18-06-98. — 45824 x 45—01.

BERTONI, née MINI, Nimis (Italie), 10-03-01. — 45824 x 45—01.

BETTI (Jean), Rapolano (Italie), 28-04-02. — 30520 x 36—06.

BETTI, née BRACONI, Lucignano (Italie), 23-01-03. — 30520 x 36—06.

BIANCHI, née DENICOLO, Santarcangelo (Italie), 10-02-08. — 18492 x 49—69.

BIANCHI (Hugues), Santarcangelo (Italie), 04-05-05. — 18492 x 49—69.

BIDOLI (Ange), Tramanti (Italie), 10-10-09. — 15793 x 48—78.

BIDOLI, née BIDOLI, Tramanti (Italie), 27-10-09. — 15793×48—78.

BIEWER (Louis), Erzange (Moselle), 01-02-06. — 22223×48—57.

BIOLLEY (Firmin), Ecuvillens (Suisse), 10-06-09. — 17386×49—75.

BIWER (Marcel), Battincourt (Belgique), 28-12-09. — 52380×38—54.

BLOCK (Jean), Ségrémange (Moselle), 24-11-01. — 25098×48—57.

BOBEK (Wlodzimierz), Ostruin Sokal (Pologne), 02-03-11. — 18265×49—45.

BOERO (Ernesti), Solarguis (Italie), 20-09-96. — 42525×38—59.

BOERO, née GIELAROWSKA, Nienadowska (Pologne), 16-08-96. — 42525×38—59.

BOGDANIK, née BRONIKOWSKA, Czestochova (Pologne), 02-11-07. — 23190×48—73.

BOGDANIK (Jozef), Makow (Pologne), 30-12-06. — 23190×48—73.

BOIGIENMAN (Herszko), Miedzyrzec (Pologne), 19-01-05. — 12830×49—75.

BOIGIENMAN, née AJZENBERG, Miedzyrzec (Pologne), 00-00-04. — 12830×49—75.

BOLDRINI, née TAVANTI, Sinalunga (Italie), 18-02-20. — 949×40—06.

BOLDRINI (Jean), Monticiano (Italie), 15-10-20. — 949×40—06.

BONFADINI, née BONA, Pisogne (Italie), 06-04-00. — 17260×49—66.

BONFADINI (André), Malegno (Italie), 28-03-22. — 17195×49—06.

BORDET, née BORDET, Pont Bozet (Italie), 23-12-16. — 43289×45—73.

BORDET (Dominique), Pont Bozet (Italie), 12-10-09. — 43289×45—73.

BORGHI (Esarmo), San Possidonio (Italie), 29-10-21. — 18215×49—74.

BORGHI, née LOVATO, Zermeghedo (Italie), 25-02-27. — 18215×49—74.

BORRAZ, née MAZA, Saragosse (Espagne), 30-08-07. — 22613×48—65.

BORREANI (Paul), Pareto (Italie), 20-07-12 — 16028×49—83.

BORREANI, née TRINCHERO, Pareto (Italie), 25-11-15. — 16028×49—83.

BORUCHOWICZ, née KIERSZENBLAT, Siedlce (Pologne), 01-10-23. — 31961×46—75.

BOSINCO, née PIGA, Perfugas (Italie), 01-01-17. — 7798×40—13.

BOTTA (Marius), Piatto (Italie), 29-09-97. — 2012×48—27.

BOUCLIS (Paleologos), Dikeli (Asie Mineure), 25-01-01. — 18160×49—75.

BOUCLIS, née SPYRELLIS, Metilin (Grèce), 14-01-08. — 18160×49—75.

BOUTCHAKDJIAN (Onnig), Constantinople (Turquie), 05-03-94. — 22724×48—75.

BOUYROU, née JACUMIN, Albarea (Italie), 09-09-00. — 16029×49—24.

BRACCINI, née LUPI, Santa Maria a Monte (Italie), 16-07-07. — 23244×48—13.

BRACCINI (Charles), Pouracco (Italie), 07-04-00. — 23244×48—13.

BRAVO (Jean), Gottolengo (Italie), 11-11-22. — 50463×45—67.

BRISIGHELLO (Rolland), Paris, 05-11-26. — 18551×49—75.

BROCHETTO (Arthur), Motta di Livenza (Italie), 21-04-15. — 23750×48—32.

BROUWERS (Joseph), Mortier (Belgique), 12-03-09. — 27994×48—69.

BRZUSTOWSKI, née POLKOWSKA, Lodz (Pologne), 18-12-99. — 18502×48—75.

BUKLERT (Kurt), Bremen (Allemagne), 15-04-09. — 18048×49—67.

BULICHELLI, née DALLA PRIA, Vicenza (Italie), 17-11-90. — 53497×38—06.

BULICHELLI (Célestin), Castagneto Carducci (Italie), 04-07-88. — 53497×38—06.

CABRAS (Maria), Quartu Sant Elena (Italie), 29-01-30. — 17616×49—13.

CALANDRI, née LITTARDI, Monaco, 21-09-23. — 511×49—06.

CALLEGARI (Gioacchino), Venise (Italie), 25-12-01. — 18119×49—75.

CALLEGARI, née GIROMINI, Carrara (Italie), 05-06-04. — 18119×49—75.

CALMETTES, née FEGYOVA, Seredna (Tchécoslovaquie), 20-12-22. — 23502×48—12.

CALVI (Roberto), Codogno (Italie), 29-02-12. — 18497×49—51.

CAMARDA, née SPANO, Mammola (Italie), 05-05-05. — 18141×49—57.

CAMPOS (Y Piza-Alfred), Sitges (Espagne), 28-05-21. — 18163×49—38.

CAMPOY, née ROMERA, Dalias (Espagne), 04-08-15. — 18428×49—38.

CAMPOY (Antoine), Garrucha (Espagne), 02-03-11. — 18428×49—38.

CANALE (Peppino), Cervaro (Italie), 06-02-09. — 12653×49—75.

CANDOTTI, née FREZZA, Verzegnies (Italie), 13-07-01. — 21901×48—78.

CANDOTTI (Giacomo), Paluzza (Italie), 13-07-87. — 21901×48—78.

CAPELLI, née ARBORE, Corato (Italie), 07-11-09. — 18355×49—38.

CAPPIA, née PORINI, Cuvio (Italie), 08-09-05. — 12197×49—41.

CARENINI (Ernest), Gênes (Italie), 09-08-03. — 10338×49—31.

CARLINI, née CAVIGLIA, Sassello (Italie), 24-01-07. — 17447×49—83.

CARLINI (Germain), Sassello (Italie), 26-11-02 — 17447×49—83.

CARMINATI (Giuseppe), Zogno (Italie), 06-11-13. — 23492×48—25.

CARNEIRO (José), Vieiro de Minho (Portugal), 01-11-04. — 18391×49—50.

CARNINO (Dominique), Caselette (Italie), 26-02-30. — 17977×49—13.

CARPANESSE (Guerino), Singen (Allemagne), 01-11-11. — 18613×49—54.

CARRASCO (Julio), Santa Crux (Espagne), 29-01-15. — 18637×49—57.

CARRASCO, née TIERRA, Bureta (Espagne), 20-02-12. — 18637×49—47.

CARUSO, nee MARTINO, Castelliri (Italie), 26-07-11. — 11475×49—69.

CARUSO (Antoine), Isola del Liri (Italie), 01-07-08. — 11475×49—69.

CASTIGLIONE (Nicolas), Cumi (Grèce), 06-12-02. — 10223×49—78.

CASTRO, née MICHEL, Illingen (Sarre), 06-10-13. — 12793×49—75.

CASTRO (Edouard), Salonique (Grèce), 15-03-02. — 12793×49—75.

CAVOLO (Luigi), Terni (Italie), 28-08-03. — 18114×49—25.

CAVOLO, née PANTALEO, Mottola (Italie), 11-02-16. — 18114×49—25.

CECCON (Guerrino), Paese (Italie), 22-09-25. — 18390×49—11.

CEJ (Ludmilla), Canomla Media (Italie), 02-09-22. — 13011×48—55.

CERBONI, née MARCHESINI, Panicale (Italie), 26-01-16. — 23251×48—13.

CERBONI (Icilio), Panicale (Italie), 19-06-02. — 23251×48—13.

CERIBELLA (Sisto), Velo d'Astico (Italie), 28-03-81. — 16815×49—42.

CERIBELLA, née DELLAI, Tonezza (Italie), 25-06-87. — 16815×49—42.

CERRO (Thomas), Belmez (Espagne), 14-05-19. — 18167×49—31.

CHACON, née RIDAO, Mazarron (Espagne), 17-08-05. — 15553×48—34.

CHAPEL (Antoine), Pontechianale (Italie), 21-11-13. — 37639×45—06.

CHENAL, née BARBAGLIA, Gozzano (Italie), 24-02-02. — 24480×48—78.

CHENAL (Antonio), Sarre (Italie), 07-06-00. — 24480×48—78.

CHIERICO (Marius), Balardo (Italie), 14-10-19. — 22263×48—13.

CHOURINOFF (Michel), Petrograd (Russie), 16-12-04. — 25108×37—75.

CHOURINOFF, née BABITCHEFF, Kieff (Russie), 14-02-05. — 25108×37—75.

CHRISTEFF (Etienne), Plovdiv (Bulgarie), 13-09-12. — 30530×31—23.

CHYLINSKI, née PIETRASZEWSKA, Varsovie (Pologne), 18-02-95. — 16194×49—69.

CHYLINSKI (Constantin), Varsovie (Pologne), 01-11-92. — 16194×49—69.

CICUREL, née COHEN, Minieh (Egypte), 14-10-14. — 21619×48—99.

CICUREL (Léon), Smyrne (Turquie), 20-01-09. — 21619×48—99.

CIESLAK (Jan), Rzeki (Pologne), 01-09-12. — 18627×49—02.

CIESLAK, née TATARONIS, Kalisz (Pologne), 06-06-23. — 18627×49—02.

CIESLAK (Thaddaus), Hamborn (Allemagne), 31-05-16. — 16153×48—59.

CICTTA (Gerlando), Serra di Falco (Italie), 03-07-02. — 12064×49—13.

CIOTTA, née D'AURIA, Ravanusa (Italie), 17-07-04. — 12064×49—13.

CIRILLO (Rose), Torre Annunziata (Italie), 01-04-23. — 15898×49—13.

COLLAVINO (Attilio), San Daniele del Fruili (Italie), 01-01-03. — 30178×36—13.

COLLETTI, née MATTIOLI, Castenaso (Italie), 26-04-08. — 17855×49—13.

COLLETTI (François), Palerme (Italie), 06-05-90. — 17855×49—13.

COLOM (Luis), Cambalis (Espagne), 14-05-01. — 7112×49—18.

CORAZZA, née DEL BEN, Pasiano (Italie), 21-05-80 — 18462×48—23.

CORAZZA (Antonio), Brugnera (Italie), 12-02-72 — 18462×48—23.

CORRADINI (Dante), Albinéa (Italie), 27-10-99. — 21092×48—38.

CORTESE, née PRADETTO (Roman), San Pietro (Italie), 21-02-10. — 18388×49—69.

CORTESE (Antoine), Caldogno (Italie), 29-04-01. — 18388×49—69.

COSTANTINI (Otello), Rome (Italie), 01-10-19. — 17272×49—67.

CRESPIN, née ALBAGLI, Venise (Italie), 18-09-99 — 12941×49—03

CRESPIN (Simon), Smyrne (Turquie), 05-01-05 — 12641×49—03

CRESPI (Joseph), Venegono (Italie), 12-06-01 — 15264×48—57.

CYBAL, née WOZNIAK, Sielinku (Pologne), 25-03-03. — 18193×49—02.

CYBAL (Marcin), Mlyniewie (Pologne), 20-11-97. — 18193×49—02

CZERIKAWSKY (Leib), Konatop (Russie), 20-07-82 — 75719×28—75.

D'OLIVEIRA DA COSTA (Joquim), Maia (Portugal), 14-09-97. — 33165×47—53.

DA COSTA (Antonio), Fafe (Portugal), 23-01-02 — 24186×48—78.

DA RE (Giuseppe), Santa Lucia di Piave (Italie), 13-11-95. — 17252×49—02.

DA RE, née PAPA, San Vandemiano (Italie), 02-06-99. — 17252×49—02

DA ROLD (Louis), Belluno (Italie), 28-10-93. — 18212×49—89

DA ROLD, née DA ROLD, Belluna (Italie), 16-09-94. — 18212×49—89

DAROUICHE (Daoud), Mnine (Syrie), 00-00-24. — 17716×49—98.

DARQUINO (Isabella), Bistagno (Italie), 13-03-91 — 1372×47—13.

DAVAZOGLOU (Dimitri), Smyrne (Grèce), 24-04-04. — 14394×49—51.

DE AMORIN (Salvador), Arcos de Valdevez (Portugal), 09-10-08. — 25202×48—03

DE ANGELIS (Domenico), Pomigliano (Italie), 01-12-01. — 639×58—13.

DE LUXEMBOURG (Serge), Petrograd (Russie), 03-10-06. — 13939×49—75.

DE MARCHI (Frédéric), Vedelago (Italie), 25-08-19. — 22024×18—47.

DE MARTINI, née ZANONI, Bolognano (Italie), 2[illegible]-09. — 16155×18—57.

DE MARTINI (Paul), Comelio (Italie), 06-11-86. — 16155×18—57.

DE MARCO, née BRONISZ, Leszkowice (Pologne), 04-04-20. — 21730×18—78.

DE MOOR, née LEFEVRE, Gand (Belgique), 05-05-94. — 17731×19—59.

DE MOOR (Polydor), Semmerzake (Belgique), 20-12-89. — 17731×19—59.

DE NONI (Louis), Miane (Italie), 14-05-15. — 18254×19—43.

DE SOUZA (José), Penafiel (Portugal), 16-02-06. — 18210×19—77.

DE WULF (Godfried), Teghem (Belgique), 26-08-13. — 9788×39—77.

DEBLED (René), Talmegnies (Belgique), 16-03-00. — 17229×18—68.

DECHAMPS (Ernest), Frasnes les Gosselies (Belgique), 28-09-13. — 15919×19—62.

DECHERT (Jules), Konstantynow (Pologne), 24-01-96. — 21883×39—14.

DEL VO (Carolina), Zoug (Suisse), 15-06-09. — 16143×19—69.

DELSENY (Modeste), Arles (Espagne), 21-11-97. — 18057×19—33.

DEMETRIADES (Demetre), Constantinople (Turquie), 20-01-98. — 46193×38—75.

DEMKOWIEZ (Josef), Blohua (Pologne), 14-05-21. — 12860×19—89.

DEROO (Maurice), Poperinghe (Belgique), 15-05-02. — 22253×18—59.

DIAB (Yacoub), Ain Ibl (Liban), 27-11-24. — 18374×19—85.

DJEMIL (Ben), Alep (Syrie), 00-00-20. — 17527×19—99.

DOMAGALA (François), Lipa (Pologne), 30-09-27. — 18373×19—71.

DOSTERT, née HARSCH, Dudweiler (Sarre), 29-03-04. — 5774×36—57.

DOSTERT (Guillaume), Moyeuvre-Grande (Moselle), 04-11-01. — 5774×36—57.

DOURNAYAN (Joseph), Hama (Syrie), 23-05-24. — 22372×18—13.

DROULIN, née DI MARINO, Cava dei Tirreni (Italie), 21-01-19. — 18371×19—13.

DUDA, née OLES, Gladbeck (Allemagne), 14-02-21. — 18318×19—62.

DUDA (Pierre), Erkenschwick (Allemagne), 19-12-21. — 18318×19—62.

DUMITRESCU (Virgiliu), Bucarest (Roumanie), 09-03-02. — 18308×19—75.

DUMONT (Désiré), Erézée (Belgique), 11-04-99. — 14061×19—55.

DUMONT, née BRENDEL, Weiler-la-Tour (Luxembourg), 10-07-05. — 14061×19—55.

DUNUC, née CHALLANCIN, Arnaz (Italie), 23-06-03. — 21012×18—77.

DUPUIS (Auguste), Hayange (Moselle), 16-08-05. — 29849×35—57.

DUPUIS, née VCELNY, Oderfurt (Tchécoslovaquie), 23-02-10. — 29849×35—57.

EDELSTEIN (Otto), Vienne (Autriche), 13-04-19. — 3175×18—13.

EIBER, née FERSZT, Varsovie (Pologne), 05-05-89. — 31748×27—75.

EICHENBAUM (Herman), Varsovie (Pologne), 10-03-97. — 11293×19—29.

EISEMANN (Léopold), Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), 01-01-96. — 46950×45—93.

ERDMAN, née BANNET, Cracovie (Pologne), 26-01-13. — 11383×19—75.

ERDMAN (Izak), Turka (Pologne), 15-01-98. — 11383×19—75.

ESTEVEZ (Pascual), Andujar (Espagne), 04-02-09. — 14978×19—63.

EVA (Philippe), Caraglio (Italie), 10-04-93. — 6982×38—06.

FABBRO, née PITIS, Cassacco (Italie), 08-11-08. — 13515×19—67.

FABBRO (Ermes), Tuppo Grande (Italie), 25-07-07. — 13515×19—67.

FABREGAS (Michel), Barcelone (Espagne), 09-08-05. — 7718×37—66.

FAJNZANG (Joseph), Varsovie (Pologne), 18-03-21. — 28465×18—47.

FALCONI (François), Lyon (Rhône), 20-07-24. — 1776×46—69.

FAMULAK (Alexis), Macikowice (Pologne), 05-03-02. — 15302×18—78.

FAMULOK (Alois), Guichewietz (Pologne), 31-05-24. — 23476×18—47.

FARAMIA, née BIONDI, Montaione (Italie), 13-12-17. — 18260×19—06

FAVRO, née MARTIN, Usseaux (Italie), 17-02-04. — 51×19—38.

FAVRO (Firmin), Meana (Italie), 18-08-00. — 51×19—38.

FEDERIGHI (Angiolo), Santa Maria a Monte (Italie), 20-04-98. — 18611×19—13.

FELTRIN, née DANIEL, Pederobba (Italie), 07-09-17. — 13719×19—24.

FELTRIN (Luigi), Sarmide (Italie), 23-01-12. — 13719×19—24.

FERNANDEZ, née VAQUERO, Pradoscgar (Espagne), 03-12-05. — 3019×19—47.

FERNANDEZ (Maxime), Navezuelas de Cabanas (Espagne), 08-01-94. — 3019×19—47.

FERRANTE (Joseph), Trapani (Italie), 25-01-30. — 17312×19—93.

FERREIRA DA SILVA (Antonio), Açores (Portugal), 28-01-21. — 22811×18—58.

FERRER (Aniceti), Villajuiga (Espagne), 10-02-25. — 22563×18—66.

FERRERES (Narciso), Rosell (Espagne), 06-12-96. — 18408×19—11.

FERRER (Pierre), Tortella (Espagne), 26-09-91. — 17911×19—66.

FERRI (Joseph), Biantina (Italie), 09-04-04. — 13131×40—83.

FERRI, née PRATALI, Buti (Italie), 11-05-07. — 13131×40—83.

FIELEK (Raymond), Hermanice (Tchécoslovaquie), 30-08-08. — 16500×19—78.

FILOCCO (Pierre), Lercara (Italie), 05-02-29. — 17317×19—93.

FILWAR (Salomon), Farkasin (Tchécoslovaquie), 27-06-05. — 16938×19—59.

FILWAR, née PICK, Grundmuhlen (Tchécoslovaquie), 05-02-05. — 16938×19—59.

FINKELSTEIN (Paul), Lodz (Pologne), 28-01-19. — 14015×46—03.

FLAMENT (Jean), Melles (Belgique), 01-09-78. — 21280×18—62.

FOLDES, née ROTH, Satoreljaujhely (Hongrie), 04-04-10. — 22343×18—75.

FORNER (Pietro), Mansue (Italie), 06-06-13. — 47410×45—82.

FOUAD (Ali), Kriz (Tunisie), 27-02-17. — 21564×18—10.

FRANCISCO, née QUARESMA, Perovizen (Portugal), 10-06-99. — 16074×19—81.

FRANCOTTE (Marcelin), Auvelais (Belgique), 16-09-00. — 18297×19—35

FRANDGIE, née NASRI, Hatsicho (Syrie), 00-00-31. — 17518×19—98.

FRANDGIE (Selim), Alep (Syrie), 00-00-22. — 17518×19—98.

FRENKEL (Elimeflech), Varsovie (Pologne), 02-12-03. — 13833×19—75.

FRENKIEL, née KLAJNCWAJG, Varsovie (Pologne), 17-07-05. — 13833×19—75.

FRICOT, née SILVA, Grapparello (Italie), 26-08-22. — 21028×18—10.

FRISINGHELLI, née THIEMARD, Orsonnens (Suisse), 10-06-28. — 13065×18—74.

FRUMENTI, née BRAMBILLA, Milan (Italie), 29-05-15. — 16637×19—74.

FRUMENTI (Vittorio), Vergato (Italie), 16-07-09. — 16637×19—74.

GABARDO, née GUZZO, Valstagna (Italie), 16-07-09. — 16637×19—74.

GABARDO (Francesco), Valstagna (Italie), 25-08-13. — 22667×18—38.

GABOUDIGIAN (Missak), Idokradan (Turquie), 07-01-00. — 21282×18—53.

GABOUDIGIAN, née TATASSIAN, Jazgatt (Turquie), 00-00-04. — 21282×18—53.

GABRIELI (Luigi), Cerete (Italie), 10-11-12. — 22774×18—75.

GADZIOLA (Joseph), Morava (Tchécoslovaquie), 03-03-05. — 21828×18—52.

GADZIOLA, née MALINOWSKI, Facimieck (Pologne), 18-07-08. — 21828×18—52.

GAIBISSO (Angelo), Naples (Italie), 11-09-01. — 32358×18—75.

GAJ, née CICHON, Losina Gorna (Pologne), 02-02-19. — 10312×18—89.

GAJ (Stephan), Oblegor (Pologne), 04-02-13. — 10312×18—89.

GAJEWSKI (Joseph), Bornig (Allemagne), 19-01-21. — 18033×19—62.

GALANTI (Joseph), Mansourah (Egypte), 04-05-13. — 15935×19—75.

GALOUKIAN, née TAVITIAN, Sivas (Turquie), 26-07-01. — 21629×18—83.

GALOUKIAN (Hatchadour), Sivas (Turquie), 15-03-04. — 21629×18—83.

GARABEDIAN (Hatchik), Varna (Bulgarie), 19-10-23. — 18521×19—13.

GARCIA (Edmundo), Barcelone (Espagne), 21-10-07. — 23013×29—13.

GARCIA, née GARCIA, Mazarron (Espagne), 15-02-05. — 22753×18—75

GARCIA (François), Baza (Espagne), 20-01-02. — 22569×18—66.

GARCIA (José), Nieva (Espagne), 11-03-05. — 18269×19—13.

GARCIA, née LARIO, Tolana (Espagne), 12-01-84. — 18269×19—13.

GARCIA (Ana), Puesto (Espagne), 27-07-28. — 17010×19—31.

GARGARO (Filiberto), Afina (Italie), 16-08-08. — 9283×19—75.

GARGARO, née GNOCCHI, Rome (Italie), 24-07-08. — 9283×19—75.

GARGIULO (Fernando), Spezia (Italie), 23-07-15. — 16719×19—50.

GARNERO, née ABBA, Caraglio (Italie), 12-02-17. — 18267×19—13.

GARROTE, née LOPEZ, Barcelone (Espagne), 20-08-16. — 10265×19—12.

GARROTE (Manuel), Corralez (Espagne), 03-03-12. — 10265×19—12.

GARSTECKI (Théophile), Posen (Pologne), 09-11-92. — 16757×38—67.

GERMAIN (André), Habay-la-Vieille (Belgique), 12-01-12. — 16788×19—55.

GERMAIN, née BOVY, Buzenol (Belgique), 19-03-13. — 16788×19—55.

GHIRAUDO (Giovanni), Vignolo (Italie), 23-12-95. — 17302×19—52.

GIHOT (Jean), Roubaix (Nord), 21-12-87. — 98×09—59.

GIACOMIN Georges), Nervesa della Battaglia (Italie), 04-11-27. — 18257×19—57.

GIL (Enrique), Espinardo (Espagne), 20-09-89. — 16290×19—34.

GIL (Juan), Rabat (Maroc), 16-08-21. — 10007×19—95.

GIL, née LARIO, Lorca (Espagne), 22-04-98. — 16290×19—34.

GIORDANENGO (Dalmazzo), Boves (Italie), 03-06-96. — 17891×19—13.

GIRODENGO (Michel), la Londe, les Maures (Var), 20-12-96. — 2670×18—83.

GIRODENGO, née BRUNO, Valloriate (Italie), 24-04-01. — 2670×18—83.

GIUCCIOLI (Giacenio), Verucchio (Italie), 08-11-97. — 471×19—42.

GIUCCIOLI (Giuseppina), Verucchio (Italie), 30-07-23. — 472×19—12.

GIUCCOLI, née VULPINARI, Verucchio (Italie), 15-04-02. — 471×19—42.

GIULIANO, née ISOARDI, Boves (Italie), 08-05-99. — 20863×18—83.

GIULIANO (Louis), Boves (Italie), 30-09-93. — 20863×18—83.

GLUZMAN, née EINHEIBER, Grodek Jagiellonski (Pologne), 24-11-09. — 20341×10—60.

GLUZMAN (Abram), Brzese-sur-Bug (Pologne), 03-01-12. — 20341×10—60.

GOETHALS, née MOEFFAERT, Oedelem (Belgique), 31-07-10. — 22122×18—80.

GOETHALS (René), Mytschaete (Belgique), 12-06-07. — 22122×18—80.

GONGORA (José), Almeria (Espagne), 08-04-11. — 18190×19—75.

GONGORA, née GUERRERO, Cortes Almeria (Espagne), 08-01-14. — 18190×19—75.

GONZALEZ (Antonio), Carthagène (Espagne), 16-08-93. — 16172×19—12.

GORINI (Danilo), Palaia (Italie), 03-08-03. — 25370×32—83.

GOTTO, née MATTA, Aramengo (Italie), 05-12-02. — 21270×18—38.

GOULEVITCH (Joseph), Rondny (Russie), 23-01-93. — 19163×18—69.

GOULEVITCH, née GOULEVITCH, Serebrianka (Russie), 29-06-03. — 19163×18—69.

GOXI (Albino), San Lazzaro Parmense (Italie), 13-06-97. — 17292×19—57.

GRASSART, née WAUTIER, Epinois (Belgique), 01-02-24. — 18532×19—02.

GRASSINI (Assunta), Arezzo (Italie), 08-05-97. — 20161×18—75.

GRAZIA, née PALMIERI, Castel d'Aiano (Italie), 17-06-89. — 14872×19—78.

GRILLO (Carlo), Seroie (Italie), 30-05-05. — 20270×35—83.

GRILLO, née RIBERO, Praolevis (Italie), 08-06-04. — 20270×35—83.

GRINBAUR (Izrael), Leczyca (Pologne), 19-04-94. — 13960×19—75.

GRINDATTO, née GIALDRONE, Ronco Canavese (Italie), 04-05-97. — 32222×18—38.

GRUNBERG (Serge), Pétrograd (Russie), 14-11-08. — 491×19—75.

GUELLA (Giuseppe), Baveno (Italie), 18-06-20. — 17781×19—59.

GUERRA (Miguel), Villaramiel (Espagne), 03-04-20. — 18528×19—75.

GUERRERO (José), Guadalupe (Espagne), 17-06-17. — 15146×19—82.

GUIDO (Jean), Alassio (Italie), 02-06-94. — 16170×19—06.

GUIZIRIAN (Kevork), Sivas (Turquie), 20-02-04. — 2447×35—81.

GUIZIRIAN, née KASPARIAN, Smyrne (Turquie), 17-01-09. — 2447×35—81.

GUSBETH (Eugène), Fedioara (Roumanie), 21-09-97. — 7×42—06.

GUTIERREZ (Francisco), Valle de Abdalagis (Espagne), 17-06-08. — 22751×18—38.

GUTTMANN (Fritz), Berlin (Allemagne), 19-01-12. — 13199×19—13.

HAEZEBROUCK (Marcel), Saint-André (Nord), 09-09-21. — 11232×18—59.

HAGOPIAN (Ohanes), Salmast (Iran), 22-08-93. — 15781×18—13.

HAGOPIAN, née ARABIAN, Salmast (Iran), 18-09-01. — 15781×18—13.

HAIRANIAN (Chevent), Erzeroum (Asie Mineure), 09-05-99. — 21467×18—78.

HAIRANIAN, née AGHASSIAN, Youvadjik (Asie Mineure), 00-00-05. — 21467×18—78.

HANCYK (Joseph), Lwowek (Pologne), 12-03-29. — 17571×19—77.

HASSAN (Mohamed), Azaz (Syrie), 00-00-22. — 17715×19—98.

HAUSER (Joseph), Soponya (Hongrie), 12-04-21. — 18637×19—67.

HAYTAYAN (HarouEoun), Ouchak (Asie Mineure), 13-02-03. — 18220×19—75.

HECHT (Stanislas), Varsovie (Pologne), 06-02-93. — 33811×38—75

HELENBRAND, née BLOCH, Wintzenheim (Haut-Rhin), 31-10-86. — 21872×18—75.

HERNANDEZ (Isidro), Carcagente (Espagne), 08-03-99. — 4991×18—59.

HERNANDEZ, née AZORIN, Yecla (Espagne), 20-12-13. — 32×19—31.

HERNANDEZ (Juan), Lagartera (Espagne), 17-12-10. — 32×19—31.

HERRERO (Miguel), Villarluengo (Espagne), 21-01-03. — 23561×18—13.

HERRERO, née BORRINI, Villafranca (Italie), 11-02-08. — 23561×18—13.

HERZ (Moses), Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), 18-01-12. — 1856×39—75.

IGEL (Charles), Mittelbexbach (Sarre), 27-01-83. — 36159×31—57.

IGEL, née FLAMMANG, Hobscheid (Luxembourg), 29-01-88. — 36159×31—57.

IGNARSKI, née PIETA, Bratkowice (Pologne), 04-07-09. — 18165×19—69.

IGNARSKI (Ladislas), Roklelnica (Pologne), 22-09-98. — 18165×19—69.

IGRAS, née HUDA, Harasinki (Pologne), 17-02-01. — 21605×18—51.

IGRAS (Martin), Harasinki (Pologne), 22-10-02. — 21605×18—51.

IMPENS (Léopold), Saint-Laureins (Belgique), 05-10-05. — 15178×18—78.

IMPENS, née VAN BUTSELE, Elkhove (Belgique), 12-11-09. — 15178×18—78.

ISRAEL (Claudio), Alexandrie (Egypte), 21-04-23. — 22921×17—75.

ISSA (Isber), Mechta el Helou (Syrie), 00-00-22. — 17853×19—98.

ISSA, née BASSILI, Chyan (Liban), 00-00-26. — 17853×19—98.

IVANOFF (Nicolas), Kalouga (Russie), 22-04-94. — 16635×19—92.

JACKOWSKI (Tadée), Ciazen (Pologne), 31-03-25. — 18336×19—83.

JACQUET, née STOUPY, Franchimont (Belgique), 21-01-08. — 22775×18—08.

JAKOBOWICZ (Hil), Sincice (Pologne), 00-00-06. — 13619×19—75.

JALOCHA (Joseph), Slawieszyce (Pologne), 17-11-28. — 30025×18—75.

JAMGOTCHIAN, née KATERDJIAN, Massoudie (Turquie), 03-07-00. — 12775×19—07.

JANIN (Marie), Chatillon (Italie), 28-03-16. — 18131×19—17.

JARMUZEK, née KIECZKA, Czechowice (Pologne), 08-05-25. — 18335×19—71.

JARMUZEK (François), Lwowek (Pologne), 27-11-22. — 18335×19—71.

JAROSZ, née GALANT, Stefkowa (Pologne), 03-01-17. — 18117×19—75.

JORDA (Dominique), Saint Juan les Fonts (Espagne), 16-05-17. — 20111×18—61.

KACZKA, née ZACHARSKI, Rotthausen (Allemagne), 08-07-11. — 25316×38—59.

KACZKA (Antoine), Recklinghausen (Allemagne), 15-09-06. — 25316×38—59.

KACZMAREK (Joseph), Hamborn (Allemagne), 18-03-24. — 18061×19—62.

KACZMAREK, née PARCHENIAK, Rzasnia (Pologne), 23-06-10. — 18242×19—62.

KACZMAREK (Stanislas), Gorczyn (Pologne), 18-10-08. — 18212×19—62.

KALINSKA (Sophie), Lodz (Pologne), 11-05-20. — 12411×19—75.

KATSELIS (Demetre), Smyrne (Turquie), 14-10-95. — 18188×19—75.

KATSELIS, née ORPHANOS, Smyrne (Turquie), 15-12-11. — 18188×19—75.

KAZMIERCZAK (Thomas), Nakwasin (Pologne), 23-10-93. — 6322×19—75.

KAZMIERCZAK, née MATYNIAK, Wieskolonia (Pologne), 05-08-93. — 6322×19—75.

KENIGSBERG, née UNFANGER, Sobolno (Pologne), 00-00-01. — 12907×18—75.

KENIGSBERG (Wolf), Zaklitow (Pologne), 18-07-01. — 12907×18—75.

KESSALIS, née ERRERA, Salonique (Grèce), 25-01-17. — 12981×19—13.

KESSALIS (Albert), Komotini (Grèce), 00-00-11. — 12981×19—13.

KEVORKIAN, née COUBIAN, Constantinople (Turquie), 00-00-20. — 1599×37—13.

KEVORKIAN (Agop), Eski Chehir (Asie Mineure), 24-10-08. — 1599×37—13.

KHARALIAN, née BAGHDASSARIAN, Palou (Turquie), 00-00-05. — 27697×34—13.

KHRALIAN (Markar), Palou (Turquie), 00-00-06. — 27697×34—13.

KIEPURA (Henryk), Varsovie (Pologne), 29-12-11. — 18151×19—62.

KILANOWSKI (Damase), Zaborowo (Pologne), 11-12-28. — 18111×19—62.

KIRLIDIS, née CHATZITHOMA, Smyrne (Asie Mineure), 05-02-07. — 22794×18—42.

KIRLIDIS (Joachim), Gueide (Asie Mineure), 25-10-96. — 22794×18—42.

KLEIN, née DEUTSCH, Nagykallo (Hongrie), 26-09-10. — 20520×38—75.

KLEIN (Jules), Gyongyos (Hongrie), 26-07-04. — 20520×38—75.

KLUTCHKO (Léon), Ouralsk (Russie), 14-12-85. — 15736×19—14.

KMIECIK (Stanislas), Krzyzowniki (Pologne), 15-04-25. — 22564×18—78.

KNOBEL (Chana), Krasnostav (Pologne), 16-10-88. — 8783×27—75.

KOBERSY (Georgi), Saida (Liban), 00-00-25. — 17577×19—98.

KOHN (Fernand), Varsovie (Pologne), 18-05-24. — 9731×17—75.

KOMLJANEC (Antoine), Kovacev (Yougoslavie), 02-06-96. — 31738×34—57.

KOMLJANEC, née MEDVESEK, Dusce (Yougoslavie), 07-06-99. — 31738×34—57.

KOPERNICK, née MARCINKOWSKI, Piotrowo (Pologne), 07-05-07. — 21615×18—58.

KOPERNICK (Franciszek), Siera Kowa (Pologne), 29-03-05. — 21615×18—58.

KOREN (Maria), Dresenza (Italie), 10-09-12. — 18115×19—80.

KOS (Edmond), Kety (Pologne), 12-02-03. — 18363×19—13.

KOS, née ZAKRZEWSKA, Zyrardow (Pologne), 29-12-09. — 18363×19—13.

KOUYOUMDJIAN (Chanes), Kharpout (Turquie), 31-10-00. — 19232×18—13.

KOUYOUMDJIAN, née KALAIDJIAN, Sivas (Asie Mineure), 07-02-10. — 19232×18—13.

KOVALEWSKY (Paul), Kraskevitchi (Russie), 27-06-95. — 18306×19—62.

KRET, née LEKSTON, Sielce (Pologne), 16-06-98. — 19905×38—75.

KRET (Paul), Modrzejow (Pologne), 01-08-94. — 19905×38—75.

KRETS (Georges), Budapest (Hongrie), 05-10-18. — 22763×18—75.

KRUH (Carl), Storojinets (Roumanie), 12-07-12. — 22105×18—75.

KRUH, née LOCKSPEISER, Storojinets (Roumanie), 10-10-13. — 22105×18—75.

KRYSIAK (Boleslaw), Choryn (Pologne), 26-06-27. — 18174×19—62.

KUCHARSKI (Roman), Golina (Pologne), 08-08-22. — 18173×19—62.

KUKUMBERG (Pavel), Male (Tchécoslovaquie), 22-02-11. — 25708×18—51.

KUKUMBERG, née MARONKOVA, Myjava (Tchécoslovaquie), 25-02-15. — 25708×18—51.

KWASNIEWSKI, née BOTSZTAJN, Babice (Pologne), 00-00-91. — 19085×18—75.

LACHOWSKI (Adalbert), Kielce (Pologne), 13-04-03. — 18125×19—75.

LACHOWSKI, née SZOZDA, Wylewa (Pologne), 10-03-09. — 18125×19—75.

LAGARDE, née DI BERNARDO, Venzone (Italie), 26-10-25. — 21408×18—78.

LAKOMY (Joseph), Botrop (Allemagne), 15-02-07. — 24663×39—59.

LAKOMY, née KOLASKA, Botrop (Allemagne), 02-03-08. — 24663×39—59.

LAMHAUT (Isaac), Varsovie (Pologne), 04-05-25. — 18294×19—75

LANASPA (Ricardo), Sarvize (Espagne), 08-07-90. — 20901×48—64.

LANDRA (Michel), Vernante (Italie), 15-03-99. — 9005×18—06.

LANDRA, née LANDRA, Vernante (Italie), 12-01-06. — 1866×18—05.

LANGE, née BIADASIEWICZ, Siaszyc (Pologne), 19-03-10. — 18172×49—63.

LANGE (Hieronim), Trzemeszn (Pologne), 06-09-98. — 18172×49—63.

LANUZA (Manuel), Boran (Espagne), 07-05-93. — 23253×48—58.

LASOTA (Mieczyslaw), Piekoszow (Pologne), 18-06-24. — 21341×48—54.

LE DUC QUE, Hue (Annam), 15-09-18. — 17815×49—98.

LEAL (Joseph), San Clemente (Espagne), 29-11-15. — 18143×49—56.

LEGGERI (Charles), Palazzago (Italie), 12-09-00. — 22013×48—78.

LEVY (Gustave), Sarrebruck (Sarre), 07-10-86. — 53713×45—64.

LEVY (Israel), Stamboul (Turquie), 15-02-00. — 16217×49—01.

LEVY, née LEVY, Stamboul (Turquie), 06-10-99. — 16217×49—01.

LEVY, née MISRAHI, Constantinople (Turquie), 15-02-09. — 13295×49—64.

LEVY, née FLEISCHHACKER, Dusseldorf (Allemagne), 26-05-86. — 53713×45—64.

LEVY (Robert), Constantinople (Turquie), 16-09-04. — 13296×49—64.

LIBERMAN (Hector), Le Caire (Egypte), 20-08-92. — 24042×40—99.

LIBERMAN, née HERMAN, Alexandrie (Egypte), 24-12-95. — 24042×40—99.

LIBERMAN (Jean), Le Caire (Egypte), 12-01-29. — 28056×48—99.

LIMONIER, née WEHOWSKI, Strzyzewice (Pologne), 28-09-23. — 18104×49—62.

LINARI (Fortunato), Frassinoro (Italie), 15-10-06. — 17335×48—93.

LINARI, née SASSI, Montefiorno Modena (Italie), 26-05-08. — 17335×48—93.

LODI (Egidio), Casazza (Italie), 10-09-75. — 7538×35—28.

LODI, née BETTONI, Mologno (Italie), 22-06-80. — 7538×35—28.

LOEZER (Jules), Witry (Belgique), 21-08-08. — 23590×48—02.

LOICHOT (Jean), Epiquerez (Suisse), 27-01-10. — 17013×49—75.

LOPEZ (Gérard), Sorbas (Espagne), 24-04-17. — 22583×48—66.

LOPEZ (José), Gador (Espagne), 19-09-12. — 15272×37—92.

LOPEZ (Jean), Barcelone (Espagne), 04-08-17. — 17466×49—13.

LOPINSKI (Clément), Dortmund Marten (Allemagne), 23-11-05. — 16334×32—57.

LOSCO, née LOSCO, Posina (Italie), 23-02-95. — 13855×49—47.

LOSCO (Silvio), Posina (Italie), 22-09-82. — 13855×49—47.

LOT (Mazzareno), Mel (Italie), 22-02-22. — 20034×48—11.

LOT, née TOSATO, Castelfranco-Veneto (Italie), 17-10-25. — 20034×48—11.

LUCARELLI, née GIORGINI, Varzo (Italie), 22-03-04. — 51604×38—68.

MACCIO (Joséphine), Giaveno (Italie), 16-11-26. — 30538×48—25.

MACHA (Ervin), Myslowice (Pologne), 09-09-22. — 17922×49—62.

MACHA, née FINKE, Bottrop (Allemagne), 28-04-22. — 17922×49—62.

MACIAZEK (Stephan), Dmosin (Pologne), 02-06-14. — 39858×45—62.

MAGNANO née DELEBARRE, Lille (Nord), 06-08-19. — 17814×49—59.

MAGNANO (Pietro), Magnano in Rivera (Italie), 11-12-17. — 17814×49—59.

MAGNOLER, née BONISOLO, Cologna Veneta (Italie), 26-03-12. — 22616×46—78.

MAGNOLER (Joseph), Noventa di Piave (Italie), 28-05-01. — 22616×46—78.

MAHRAMADJIAN (Gaidzag), Erzindjan (Asie Mineure), 00-00-02. — 892×49—75.

MAJERKOWICZ, née FURMAN, Lodz (Pologne), 12-07-08. — 4807×39—75.

MAKAKE (François), Bonapriso (Cameroun), 22-12-22. — 17851×49—98.

MAKALA (Cecylia), Wilkowa Polskie (Pologne), 07-11-17. — 17813×49—75.

MALCHIN (Riwa), Calalea Alba (Roumanie), 07-01-05. — 22303×48—75.

MANZANO (Miguel), Barcelone (Espagne), 21-01-15. — 18201×49—75.

MANZONI (Renzo), Saint Fedele (Italie), 03-01-10. — 18062×49—51.

MARAZZI, née CATTONI, Uggiate (Italie), 23-11-02. — 22317×48—11.

MARAZZI (Alfredo), Gironico (Italie), 19-01-00. — 22317×48—11.

MARCHIORO (Angelo), Barbarano (Italie), 18-06-29. — 23133×48—83.

MARCINKOWSKI (Mieczyslaw), Wielun (Pologne), 08-11-27. — 20831×48—78.

MARIA (Amandio), Oliveira (Portugal), 12-08-95. — 21332×48—62.

MARIANI (Ferdinand), Castella Fiume (Italie), 28-02-20. — 30693×46—84.

MARINO, née FRANZINO, Rossana (Italie), 10-03-91. — 22177×33—69.

MARINO (Ignace), Piasco (Italie), 13-07-91. — 22177×33—69.

MARKARIAN, née KARAHAGOPIAN, Keutahia (Turquie), 08-09-18. — 21077×48—69.

MARKARIAN (Markar), Divrik (Asie Mineure), 05-02-12. — 21077×48—69.

MARKT (Marguerite), Degerfelden (Allemagne), 09-08-08. — 23011×48—68.

MARSIGLIOTTI, née CAVALAGLIO, Umbertide (Italie), 20-09-07. — 31233×47—06.

MARSIGLIOTTI (Charles), Umbertide (Italie), 07-01-01. — 31233×47—06.

MARTINUZZI, née BONATO, Schio (Italie), 09-12-11. — 311×49—38.

MARTINUZZI (Emile), Portogruaro (Italie), 24-07-09. — 311×49—38.

MARTINEZ (Lucrecio), Carlet (Espagne), 02-07-93. — 4811×39—75.

MARTINEZ, née GARCIA, Ain-Tellont (Oran), 23-03-93. — 15915×49—92.

MARTINEZ (Julio), Macael (Espagne), 24-07-89. — 15915×49—92.

MARTINEZ (José), Barcelone (Espagne), 29-03-31. — 17588×49—22.

MARTINEZ (Juan), Alumbres (Espagne), 10-10-93. — 22077×48—30.

MARTINEZ, née MARTINEZ, Pozo Estrecho (Espagne), 30-01-99. — 22077×48—30.

MARTINEZ (Jean), Cofrentes (Espagne), 09-05-06. — 18103×49—34.

MARTINEZ, née TERRAZA, Molinas (Espagne), 08-10-11. — 18102×49—34.

MARTINEZ (Francisco), Medilla (Espagne), 30-12-30. — 17149×49—92.

MARTINETTI, née VAJROS, Carema (Italie), 14-04-88. — 20834×48—78.

MARTINETTI (Monje), Carema (Italie), 05-06-89. — 20834×48—78.

MAS (Luis), Camprodon (Espagne), 21-10-07. — 4982×48—34.

MASDEVALL (Jean), Massanet de Cabrenis (Espagne), 08-12-88. — 34896×39—66.

MASIP (José), Cabaces (Espagne), 07-12-03. — 18037×49—75.

MATARASSO, née MENAHEM, Skoplje (Yougoslavie), 17-02-04. — 16649×49—75.

MATARASSO (Moise), Salonique (Grèce), 10-05-02. — 16649×49—75.

MATEUSIAK, née ANCZYKOWSKI, Noskow (Pologne), 15-03-10. — 23382×48—60.

MATEUSIAK (Stanislas), Przedmose (Pologne), 22-03-05. — 23382×48—60.

MATTIOLI (Ulderico), Crevalcore (Italie), 04-05-03. — 15980×49—69.

MATTIOLI, née CREVACORE, Veruno (Italie), 15-06-11. — 15980×49—69.

MATYASI (Alexandre), Snolnok (Hongrie), 10-11-05. — 43981×36—83.

MATYJA (Hans), Witten (Allemagne), 12-11-21. — 22067×48—57.

MAVRIDIS (Georges), Kiounlia Athènes (Grèce), 17-11-07. — 14826×49—75.

MAVRIDIS, née ZACHARIADOU, Sampsoun (Grèce), 17-07-16. — 14826×49—75.

MAZA (Raymond), Lanaja (Espagne), 07-03-05. — 17924×49—64.

MAZMANIAN (Meguerditch), Kharpout (Asie Mineure), 10-03-11. — 24118×40—13.

MEDAN (Antonia), Canejan (Espagne), 07-08-83. — 14825×49—33.

MEHRHOF, née ANDRE, Spire s. Rhin (Allemagne), 16-10-97. — 15770×49—57.

MELWIG, née KOZLOWSKI, Powidz (Pologne), 17-06-16. — 11727×37—57.

MELWIG (Auguste), Paris, 20-09-11. — 11727×37—57.

MENDELSON (Salomon), Lodz (Pologne), 22-07-19. — 17294×49—75.

MENEGON (Ferrino), Lanco (Italie), 28-09-12. — 18435×49—13.

MENEGON, née MAZZALOVO, Vas (Italie), 08-10-19. — 18435×49—13.

MERCHED, née YOUNESSE, Sopita (Syrie), 00-00-27. — 17576×49—98.

MERCHED (Hassan), Oudje (Syrie), 00-00-21. — 17576×49—98.

MERCIER (Marcel), Wiers (Belgique), 12-12-01. — 20769×44—59.

MEROTTO, née LORENZON, Sernaglia (Italie), 14-10-06. — 24130×48—90.

MEYLAN (Arthur), Yens (Suisse), 17-12-93. — 271×49—25.

MICOSSI, née KURRISCH, Donawitz (Autriche), 25-04-03. — 22942×43—75.

MIGDOLL (Victor), Chropaczow (Pologne), 20-05-01. — 33925×34—62.

MIGDOLL, née MUSZYNSKI, Recklinghausen (Allemagne), 26-08-05. — 33925×34—62.

MIKAELIAN (Gulbeng), Edemich (Turquie), 24-02-04. — 23001×48—13.

MIKAELIAN, née SAMARIAN, Talas (Turquie), 00-00-08. — 23001×48—13.

MIKLAS (Ladislas), Damienice (Pologne), 16-07-22. — 14287×49—60.

MILISENNA (Toussaint), Ravanusa (Italie), 12-09-04. — 12607×49—83.

MILISENNA, née GALATIOTO, Ravanusa (Italie), 19-01-24. — 12607×49—83.

MILOUD BEN MOHAMED, Martimprey (Maroc), 00-00-18. — 21722×48—77.

MINNITI, née ARTUSO, Melito (Italie), 01-02-06. — 23003×48—13.

MINNITI (Giuseppe), Melilo (Italie), 01-04-97. — 23003×48—13.

MINOTTO (Sperandio), Formo di Canale (Italie), 03-11-96. — 27629×28—50.

MISSAGUA, née MISSAKIAN, Smyrne (Turquie), 28-12-83. — 14339×31—83.

MODOLO, née COVER, Oderzo (Italie), 02-02-16. — 16630×40—11.

MODOLO (Francesco), Oderzo (Italie), 22-10-13. — 16630×40—11.

MOIOLI, née MENANI, Nosedole (Italie), 04-10-19. — 1537×49—57.

MOIOLI (Jean), Martinengo (Italie), 19-07-16. — 1537×49—57.

MOLHO, née SADOK, Tokad (Turquie), 15-05-96. — 14908×49—69.

MOMBLANO (Giorgio), Cavallerleone (Italie), 31-05-95. — 33812×48—22.

MONTINI (Giuseppe), Istrana (Italie), 15-05-04. — 22660×48—26.

MONIINI, née GILLI, Marseille (Bouches-du-Rhône), 02-05-98. — 22660 x 48—26.

MONTORFANO (Irma), Albate (Italie), 28-10-19. — 22309 x 48—68.

MORALES (Manuel), Malaga (Espagne), 20-04-21. — 15215 x 49—84.

MORE (Anastasios), Coo (Italie), 25-01-94. — 12345 x 49—13.

MORE, née SAMSOU, Calino (Italie), 28-02-01. — 12345 x 49—13.

MOROZE (Radion), Karkoff (Russie), 21-04-93. — 31559 x 37—25.

MOVSESSIAN (Hrant), Eski Chehir (Asie Mineure), 20-04-15. — 23021 x 48—78.

MUZZIN, née PEZZOT, Azzano Decimo (Italie), 01-07-04. — 22692 x 48—75.

MUZZIN (Jean), Motta di Livenzo (Italie), 15-06-04. — 2-692 x 48—75.

NADOBNY, née BUGARA, Osjakow (Pologne), 12-11-12. — 16835 x 49—88.

NAERT (Alphonse), Oostroozebeke (Belgique), 21-01-98. — 18121 x 49—27.

NAERT, née DE BIE Schriek (Belgique), 19-01-04. — 18121 x 49—27.

NARDONE (Luigi), Acqua Fondata (Italie), 10-06-18. — 23360 x 48—75.

NAVARRO (Joseph), Cuevas del Almanzora (Espagne), 18-05-06. — 7365 x 40—84.

NAVARRO, née CANO, Cuevas del Almanzora (Espagne), 24-01-13. — 7365 x 40—84.

NAVARRO (Antoine), Badalona (Espagne), 01-04-16. — 18155 x 49—66.

NAVARRO, née ROMA, Almacellas (Espagne), 17-01-21. — 18415 x 49—66.

NAWRAT, née RATAJCZAK, Nette Mongède (Allemagne), 13-09-10. — 22654 x 48—62.

NEBBIOLO (Pietro), Gromo (Italie), 27-08-05. — 18131 x 49—26.

NEGRO, née PIOMBINO, Monbasiglio (Italie), 15-12-02. — 19749 x 48—06.

NEGRO (César), Niella Tanaro (Italie), 17-09-91 — 19749 x 48—06.

NEGYESSY (Maria), Visegrad (Hongrie), 12-10-28. — 18203 x 49—75.

NELKIN (Joseph), Vilno (Pologne), 27-02-25. — 33238 x 46—75.

NEYT (Gerard), Sainte-Croix (Belgique), 01-01-20. — 18511 x 49—61.

NGUYEN THANH, Chi Long (Annam), 06-06-13. — 17718 x 49—47.

NIZARD (Inès), Tunis, 11-07-19. — 21339 x 48—75.

NOACCO (Enrico), Nimis (Italie), 09-07-22. — 21370 x 48—38.

NOBILI, née RICCI, Cesena (Italie), 28-08-07. — 16201 x 49—54.

NOBILI (Luigi), Gattico (Italie), 18-01-06. — 16204 x 49—54.

NOWAK, née CZAJA, Dinslaken (Allemagne), 10-08-16. — 16616 x 49—62.

NOWAK (Léon), Chordel (Allemagne), 31-05-08. — 16616 x 49—62.

NOWAK (Wladyslaw), Tenczinek (Pologne), 28-12-05. — 18133 x 49—58.

OCCELLI (Jean), Rittana (Italie), 19-12-08. — 18123 x 49—05.

OHANESSIAN, née VARTOUKIAN, Brousse (Asie Mineure), 03-01-19. — 18341 x 49—75.

OHANESSIAN (Levon), Brousse (Asie Mineure), 10-05-07. — 18341 x 49—75.

OLIVETTO (Giordano), Bassano del Grappa (Italie), 29-10-11. — 22733 x 48—88.

OLIVIERI (Iginio), Bagnone (Italie), 16-01-88. — 4611 x 19—75.

ORSINI (Elie), Gromo (Italie), 01-11-21. — 332 x 49—05.

ORSINI (François), Gromo (Italie), 01-04-26. — 331 x 49—05.

ORTEGA, née MAS, Castel de Castells (Espagne), 05-05-91. — 21003 x 48—30.

OTH, née VAN HEESBEKE, Hoboken (Belgique), 16-05-02. — 6966 x 38—54.

OTH (René), Hachy (Belgique), 06-03-99. — 6966 x 38—54.

OTTOLINI (Mario), Tornata (Italie), 27-04-01. — 18287 x 49—57.

OTTOLINI, née BARTOLI, Audun-le-Tiche (Moselle), 21-01-10. — 18287 x 49—57.

FALOMAR (José), Molinos (Espagne), 07-04-18. — 16915 x 49—13.

FALTOFF (Nicolas), Machilent (Russie), 02-12-08. — 12960 x 38—75.

PALUCH, née KURNIK, Swiniary (Pologne), 23-08-06. — 23412 x 48—78.

PALUCH (Stanislas), Swinlary (Pologne), 22-08-99. — 23412 x 48—78.

PAOLUCCI, née CINGOLANI, Recanati (Italie), 24-07-01. — 16198 x 49—69.

PAOLUCCI (Richard), Sinalunga (Italie), 12-05-04. — 16198 x 49—69.

PAROBEK (Pinchos), Chelm (Pologne), 11-02-27. — 22313 x 48—75.

PASIELSKY (Nicolas), Podlesie (Pologne), 20-11-12. — 22213 x 48—12

PASIELSKY, née CZAJKA, Pyskorowycze (Pologne), 05-06-14. — 22213 x 48—12.

PASINI, née SILVESTRINI, Montecreto (Italie), 15-03-04. — 47169 x 38—83.

PASINI (Bernard), Montecreto (Italie), 20-08-98. — 47169 x 38—83.

PASQUALI (Laurent), Reggio Emilio (Italie), 12-02-28. — 17607 x 49—05.

PASTORINO (Ubaldo), Carpeneto (Italie), 27-08-28. — 22916 x 48—13.

PEGORARO (Louis), Magre (Italie), 03-05-20. — 18316 x 49—57.

PELLEGRINELLI (Lorenzo), Capizzone (Italie), 02-11-13. — 18422 x 49—38.

PELLICIOLI (Angelo), Alzano Lombardo (Italie), 14-03-23. — 18236 x 49—61.

PERAGLIE, née PENO BRICHETTO, Reinfelden (Suisse), 02-12-95. — 18235 x 49—74.

PERAGLIE (Federico), Rueglio (Italie), 04-07-97. — 18235 x 49—74.

PERALDO CIOCCA (Eugène), Piedicavallo (Italie), 19-09-09. — 16789 x 49—73.

PEREA (Pedro), Abanilla (Espagne), 01-04-80. — 13179 x 49—84.

PEREA, née MARTINEZ, Abanilla (Espagne), 27-12-86. — 13179 x 49—84.

PEREZ, née JOVER, Alicante Agost (Espagne), 24-11-06. — 22621 x 48—31.

PEREZ (Evelio), Requena (Espagne), 11-05-01 — 22621 x 48—31.

PEROTTI (Dominique), Viu (Italie), 03-08-95. — 23630 x 48—38.

PEROTTI, née CARGNINO, Viu (Italie), 16-07-01. — 23630 x 48—38.

PETROGALLI, née GIUDICI, Clusone (Italie), 27-06-04. — 5067 x 49—73.

PETRUCCO (Bruno), Cavasso Nuovo (Italie), 13-02-09. — 18451 x 49—35.

PETRUZZI (Célestin), San Giustino (Italie), 31-08-13. — 23361 x 48—06.

PFALZER, née BACHARACH, Hanau (Allemagne), 28-12-90. — 17329 x 49—82.

PICOZZA (Pierre), Roccasecca (Italie), 30-03-97. — 18309 x 49—69.

PICOZZA, née DI NOTA, Roccasecca (Italie), 11-03-92. — 18309 x 49—69.

PIKA (Jules), Gross Obersdorf (Tchécoslovaquie), 06-02-97. — 25947 x 34—67.

PINI (Corrado), Pavullo Nel Frignano (Italie), 18-03-26. — 20913 x 48—06.

PLATINI (Pietro), Agrate Conturbia (Italie), 30-09-94. — 18323 x 49—57.

PLATINI, née TOSI, Agrate Conturbia (Italie), 04-07-96. — 18323 x 49—57.

PLAZA, née BOZEK, Grobla (Pologne), 28-09-14. — 18063 x 49—27.

PLAZA (Joseph), Ostrow (Pologne), 09-12-12. — 18063 x 49—27.

PLUTA (Joseph), Nowa Wies (Pologne), 02-03-89. — 15636 x 39—57.

PLUTA, née WLOSIK, Rudy (Pologne), 30-03-03. — 15636 x 39—57.

POCHODAJ, née MURAWA, Konary (Pologne), 04-12-20. — 18231 x 49—89.

POCHODAJ (Basile), Bihali (Pologne), 25-07-12. — 18231 x 49—89.

POLLINI (Luigi), Milan (Italie), 21-06-81. — 22019 x 48—38.

POLLINI (Olga), Milan (Italie), 18-07-08. — 22051 x 48—38.

POPIELARSKI, née TOMCZYK, Varsovie (Pologne), 30-05-09. — 12704 x 49—62.

POPIELARSKI (Alexandre), Konary (Pologne), 05-06-93. — 12704 x 49—62.

PORTE (José), Espes (Espagne), 07-04-18. — 18509 x 49—34.

PORTPIN (Wilhelm), Zagoje (Yougoslavie), 27-06-22. — 18041 x 49—62.

PORTPIN, née SWIATEK, Zamosc (Pologne), 23-02-30. — 18041 x 49—62.

POTOLOWSKY (Werner), Berlin (Allemagne), 01-07-99. — 19647 x 48—75.

POZZA (Alberto), Luciana (Italie), 17-12-18. — 6118 x 48—78.

PREVITALI, née SALVI, Berbenno (Italie), 04-03-92. — 7282 x 49—01.

PREVITALI (Andrea), Berbenno (Italie), 26-03-91. — 7282 x 49—01.

PREVITALI (Antonio), Berbenno (Italie), 14-09-26. — 11940 x 49—01.

PRYMAK (Alexandre), Polbzek (Pologne), 12-05-28. — 23238 x 48—77.

PUIG (Joaquin), Barcelone (Espagne), 21-03-03. — 18301 x 49—43.

QUACK (Georges), Hayange (Moselle), 22-02-08. — 23512 x 48—57.

RECKTENWALD (Nicolas), Marpingen (Allemagne), 13-03-03. — 10235 x 38—57.

RENZINI, née RUGGERI, Petriano (Italie), 22-12-11. — 13961 x 49—11.

RENZINI (Luigi), Colbordolo (Italie), 16-08-02. — 13961 x 49—11.

REVELLO (Blaise), Bagnolo Piemontes (Italie), 06-01-06. — 6075 x 49—07.

RICHIERO (Antoine), Chianoc (Italie), 02-12-81. — 19613 x 48—38.

RICHIERO, née YVOL, Chianoc (Italie), 02-05-83. — 19613 x 48—38.

ROCCHIA, née SIMONDI, Vinadio (Italie), 02-02-01. — 18233 x 49—13.

ROCCHIA (Etienne), Demonte (Italie), 21-05-88. — 18233 x 49—13.

RODRIGUE (Joseph), Andrinopie (Turquie), 00-00-11. — 320 x 49—75.

RODRIGUEZ, née MENDEZ, Almeria (Espagne), 07-01-09. — 22001 x 48—92.

ROKOSZ, née SKARBEK, Jullanka (Pologne), 12-01-14. — 24069 x 48—89.

ROMANOWSKI (Marius), Lida (Pologne), 24-05-92. — 1562 x 34—69.

ROMANO (Giuseppe), Urbe (Italie), 31-01-12. — 18515 x 49—52.

ROSPENDOWSKI (Marjann), Gajowka (Pologne), 23-08-05. — 17251 x 49—75.

ROSSI (Rino), Cinto Caomaggiore (Italie), 30-10-22 x 49—38.

ROSSO (Jean), San Pietro Monterosso (Italie), 31-10-11. — 23123 x 48—06.

ROUDOY, née COHEN, Constantinople (Turquie), 10-04-96 x 15977 x 15—75.

RUIZ (François), Mojacar (Espagne), 08-12-99. — 15705 x 49—92.

RUIZ (José), Visillo (Espagne), 11-09-03. — 18264 x 49—78.

RUPARCIO, née REZLER, Kamionka (Pologne), 21-07-15. — 23871 x 48—55.

RUPARCIO (Anton), Loski Potok (Yougoslvie), 10-01-08. — 23871 x 48—55.

RUZICKA (Caroline), Vysoky Chlumec (Tchécoslovaquie), 28-11-98. — 18965 x 48—75.

RZOND (Mirjom), Varsovie (Pologne), 01-05-08. — 19511 x 48—75.

SACCHI (Luigi), Agrate Conturbia (Italie), 08-11-99. — 12291 x 38—69.

SALA (Richard), Belluno (Italie), 25-09-25. — 18221 x 49—89.

SALLOUM, née ASMAR, Houche El Horn (Syrie), 09-09-22. — 17584 x 49—98.

SALLOUM (Thome), Hauche El Horn (Syrie), 00-00-16. — 17584×49—98.

SALVATORE, née MERUCCI, Saint Elia (Italie), 05-01-20. — 17207×49—75.

SALVATORE (Gaetano), Vallerotonda (Italie), 06-06-16. — 17207×49—75.

SALVI (Joseph), San Pellegrino (Italie), 18-10-16. — 21319×48—34.

SAMOZA (Simon), Valence (Espagne), 10-08-10. — 22011×48—66.

SAMSON, née STREHL, l'Hôpital (Moselle), 19-08-92. — 11077×49—57.

SANCANDI (Bruno), Sedico (Italie), 20-10-20. — 17626×49—30.

SANCHEZ (Francisco), Sangonera (Espagne), 28-12-25. — 15926×49—43.

SANCHEZ (Eliso), Villanueva (Espagne), 02-12-02. — 11658×40—77.

SANCHEZ, née MARTINEZ, Cuevas (Espagne), 22-09-10. — 11658×40—77.

SANCHEZ (Juan), Carpio de Azaba (Espagne), 07-09-02. — 21659×48—55.

SANCHEZ (Vincent), Alicante (Espagne), 25-05-27. — 22636×48—34.

SANGER (Marcel), Varsovie (Pologne), 28-12-08. — 32112×48—69.

SANSON (Mario), San Flor (Italie), 07-02-23. — 18173×49—47.

SARACENO (François), Genzano (Italie), 18-02-99. — 23523×48—75.

SARTORETTI, née MARUZZI, Cossogno (Italie), 09-11-79. — 16310×49—25.

SARTORETTI (Giuseppe), Viganella (Italie), 10-12-76. — 16310×49—25.

SAVINI, née RONCUCCI, Monte San Savino (Italie), 30-09-87. — 27819×38—13.

SAVINI (Rino), Monte San Savino (Italie), 12-04-93. — 27819×38—13.

SCHOENBERG (Nicolas), Apach (Moselle), 29-01-08. — 23552×48—57.

SCHOENBERG, née LINDEN, Moyeuvre-Grande (Moselle), 30-01-05. — 23552×48—57.

SCHOENFELDT (Georges), Berlin (Allemagne), 04-10-24. — 18223×49—69.

SCHREIBER (Benjamin), Berlin (Allemagne), 18-05-22. — 16154×49—78.

SCHREIBER, née BECKMANN, Thorn (Allemagne), 09-09-99. — 16158×49—78.

SCIBILIA (Augustin), Palerme (Italie), 02-04-91. — 13452×49—93.

SCOMPIGLI (Triestino), Monterchi (Italie), 03-09-15. — 37167×34—06.

SCOTTI (Lorenzo), Caravino Masino (Italie), 04-07-02. — 13451×49—38.

SEIDMANN (Bruno), Zurich (Suisse), 07-01-19. — 18359×49—69.

SELG (Ernest), Schiltigheim (Bas-Rhin), 24-05-09. — 18221×49—67.

SERAFIN (Roman), Kalinowice (Pologne), 07-03-20. — 22778×48—38.

SGUERRA (Angelo), Foligno (Italie), 27-11-90. — 21292×48—54.

SGUERRA, née BENCI, Foligno (Italie), 19-11-92. — 21292×48—54.

SIPRADZKI (Louis), Keynia (Pologne), 28-05-11. — 18358×49—14.

SIMON (Niels), Mannheim (Allemagne), 24-09-31. — 18023×49—67.

SIMONIAN, née EGHISSIAN, Marache (Turquie), 11-11-23. — 26751×31—78.

SINANIAN (Gueghimes), Eski Chehir (Turquie), 10-03-12. — 24280×37—75.

SINNAEVE (Auguste), Sainte-Croix (Belgique), 09-03-04. — 11267×49—60.

SIRI (Jacques), Varazze (Italie), 03-02-00. — 19527×40—83.

SKAPSKI, née JUSZKIEWCZ, Chocienczyce (Pologne), 11-06-98. — 20283×48—28.

SKAPSKI (Joseph), Wielgomlyny (Pologne), 14-08-01. — 20283×48—28.

SLADEK, née DUHR, Wreschin (Pologne), 02-12-15. — 18181×49—62.

SLADEK (Jean), Paderborn (Allemagne), 08-07-15. — 18181×49—62.

SLEZAK, née BRATEK, Szczekociny (Pologne), —21-06-09. — 22903×35—09.

SLEZAK (Thomas), Mslyczow (Pologne), 23-12-02. — 22903×35—09.

SLUPINSKI (Cyprien), Sielec (Pologne), 18-12-02. — 20962×47—25.

SLUPINSKI, née GRABOWOSKA, Sosnovice (Pologne), 25-11-04. — 20962×47—25.

SOLDA (Pierre), Chiampo (Italie), 05-05-94. — 09585×28—79.

SORIANO (Remegio), San Martin de Provensals (Espagne), 30-01-00. — 22151×39—91.

SPERLING, née CWAJGENBAUM, Staszow (Pologne), 16-07-02. — 9031×32—57.

SPERLING (Abram), Tomaszow (Pologne), 19-01-97. — 9031×32—57.

SPOLAORE, née FEDEGARI, Miradolo (Italie), 23-06-07. — 16274×49—75.

SPOLAORE (Remo), Villa del Conte (Italie), 09-08-04. — 16274×49—75.

STEFANI (Victor), Ivano (Italie), 02-07-12. — 27168×39—01.

STELMACH, née OKO, Mechowice (Pologne), 16-08-14. — 23472×48—39.

STELMACH (Jean), Gwojnik (Pologne), 08-01-12. — 23472×48—39.

STEYER (Max), Bruckhausen (Allemagne), 12-10-08. — 677×38—62.

STEYER, née KOTERBA, Rollinghausen (Allemagne), 26-09-08. — 677×38—62.

STOYKOFF (Sofron), Mokreih (Bulgarie), 00-00-93. — 21867×48—13.

STRAPPAZZON (Dominique), Arsie (Italie), 01-11-25. — 20362×48—38.

STRAPPAZZON (Vitto), Arsie (Italie), 06-07-91. — 22273×48—38.

STRAPPAZZON, née TONIN, Arsie (Italie), 26-07-93. — 22273×48—38.

STRAUSS (Pierre), Cologne (Allemagne), 02-03-22. — 14928×49—75.

STRONIARZ, née KLEMENSOWICZ, Wisniowa (Pologne), 22-06-07. — 21860×48—89.

STRONIARZ (Stanislas), Wisniowa (Pologne), 14-04-12. — 21860×48—89.

SUPE (Mendel), Varsovie (Pologne), 13-12-21. — 14852×49—75.

SWIATECK (Etienne), Jurkow (Pologne), 09-01-02. — 18523×49—77.

SWIATECK, née SZALA, Sulmierzyce (Pologne), 21-11-13. — 18523×49—77.

TANIOS, née OUADIATA, Damas (Syrie), 00-00-23. — 17719×49—98.

TANIOS (Francis), Himsa (Syrie), 00-00-13. — 17719×49—98.

TARNOWSKI, née KUBIAK, Suderwick (Allemagne), 22-05-17. — 17983×49—03.

TARNOWSKI (Roman), Gahmen (Allemagne), 15-01-07. — 17983×49—03.

TATARINOFF, née MICIELI, Comiso (Italie), 26-01-95. — 23515×40—95.

TCHILINGUIRIAN (Harma), Stamboul (Turquie), 15-09-20. — 18368×49—26.

TCHILINGUIRIAN, née MEHDJIAN, Ankara (Turquie), 01-02-08. — 12693×47—38.

TCHILINGUIRIAN (Bedros), Téhéran (Asie Mineure), 16-01-06. — 12693×47—38.

TCHOBANIAN (Sahag), Stanos (Asie Mineure), 00-00-08. — 21834×48—75.

TCHOBANIAN, née BEDGEDJIAN, Sivas (Asie Mineure), 03-09-16. — 21834×48—75.

TERZIMAN (Alexandre), Prossnitz (Tchécoslovaquie), 01-07-18. — 18148×49—35.

TESSARI (Marino), Enemonzo (Italie), 29-10-12. — 21928×48—75.

TESSARI, née MANTOVANI, Cavezzo (Italie), 11-05-13. — 21928×48—75.

THIEME (Gottfried), Dresde (Allemagne), 06-04-03. — 17982×49—14.

TIBALDI (Otello), Bologne (Italie), 31-08-00. — 23717×48—69.

TIOZZO, née VIO, Lyon (Rhône), 13-08-01. — 21092×48—69.

TODESCHINI, née BUFFONI, Valsecca (Italie), 07-09-01. — 18367×49—54.

TODESCHINI (Geroiamo), Valsecca (Italie), 09-08-02. — 18367×49—54.

TOKMATCHEFF, née TCHEREPAKINE, Novotcherkossk (Russie), 31-07-02. — 11524×48—73.

TOKMATCHEFF (Grégoire), Bourg Militaire (Russie), 16-10-97. — 11524×48—78.

TOLIOU (Georges), Kostarazion (Grèce), 00-00-96. — 16358×49—75.

TOMASI (Canova-Maxime), Locana (Italie), 13-11-21. — 18351×49—26.

TORDJMAN (Jacques), Alcazarquivir (Maroc espagnol), 15-05-17. — 17818×49—75.

TORNATORE, née TIEZZI, Lucignano (Italie), 22-08-21. — 18521×49—06.

TOTI BURATTI (Raymond), Pergola (Italie), 16-08-20. — 26459×48—86.

TRIBOLO, née DANNA, Sanfroni (Italie), 06-08-00. — 18611×36—13.

TROSCINSKI, née ELJASZ, Nowo Krzepice (Pologne), 29-08-09. — 31358×39—10.

TROSCINSKI (André), Grebow (Pologne), 27-11-00. — 31358×39—10.

TUDURI (Rosendo), Mahon (Espagne), 03-03-28. — 11861×49—91.

TYCHYJ, née CHOMIAK, Myscowa (Pologne), 30-01-10. — 23341×48—27.

TYCHYJ (Elie), Derewlany (Pologne), 30-07-99 — 23341×48—27.

UBEL, née WDOWIAK, Alfredowka (Pologne), 07-07-11. — 21861×48—86.

UBEL (Stanislas), Wrzawy (Pologne), 03-01-00 — 21861×48—86.

ULLRICH, née RUSCHER, Niemes (Tchécoslovaquie), 21-03-88. — 163×33—67.

ULLRICH (Rodolphe), Bochmisch (Tchécoslovaquie), 13-03-84. — 163×33—67.

UNGARO (Thérèse), Cartagène (Espagne), 13-11-27. — 17061×49—91.

UNINSKI (Jacques), Varsovie (Pologne), 29-05-12. — 26012×48—51.

URRUTIA (Mario), Vitoria (Espagne), 07-11-92. — 21242×48—75.

URRUTIA, née SALAVERRI, Vitoria (Espagne), 21-05-90. — 21242×48—75.

VACCAROLI (Bruna), Oleggio (Italie), 16-08-29. — 18087×49—52.

VAISS (Pinkhus), Laskarzev (Pologne), 16-10-01. — 9898×49—75.

VAISS, née AJZENBERG, Varsovie (Pologne), 14-04-06. — 9898×49—75.

VALON (Etela), Korytne (Tchécoslovaquie), 22-12-19. — 16261×49—41.

VAN DEUREN (Emmanuel), Lierre (Belgique), 03-12-92. — 23522×48—80.

VAN SACEGHEM (Marie), Tournai (Belgique), 15-02-22. — 21830×48—80.

VANDERPOORTEN (Richard), Denderwindeke (Belgique), 13-04-92. — 21202×48—28.

VANDERMEERSCH (Gustave), Roulers (Belgique), 28-03-23. — 16948×49—75.

VARESANO (Cataldo), Corato (Italie), 29-03-16. — 22790×48—38.

VASSILEFF (Georges), Plovdiv (Bulgarie), 14-11-02. — 16222×49—19.

VENS (Emile), Iseghem (Belgique), 13-12-02. — 3918×38—59.

VENTURI (Galliano), Cesena (Italie), 09-05-06. — 323786×46—13.

VIANO, née BACCHETTA, Turin (Italie), 04-02-93. — 10036×38—69.

VIANO (Firmino), Postua (Italie), 10-03-93. — 10036×38—69.

VIEWEG (Frantisek), Krocehlavy (Tchécoslovaquie), 02-10-06. — 1977×46—75.

VILA (Joseph), Sabadell (Espagne), 26-06-12. — 23233×48—66.

VILLANI (Luciano), Pontedera (Italie), 05-08-00. — 17932×49—13.

VINCI (Amédée), Naples (Italie), 01-03-99. — 19698×18—75.

VIVES (Pierre), Linarès (Espagne), 29-04-12. — 17972×19—66.

VIVIANI (Giuseppe), Cascina (Italie), 11-01-91. — 20611×30—13.

VUOROBIEZ (André), Volinsky (Russie), 26-11-97. — 13006×38—52.

WAJSBROT (Majer), Checiny (Pologne), 26-12-11. — 21213×18—75.

WAJSBROT, née MINE, Anvers (Belgique), 11-02-22. — 21213×18—75.

WALD (Mayer), Varsovie (Pologne), 27-01-06. — 31913×18—75.

WALD, née ZAK, Lodz (Pologne), 27-02-08. — 31913×18—75.

WANZYNIAK, née KWIATKOWSKA, Kalisz (Pologne), 09-03-92. — 9583×17—54.

WANZYNIAK (Antoine), Blizanof (Pologne), 15-01-97. — 9583×17—54.

WENING, née REBNER, Vienne (Autriche), 27-07-16. — 35566×15—75.

WILKANOWSKI, née KSON, Herne (Allemagne), 10-07-11. — 17933×19—62.

WILKANOWSKI (François), Gelsenkirchen (Allemagne), 26-01-08. — 17933×19—62.

WISNIAK (Léon), Varsovie (Pologne), 11-05-01. — 9586×16—75.

WISNIEWSKI (François), Strzelno (Pologne), 12-11-05. — 17961×19—81.

WISNIEWSKI, née KRZAK, Wilhelmsbruck (Pologne), 16-11-11. — 17961×19—81.

WOJCIECHOWSKI (Félix), Siemionki (Pologne), 15-10-21. — 18931×19—69.

WOJCIECHOWSKI, née WOJCIECHOWSKA, Dojutrow (Pologne), 24-02-04. — 21079×36—75.

WOJCIECHOWSKI (Stefan), Tykadlow (Pologne), 01-09-95. — 21079×36—75.

WUST (Robert), Gersheim (Sarre), 18-08-21. —20195×18—57.

ZAGO (Arcangelo), Resana (Italie), 11-07-17. — 16167×19—75.

ZAHYDKO, née BURYJ, Jasien (Pologne), 01-08-91. — 23312×18—68.

ZAHYDKO (André), Borystol (Russie), 20-05-00. — 23312×18—68.

ZAK (Antoine), Borek Novy (Pologne), 28-01-00. — 23218×18—80.

ZAK, née HUDYGA, Grusky Bechnia (Pologne), 21-07-12. — 23218×18—80.

ZANINETTA (Battista), Invorio Supérieur (Italie), 19-08-13. — 31635×18—39.

ZAWIERUCHA, née JAROS, Wlastow (Pologne), 01-01-27. — 22267×18—02.

ZAWIERUCHA (Kazimierz), Bylice (Pologne), 13-07-21. — 22267×18—02.

ZENERE, née TOCCI, Badia (Italie), 09-07-05. — 22035×18—06.

ZENERE (Antoine), Zugliano (Italie), 12-09-01. — 22035×18—06.

ZILVELI (Athanase), Smyrne (Turquie), 12-12-98. — 22593×18—75.

ZOIA (Adolphe), Sabbia (Italie), 29-08-09. — 18405×19—74.

ZOIA (Louis), Quarona (Italie), 03-09-00. — 5614×18—06.

ZWAHLEN (Charles), Duillier (Suisse), 22-01-99. — 20891×18—38.

Art. 2. — Sont réintégrés dans la nationalité française:

BORDES, née BORDES, Melles (Haute-Garonne), 24-05-96. — 11417×19—31.

BOTTA, née DEMMER, Villerupt (Moselle), 08-09-99. — 2012×18—27.

CARPENTIER (Jeanne), Barzy-sur-Marne (Aisne), 06-12-01. — 18505×19—75.

CHAPEL, née Biamonti, Menton (Alpes-Maritimes), 26-10-12. — 37639×15—06.

CHAPPUIS (Jeanne), Thonon (Haute-Savoie), 20-11-86. — 21869×33—74.

COPPI, née LACROIX, Eaux-Vives (Suisse), 07-09-85. — 20674×18—06.

(2e *Supplément.* — **Fin.**)

DAVIDSON, née HAYEZ, Neuville-sur-l'Escaut (Nord), 21-07-95. — 16231×19—36.

DEBLED, née HERBULOT, Noyers-Pont-Maugis (Ardennes), 03-04-01. — 17269×18—08.

DEHON, née DOLPHEN, Bailleul (Nord), 18-04-91. — 22133×18—75.

DELSENY, née Batmala, Bordeaux (Gironde), 12-09-97. — 18617×19—33.

ELIPE, née BALLIEU, Paris, 28-01-86. — 23198×34—78.

ETIENNE (Marie), Aingeville (Vosges), 19-01-06. — 16165×19—77.

EVA, née GOLE, la Roquette (Alpes-Maritimes), 13-05-03. — 6982×38—06.

FLAMENT, née DUPONT, Connehem (Pas-de-Calais), 29-01-82. — 21280×18—62.

FRANCOTTE, née BARDOU, Montreuil-le-Gast (Ille-et-Vilaine), 02-06-96. — 18297×19—35.

GALEOTTI, née Antona, Frasseto (Corse), 28-11-07. — 19920×39—20.

GARDANI, née DEJUS, Briare (Loiret), 09-01-81. — 14274×38—75.

GOBLET, née MISPELAERE, Hesdin (Pas-de-Calais), 13-07-81. — 14112×19—37.

GUELLA, née LAGOUGE, Feignies (Nord), 11-12-23. — 17784×19—59.

HEUGEU, née DRIESSENS, Armentières (Nord), 21-06-81. — 21053×18—75.

JEAN (Marie), Saint-Epure (Moselle), 24-10-02. — 12424×19—99.

LAMBRECHTS, née POLICE, Paris, 24-04-98. — 22323×18—75.

LEFEBVRE, née LEJAYE, Fresnes-sur-Escaut (Nord), 02-02-81. — 20714×18—59.

MARLET, née LUCCAS, Paris, 11-01-87. — 17923×19—75.

MEDINA, née HEBRARD, Orléans (Loiret), 22-05-73. — 22107×18—45.

MEYLAN, née CHAYOT, Seloncourt (Doubs), 01-11-92. — 271×19—25.

MINOTTO, née LAMBERT, Fougères (Ille-et-Vilaine), 18-08-06. — 27029×18—50.

MOSER (Hubert), Porrentruy (Suisse), 15-04-92. — 21067×18—78.

OPSOMMER, née VOET, Lys-lez-Lannoy (Nord), 26-03-93. — 15388×37—59.

RUFFET, née VUARRIER, Paris, 14-06-81. — 23111×18—78.

RAMIS, née SAMPERES, Tlemcen (Oran), 28-05-96. — 9078×16—92.

RICCI, née BRISCHOUX, Roche-d'Or (Suisse), 20-01-06. — 27541×47—89.

RUPERTO, née CHATAIL, Oran, 11-01-86. — 14851×19—92.

SCHUMACHER, née BENINGER, Drusenheim (Bas-Rhin), 07-06-02. — 51328×38—67.

SCOTTI, née MATTI, Grenoble (Isère), 10-02-10. — 13451×19—38.

SENIS, née DUFOUR, Sauveterre (Haute-Garonne), 25-09-95. — 14733×19—33.

SOLDA, née BRIDANNE, Clermont-en-Argonne (Meuse), 03-06-95. — 39835×28—75.

TONETTI, née GHIGLIONE, Passy (Haute-Savoie), 21-12-87. — 18211×19—74.

VANDERCRUYSSE, née SERGEANT, Calais (Pas-de-Calais), 07-08-93. — 17754×19—02.

VIVINIS, née GOUIN, Clichy (Seine), 16-12-03. — 55296×38—75.

Art. 3. — Sont susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française:

ALES (Angèle), Ambax (Haute-Garonne), 12-07-33 — 15578×19—32.

ARREGHINI (Anne-Marie), Saint-Lys (Haute-Garonne), 21-11-46. — 18170×19—31.

ARREGHINI (Lucien), Cinto Caomaggiore (Italie), 03-09-29. — 18170×19—31.

ASTESANA Thérèse), le Luc (Var), 30-07-35. — 23910×18—83.

ASTESANA Lydie), Saluzzo (Italie), 26-10-32. — 23910×18—83.

AVEDISSIAN Claudine), Marseille (Bouches-du-Rhône), 13-04-19. — 18409×19—13.

AZNAVOURIAN (Antoinette), Marseille (Bouches-du-Rhône), 18-10-13. — 151×19—13.

BAK (Casimira), Sées (Orne), 16-08-34. — 17961×19—27.

BAK (Vanda), Sées (Orne), 10-06-15. — 10-06-15 — 17961×19—27.

BARANTCHIKOFF (Anna), Montaut (Ariège), 09-06-30. — 29603×17—31.

BARATTINI (Nadia), San Giorgio (Italie), 25-05-20. — 17801×16—78.

BARBARO (Estelle), Vic-Fezensac (Gers), 27-06-17. — 521×19—32.

BARBARO (Gilbert), Vic-Fezensac (Gers), 21-07-16. — 521×19—32.

BARBARO (Antoine), Cannes (Alpes-Maritimes), 09-03-31. — 521×19—32.

BARBARO (Jean), Cannes (Alpes-Maritimes), 21-04-37. — 521×19—32.

BARBARO (Vincent), Cannes (Alpes-Maritimes), 22-07-35. — 521×19—32.

BERTOLO (Adeline), Grand-Croix (Loire), 13-12-29. — 22311×18—57.

BERTOLO (Judith), Montreuil (Maine-et-Loire), 20-03-33. — 22311×18—57.

BERTOLO (Rémy), Moyeuvre-Grande (Moselle), 07-08-36. — 22311×18—57.

BERTOLO (Louis), Moyeuvre-Grande (Moselle), 10-08-38. — 22311×18—57.

BERTOLO (Robert), Moyeuvre-Grande (Moselle), 30-04-41. — 22311×18—57.

BERTOLO (Enéa), Moyeuvre-Grande (Moselle), 30-03-43. — 22311×18—57.

BERTOLO (Rita), Moyeuvre-Grande (Moselle), 01-04-45. — 22311×18—57.

BERTOLO (Gioconda), Moyeuvre-Grande (Moselle), 05-11-47. — 22311×18—57.

BIANCHI (Michèle), Santarcangelo (Italie), 01-06-34. — 18192×19—6.

BOLDRINI (René), Monaco (principauté), 03-06-19. — 919×10—06.

BORDET (Marie-Noelle), les Echelles (Savoie), 29-12-47. — 19289×15—73.

BORREANI (Jeannine), Toulon (Var), 16-11-11. — 16028×19—83.

BORREANI (Marie-Thérèse), Pareto (Italie), 05-12-35. — 16028×19—83.

BOUCLIS (Vassiliki), Créteil (Seine), 08-01-17. — 18160×19—75.

CALLEGARI (Anna), Paris, 01-12-38 — 18119×19—75.

CAMARDA (Joseph), Mammola (Italie), 14-06-30. — 18141×19—57.

CAMPOY (Antoine), Salaise-sur-Sanne (Isère), 12-10-18. — 18128×19—38.

CAMPOY (Michel), Condrieu (Rhône), 01-02-45. — 18128×19—38.

CARRASCO (Anita), Nérac (Lot-et-Garonne), 24-10-16. — 18657×19—47.

CARRASCO (Marina), Agen (Lot-et-Garonne), 31-05-39. — 18657×19—47.

CHACON (Michel), Villeveyrac (Hérault), 20-03-13. — 15553×18—34.

CHACON (Dolorès), Villeveyrac (Hérault), 27-12-10. — 15553×18—34.

CHACON (José), Villeveyrac (Hérault), 21-09-38. — 15553×18—34.

CHACON (Mariano), Villeveyrac (Hérault), 07-04-36. — 15553×18—34.

CICUREL (Joseph), le Caire (Egypte), 07-02-42. — 21649×18—99.

CICUREL (Violette), le Caire (Egypte), 20-10-39. 21649×18—99.

CICUREL (Monique), le Caire (Egypte), 17-10-44. — 21649×18—99.

CIESLAK (Aline), Besny-Loizy (Aisne), 11-10-44. — 18627×19—02.

CIESLAK (Daniel), Besny-Loizy (Aisne), 14-03-47. — 18627×19—02.

CIOTTA (Luigi), Ravanusa (Italie), 03-02-40. — 12061×19—13.

CIOTTA (Victor), Marseille (Bouches-du-Rhône), 22-10-47. — 12061×19—13.

••

CIOTTA (Calogero), Ravanusa (Italie), 24-05-37. — 12064 x 49—13.

CIOTTA (Agata), Ravanusa (Italie), 11-12-33. — 12063 x 49—13.

CRESPIN (Liliane), Vichy (Allier), 30-10-46. — 12641 x 49—03.

CRESPIN (Jacques), Vichy (Allier), 15-12-42. — 12641 x 49—03.

DA RE (Antoinette), Saint-Quentin (Aisne), 02-07-30. — 17232 x 49—02.

DA RE (François), Liez (Aisne), 13-02-36. — 17232 x 49—02.

DE MARTINI (Paule), Mondelange (Moselle), 31-12-30. — 16155 x 48—57.

DUDA (Anny), Houdain (Pas-de-Calais), 27-10-45. — 18318 x 49—62.

DUDA (Jean), Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), 12-12-45. — 18318 x 49—62.

ESTEVEZ (Francisco), Barcelone (Espagne), 14-06-33. — 14978 x 49—63.

FABBRO (Bruno), Hangenbieten (Bas-Rhin), 02-12-33. — 13515 x 49—67.

FABBRO (Mario), Tuppo Grande (Italie), 18-09-31. — 13515 x 49—67.

FABBRO (Marie-Louise), Strasbourg (Bas-Rhin), 05-01-43. — 13515 x 49—67.

FABBRO (Gina), Strasbourg (Bas-Rhin), 02-01-35. — 13515 x 49—67.

FAVRO (Yvonne), Corbas (Isère), 26-06-41. — 34 x 49—38.

FAVRO (Odette), Corbas (Isère), 22-03-45. — 34 x 49—38.

FEDERIGHI (Fiorenza), Florence (Italie), 11-08-29. — 18644 x 49—13.

FERNANDEZ (Gérard), Moissac (Tarn-et-Garonne), 16-10-31. — 3019 x 49—47.

FERNANDEZ (Robert), Laroque Timbaud (Lot-et-Garonne), 28-06-36. — 3019 x 49—47.

FRANCISCO (Manuel), Albi (Tarn), 22-04-30. — 10071 x 49—81.

FRANDGIE (Selim), Diégo-Suarez (Madagascar), 17-04-49. — 17518 x 49—98.

FRENKIEL (Daniel), Paris, 17-01-38. — 13833 x 49—75.

FRENKIEL (Halina), Varsovie (Pologne), 26-08-31. — 13833 x 49—75.

FRUMENTI (Jean), Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), 03-08-46. — 10637 x 49—74.

FRUMENTI (Jocelyne), Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), 19-07-49. — 10637 x 49—74.

FRUMENTI (Danielle), Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), 27-05-44. — 10637 x 49—74.

GABARDO (Robert), la Tour-du-Pin (Isère), 15-12-48. — 23667 x 48—38.

GABOUDIGIAN (Sultane), Villaines-la-Juhel (Mayenne), 03-11-31. — 21282 x 48—53.

GABOUDIGIAN (Isabelle), Villaines-la-Juhel (Mayenne), 14-12-35. — 21282 x 48—53.

GADZIOLA (Paulette), Anglus (Haute-Marne), 26-07-32. — 24828 x 48—52.

GADZIOLA (Jean-Pierre), Chaumont (Haute-Marne), 25-08-45. — 24828 x 48—52.

GAJ (Antoinette), Saint-Ouen-du-Breuil (Seine-Inférieure), 11-08-41. — 10342 x 48—89.

GAJ (Bernadette), Sens (Yonne), 13-08-44. — — 10342 x 48—89.

GAJ (Czeslaw), Canville-les-Deux-Eglises (Seine-Inférieure), 19-06-36. — 10342 x 48—89.

GAJ (Hélène), Saint-Ouen-du-Breuil (Seine-Inférieure), 12-03-40. — 10342 x 48—89

GAJ (Irène), Manneville-ès-Plains (Seine-Inférieure), 14-02-39. — 10342 x 48—89.

GAJ (Monique), Sens (Yonne), 23-04-48. — 10342 x 48—89.

GAJ (Stéfan), Angiens (Seine-Inférieure), 21-01-38. — 10342 x 48—89.

GARGARO (Guy), Paris, 22-06-42. — 9283 x 49—75.

GARGARO (Marie), Paris, 24-04-45. — 9283 x 49—75.

GERMAIN (Chantale), Thonne-la-Long (Meuse), 12-01-37. — 16788 x 49—55.

GERMAIN (Nicole), Thonne-la-Long (Meuse), 06-12-37. — 16788 x 49—55.

GERMAIN (Henri), Buzenol (Belgique), 24-10-39. — 16788 x 49—55.

GERMAIN (Bernard), Thonne-la-Long (Meuse), 14-02-41. — 16788 x 49—55.

GERMAIN (Pierre), Thonne-la-Long (Meuse), 17-11-41. — 16788 x 49—55.

GERMAIN (Daniel), Thonne-la-Long (Meuse), 23-11-47. — 16788 x 49—55.

GLUZMAN (Cécile), Villeneuve-sur-Lot, 17-12-42. — 20844 x 40—60.

GOETHALS (Francine), Lamaronde (Somme), 13-10-43. — 22122 x 48—80.

GONGORA (José), Alméria (Espagne), 14-02-38. — 18190 x 49—75.

GRINDATTO (Romano), Ronco Canavèse (Italie), 09-01-29. — 32322 x 48—38.

HERNANDEZ (Guy), Nizas (Hérault), 26-08-43. — 52 x 49—34.

HERNANDEZ (Danièle), Nizas (Hérault), 22-09-45. — 52 x 49—34.

IGRAS (Edouard), Hrubieszow (Pologne), 22-08-31. — 21605 x 48—51.

IGRAS (Janine), Romilly-sur-Seine (Aube), 28-01-38. — 21605 x 48—51.

IMPENS (Jean), Ecouen (Seine-et-Oise), 11-10-42. — 5178 x 48—78.

JANIN (Danielle), Agen (Lot-et-Garonne), 20-01-46 — 18131 x 49—47.

JARMUZEK (Angèle), Sanvignes-les-Mines (Saône-et-Loire), 15-10-46. — 18335 x 49—71.

JARMUZEK (Léon), Sanvignes-les-Mines (Saône-et-Loire), 15-05-45. — 18335 x 49—71.

KESSALIS (Maryse), Marseille (Bouches-du-Rhône), 29-09-48. — 12981 x 49—13.

KLEIN (Michel), Paris, 13-09-40. — 20520 x 38—75.

KOPERNICK (Thérèse), Piotrowo (Pologne), 07-10-32. — 21645 x 48—58.

KOPERNICK (Léon), Piotrowo (Pologne), 29-03-30. — 21645 x 48—58.

KRET (Lydia), Paris, 19-12-31. — 19905 x 38—75.

KRUH (Alain), Paris, 260-08-47. — 22105 x 48—75.

KUKUMBERG (Emilia), Fromentières (Marne), 15-06-12. — 25708 x 48—51.

KUKUMBERG (Bernadette), Epernay (Marne), 02-01-40. — 25708 x 48—51.

KUKUMBERG (Suzanne), Sézanne (Marne), 26-05-38. — 25708 x 48—51.

KUKUMBERG (Christiane), Fromentières (Marne), 29-10-48. — 25708 x 48—51.

LAKOMY (Siegfried), Somain (Nord), 29-04-30. — 24663 x 39—59.

LAKOMY (Anne-Marie), Somain (Nord), 16-04-36. — 24663 x 39—59.

LANDRA (Michel), Vernante (Italie), 08-11-32. — 9605 x 48—06.

LUCARELLI (Alfred), Colmar (Haut-Rhin), 20-02-44. — 51604 x 38—68.

LUCARELLI (Suzanne), Husseren-les-Châteaux (Haut-Rhin), 30-01-39. — 51604 x 38—68.

LUCARELLI (Marianne), Husseren-les-Châteaux (Haut-Rhin), 12-02-38. — 51604 x 38—68

LUCARELLI (Andrée), Bordighera (Italie), 17-04-35. — 51604 x 38—68.

MACHA (Henri), Béthune (Pas-de-Calais), 20-03-19. — 17922 x 49—62.

MACHA (Christiane), Béthune (Pas-de-Calais), 28-04-48. — 17922 x 49—62.

MAGNOLER (Pierre), Lonigo (Italie), 30-06-34. — 22646 x 46—78.

MARAZZI (Claude), Bayeux (Calvados), 07-05-38. — 22317 x 48—14.

MARAZZI (Jean), Bayeux (Calvados), 03-10-31. — 22317 x 48—14.

MARTINEZ (Marie), Soubes (Hérault), 02-06-44. — 18402 x 49—34.

MARTINEZ (Nicole), Soubes (Hérault), 09-07-45. — 18402 x 49—34.

MATEUSIAK (Michel), Attichy (Oise), 30-10-38. — 23382 x 48—60.

MATEUSIAK (Wanda), Attichy (Oise), 23-04-41. — 23382 x 48—60.

MERCHED (Joseph), Tananarive (Madagascar), 17-05-17. — 17576 x 49—98.

MEROTTO (Bruno), Sernaglia (Italie), 21-02-30. — 24130 x 48—90.

MINNITI (Jeanne), Melito (Italie), 08-06-29. — 23003 x 48—13.

MODOLO (Arlette), Villeneuve (Aude), 30-12-45. — 16630 x 40—11.

MOIOLI (Claude), Metz (Moselle), 18-08-38. — 1537 x 49—57.

MOIOLI (Jean), Amneville (Moselle), 25-05-45. — 1537 x 49—57.

MOIOLI (André), Metz (Moselle), 03-02-37. — 1537 x 49—57.

MORE (Galliope), Coo (Italie), 01-02-29. — 12345 x 49—13.

MORE (Giorgio), Coo (Italie), 01-02-29. — 12345 x 49—13.

MUZZIN (Raymonde), Romainville (Seine), 31-07-44. — 22692 x 48—75.

MUZZIN (Jacqueline), Romainville (Seine), 07-11-46. — 22692 x 48—75.

MUZZIN (Gilbert), Romainville (Seine), 01-10-42. — 22692 x 48—75.

MUZZIN (Mario), Romainville (Seine), 18-01-33. — 22692 x 48—75.

MUZZIN (Odette), Romainville (Seine), 18-01-20. — 22692 x 48—75.

NAVARRO (André), Perpignan (Pyrénées-Orientales), 23-06-46. — 18115 x 49—66.

NAVARRO (Nuri), Perpignan (Pyrénées-Orientales), 28-09-47. — 18115 x 49—66.

NAWRAT (Alfreda), Dourges (Pas-de-Calais), 26-10-34. — 22654 x 48—62.

NOWAK (Christian), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 13-06-45. — 16646 x 49—62.

NOWAK (Maryan), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 09-12-42. — 16646 x 49—62.

FASIELSKY (Paul), Rodez (Aveyron), 01-05-48. — 22243 x 48—12.

FASIELSKY (Irène), Rodez (Aveyron), 01-05-48. — 22243 x 48—12.

FERAGLIE (Aline), Viuz-en-Sallaz (Haute-Savoie), 28-04-36. — 18235 x 49—74.

FLAZA (Joseph), Grobla (Pologne), 29-01-39. —18063 x 49—27.

FLAZA (Sophie), Mikluszovice (Pologne), 24-10-36. — 18063 x 49—27.

FLUTA (Angela), L'Hôpital (Moselle), 15-09-29. — 15636 x 39—57.

FOCHODAJ (Sophie), Nitry (Yonne), 25-10-46. — 18231 x 49—89.

FORTPIN (Daniel), Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), 07-03-49. — 18044 x 49—62.

RECKTENWALD (Léonie), Mondercange (Luxembourg), 11-05-30. — 10285 x 38—57.

RECKTENWALD (Marie), Marpingen (Sarre), 23-04-33. — 10285 x 38—57.

RECKTENWALD (Armand), Schœneck (Moselle), 10-06-46. — 10285 x 38—57.

RENZINI (Renzo), Salles-d'Aude (Aude), 02-05-39. — 13961 x 49—11.

RENZINI (Iside), Saint-Thomas (Haute-Garonne), 29-09-32. — 13961 x 49—11.

ROCCHIA (Régis), Grans (Bouches-du-Rhône) 11-03-46. — 18233 x 49—13.

SALLOUM (Jean), Tananarive (Madagascar) 23-01-47. — 17581 x 49—98.

SALLOUM (Georges), Tananarive (Madagascar), 26-10-18. — 17581 x 49—98.

SALLOUM (Sara), Houche el Horn (Syrie), 25-02-12. — 17581 x 49—98.

SALLOUM (Souad), Houche el Horn (Syrie), 19-05-45. — 17581 x 49—98.

SAMSON (Eve), Merlebach (Moselle), 07-07-30. — 14077 x 49—57.

SANGER (Marie), Paris, 29-05-37. — 32112 x 48—69.

SCHUMACHER (Lucien), Drusenheim (Bas-Rhin), 24-12-30. — 51328 x 38—67.

SKAPSKI (Joseph), Chartres (Eure-et-Loir), 09-03-29. — 20283 x 48—28.

SLEZAK (Alain), Tarascon-sur-Ariège (Ariège), 21-01-46. — 22903 x 35—09.

SLUPINSKI (Stephan), Modrezor (Pologne), 15-12-20. — 20962 x 47—25.

STRONIARZ (Janina), Bosville (Seine-Inférieure), 02-08-10. — 21860 x 48—89.

STRONIARZ (Stanislava), Zakopane (Pologne), 07-08-36. — 21860 x 48—89.

TANIOS (Samira), Deir Ezezor (Syrie), 15-01-45. — 17719 x 49—98.

TANIOS (Marie), Fort Archambault (Afrique équatoriale française), 21-06-47. — 17719 x 49—98.

TARNOWSKI (Bernard), Saint-Germain-des-Fossés (Allier), 18-07-48. — 17983 x 49—03.

TARNOWSKI (Jean), Saint-Germain-des-Fossés (Allier), 13-04-10. — 17983 x 49—03.

TCHOBANIAN (Madeleine), Paris, 15-06-18 — 21831 x 48—75.

TESSARI (Elie), Paris, 01-03-36. — 21928 x 48—75.

TESSARI (Liliane), Paris, 21-02-40. — 21928 x 48—75.

TODESCHINI (François), Valsecca (Italie), 25-11-28. — 18367 x 49—54.

TODESCHINI (Jean), Herserange (Meurthe-et-Moselle), 25-05-34. — 18367 x 49—54.

TROSCINSKI (Alina), Rethel (Ardennes), 04-07-31. — 31358 x 39—10.

TROSCINSKI (Guy), Troyes (Aube), 22-03-48. — 31358 x 39—10.

TROSCINSKI (Geneviève), Sy (Ardennes), 25-03-38. — 31358 x 39—10.

UBEL (Ceslava), Alfredowka (Pologne), 20-07-29. — 21861 x 48—86.

UBEL (Denis), Heutregiville (Marne), 25-04-11. — 21861 x 48—86.

UBEL (Sophie), Vouziers (Ardennes), 21-04-35. — 21861 x 48—86.

VENTURI (Maria), Mailly (Meurthe-et-Moselle), 25-03-35. — 323786 x 46—13.

WENING (Maria), Neuville (Dordogne), 17-03-41. — 35566 x 45—75.

WILKANOWSKI (Richard), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 12-07-19. — 17933 x 49—62.

WISNIEWSKI (Tadeuz), Cagnac-les-Mines (Tarn), 14-09-33. — 17961 x 49—81.

WISNIEWSKI (Adèle), Cagnac-les-Mines (Tarn), 14-09-33. — 17961 x 49—81.

WISNIEWSKI (Gabrielle), Cagnac-les-Mines (Tarn), 17-06-45. — 17961 x 49—81.

ZAHYDKO (Wladyslaw), Wittelsheim (Haut-Rhin), 05-11-32. — 23312 x 48—68.

ZAHYDKO (Eugène), Wittelsheim (Haut-Rhin), 01-03-36. — 23312 x 48—68.

ZAK (Hélène), Albert (Somme), 28-10-38. — 2321 x 48—80.

ZENERE (Simone), Revel (Isère), 13-05-41. — 23035 x 48—06.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 novembre 1949.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

PIERRE SCHNEITER.

Décret du 25 novembre 1949 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition de la nationalité,

Décrète:

Art 1er. — Sont naturalisés Français:

ABALAIN, née ARENAL, Riosalido (Espagne), 12-12-20. — 18824 x 49—29.

ABDALLAH BEN MOHAMED, Hammou (Maroc), 00-00-01. — 20478 x 32—21.

ADDOUM, née ADDOUM, Hioiche (Syrie), 00-00-21. — 18471 x 49—98.

ADDOUM (Azize), Hioiche (Syrie), 00-00-20. — 18471 x 49—98.

ADLER (Edouard), Vienne (Autriche), 20-09-15. — 15064 x 47—75.

AGRAMUNT (Jacques), Darnius (Espagne), 25-07-21. — 22166 x 48—66.

ALBAJAR (François), Adahuesca (Espagne), 01-06-90. — 827 x 49—23.

ALEGRE (Assomption), Masuelo de Muno (Espagne), 22-04-11. — 22056 x 48—66.

ALLINEI, née MARTINO, San Michele Prazzo (Italie), 26-02-05. — 907 x 49—75.

ALVAREZ (José), Madrid (Espagne), 06-12-23. — 18480 x 49—15.

ALVES (Séraphin), Rio Han (Portugal), 27-06-99. — 18007 x 49—58.

ALVEVS, née DOS SANTOS, Rio Han (Portugal), 01-08-96. — 18007 x 49—58.

AMIRA, née SOTIL, Constantinople (Turquie), 00-00-05. — 34683 x 38—75.

AMLUNG (Max), Sarrebruck (Sarre), 13-12-04. — 1151 x 49—31.

AMPUGNANI PANCRAZI (Antoine), Monaco (principauté de), 23-07-03. — 17281 x 40-06.

AMSELEM (Jacob), Larache (Maroc espagnol), 30-12-18. — 877 x 49—92.

ANDREOLETTI (Ernesto), Cuasso al Monte (Italie), 24-12-12. — 16308 x 49—59.

ANDREAS, née MARIN, Esparragal (Espagne), 18-04-98. — 9123 x 49—30.

ANGEL (Léon), Constantinople (Turquie), 27-02-08. — 3576 x 48—75.

ANGERMANN (Léonard), Zoubardz (Pologne), 25-06-03. — 30712 x 34—57.

ANTIKADJIAN (Armenag), Gurun (Turquie), 00-00-04. — 18356 x 49—13.

ANTIKADJIAN, née KEULEYAN, Constantinople (Turquie), 00-00-04. — 18356 x 49—13.

ANTONACCI, née JUDICONI, Marseille (Bouches-du-Rhône), 31-12-07. — 1260 x 48—13.

APFELDORFER, née MERMELSTEIN, Mukacevo (Tchécoslovaquie), 11-01-94. — 22960 x 48—69.

APFELDORFER (Szender), Mukacevo (Tchécoslovaquie), 25-02-96. — 22960 x 48—69.

ARBIB (Joseph), le Caire (Egypte), 06-05-83. — 21676 x 48—75.

ARBIB, née BANOUN, Alexandrie (Egypte), 12-10-87. — 21676 x 48—75.

AREVIAN (Haroutioum), Kadikeuy (Turquie), 04-01-06. — 18769 x 49—75.

ARFINI (Eugenio), Vigolzone (Italie), 13-09-17. — 20318 x 48—75.

ARIZZI, née MOLINARI, Mezzoldo (Italie), 27-05-02. — 21660 x 48—83.

ARIZZI (Noël), Mezzoldo (Italie), 25-12-95. — 21660 x 48—83.

ARMITANO (Louis), Demonte (Italie), 22-01-29. — 16736 x 49—04.

ARNOLD (Henri), Benrath (Allemagne), 19-07-12. — 40633 x 36—57.

ARSENIAN, née KAVAFIAN, Constantinople (Turquie), 07-09-01. — 23756 x 48—38.

ARSENIAN (Abraham), Constantinople (Turquie), 04-05-96. — 23756 x 48—38.

ARTUSO (Marius), Valvasone (Italie), 17-09-24. — 15300 x 49—81.

ARYNSKI (Eljasz), Wilno (Pologne), 07-02-04. — 10009 x 49—75.

ARZOUMAN (Edouard), Constantinople (Turquie), 03-04-06. — 2937 x 40—33.

ASLANIAN (Eguiline), Smyrne (Turquie), 11-11-09. — 22929 x 48—13.

BAGHDAYAN, née SEFOIAN, Kharpout (Turquie), 26-03-07. — 23739 x 48—13.

BAGHDAYAN (Khazar), Kharpout (Turquie), 05-05-03. — 23739 x 48—13.

BAIG (Henri), Cantallops (Espagne), 18-02-11. — 867 x 49—75.

BALDO, née ALVAREZ, Tejedo (Espagne), 31-01-20. — 18922 x 49—63.

BALDO (José), Artesa de Segre (Espagne), 16-03-17. — 18922 x 49—63.

BANACZEK (Marie-Louise), Berlin (Allemagne), 09-04-20. — 16118 x 49—54.

BANDIERA (Giovanni), Vedelago (Italie), 26-10-19. — 18689 x 49—31.

BARBERO, née TAGLIAZUCCHI, Polinago (Italie), 04-02-22. — 18623 x 49—83.

BARBERO (Fermo), Gênes (Italie), 25-07-04. — 21858 x 48—13.

BARKAN (Michel), Odessa (Russie), 15-05-84. — 14166 x 30—06.

BARKAN, née GAISENBAND, Nicolaieff (Russie), 05-01-88. — 14166 x 30—06.

BARRENA (Antoine), Vallecas (Espagne), 13-06-08. — 18053 x 49—66.

BARZASI (Bartolomeo), Songavazzo (Italie), 24-08-93. — 32693 x 34—56.

BARZASI, née OLIVARI, Gromo (Italie), 18-02-94. — 32693 x 34—56.

BATTALA (Augustin), Vilamur (Espagne), 14-09-02. — 12957 x 49—34.

BAUM, née DAVIDOVITZ, Kriwo (Tchécoslovaquie), 20-07-12. — 22154 x 48—67.

BAUM (Paul), Pabianice (Pologne), 17-12-89. — 22154 x 48—67.

BEKAERT (Josué), Waermaerde (Belgique), 13-04-02. — 18888 x 49—59.

BELDA (Dimas), Novelda (Espagne), 24-09-14. — 17036 x 49—75.

BELDA, née PATRONCINI, Brescia (Italie), 07-05-17. — 17036 x 49—75.

BELLINI, née FRANCESCHINO, Forgaria (Italie), 05-05-11. — 831 x 49—75.

BELLINI (Louis), Fino del Monte (Italie), 28-09-28. — 18921 x 49—68.

BELLUZ (Alda), Azzano Decimo (Italie), 06-07-28. — 18109 x 49—01.

BELMESSIERI (Joseph), Caneto (Italie), 27-10-26. — 1995 x 49—06.

BENEDETTI (Placide), Sernaglia (Italie), 13-04-13. — 1321 x 49—74.

BENEDETTI, née CREAZZO, Sarego (Italie), 03-07-22. — 1321 x 49—74.

BENINCA (Ricardo), San Pronio (Italie), 15-08-15. — 12950 x 49—32.

BENINCA, née VIDONI, Santa Marguerita (Italie), 14-05-22. — 12950 x 49—32.

BENMELEH (Samuel), Brousse (Turquie), 17-11-06. — 17529 x 49—75.

BERART (Antonio), Vilach (Espagne), 22-08-15. — 781 x 49—66.

BERGAMINI (Candide), Ardesio (Italie), 13-09-98. — 23058 x 48—78.

BERMOND, née MARTIN, Usseaux (Italie), 17-03-14. — 18775 x 40—69.

BERMOND (Eugène), Pragelato (Italie), 04-05-12. — 18775 x 40—69.

BIANCO, née DURAND, Bardonecchia (Italie), 02-03-11. — 39717 x 36—13.

BIANCO (Jean), Brossasco (Italie), 29-06-07. — 39717 x 36—13.

BIERENBAUM, née EHRENFELD, Borgerhout (Belgique), 15-12-08. — 17116 x 49—69.

BIERENBAUM (Efraim), Zabno (Pologne), 04-12-08. — 17116×49—69.

BLAUSZTEIN (Israel), Varsovie (Pologne), 08-01-22. — 10255×48—75.

BOCZMAK (Izraël), Inowtodz (Pologne), 11-02-17. — 18612×49—75.

BODOIRA (François), Cirie (Italie), 11-02-22. — 22208×39—82.

BOIN (Floriano), Vallonara (Italie), 29-04-03. — 7109×46—57.

BOIN, née ZIVIANI, Tregnago (Italie), 09-10-08. — 7109×46—57.

BOLA (Joseph), Sopel (Pologne), 24-05-10. — 19025×49—57.

BOLA, née MISIAK, Oberhausen (Allemagne), 24-12-19. — 19025×49—57.

BOLLAERT (Marcel), Poperinghe (Belgique), 07-07-15. — 13916×49—59.

BONARDELLO (Pietro), Dronero (Italie), 02-05-21. — 17362×40—83.

BONET (Jean), Montescot (Pyrénées-Orientales), 18-12-21. — 17537×49—66.

BONZI (Marco), San Gallo (Italie), 06-06-96. — 18263×49—30.

BONZI, née BONZI, San Gallo (Italie), 24-10-97. — 18263×49—30.

BOONEN (Jean), Paris, 16-07-00. — 14043×49—75.

BORIN (Guido), Saletto (Italie), 10-01-24. — 19073×49—31.

BORNAS (Joseph), Barcelone (Espagne), 20-06-83. — 4097×13—87.

BORTOLUSSI (Jean), Castelnuovo del Friuli (Italie), 26-05-97. — 22246×48—28.

BORTOT, née ROSSA, Belluno (Italie), 19-04-99. — 19002×49—57.

BORTOT (Giuseppe), Belluno (Italie), 15-01-96. — 19002×49—57.

BOSY, née BUGZEL, Erkenschwick (Allemagne), 02-06-14. — 18688×49—62.

BOSY (Valentin), Buer Erle (Allemagne), 14-02-11. — 18688×49—62.

BOTTASSO (Esprit), Peveragno (Italie), 11-12-84. — 32742×47—13.

BOUGLY, née KATSUKI, Niemachi (Japon), 19-05-85. — 10384×49—99.

BOZ (Hubert), Thionville (Moselle), 03-07-05. — 39754×36—57.

BRAGLIA (Henri), Saint-Martino dell Argine (Italie), 20-05-08. — 53823×45—88.

BRANCHI (Louis), Terenzo (Italie), 27-05-07. — 527×49—75.

BRAUN (Ludovit), Humenne (Tchécoslovaquie), 15-03-06. — 24469×48—78.

BRENTEGANI (Giovanni), Vérone (Italie), 07-04-09 — 11247×49—75.

BROCH (Angelo), Primiero (Italie), 01-02-07. — 25019×48—62.

BRUGIONI (Paolo), Pievepelago (Italie), 30-04-10. — 19062×49—47.

BRUN (François), Chiomonte (Italie), 14-01-07. — 446×49—13.

BRUN, née SIBILLE, Chiomonte (Italie), 05-04-08. — 446×49—13.

BRUNA BRUNOT (Angelo), Meyeuvre-Grande (Moselle), 30-12-13. — 661×49—57.

BRUNA BRUNOT, née RAPPL, Linz (Autriche), 21-09-22. — 661×49—57.

BULBULIAN (Albert), Constantinople (Turquie), 11-07-01. — 17477×49—75.

BULYEZ (Jean), Kobylnica (Pologne), 15-12-14. — 19075×49—16.

BULYEZ, née RATUSZME, Zaduszouska (Pologne), 20-02-21. — 19075×49—16.

BURIGANA (Guglielmo), Fontana Fredda (Italie), 16-05-10. — 4509×40—54.

CALAMANTE (Giuseppe), Macerata (Italie), 12-07-80. — 24717×38—75.

CALAMANTE, née POLSONI, Macerata (Italie), 14-08-84. — 24717×38—75

CALDERONI (Cirillo), Ravenna (Italie), 24-05-03. — 11231×46—84.

CALDERON (Vincente), Barcelone (Espagne), 30-01-26. — 22919×48—34.

CALI GARSIA (Giuseppe), Tunis, 11-09-15. — 6911×48—75.

CALI GARSIA, née AMODEO, Tunis, 15-05-15. — 6911×48—75.

CALVI (Jean), Peia (Italie), 30-08-30. — 17997×49—75.

CALZAVARA (Victor), Limena (Italie), 18-12-24. — 15820×49—74.

CAMMARATA, née MAULINI, Omegna (Italie), 10-09-07. — 20978×48—75.

CAMPANA (Francesco), Roncofreddo (Italie), 05-11-95. — 18571×49—25.

CAMPANA, née TREVISANI, Savignano (Italie), 21-07-94. — 18571×49—25.

CANAPI (Florentine), Neurath (Allemagne), 15-12-18. — 15266×40—75.

CANAVESE (Antoine), Murazzano (Italie), 19-01-02. — 18765×32—75.

CANCIAN (François), Mansue (Italie), 31-03-24. — 21031×48—11.

CARACO, née BERTCHANSKY, Petrograd (Russie), 31-01-11. — 11655×47—13.

CARAFILIS (Panagiotis), Polichnitos (Grèce), 25-06-95. — 11552×31—56.

CARASSO (Chiaffredo), Savigliano (Italie), 17-02-98. — 35101×33—75.

CARCELLER (Gérard), Mas de Las Matas (Espagne), 12-08-05. — 18767×49—84.

CARETTI (Amalio), Premeno (Italie), 04-09-02. — 18112×40—26.

CAROCO (Manuel), Barro (Espagne), 04-12-27. — 18721×49—33.

CARRERAS (Marcelo), Palafrugell (Espagne), 12-07-14. — 22996×48—66.

CARUSO (Armand), Isola del Liri (Italie), 15-05-15. — 14155×49—69.

CARVALHO (José), Lectois (Portugal), 22-05-98. — 18460×49—50.

CASAS (Ramon), Benaced (Espagne), 21-06-09. — 18723×49—31.

CASASOLE (Adelmo), Orvisto (Italie), 11-07-11. — 20955×48—75.

CASTAGNERO, née IACHIA, Genève (Suisse), 23-10-95. — 32348×33—06.

CASTANEDO (Adolfo), Madrid (Espagne), 05-09-27. — 17×49—82.

CASTELLUCCI, née ORAZI, Fano (Italie), 04-09-98. — 21999×48—84.

CASTELLUCCI (Joseph), Pergola (Italie), 18-03-95. — 21999×48—84.

CASTRUNIS, née CHIRIACU, Simi (Grèce), 15-12-89. — 18313×49—38.

CASTRUNIS (Nicolas), Simi (Grèce), 15-03-83. — 18313×49—38.

CAVALLASCA, née VALLI, Rodero (Italie), 13-07-99. — 18656×49—75.

CAVALLASCA (Giuseppe), Rodero (Italie), 09-12-93. — 18656×49—75.

CAVALLINI, née DAL CANTO, Santa Maria a Monte (Italie), 28-07-08. — 18655×49—30.

CAVALLINI (Angiolo), Santa Maria Monte (Italie), 24-01-07. — 18655×49—30.

CAVANNA (Francesco), Piacenza (Italie), 31-08-01. — 23572×34—13.

CAVASSA, née RE, Cipressa (Italie), 30-01-22. — 36109×36—83.

CEBERIO (Bernardo), Irun (Espagne), 12-07-14. — 18610×49—78.

CERQUEIRA (Manuel), Monte Redondo (Portugal), 23-05-06. — 25099×48—14.

CHAHUNIAN (Antoine), Angora (Turquie), 25-05-22. — 18652×49—78.

CHAMMAS (Mikhaël), Antioche (Turquie), 00-00-23. — 18274×49—98.

CHAMMAS, née ABBOUD, Alexandrette (Turquie), 00-00-21. — 18274×49—98.

CHIANUCCI (Antoine), Arezzo (Italie), 21-01-06. — 397×49—13.

CHIANUCCI, née TRANQUILLO, Sorrente (Italie), 27-07-02. — 397×49—13.

CHIAVAZZA, née ARMANDO, Roccaspavera (Italie), 01-06-14. — 21571×47—83.

CHIAVAZZA (Joseph), Bra (Italie), 13-11-10. — 21571×47—83.

CHIERONI (Dino), Pomarance (Italie), 15-07-01. — 18721×49—93.

CHINI, née MORTENGHI, Livourne (Italie), 23-10-07. — 27344×37—83.

CHINI (Oloardo), Volterra (Italie), 01-01-94. — 27344×37—83.

CHIRIJIAN (Agop), Beyrouth (Liban), 15-07-24. — 9388×49—38.

CIESLA (Stanislas), Sokolniki (Pologne), 07-08-92. — 27227×33—57.

CIGAGNA (Antoine), Azzano Decimo (Italie), 19-05-24. — 18713×49—31.

CIUTAD (Joseph), Abenozas (Espagne), 19-07-08. — 16946×49—11.

COCIO (Onorio), Alano di Piave (Italie), 03-12-27. — 17165×48—51.

CODOGNI (Edouard), Faedis (Italie), 01-02-16. — 13661×49—54.

COHEN (Albert), Plovdiv (Bulgarie), 16-12-97. — 3385×39—83.

COHEN, née BESSAH, Istamboul (Turquie), 00-00-03. — 3385×39—83.

COHEN (Albert), Hamman Lif (Tunisie), 11-09-17. — 51018×45—75.

COLELLI (Antonio), Arpino (Italie), 09-07-30. — 18491×49—40.

COLLADO, née ALVADO, Allea (Espagne), 21-08-89. — 18839×49—75.

COLOMBI (Pierre), Capriano Azzano (Italie), 27-11-25. — 17867×49—13.

CONFOLENT, née BERTOLDI, Castiglioni (Italie), 22-11-27. — 18838×49—03.

CORRADO (Jean), Garessio (Italie), 19-10-95. — 22161×48—06.

CORRADO, née LORENZI, Menton (Alpes-Maritimes), 16-11-96. — 22161×48—06.

CORTADA (Georges), Narbonne (Aude), 26-08-94. — 8250×16—42.

CORTESI (Elisabetta), Cenate (Italie), 28-01-27. — 17658×48—75.

COURBAN (Sylvie), Chio (Grèce), 05-11-06. — 17829×49—75.

COURTOY (Louis), Wardin (Belgique), 07-03-00. — 1181×49—75.

COURTOY, née GREISCH, Folschette (Luxembourg), 06-03-99. —1181×49—75.

CRESSI (Joseph), Roccavione (Italie), 29-06-13. — 22958×48—06.

CRESSI, née GIRAUDO, Roccavione (Italie), 03-06-15. — 22958×48—06.

CROVETTI (Antonio), Pievepelago (Italie), 25-08-15. — 20872×48—66.

CROVETTI (Corrado), Pievepelago (Italie), 14-08-20. — 20873×48—66.

CUADRAT (José), Alberiarrech (Espagne), 26-07-20. — 19072×49—31.

CUCEGLIO (Bernard), Vestigne (Italie), 12-07-22. — 18345×49—38.

CZESZYNSKI, née JAKOBOWSKI, Oberhausen (Allemagne), 21-08-13. — 7574×49—59.

CZESZYNSKI (François), Oberhausen (Allemagne), 09-08-14. — 7574×49—59.

D'OLIVEIRA (José), Brito (Portugal), 25-08-06. — 671×49—57.

DA SILVA, née DA SILVA, Guimarais (Portugal), 05-03-04. — 16894×49—54.

DA SILVA (Avelino), Leiloes (Portugal), 14-10-00. — 16894×49—54.

DALLA MUTTA, née VENEZIAN, Cinto Euganeo (Italie), 12-10-03. — 16287×49—73.

DALLA MUTTA (François), Cinto Euganeo (Italie), 02-03-02. — 16287×49—73.

DALMASSO (Barthelemy), Boves (Italie), 27-03-04. — 18407×49—06.

DALMASSO (Giuseppe), Vernante (Italie), 11-02-04. — 32786×39—83.

DALMASSO, née MORO, San Nazario (Italie), 01-09-07. — 32786×39—83.

DAMIANI (Jean), Aline Con Villa (Italie), 29-06-25. — 21720×48—78.

DAVIDIAN, née BORANIAN, Amassia (Asie Mineure), 20-12-14. — 18671×49—13.

DAVIDIAN (Pargham), Van (Asie Mineure), 24-05-03. — 18674×49—13.

DAVOUDIAN (Armenak), Constantinople (Turquie), 20-06-92. — 15190×49—75.

DE ARAUJO (José), Guimaraes (Portugal), 29-06-96. — 18927×49—76.

DE ARAUJO, née GOMES, Guimaraes (Portugal), 14-09-97. — 18927×49—76.

DE BERTI (Marius), Cocquio Trevisago (Italie), 29-10-12. — 21718×48—78.

DE CIAVES, née Albagli, Londres (Angleterre), 17-06-08. — 13981×49—84.

DE COCK (Cyrille), Machelen (Belgique), 17-08-09. — 22703×48—80.

DE COCK, née VAN PARYS, Peteghem (Belgique), 23-03-10. — 22703×48—80.

DE LIMA, née GONCALVES, Sabugal (Portugal), 15-05-08. — 16163×48—54.

DE LIMA (Jean), Gaviera (Portugal), 01-10-04. — 16163×48—54.

DE MATTEIS (Michel), Paris, 18-06-27. — 287×49—75.

DE PICCOLI, née MESTRINER, Casale (Italie), 03-09-96. — 18754×49—84.

DEFITOWSKI, née KADZIOCH, Wyczerpy Dolne (Pologne), 11-01-04. — 18893×49—59.

DEFITOWSKI (Alexandre), Budzilowko (Pologne), 07-07-00. — 18893×49—59.

DELFORGE (Edmond), Mettet (Belgique), 24-01-01. — 13025×49—89.

DELLA TORRE (Jean), Ornavasso (Italie), 28-04-94. — 44761×38—75.

DELLA TORRE, née MAULINI, Isola Saint Julio (Italie), 15-05-97. — 44761×38—75.

DELVAEL (Romain), Beveren (Belgique), 18-07-02. — 17777×49—59.

DERKALOUSTIAN (Artine), Athènes (Grèce), 13-02-24. — 18616×49—78.

DESOLE (Giulio), Sassari (Italie), 31-03-07. — 19771×29—13.

DESTRO (Guerino), Montagnana (Italie), 07-09-17. — 22216×48—57.

DEVLETIAN, née MAMIGONIAN, Ordou (Asie Mineure), 07-01-05. — 16318×49—75.

DEVLETIAN (Agop), Constantinople (Turquie), 03-04-98. — 16318×49—75.

DEVLIES (Mauritz), Beselaere (Belgique), 26-08-13. — 16543×49—80.

DI SOTTO (Alfredo), Santopadre (Italie), 19-02-11. — 1090×36—75.

DIAS DA SILVA (Manuel), Pontes (Portugal), 17-07-29. — 21515×48—08.

DIAS (José), Malcata (Portugal), 25-02-04. — 14311×49—63.

DIAZ (Abelardo), Mieres (Espagne), 17-10-25. — 1111×49—11.

DIMOPOULOS (Georges), Chili (Turquie), 20-01-82. — 46119×45—35.

DINALLO (Joseph), Oxford (Grande-Bretagne), 02-10-06. — 2002×49—12.

DINOPOULOS (Emmanuel), Peramos (Turquie), 15-01-07. — 17276×49—75.

DIONISIO (Emmanuel), Pombal (Portugal), 22-11-19. — 23606×48—57.

DIONISIO, née GIORIA, Veruno (Italie), 26-11-22. — 23606×48—57.

DJAMENT, née DESFMAN, Lublin (Pologne), 15-02-98. — 16210×32—75.

DJAMENT (Boruch), Lublin (Pologne), 01-03-96. — 16210×32—75.

DJOLAKIAN (Agob), Kharpout (Asie Mineure), 04-10-11. — 18639×49—13.

DJOLAKIAN, née BOGHOSSIAN, Constantinople (Turquie), 13-02-22. — 18639×49—13.

DMITRIEW, née SCHPAKOVSKY, Monaco (Principauté), 12-01-22. — 18577×49—75.

DMITRIEW (Jerzy), Kokand (Pologne), 17-08-09. — 18577×49—75.

DOIMO, née CARMINATO, Campodarsego (Italie), 01-06-13. — 18780×49—42.

DOIMO (Arturo), San Pietro di Feletto (Italie), 27-04-99. — 18780×49—42.

DOLIF (Sergia), Asiago (Italie), 21-10-24. — 583×49—75.

DOMINGO, née PATARRO, El Campillo (Espagne), 29-03-14. — 16544×49—81.

DOMINGO (Florence), Castres (Tarn), 05-05-42. — 18692×49—81.

DOMINIONI (Luigi), Lurate Caccivio (Italie), 27-07-02. — 17340×40—78.

DOMINIONI, née BIANCHI, Gessenay (Suisse), 28-05-09. — 17340×40—78.

DRI (Joseph), Reana del Roiale (Italie), 06-11-00. — 18553×49—47.

DRI, née PANA, Montecchio (Italie), 07-10-10. — 18553×49—47.

DRUKKER, née SCHAAP (Paris), 16-03-25. — 103305×28—75.

DUCH (Louis), Massanet de Cabrenys (Espagne), 21-06-10. — 22818×48—66.

DUPONT, née GONDA, Grebien (Pologne), 17-05-12. — 21215×39—62.

DUPUY, née PEREZ, Robliza de Cojos (Espagne), 25-09-18. — 17897×49—33.

ECHEVESTE (Joseph), Vera de Bidassoa (Espagne), 31-08-07. — 18628×49—40.

EGGLER (Bertha), Zurich (Suisse), 20-06-18. — 18835×49—63.

EGUIKIAN (Atam), Karpouth (Turquie), 27-01-10. — 12792×49—38.

EINAUDI (Secondina), San Damiano (Italie), 27-12-27. — 18831×49—84.

EITO (Esteban), Aguero (Espagne), 27-01-03. — 19051×49—81.

ELZBIECIAK (Wladyslaw), Krzeszow (Pologne), 29-06-07. — 155570×49—75.

ELZBIECIAK, née SOLTYSIAK, Borbeck (Allemagne), 30-01-14. — 15570×49—75.

EZQUERRA, née TOMAS, Jumilla (Espagne), 11-03-11. — 18785×49—75.

EZQUERRA (Julien), Tiana (Espagne), 29-03-11. — 18785×49—75.

FACIABEN (Joseph), Barcelone (Espagne), 01-12-16. — 18926×49—31.

FALORNI, née NIGRA, Marseille (Bouches-du-Rhône), 06-09-00. — 8512×27—13.

FALORNI (Paladino), Castelfiorentino (Italie), 01-07-85. — 8512×27—13.

FASELLA (Giorgio), Caulonia (Italie), 04-03-03. — 18965×49—57.

FASSELLA, née JENTILE, Mammola (Italie), 03-07-20. — 18965×49—57.

FAURE, née GORLIER, Thures (Italie), 05-06-92. — 9105×48—13.

FAURE (Giovanni), Thures (Italie), 06-06-92. — 9105×48—13.

FERNANDEZ (Pierre), Aubervilliers (Seine), 10-01-26. — 323242×46—75.

FERRER (Julio), Tiers (Espagne), 22-07-05. — 18493×49—64.

FERRER, née MORCATE, Huesca (Espagne), 21-09-09. — 18493×49—64.

FIGUERAS, née LLORT, Salomo (Espagne), 08-09-11. — 17147×49—81.

FIGUERAS (José), Bonastre (Espagne), 01-09-08. — 17147×49—81.

FILIPSKI (Ladislas), Herne (Allemagne), 01-05-15. — 18964×49—59.

FILIPSKI, née BOGALA, Davos (Suisse), 15-06-18. — 18964×49—59.

FINA (Giovanni), Sampeyre (Italie), 02-09-28. — 18525×49—13.

FINA (Guiseppe), Cutigliano (Italie), 08-06-30. — 16519×49—87.

FIORI (Marsilio), Vicopisano (Italie), 02-08-21. — 18962×49—13.

FITT (Henri), Wagrowiec (Pologne), 29-12-21. —5567×49—44.

FLEBUS, née WILLEMS, Brusthem (Belgique, 16-12-12. — 28464×48—75.

FLORIAN (Lamberto), Lentiai (Italie), 24-02-20. — 18228×49—54.

FLORIAN, née SELZER, Wehrden (Sarre), 24-07-30. — 18228×49—54.

FONTANINI, née COMUZZI, Rivignano (Italie), 31-03-14. — 20114×48—82.

FONTANINI (Joseph), Pavia (Italie), 31-10-08. — 20114×48—82.

FORTUNO, née SAFONI, Villareal (Espagne), 14-08-07. — 15767×49—81.

FORTUNO (José), Villareal (Espagne), 01-04-08. — 15767×49—81.

FOUNES (Albert), Constantinople (Turquie), 29-05-16. — 20511×48—52.

FRAGILI (Ulysse), Camugnano (Italie), 19-03-10. — 18963×49—57.

FRAGNIERES (Gustave), Lausanne (Suisse), 17-12-05. — 32400×36—69.

FRAILE (Francisco), Barcelone (Espagne), 01-11-12. — 18078×49—30.

FRANCH (Joseph), Castellitersol (Espagne), 23-05-15. — 18576×49—13.

FRANCISCO (Pedro), Camarena (Espagne) 18-01-01. — 18779×49—44

FRANCISCO, née ALMEIDA, Venialbo (Espagne), 02-11-06. — 18779×49—44.

FRANGULIAN (Baghidassar), Bittis (Asie Mineure), 26-04-96. — 23687×48—13.

FRANGULIAN, née BEDIKIAN (Govden (Asie Mineure), 06-05-07. — 23687×48—13.

FRIDMAN, née NAJMAN, Varsovie (Pologne), 02-12-13. — 15768×49—75.

FRIGO (Angelo), Cogollo (Italie), 23-06-02. — 1176×49—25.

FROT, née MATTIOLI, Modene (Italie), 01-03-11. — 22669×43—77.

FUKS, née FELDMAN, Radom (Pologne), 14-10-09. — 18319×49—75.

FURLAN (Gio), Padiano de Pordenone (Italie), 04-11-95. — 18841×49—86.

GACIA (Bolleck), Budzislaw (Pologne), 13-10-22. — 20592×48—33.

GACIA (André), Budzislaw (Pologne), 09-11-25. — 20593×48—33.

GALASSO (Marsilio), Riva d'Arcano (Italie), 11-07-79. — 14897×49—50.

GALASSO, née SCRUZZI, Coloredo (Italie), 30-01-91. — 14897×49—50.

GALCERAN (Delfina), Artesa (Espagne), 04-04-30. — 18225×49—14.

GALIMBERTI (Maria), Ghemme (Italie), 23-05-26. — 22143×48—75.

GALLO (Jean), Cassinelli (Italie), 07-04-02. — 22776×48—06.

GALLO, née GALLO, Cassinelli (Italie), 29-05-05. — 22776×48—06.

GARBOT, née SENPAU, Rialp (Espagne), 13-05-92. — 7290×35—34.

GARBOT (José), Cervoles (Espagne), 18-02-89. — 7290×35—34.

GARCIA (Joaquin), Aldia Major (Espagne), 16-08-04. — 22040×48—13.

GARCIA (Maxime), Totana (Espagne), 22-06-21. — 20601×48—11.

GARCIA (Joseph), Huercal Overa (Espagne), 12-02-30. — 16716×49—92.

GARCIA, née SANCHEZ, Alumbres (Espagne), 10-10-11. — 22959×48—13.

GARCIA (Aurelio), Barcelone (Espagne), 27-05-06. — 22959×48—13.

GARIBIAN (Noubar), Ada Bazar (Turquie), 00-00-18. — 17536×49—75.

GARIUP, née SIBAU, San Leonardo (Italie), 08-11-04. — 45268×38—38.

GASPARD, née BERNHARD, Wollmatingen (Allemagne), 19-01-93. — 24500×48—57.

GASPERONI (Antoine), Sarrebruck (Sarre), 10-02-15. — 24138×48—57.

GAWEL (Michel), Ujkowice (Pologne), 04-09-05. — 34280×48—80.

GENEROSO (Pedro), Espeluy (Espagne), 24-09-27. — 18575×49—75.

GERARDON (Catherine), Constantinople (Turquie), 10-02-05. — 2021×48—75.

GEROLA (Lino), Terragnolo (Italie), 18-11-09. — 1431×49—68.

GHIO, née CHESTA, Rittana (Italie), 03-09-00. — 22562×48—06.

GILIARINI (Dante), Cortona (Italie), 19-01-01. — 19021×49—13.

GILIARINI, née COSCI, Cortona (Italie), 15-05-03. — 19021×49—13.

GIMENEZ, née FERNANDEZ, Velez Rubio (Espagne), 02-12-03. — 22967×48—13.

GIMENEZ (Romaldo), Balsapintada (Espagne), 19-08-01. — 22967×48—13.

GIMENEZ (Candido), Bernardos (Espagne), 01-09-00. — 22219×48—44.

GIMENEZ (Martin), Lorca (Espagne), 18-05-93. — 15891×49—92.

GIMENEZ (Cristobal), Cehegin (Espagne), 18-09-28. — 17868×49—13.

GIORDANO (Joseph), Feletto (Italie), 17-01-06. — 6310×35—73.

GIORDANO (Lucien), Savigliano (Italie), 05-11-22. — 34310×47—13.

GIRONELLA (Jean), San Clement Sasebas (Espagne), 11-05-21. — 19024×49—66.

GIROS (Jiordano), Torallola (Espagne), 18-05-15. — 18791×49—63.

GIUSTA (Ernest), Badalucco (Italie), 15-08-28. — 20192×48—83.

GLUCK (François), Vienne (Autriche), 03-10-14. — 27314×48—75.

GOELLER (Anita), Berlin (Allemagne), 10-08-28. — 23016×48—67.

GOETZ (Harry), New-York (Etats-Unis), 29-09-09. — 759×49—75.

GOETZ, née BOUMEESTER, Mester Cornelis (Indes néerlandaises), 12-08-01. — 759×49—75.

GOLDANIGA, née GIANNONI, La Spezia (Italie), 13-03-10. — 15778×49—34.

GOLDBLUM, née WOLFF, Pirmasens (Allemagne), 08-01-02. — 18496×49—75.

GOLDBLUM, née GRYNBERG, Rawa (Pologne), 01-03-10. — 18551×49—75.

GOLDBLUM (Berek), Postenkalice (Pologne), 00-00-99. — 18551×49—75.

GOLDMAN (Fajga), Lodz (Pologne), 11-06-12. — 33992×48—75.

GOMES MARTINS DE OLIVEIRA (Manuel), Arnoso (Portugal), 30-06-05. — 18928×49—76.

GOMILA (Jacques), New-York (Etats-Unis), 16-10-28. — 23014×48—13.

GORZELANCZYK (Wenceslas), Gultowy (Pologne), 26-08-02. — 18410×49—62.

GOZIN, née TABAKMAN, Bierzola (Russie), 24-01-13. — 9044×48—75.

GOZIN (Wolf), Rowno (Pologne), 14-12-01. — 9044×48—75.

GOZZI (Edmond), Poggio Berni (Italie), 27-01-21. — 7353×47—59.

GRACZYK (Jean), Zbiersk (Pologne), 24-05-12. — 17291×48—75.

GRAF (Alois), Graz (Autriche), 08-11-03. — 30213×38—03.

GRALEWSKI, née GALINSKI, Herne (Allemagne), 28-06-05. — 12960×48—62.

GRALEWSKI (François), Tarczyn (Pologne), 15-03-97. — 12960×48—62.

GRANIER, née BARTOLONI, Scarperia (Italie), 23-01-22. — 16827×49—13.

GREGORIS (Benito), Sesto al Reghena (Italie), 03-06-27. — 18803×49—31.

GREKOFF (Nicolas), Tiraspol (Russie), 22-05-96. — 14124×36—69.

GRIJALVA (Onorio), Poyales (Espagne), 04-11-97. — 47278×45—06.

GRINWALD (Mordka), Krasnik (Pologne), 08-03-26. — 703×48—75.

GRISO (Joseph), Chiampo (Italie), 04-01-86. — 23048×48—78.

GRUENBERG, née SZAJNKOP, Plonsk (Pologne), 02-01-00. — 18631×49—75.

GRUSZECZKA (Jean), Borbeck (Allemagne), 24-03-12. — 13231×49—57.

GRYNBERG (Jakob), Lublin (Pologne), 17-09-20. — 32347×47—75.

GRYNBERG, née BRAGAR, le Caire (Egypte), 14-05-26. — 32347×47—75.

GRZYBOWSKI, née LESIEWICZ, Czestochowa (Pologne), 16-02-95. — 12045×38—75.

GRZYBOWSKI (Tadeusz), Vloclawek (Pologne), 26-02-90. — 12045×38—75.

GUADAGNIN (Giovanni), Castelfranco (Italie), 08-01-25. — 23068×48—47.

GUALDE (Bautista), Alicante (Espagne), 02-03-98. — 18736×49—92.

GUERTZENBERG, née GUTMAN, Varsovie (Pologne), 03-11-91. — 29284×27—37.

GUERTZENBERG (Jacob), Varsovie (Pologne), 20-06-92. — 29284×27—37.

GUEVARA (Joseph), Monavar (Espagne), 26-08-22. — 14110×49—69.

GUIBERGIA, née GIRAUDO, la Garde-Freinet (Var), 15-06-06. — 13586×49—83.

GULLJAN (Zaven), Constantinople (Turquie), 27-03-21. — 19820×48—75.

GURY, née ROHRLE, Hottingen (Allemagne), 03-05-27. — 24178×48—70.

GUYOT (Hélène), Rumes (Belgique), 02-02-10. — 14955×49—59.

GUZMAN (Lorenzo), Mancha Real (Espagne), 03-02-14. — 18859×49—16.

GYPPAZ (Gilles), Torgnon (Italie), 27-11-91. — 18856×49—73.

GYPPAZ, née GABIN, Torgnon (Italie), 03-01-00. — 18856×49—73.

HADJIPALOGLOU, née TAVRI, Calymnos (Ile mer Egée), 14-01-11. — 18861×49—13.

HADJIPALOGLOU (Jean), Angora (Turquie), 09-01-04. — 18861×49—13.

HARTMANN (Guillaume), Brno (Tchécoslovaquie), 11-03-19. — 18745×49—92.

HAUSER (Ferdinand), Wola Zabierzowska (Pologne), 22-11-00. — 47×49—80.

HAUSER, née BIELANSKA, Ostrow (Pologne), 15-03-05. — 47×49—80.

HERRERO (Antonio), Fortuna (Espagne), 01-02-99. — 18563×49—33.

HERRERO, née CHAMORRO, Anguita (Espagne), 17-01-06. — 18563×49—33.

HERRERO (Manuel), Zamayon (Espagne), 23-05-27. — 18636×49—10.

HORVATH (Ladislas), Sarvar (Hongrie), 10-05-26. — 17890×49—38.

HOYOS (Emilio), Barruelo de Santullan (Espagne), 28-07-27. — 18630×49—30.

HUCH PECU (Jacques), Barcelone (Espagne), 24-12-15. — 821×49—66.

HUETE (Michel), Lezo (Espagne), 09-11-25. — 18833×49—31.

IBANEZ (Cirilo), Armallones (Espagne), 09-07-94. — 29305×31—52.

IBRAHIM (Salim), El Kayne (Syrie), 00-00-16. — 18273×49—98.

IRANZO (Rafael), Zaragosa (Espagne), 28-01-91. — 23586×48—13.

IRANZO, née GOMEZ, Chestre (Espagne), 04-10-91. — 23586×48—13.

IVANOFF (Igor), Ekaterinodar (Russie), 04-07-03. — 15500×49—69.

JABLONSKI (Jean), Polokzloty (Pologne), 27-04-25. — 18561×49—25.

JACHYMOWICZ, née KURCEK, Saint-Dizier (Haute-Marne), 19-11-21. — 10937×49—52.

JACHYMOWICZ (Adam), Rogowice (Pologne), 24-09-09. — 10937×49—52.

JAMGOTCHIAN (Ohannes), Cesaree (Turquie), 04-10-94. — 18545×49—13.

JAMGOTCHIAN, née KAZANDJIAN, Cesaree (Turquie), 20-04-99. — 18545×49—13.

JANECKI (François), Kray (Allemagne), 01-07-12. — 18748×49—62.

JANECKI, née MACKOWIAK, Herne (Allemagne), 08-06-14. — 18748×49—62.

JANKOVSKY (Vilem), Cochtice (Tchécoslovaquie), 20-05-03. — 22125×46—75.

JANNIN (Augusto), Usseaux, Turin (Italie), 30-03-11. — 18570×49—56

JERABEK (François), Vojkovice (Tchécoslovaquie), 06-07-06. — 15861×49—69.

JIMENO (Juan), Valverde de Leganes (Espagne), 21-02-14. — 18560×49—78.

JUSTES (Julio), Logrono (Espagne), 31-01-11. — 18626×49—73.

JUSTES, née MAZAGATOS, Canales de la Sierra (Espagne), 22-02-12. — 18626×49—73.

KAC (Benjamin), Sulejow (Pologne), 07-03-04. — 18782×49—75.

KAC, née AJZENSZMIDT, Lodz (Pologne), 18-08-04. — 18782×49—75.

KAISER (Richard), Cassel (Allemagne), 04-05-25. — 15862×49—69.

KAMDJIAN (Vartouhie), Arslan Beg (Turquie), 10-10-23. — 18868×49—13.

KARAKANIAN (Edouard), Erzeroum (Asie Mineure), 05-09-09. — 11394×48—60.

KASRIEL, née WOLHENDLER, Czestochowa (Pologne), 05-04-05. — 11592×31—57.

KASRIEL (Abram), Wieruszow (Pologne), 15-11-97. — 11392×31—57.

KATA (Jan), Pikule (Pologne), 03-06-12. — 18831×49—73.

KATCHADOURIAN (Andranik), Diarbekir (Turquie), 19-01-07. — 18558×49—13.

KATCHADOURIAN, née HIZIRIAN, Angora (Turquie), 30-05-19. — 18558×49—13.

KELEMENIS, née SARIVALASSI, Daradja (Turquie), 24-05-99. — 13973×49—13.

KELEMENIS (Jean), Constantinople (Turquie), 20-11-90. — 13973×49—13

KEPENEKIAN (Agop), Kharpout (Asie Mineure), 00-00-12. — 2760×39—13.

KLAHR, née LINDENMAN, Tarnopol (Pologne), 11-10-01. — 10002×48—75.

KLAHR (Osias), Zalozce (Pologne), 05-09-06. — 10002×48—75.

KLUPS (Jean), Zytowiecko (Pologne), 21-06-22. 18830×49—62.

KOCHNA (Wladyslaw), Czeszczewlana (Pologne), 02-11-16. — 18985×49—59.

KOCUR (Alois), Brzescze (Pologne), 09-06-12. — 18867×49—62.

KOHNE (Rodolphe), Schiltigheim (Bas-Rhin), 28-11-14. — 24409×40—67.

KOLASNIEWSKI (Wladyslaw), Kriebitzsch (Allemagne), 31-05-14. — 14347×49—59.

KOLASNIEWSKI, née WILCZEK, Holthausen (Allemagne), 10-05-21. — 14347×49—59.

KOLTUN (Israël), Bialystock (Pologne), 04-12-01. — 16819×49—75.

KOLTUN, née LIEBERMANN, Lacykow (Pologne), 23-08-00. — 16819. — 49—75.

KOSZNOVSZKY, née SZABO, Szolnok (Hongrie), 24-10-26. — 14608×47—75.

KOSZNOVSZKY (François), Budapest (Hongrie), 22-02-04. — 14608×47—75.

KOUCHADJIAN (Missak), Diarbekir (Turquie), 03-03-01. — 18437×49—13.

KOULBERG, née TRASKINE, Soumy (Russie), 23-10-09. — 18556×49—13.

KOULBERG (Nicolas), Moscou (Russie), 08-04-00. — 18556×49—13.

KOWAL (Casimir), Rozwinica (Pologne), 01-06-27. — 32686×48—78.

KRAUSS (Nicolas), Budapest (Hongrie), 17-09-09. — 18585×49—78.

KURADJIAN (Nicham), Palou (Asie Mineure), 23-01-06. — 18863×49—38.

KURADJIAN, née TUTINDJIAN, Smyrne (Asie Mineure), 10-06-10. — 18863×49—38.

KUTHY (Sandor), Lajosmizse (Hongrie), 16-05-13. — 18916×49—75.

KUTHY, née GELIMANN, Csokmo (Hongrie), 22-01-06. — 18916×49—75.

KWOCALA (Joseph), Hotensleben (Allemagne), 25-01-19. — 18866×49—62.

KWOCALA, née WOJCIECHOWSKA, Sulkowice (Pologne), 05-04-26. — 18866×49—62.

LACHMAN (Zalme), Kaliszn (Pologne), 15-05-93. — 22498×33—62.

LAGWA (Henryk), Bogdanow (Pologne), 06-03-27. — 18825×49—76.

LAI (Louis), Lanusei (Italie), 29-10-07. — 1177 × 19—69.

LAI, née SARCINELLA, Ischitella (Italie), 05-02-16. — 1177 × 49—69.

LANFRIT (Francesco), Vito Dasio (Italie), 25-12-01. — 18349 × 19—29.

LASCARIS (Polychronos), Larissa (Grèce), 19-02-05. — 21535 × 18—75.

LASERAS (José), Cagigar (Espagne), 20-07-77. — 18150 × 49—32.

LAUER, née MYTYCH, Radgosser (Pologne), 08-02-20. — 19006 × 19—57.

LAVAMANI (Giovanni), Calcinaia (Italie), 22-03-86. — 346 × 49—13.

LAVAMANI, née GIOVANNETTI, San Paolo (Brésil), 14-06-98. — 346 × 49—13.

LAZZARO (Joseph), Maratea (Italie), 13-11-17. — 18975 × 49—84.

LICATA (Caruso), Ravanusa (Italie), 24-08-13. — 18682 × 49—13.

LIENARD (Augustin), la Bouverie (Belgique), 22-03-22. — 18994 × 19—59.

LIS (Jean), Trincza (Pologne), 22-01-19. — 1816 × 19—78.

LIS, née MANIKOWSKI, Ickern (Allemagne), 13-07-14. — 1816 × 49—78.

LISSA, née ZAMBON, Posina (Italie), 22-10-00. — 22110 × 48—78.

LISSA (Joseph), Posina (Italie), 15-01-94. — 22110 × 48—78.

LIVCHITZ (Maria), Cherson Rusyol (Russie), 18-01-90. — 18765 × 49—75.

LOPEZ (Joseph), Pozo Estrecho (Espagne), 08-02-04. — 10929 × 19—69.

LOPEZ (Sebastian), Alhama de Almeria (Espagne), 30-07-03. — 401 × 19—13.

LOPEZ, née MONLEON, Santa Cruz de Moya (Espagne), 25-07-04. — 751 × 19—31.

LOPEZ (Eusebio), Santa Cruz de Moya (Espagne), 22-11-01. — 751 × 49—31.

LOPEZ DE DI CASTILLO (Epifania), Cirauqui (Espagne), 03-11-02. — 18343 × 19—75.

LORAS (Marcelino), Fortanete (Espagne), 14-07-08. — 1291 × 19—31

LOREDO (Palmyre), Gijon (Espagne), 29-06-28. — 18862 × 49—66.

LOTH (Kurt), Halle Saale (Allemagne), 19-08-14. — 18897 × 49—57.

LOUSSARIAN, née BEDROSSIAN, Smyrne (Turquie), 00-01-08. — 28224 × 47—38.

LOUSSARIAN (Garabed), Yozgad (Turquie), 08-05-04. — 28224 × 47—38.

LUISELLI (Baptiste), San Pietro (Italie), 26-09-22. — 18719 × 49—04.

LULKA (Andreas), Gelsenkirchen (Allemagne), 06-01-11. — 18752 × 19—42.

LULKA, née BERETA, Borowna (Pologne), 20-01-06. — 18752 × 49—42.

LUZZI (Francesco), Cortona (Italie), 24-05-14. — 13306 × 38—13.

MACALLI (Dante), Covo (Italie), 08-05-22. — 18891 × 49—47.

MACALLI (Giovanni), Covo (Italie), 08-04-24. — 18892 × 49—47.

MACCARIO (Jean), Bordighera (Italie), 17-07-20. — 12375 × 49—06.

MACHADO (Ignacio), la Calahorra (Espagne), 19-02-96. — 21911 × 48—63.

MACHADO, née FERRER, Bollula (Espagne), 15-10-08. — 21911 × 48—63.

MACIA (Edouard), Bielsa (Espagne), 24-08-90. — 18827 × 49—65.

MACIA, née CASTIELLA, Buesa (Espagne), 09-08-09. — 18827 × 49—65.

MALCHAIR (Fernand), Souvret (Belgique), 07-09-05. — 6311 × 19—80.

MANFREDONIA (Liberato), Sarno (Italie), 21-01-98. — 11187 × 49—13.

MARCON, née BATTILANA, Vedelago (Italie), 12-03-10. — 11202 × 49—17.

MARCON (Alberto), Gosaldo (Italie), 08-10-06. — 11202 × 49—17.

MARCOS, née GOMEZ, Casatejada (Espagne), 07-05-04. — 16586 × 19—75.

MARCUELLO (Jesus), Anzanigo (Espagne), 24-11-22. — 25124 × 18—64.

MARIENI (Florent), Mezzoldo (Italie), 22-01-25. — 18720 × 19—06.

MARINO (Andrea), Vinadio (Italie), 26-01-89. — 19099 × 32—85.

MARITANO (Leonardo), Sant Ambrogio (Italie), 19-08-98. — 18360 × 19—38.

MARITANO, née CARNINO, Sant Ambrogio (Italie), 06-03-01. — 18360 × 19—38.

MARITANO (Achille), Giaveno (Italie), 16-02-11. — 22151 × 18—74.

MARMARA, née CONTE, Tunis, 02-11-23. — 11534 × 47—96.

MARQUEZ (Gaspard), Guazamara (Espagne), 08-07-10. — 18350 × 19—69.

MARQUEZ, née HERNANDEZ, Las Hera (Argentine), 06-02-13. — 18350 × 49—69.

MARSILI (François), Monaco, 28-06-29. — 7069 × 19—06.

MARTIN (Mathias), Vitoria (Espagne), 24-02-25. — 33946 × 48—32.

MARTINEZ (Lucien), Zafrilla (Espagne), 23-03-14 — 18916 × 19—51.

MARTINEZ (Francisco), Lorca (Espagne), 13-09-98 — 1736 × 19—34.

MARTINEZ, née CASCAJARES, Tolosa (Espagne), 21-09-15. — 17167 × 19—17.

MARTINEZ (Santos), Madrid (Espagne), 24-07-07. — 17167 × 19—17.

MARTINEZ (Hermenegildo), Benifayo (Espagne), 14-10-22. — 18793 × 19—30.

MARTINEZ, née PASTOR, Ondara (Espagne), 26-10-92. — 46330 × 45—34.

MARTINEZ (Manuel), la Ramada de Alquian (Espagne), 13-02-27. — 601 × 19—92.

MARTINEZ (Joseph), la Union (Espagne), 18-12-08. — 18881 × 19—83.

MARTINEZ (Tomas), Vega de Pas (Espagne), 26-07-04. — 18829 × 47—75.

MARTINEZ, née MANTECON, Vega de Pas (Espagne), 05-01-06. — 18829 × 47—75.

MARTINS (Joseph), Terras de Bourg (Portugal), 27-05-03 — 9361 × 33—54.

MARTINS, née STADERE, San Martino (Italie), 23-05-10. — 9361 × 38—54.

MARZA (Juan), Castellon (Espagne), 17-10-04. — 4277 × 19—13.

MARZA, née LOPEZ, Pekinas (Espagne), 11-10-05. — 4277 × 19—13.

MARZEC, née WAWRZYNOWSKI, Recklinghausen (Allemagne), 31-05-16. — 22918 × 38—71.

MARZEC (André), Kosztowa (Pologne), 07-06-11. — 22918 × 38—71.

MASCETTI (René), San-Salvador (Amérique), 31-07-29. — 17988 × 49—78.

MASSA, née MAGNANI, Torra (Italie), 11-01-10. — 8585 × 46—75.

MASSOLO (Jacques), Monasterolo di Savigliano (Italie), 24-12-24. — 18094 × 49—13.

MATEOS (Victoriano), Robleda (Espagne), 13-01-13. — 47253 × 45—75.

MATILLA (Ciriaco), Santi Spiritus (Espagne), 11-06-14. — 14106 × 19—89.

MEDARIAN (Akribas), Ismidt (Asie Mineure), 00-00-00. — 18699 × 49—13.

MEDARIAN, née TINTONIAN, Amassia (Turquie), 02-03-11. — 18699 × 19—13.

MELI (Anna), Gazzaniga (Italie), 11-01-25. — 18533 × 49—32.

MERCATELLI, née NICOLINI, Montelabate (Italie), 08-03-04. — 18792 × 19—69.

MERCATELLI (Frederic), Argenta (Italie), 13-02-97. — 18792 × 49—69.

MEREGALLI (Joseph), Carate Brianza (Italie), 28-12-02. — 19170 × 35—75.

MERLINO, née GUERRAZZI, Calci (Italie), 24-01-01. — 18732 × 49—13.

MERLINO (Dante), Canelli (Italie), 14-09-07. — 18732 × 49—13.

MERLINI (Roberto), Valprato (Italie), 10-03-17. — 7037 × 10—75.

MICHELOTTO (Bruna), Rovolon (Italie), 19-04-28. — 14907 × 49—23.

MILIANNO (Orphée), Sao Paulo (Brésil), 11-07-96. — 13517 × 49—30.

MILLEFANTE (Antoine), Limido Comasco (Italie), 22-07-98. — 9406 × 32—54.

MINONO (Juan), Santa Coloma (Espagne), 23-08-24. — 22092 × 48—13.

MINASSIAN, née HAMPARZOUMIAN, Kegha (Asie Mineure), 17-03-05. — 18762 × 49—13.

MINASSIAN (Haroutune), Erzeroum (Asie Mineure), 27-02-00. — 18762 × 49—13.

MINASSIAN, née KETANEDJIAN, Kara Hissar (Turquie), 15-05-08. — 525 × 49—13.

MINASSIAN (Garabed), Constantinople (Turquie), 00-00-90. — 525 × 19—13.

MINASSIAN (Pirians), Corfou (Grèce), 10-05-24. — 18900 × 49—38.

MINGUELY (Joseph), la Corbaz (Suisse), 24-01-83. — 18901 × 49—70.

MOCELLIN (Jean), Valsiagna (Italie), 21-10-95. — 21977 × 32—57

MOISEFF (Sultana), Sofia (Bulgarie), 02-03-07. — 23029 × 48—17.

MOLA (Cécile), Metz-Sablon (Moselle), 12-07-10. — 13167 × 49—57.

MOLINA (Simon), Moros (Espagne), 24-09-14. — 22749 × 48—66.

MOLLICONE (Joséphine), Givors (Rhône), 27-12-27. — 18982 × 49—42.

MOMIN (Joseph), Marche-en-Famenne (Belgique), 21-12-21. — 18781 × 49—08.

MONTES (Gregorio), Rocaforte (Espagne), 25-05-03. — 24340 × 48—17.

MONTICOLO (Louis), Pozzuolo (Italie), 14-04-10. — 27548 × 46—13.

MORAVCIK (Amélie), Piestany (Tchécoslovaquie), 05-08-25. — 18902 × 45—08.

MORELLO (Ernest), Cumina (Italie), 10-06-00. — 18137 × 49—84.

MORELLO, née LOVERA, Reillanne (Basses-Alpes), 24-08-06. — 18137 × 49—84.

MORI (Benoit), Mulazzo (Italie), 21-02-87 — 16294 × 19—03.

MORI, née BAILLINI, Mulazzo (Italie), 26-01-93. — 16294 × 49—03.

MORI (Thérèse), Santo Maria a Monte (Italie), 09-02-22. — 20641 × 48—34.

MOROS (Otello), Mariano (Italie), 09-06-23. — 18633 × 49—69.

MOSCINSKA (Klara), Lyszcyce (Pologne), 10-05-00. — 21344 × 48—76.

MOURADOGLOU (Perouz), Constantinople (Turquie), 15-06-22. — 17797 × 49—13.

MOYSET (Jacques), Castellfuillet Roca (Espagne), 01-01-07. — 52027 × 45—66.

MRUGALSKI (Leonhard), Dortmund (Allemagne), 21-03-12. — 18697 × 49—80.

MULLER (Malvina), Rammicu (Roumanie), 06-11-23. — 16640 × 49—13.

MURATOFF, née URENIUS, Moscou (Russie), 26-02-97. — 18608 × 49—75.

MUSETTI, née CARRARA, Livourne (Italie), 22-01-93. — 24056 × 32—83.

MUSETTI (Irmo), Livourne (Italie), 14-10-90. — 24056 × 32—83.

MYCHAVKO (Grégoire), Lenina Mala (Pologne), 01-02-12. — 15720 × 49—62.

MYCHAVKO, née MAJNOSZ, Besko (Pologne), 15-12-20. — 15720 × 49—62.

NAJMAN (Hil), Przyrom (Pologne), 20-08-99. — 22598 × 48—75.

NAJMAN, née LAIZEROVITCH, Czenstochowa (Russie), 17-01-01. — 22598 × 48—75

NAPIERAJ (Bronislaw), Dabrowa (Pologne), 10-06-01. — 18881 × 19—62.

NAPIERAJ, née JAKOWICZ, Swieciany (Pologne), 23-03-15. — 18881 × 49—62.

NARDO, née PERIN, Motta di Livenza (Italie), 09-05-11. — 13336 × 19—34.

NARDO (Joseph), Gorgo al Monticano (Italie), 01-01-09. — 13336 × 19—34.

NAVARRO (José), Mazarron (Espagne), 07-03-11. — 21711×48—11.

NAVARRO, née LARROSA, Dolores (Espagne), 02-04-17. — 21711×48—11.

NAVROT (Wiktor), Pilica (Pologne), 22-07-14. — 18316×49—54.

NAVROT, née TABOREK, Golonog Dzialki (Pologne), 16-05-25. — 18316×49—54.

NAZARETIAN (Horen), Baibourt (Turquie), 07-10-94. — 1921×49—13.

NAZARETIAN, née MARDIROSSIAN, Baibourt (Turquie), 12-09-96. — 1921×49—13.

NERGARARIAN (Alice), Khoi (Iran), 22-03-22. — 21110×48—78.

NERI (Nicolas), Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), 16-10-04. — 1011×26—13.

NERINI (Elie), Citta di Castello (Italie), 05-01-21. — 18725×49—06.

NGUYEN (Van Hanh), Xuan Cau (Tonkin), 16-09-08. — 21915×48—82.

NGUYEN (Van Mam), Yen-Lam (Tonkin), 10-05-33. — 18685×49—98.

NGUYEN (Van Cuu), Yen-Lam (Tonkin), 12-12-06. — 18110×49—98.

NGUYEN (Van Phi), Binh-Nguyen (Tonkin), 15-02-13. — 13898×49—38.

NICAS (Nicolas), Phili (Grèce), 05-05-92. — 1371×49—78.

NICAS, née VOURLALI, Alatzata (Grèce), 18-08-01. — 1371×49—78.

NICHLI, née SOTIL, Constantinople (Turquie), 00-07-95. — 18749×49—75.

NIETO (Tomas), Casthagene (Espagne), 03-12-08. — 18853×46—71.

NOUSSAN, née MACHET, Antey San André (Italie), 08-11-92. — 18758×49—60.

NOUSSAN (Jean), Antey San André (Italie), 29-08-93. — 18758×49—60.

NOVAK (Antoine), Tolsto (Yougoslavie), 21-03-98. — 18317×49—57.

NOVAK, née IVANCIC, Goricavas (Yougoslavie), 10-01-00. — 18317×49—57.

NOVELLI, née VIGNA, Rueglio (Italie), 15-03-08. — 131×49—71.

NOVELLI (Marco), Ravenna (Italie), 10-09-03. — 131×49—71.

NOVELLON, née FLORENCIA, Ontinéna (Espagne), 16-06-04. — 1027×49—81.

NOVELLON (Nicolas), Ontinéna (Espagne), 05-03-03. — 1027×49—81.

NOWAK (Albert), Kamionka Wielka (Pologne), 08-02-98. — 20432×48—51.

NOWAK, née GOSCINIAK, Recklinghausen (Allemagne), 08-07-12. — 15127×49—59.

NOWAK (Maryjan), Rohlinzhausen (Allemagne), 11-09-01. — 15127×49—59

NUNES (Jean), Olives (Portugal), 08-02-17. — 18695×49—13.

ODALIAN (Alphonse), Biledsik (Asie Mineure), 03-04-00. — 30120×33—89.

ODALIAN, née ZINGUILIAN, Biledjik (Asie Mineure), 12-04-01. — 30120×33—89.

ODASSO (Marius), Turin (Italie), 15-02-07. — 13510×49—69.

OFFREDI (Aldo), Taleggio (Italie), 08-07-12. — 16286×40—83.

OLIVERO (Chiaffredo), San Damiano (Italie), 22-06-96. — 54705×38—13.

OUGOURIAN (Henri), Trebizonde (Asie Mineure), 01-01-10. — 32106×32—78.

OUZOUNOFF (Nicolas), Roustchouk (Bulgarie), 22-02-03. — 15990×48—75.

PAKULA (Stanislas), Lepicus (Pologne), 15-03-23. — 17295×49—10.

PALANGA, née BALDONI, Fabriano (Italie), 27-12-02. — 16203×49—54.

PALANGA (Vincenzo), Fabriano (Italie), 12-12-94. — 16203×49—54.

PALLARES (Juan), Peramola (Espagne), 31-03-05. — 13869×49—75.

PAPANIAN (Krikor), Tiflis (Caucase), 03-01-02. — 31975×38—75.

PAREJA (Galo), La Puerta de Segura (Espagne), 01-07-13. — 21772×48—38.

PARTIAN, née TANACOPOULOS, Tiz Kioi (Asie Mineure), 00-00-13. — 17878×49—13.

PARTIAN (Missak), Angora (Turquie), 03-01-05. — 17878×49—13.

PASTOR (Daniel), Puebla de Valverde (Espagne), 23-06-29. — 21125×48—66.

PEISER (Gustave), Sarrebruck (Sarre), 22-05-29. — 18937×49—57.

PEKMEZIAN (Haroutiun), Césarée (Turquie), 00-00-03. — 1241×49—69.

PEKMEZIAN, née ESSAYAN, Smyrne (Turquie), 02-04-06. — 1241×49—69.

PELLIN (Fiori), Altendorf Ruhr (Allemagne), 25-01-11. — 18022×49—21.

PERA (Baptiste), Belveglio (Italie), 02-10-10. — 23100×48—13.

PERRET (Joseph), Pollein (Italie), 14-08-86. — 23361×39—69.

PERSELLO, née RIZZON, Gaiarine (Italie), 20-01-00. — 36018×46—17.

PETRICCIOLI, née DALLAGIACOMA, Castelle (Italie), 02-01-21. — 17339×49—75.

PETRICCIOLI (Tolmino), Villafranca (Italie), 15-09-15. — 17339×49—75.

PETROSINO (Vincent), San Severo (Italie), 01-05-25. — 15415×48—13.

PEZZA (Julesi, San Lazzaro Alberoni (Italie), 31-03-15. — 33907×39—69.

PEZZULA (Casimo), Tuglio (Italie), 24-03-26. — 18802×49—50.

PHILBOIS, née WASIK, Smengorow (Pologne), 19-03-07. — 18592×49—52.

PIANA (Borci-Dorindo), Ornavasso (Italie), 29-11-21. — 18733×49—80.

PIANA (Angelo), Tagliolo Belforte (Italie), 11-05-04. — 18878×49—13.

PIANA, née CAROSIO, Castelletto d'Orba (Italie), 03-02-08. — 18878×49—13.

PIEDRA (Francisco), Barcelone (Espagne), 26-10-21. — 19017×49—65.

PIKTAS, née LASOTA, Siemiechow (Pologne), 28-12-02. — 22250×48—80.

PIRONIN, née HOPPE, Liegnitz (Silésie), 07-01-18. — 21916×48—63.

PISANO, née GANDINI, San Ilario d'Enza (Italie), 16-09-93. — 15026×49—13.

PLANCHON (Etienne), Villar Peulice (Italie), 30-01-08. — 1201×49—06.

PLATA (Jean), Trzetrzewina (Pologne), 03-05-02. — 28805×38—71.

PLATA, née MELCAREK, Bojanitz (Pologne), 04-10-98. — 28805×38—71.

PODICO (Giacomo), Ellembach (Allemagne), 15-08-05. — 1227×49—71.

POHL (Stanislas), Grotniki (Pologne), 07-05-94. — 18938×49—59.

POLAK, née SLOWINSKA, Brzoski (Pologne), 12-11-12 — 16101×49—78.

POLAK (Antoine), Cieszecin (Pologne), 18-12-02. — 16101×49—78

POLESELLO (Odilio), San Vito al Tagliamento (Italie), 20-03-23. — 20894×48—32.

POLI (Ippolito), Castiglione (Italie), 30-05-04. — 18578×49—13.

POSLUSZNY (André), Siedlanska (Pologne), 07-11-07. — 27964×47—69.

POWOLNY (François), Röllinghausen (Allemagne), 17-01-12 — 22901×48—62.

POWOLNY, née WCZESNIAK, Herten (Allemagne), 13-11-11. — 22901×48—62.

PREVOST (Louis), Rumes (Belgique), 27-10-99. — 89788×28—59.

PRIOR (Antonio), Torreaguera (Espagne), 12-08-13. — 1006×37—11.

PSALTIS (Constantin), Verrias (Grèce), 07-01-10. — 22737×48—06.

PUIGUIAN (Ohanes), Kharpout (Asie Mineure), 27-02-04. — 6925×47—13.

PUIGUIAN, née KRIKORIAN, Kharpout (Asie Mineure), 00-00-11. — 6925×47—13.

PUMAREDA (Michel), Espolla (Espagne), 00-09-08. — 186×49—66

QUANDALLE, née CUCEREAVAI, Vasilinti (Roumanie), 26-05-11. — 17277×48—75.

QUARANTA (Bernardo), Entraque (Italie), 05-02-03. — 18393×49—83.

QUARANTA, née GHIGLIONE, Entraque (Italie), 21-08-08. — 18593×49—83.

RADIN (Ercole), Zenson Piave (Italie), 27-03-10. — 691×49—38.

RADIN, née PASUT, Kollnan (Allemagne), 05-12-11. — 691×49—38.

RANDON (Riccardo), Valdagno (Italie), 27-04-98. — 18271×49—54.

RAPACCIOLI (Giovanni), Lugagnano Val d'Arda (Italie), 01-01-07. — 187×49—14.

RAPS, née ELBAUM, Varsovie (Pologne), 15-04-06. — 18801×49—75.

RAYNAUD, née FRIMORGUEN, le Caire (Egypte), 17-07-26. — 18701×49—75.

REA (Louis), Arpino (Italie), 15-06-09. — 21890×40—69

REBESCHINI, née CASADEI, Audun-le-Tiche (Moselle), 13-03-05. — 18993×49—57.

REBESCHINI (Albino), Allenderne (Allemagne), 16-10-01. — 18993×49—57.

REGIS (Maria), Bollengo (Italie), 10-11-88. — 9510×38—38.

REGIS (Pietro), Moncrivello (Italie), 07-05-17. — 18711×49—31.

REITER (Szyman), Zolkiew (Pologne), 15-07-97. — 13116×49—75.

RIBEIRO (Joseph), Villa Franca (Portugal), 14-02-02. — 16534×48—69.

RIBEIRO née IVO, Batalha (Portugal), 21-01-07. — 16534×48—69

RICCI (Fernand), Pesaro (Italie), 24-04-22. — 19969×48—75.

RICO (Angel), Instincion (Espagne), 17-11-28. 18713×49—92.

RIGO (Angelo), Moravi (Italie), 06-08-13. — 32213×47—37.

RINAUDO (Alessio), Rossana (Italie), 11-02-08 — 8468×49—82

RINAUDO, née BOTTERO, Busca (Italie), 30-09-20. — 8468×49—82.

RINCK (Eugène), Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin), 03-10-18. — 20622×48—67.

RITTEL, née BANNER, Czortkow (Pologne), 07-07-06. — 19362×33—75.

ROCA (Raymond), Fraga (Espagne), 16-10-03. — 18207×49—82.

RODRIGUEZ (Blas), Terque (Espagne), 10-07-22. — 19035×49—02

RODRIGUEZ (Antonio), Luanco (Espagne), 30-09-09. — 18874×49—17.

ROIG (Antonia), Alaro (Espagne), 29-10-17. — 16138×49—13

RONCATI (Henri), Nice (Alpes-Maritimes), 11-09-97. — 18450×17—06.

ROSINGANA (Giovanni), Airasca (Italie), 14-06-91. — 20130×48—13

ROSINGANA, née FERNANDEZ, Yanei (Espagne), 05-05-09. — 20130×48—13.

ROSIQUE (Francisco), Algar (Espagne), 16-01-10. — 19031×49—13.

ROSIQUE, née RIOS, Mazarron (Espagne), 27-03-13. — 19031×49—13.

ROSLAWSKY, née SZCZYGIELSKI, Bystrowice (Pologne), 07-07-02. — 17115×49—62.

ROSLAWSKY (François), Mertinsdorf (Allemagne), 07-12-99. — 17115×49—62.

ROSSANO (Dominique), Vezza di Alba (Italie), 01-03-22. — 18712×49—06.

ROVIRA, née SALA, Rippoll (Espagne), 11-05-17. — 22628×48—81.

ROVIRA (Ramon), Rippoll (Espagne), 23-09-16. — 22628×48—81.

ROZLOZNY, née BIANCHI, la Chaux-de-Fonds (Suisse), 30-11-08. — 24088×48—70.

FUFINO (Patricio), Yatova (Espagne), 10-05-10. — 29779×48—47.

RUSSO (Joseph), Sousse (Tunisie), 15-11-02. — 19032×49—91.

RUSSO, née LIBERTO, Castiglione (Alger), 25-03-05. — 19032×49—91.

RUSSOLO (Ovidio), Anderno Micca (Italie), 17-02-25. — 16340 x 49—81.

RYBAK, née IRLICHT, Varsovie (Pologne), 22-07-88. — 20928 x 48—75.

SAHUN (Raphaël), Barbastro (Espagne), 13-09-27. — 22619 x 48—66.

SALETA (Jose), Villeneuve (Espagne), 22-07-80. — 17757 x 49—59.

SALON (Elie), Smyrne (Turquie), 19-04-08. — 21595 x 48—13.

SALVA, née PUJOL, Andraitx (Espagne), 18-03-00. — 17725 x 49—56.

SALVA (Antonio), Andraitx (Espagne), 14-02-99. — 17725 x 49—56.

SALVADO, née DEROUDILLE, Barcelone (Espagne), 07-02-10. — 18801 x 49—78.

SALVADO (André), Barcelone (Espagne), 05-01-10. — 18804 x 49—78.

SAMORI (Giacomo), Forli (Italie), 07-12-06. — 3214 x 39—75.

SANCHEZ (Penalbert-Fernando), Barcelone (Espagne), 14-07-14. — 19007 x 49—79.

SANCHIZ (Juan), Monovar (Espagne), 31-01-09. — 18942 x 49—30.

SANCHIZ, née OCHOA, Sax (Espagne), 14-04-15. — 18942 x 49—30.

SANBON, née DE NONI, Revine Lago (Italie), 19-03-20. — 18941 x 49—63.

SANDON (Primo), Mel (Italie), 30-08-14. — 18941 x 49—63.

SCANZI, née AVOGADRO, Piazzo Basso (Italie), 03-03-09. — 16337 x 49—34.

SCANZI (Tomaso), San Pellegrino (Italie), 26-07-07. — 16337 x 49—34.

SCARZELLA (Sauveur), Sassari (Italie), 14-11-88. — 14208 x 48—13.

SCARZELLA, née DARIDJIAN, Angora (Turquie), 00-00-91. — 14208 x 48—13.

SCHELLMANN, née VIOLI, Piati (Italie), 27-05-16. — 18620 x 49—93.

SCHEUER (Herbert), Znaim (Tchécoslovaquie), 24-05-15. — 20996 x 47—69.

SCHILMAN, née FELDMANN, Berchad (Haute Silésie), 25-06-88. — 17338 x 48—75.

SCHMIT (Joseph), Gostingen (Luxembourg), 08-02-06. — 15212 x 49—21.

SCHMIT, née SCHUMMER, Leudelange (Luxembourg), 22-04-13. — 15212 x 49—21.

SCHNELLER, née ENGEL, Budapest (Hongrie), 03-02-96. — 18816 x 49—75.

SCHNELLER (Fulop), Budapest (Hongrie), 06-09-93 — 18816 x 49—75.

SCHOR (Abraham), Felsztyn (Pologne), 14-05-05. — 155 x 49—62.

SCHOR, née STRASFELD, Felsztyn (Pologne), 28-05-11. — 155 x 49—62.

SCHULER (Rudolphe), Berlin (Allemagne), 25-05-13. — 16701 x 49—75.

SCIARRA, née PAROLDO, Vésime (Italie), 09-01-08. — 15758 x 49—75.

SCOTTO, née MANFREDI, Viareggio (Italie), 27-06-86. — 17218 x 49—93.

SCOTTO (Joseph), Barano (Italie), 27-05-93. — 17218 x 49—93.

SCROFANI (Vittorio), Zonguldak (Turquie), 28-05-09. — 216 x 49—75.

SENTKAR, née GLAZMAN, Siedlice (Pologne), 14-01-05. — 15601 x 49—75.

SENTKAR (Elie), Paris, 25-01-32. — 18191 x 49—75.

SERRA, née FINI, Pietro (Italie), 14-03-91. — 457-49-93.

SESTI (Amédée), la Ciotat (Bouches-du-Rhône), 19-11-03. — 318 x 25—13.

SIMO, née PONCE, Mazaron (Espagne), 27-03-07. — 18705 x 49—30.

SIMONCINI (Ernest), San Giustino (Italie), 30-01-10. — 33296 x 34—83.

SIMONETTO (Vittore), Fonzaso (Italie), 20-06-97. — 1301 x 49—75.

SIMONETTO, née SUSIN, Fonzaso (Italie), 01-05-97. — 1301 x 49—75.

SIMONETTA (Pio), Vergiate (Italie), 28-08-10. — 20287 x 32—54.

SIMONETTA, née CALETTI, Vergiate (Italie), 19-03-13 — 20287 x 32—54.

SIRIU (Josephin), Villaputzu (Italie), 18-01-95. — 15360 x 49—83.

SIRIU, née MANCONI, Villaputzu (Italie), 11-05-06. — 15360 x 49—83.

SKEIF (Elias), Antioche (Turquie), 00-00-26. — 18220 x 49—98.

SMIELEWSKI (Henri), Bliers Heim (Allemagne), 14-06-20. — 17870 x 49—62.

SOBOTA (Joseph), Wierzbie (Pologne), 11-11-08. — 18945 x 49—02.

SOBOTA, née BIELECKA, Starocheciny (Pologne), 01-10-18. — 18945 x 49—02.

SOCINSKI (François), Rumski (Pologne), 11-10-05. — 9730 x 49—67.

SOJKA (Waclaw), Dworszowice (Pologne), 18-09-18. — 1271 x 49—58.

SOLA (Joseph), Saint Etienne de Llanas (Espagne), 25-07-99. — 22124 x 48—66.

SOLAKIAN, née BOYADJIAN, Adiaman (Asie Mineure), 12-03-07. — 28106 x 47—83.

SOLAKIAN (Channes), Gurune (Asie Mineure), 09-01-03. — 28106 x 47—83.

SOLER, née SANCHEZ, la Union (Espagne), 10-05-01. — 18852 x 49—83.

SOLER (Pierre), Cuevas del Almanzora (Espagne), 13-07-04. — 18852 x 49—83.

SORIA (Arsenio), Villaverdo del Guadalimar (Espagne), 19-07-93. — 18796 x 49—34.

SORIA, née NOVA, Nerpio (Espagne), 07-09-94. — 18796 x 49—34.

SORIANO (Joachim), Jabaloyas (Espagne), 28-07-21. — 1186 x 49—11.

SPARICIO, née MACCIAN, Algar (Espagne), 18-01-99. — 13109 x 40—38.

SPARICIO (Fulzencio), Cartagène (Espagne), 22-02-99. — 13109 x 40—38.

SPICAS, née JUCHT, Varsovie (Pologne), 28-06-04. — 18807 x 49—75.

STRAULE (Pauline), Furnitz (Autriche), 12-03-03. — 13548 x 49—06.

SZMIGIEL (Joseph), Kadzidlo (Pologne), 18-05-11. — 10955 x 37—52.

TARANTOLA, née MENCARELLI, la Spezia (Italie), 09-08-00. — 14892 x 49—63.

TARANTOLA (Pietro), Mulazzo (Italie), 28-06-88 — 14892 x 49—63.

TAUBENBLATT, née BACKER, Varsovie (Pologne), 13-05-89. — 23578 x 48—64.

TAUBENBLATT (Chaim), Varsovie (Pologne), 17-05-88 — 23578 x 48—64.

TENERMONT (Jean), Farafangana (Madagascar), 09-01-15. — 17751 x 49—98.

TEPLITZKY, née MATZKINE, Cherson (Russie), 25-05-99. — 23316 x 48—78.

TESSAROTO (Bruno), Martellago (Italie), 30-08-25. — 18596 x 49—31.

THILTGES (Jean), Ottange (Moselle), 05-09-02. — 8151 x 35—57.

TIBOLLA (Umberto), Sospirolo (Italie), 12-10-02. — 18625 x 49—74.

TIMOTEO (Vito), Ruvo di Puglia (Italie), 27-02-19. — 19016 x 49—38.

TIMOTEO, née TARANTINI, Corato (Italie), 09-09-24. — 19016 x 49—38.

TOCINO (Sixto), Arenillos (Espagne), 06-01-03. — 14555 x 49—78.

TOMAS (Garcia-Ventura), Tormiel (Espagne), 21-01-99. — 1266 x 49—55.

TOMASI (Marsilio), Locana (Italie), 13-09-13. — 11741 x 49—26.

TOMASINO (Léonardo), Taifana (Italie), 08-07-04 — 30618 x 38—26.

TOMASZEWSKI (Josef), Gajowki (Pologne), 15-11-22. — 18661 x 49—02.

TOMAT (Onorino), Lancau (Italie), 25-11-21. — 18594 x 49—78.

TONINI, née MACCHI, Cantagallo (Italie), 06-02-13. — 23133 x 48—13.

TONINI (Joseph), Sambuca (Italie), 06-01-07. — 23133 x 48—13.

TONON (Angèle), Oderzo (Italie), 24-05-12. — 21580 x 48—81.

TOUTAIN, née GARCIA, Cuevas (Espagne), 25-08-22. — 1093 x 49—75.

TRAVERSINI (Raniero), Perugia (Italie), 10-03-21. — 25218 x 39—06.

TREBATICKY (Stephan), Masovce Nad Vahom (Tchécoslovaquie), 03-08-01. — 18214 x 49—92.

TROP (Jakob), Grodno (Pologne), 27-05-05. — 18621 x 49—69.

TROP, née BUCZYNSKA, Grodno (Pologne), 08-05-11. — 18621 x 49—69.

TUFENKDJIAN (Antranik), Sivas (Asie Mineure), 02-01-23. — 17312 x 49—69.

UBERTO BONA, née BENEITONE, Cuorgne (Italie), 03-12-02. — 13236 x 49—69.

USSEGLIO MATTIET (Michel), Giaveno (Italie), 17-01-07. — 24698 x 48—78.

VALLAURI, née SALTETTO, Vinadio (Italie), 13-12-96. — 23408 x 48—13.

VALLAURI (Joseph), Vinadio (Italie), 30-09-99. — 23408 x 48—13.

VALLORY (Joseph), Rochemolles Bardonecchia, 07-08-08. — 19053 x 49—13.

VAN DEN AVENNE, née DIEPENDAELE, Essche (Belgique), 02-08-02. — 13706 x 49—77.

VAN DEN AVENNE (Gentil), Anseghem (Belgique), 15-10-99. — 13706 x 49—77.

VANBEVERSLUYS (Henri), Lille (Nord), 10-05-03. — 23260 x 24—59.

VANDECANDELAERE (Gérard), Westroozebeke (Belgique), 21-01-22. — 1101 x 49—27.

VANDECANDELAERE (André), Westroozebeke (Belgique), 13-11-23. — 1102 x 49—27.

VANGELISTI (Mafaldo), Santa Maria (Italie), 20-11-02. — 17797 x 49—34.

VARGAS (José), Adra (Espagne), 28-03-22. — 43597 x 45—92.

VARJANIAN, née DERGHEVONTIAN, Ersighe (Turquie), 14-09-01. — 18704 x 49—13.

VARJANIAN (Vartevar), Ersighe (Turquie), 06-01-97. — 18704 x 49—13.

VASILE (Luca), Castellammare del Golfo (Italie), 26-06-13. — 17060 x 49—91.

VENTURA (Jacques), Constantinople (Turquie), 00-00-05 — 18777 x 49—77.

VENTURINI, née MARNACH, Esch-sur-Alzette (Luxembourg), 18-03-06. — 18110 x 49—75.

VENTURI (Guido), Castel d'Aiano (Italie), 29-03-15. — 22789 x 48—25.

VERBRIGGHE (André), Stavele (Belgique), 22-06-10. — 37187 x 45—59.

VERBRIGGHE, née VANDOOLAEGHE, Comines (Belgique), 16-01-10. — 37187 x 45—59.

VERHAEGE (Odiel), Zonnebeke (Belgique), 07-09-23. — 13155 x 49—77.

VERHAEGE (André), Zonnebeke (Belgique), 27-02-25. — 13156 x 49—77.

VERHOEVEN (Georges), Hautmont (Nord), 16-07-00. — 391 x 22—59.

VESEL (Vladimir), Zamostec (Yougoslavie), 01-12-18. — 18622 x 49—51.

VIATORI (Giovanni), Cuneo (Italie), 05-12-26. — 9698 x 46—13.

VIVANCOS (Gabriel), Perin (Espagne), 14-03-28. — 16955 x 48—84.

VOTRUBA (François), Hoobice (Tchécoslovaquie), 09-11-81. — 13749 x 39—78.

WAINSTOCK, née ASPIS, Lodz (Pologne), 08-01-11. — 12303 x 46—42.

WALDMANN (Eugène), Shaujszanto (Hongrie), 14-03-07. — 12281 x 49—75.

WALDMANN, née BECK, Szeged (Hongrie), 21-02-11. — 12281 x 49—75.

WALDMANN (Maurice), Abaujszanto (Hongrie), 13-03-05. — 12282 x 49—75.

WALDMANN, née KLEIN, Cegled (Hongrie), 15-05-10 — 12282 x 49—75.

WEINBERGER (Eugène), Gyongyos (Hongrie), 24-10-11. — 27990 x 48—75.

WEINBERGER, née MICHEL, Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), 01-03-24. — 27990 x 48—75.

WILHELM, née WAGNER, Volklingen (Sarre), 11-01-94. — 18886 x 49—68.

WINKLER (Alexandre), Petrosana (Roumanie), 23-05-10. — 13906×49—78.

WISNIEWSKI, née WITKOWSKI, Bergkamen (Allemagne), 10-11-13. — 18706×49—62.

WISNIEWSKI (Paul), Bottrop (Allemagne), 02-06-14. — 18706×49—62.

WLACH (Antoni), Zabloni (Pologne), 13-04-11. — 18540×49—51.

WOLLE (Heintz), Elbing (Allemagne), 10-11-18. — 21940×48—49.

WOSKO (Adolf), Lublin (Pologne), 06-03-09. — 18486×49—74.

WOSKO, née SIFFERT, Corpataux (Suisse), 09-03-23. — 18486×49—74.

WRONKA (Marian), Biskupice Zabaryczne (Pologne), 20-03-19. — 18395×49—62.

YSABEL (Jesus), Ventas Con Pena Aguilera (Espagne), 15-10-18. — 18799×49—11.

ZADRAVEC (Ivan), Lippo (Yougoslavie), 10-06-21. — 17556×49—52.

ZANATTA (Ferdinando), Villorba (Italie), 12-03-97. — 1526×49—78.

ZANCO, née ZAGO, Pordenone (Italie), 17-10-03. — 191×49—38.

ZANCO (Vittorio), Baone (Italie), 29-09-00. — 191×49—38.

ZANETTI, née VIOL, Porcia (Italie), 30-10-07. — 18855×49—16.

ZANETTI (Pietro), Porcia (Italie), 02-05-04. — 18855×49—16.

ZANON (Théodore), Rabbi (Italie), 10-09-99. — 106×49—75.

ZANTA, née BARDONESCO, Barge (Italie), 02-05-11. — 15251×46—27.

ZANTA (Alfred), Vigliano (Italie), 19-03-05. — 15251×46—27.

ZAPPERI (Antonin), Catania (Italie), 23-07-05. — 23963×31—93.

ZAREBO GADZIACKI (Witalis), Tarnopol (Pologne), 24-02-06. — 32696×47—75.

ZARNOWSKI (Edmond), Hombruck (Allemagne), 08-11-23. — 18676×49—62.

ZBORALSKI (François), Jarocin (Pologne), 01-01-19. — 15466×49—59.

ZEDDA (Antonio), Tiana (Italie), 02-02-99. — 18854×49—42.

ZEDDA, née NOLI, Tiana (Italie), 25-08-08. — 18854×49—42.

ZENDALI, née GALLI, Cameri (Italie), 20-07-01. — 14636×49—08.

ZENDALI (Antoine), Mercallo (Italie), 01-08-97. — 14636×49—08.

ZEPPONI, née CIANCAMERLA, Cagli (Italie), 17-08-01. — 19055×49—57.

ZEPPONI (Ubaldo), Cagli (Italie), 17-05-98. — 19055×49—57.

ZIELINSKI (Vincent), Lubostron (Pologne), 14-12-96. — 17710×49—57.

ZILIANI (François), Siviano (Italie), 20-09-23. — 17086×49—93.

ZINETTI (Giuseppe), Mologno (Italie), 05-10-18. — 467×49—78.

ZORDAN (Guido), Nogarole Vicentino (Italie), 20-08-04. — 18810×49—71.

ZYLBERSZTEJN (Lejbko), Stedlice (Pologne), 20-02-96. — 16706×48—75.

ZYLBERSZTEJN, née STRYKOWSKI, Lask (Pologne), 00-00-97. — 16706×48—75.

Art. 2. — Sont réintégrés dans la nationalité française:

AMIELL, née GRENIER, Vaux-la-Valette (Charente), 16-12-94. — 18620×49—33.

AMPUGNANI, née DANDINEAU, Paris, 06-07-05. — 1281×40—06.

ANGERMANN, née BRETTNACHER, Hayange (Moselle), 04-07-03. — 30712×34—57.

BORNAS, née AUDERERT, Saint-Yrieix (Haute-Vienne), 22-08-86. — 4097×13—87.

BRUNEEL, née DECORTE, Dunkerque (Nord), 13-10-82. — 19001×49—59.

CARAFILIS, née LE SCOEZEC, Caudan (Morbihan), 11-02-03. — 14552×34—56.

DELASSUS (Reine), Saint-Pierre-le-Vieux (Seine-Inférieure), 29-01-92. — 15277×49—76.

IBANEZ, née VANNET, Rouvres-sur-Aube (Haute-Marne), 12-08-95. — 29305×31—52.

IRION, née BUSCH, Reims (Marne), 27-08-10. — 8135×49—75.

JOLYT, née CHARRON, Niort (Deux-Sèvres), 06-02-98. — 21484×48—79.

LACOMBE, née BEYNET, Neuilly-sur-Seine (Seine), 21-07-77. — 1501×49—75.

LAFORGE, née DESMARES, Carentan (Manche), 05-01-81. — 18677×49—50.

LOPEZ, née SOAVE, la Mulatière (Rhône), 28-08-01. — 10929×49—69.

LUCIANI, née ENKIRCHE, Paris, 13-07-96. — 18751×49—75.

MARTINEZ, née FRANÇOIS, Villers-en-Prayères (Aisne), 11-02-00. — 1111×49—55.

TREPICCIONE, née MASSA-THERESINE, Marseille (Bouches-du-Rhône), 12-12-93. — 40790×45—13.

MESCHINO, née NICOLLE, Saint Lô (Manche), 20-12-90. — 33864×36—50.

MILLEFANTI, née PIAT, Commercy (Meuse), 24-09-02. — 9406×32—54.

MINGUELY, née Perney, Fougerolles (Haute-Saône), 23-09-94. — 18901×49—70.

MOCELLIN, née VON KAENEL, Woustviller (Moselle), 30-01-94. — 21977×32—57.

POULY, née CHEVRIER, Monthion (Savoie), 17-08-87. — 18800×49—13.

PREVOST, née COURBE, Orchies (Nord), 11-01-84. — 89788×28—59.

RAMORINO, née SASSO, Menton (Alpes-Maritimes), 04-02-83. — 17546×49—06.

REGALADO, née CALMELS, Boulogne (Seine), 08-02-05. — 18759×49—75.

RIBERO, née ICARD, Ceyreste (Bouches-du-Rhône), 15-09-92. — 18702×49—13.

RUFFINATO, née CHAUVIN, Lacoste (Vaucluse), 25-09-83. — 18848×49—84.

RUSCONI, née TOURNIAIRE, Valréas (Vaucluse), 24-10-81. — 21943×48—97.

SCHMIDT, née ANGLADE, Dijon (Côte-d'Or), 27-08-75. — 18847×49—75.

TOCINO, née LEROY, Bonneuil-les-Eaux (Oise), 08-03-03. — 14555×49—78.

VANBEVERSLUYS, née DELOBEL, Lille (Nord), 12-06-03. — 23290×24-59.

VANCAMBERG, née PAULY, Vivier-au-Court (Ardennes), 30-10-74. — 18734×49—78.

Art. 3. — Sont susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition par leurs parents de la nationalité française:

ADDOUM (Raymond), Tananarive (Madagascar), 25-08-48. — 18471×49—98.

ADDOUM (Fouad), Tripoli (Liban), 25-11-45. — 18471×49—98.

ALVES (Antonio), la Chapelle-Saint-André (Nièvre), 15-12-31. — 18007×49—58.

ALVES (Emilia), la Chapelle-Saint-André (Nièvre), 01-12-29. — 18007×49—58.

ALVES (Rose), la Chapelle-Saint-André (Nièvre), 11-11-35. — 18007×49—58.

ALVES (Paul), la Chapelle Saint-André (Nièvre), 24-02-34. — 18007×49—58.

ALVES (Pierre), la Chapelle-Saint-André (Nièvre), 16-11-39. — 18007×49—58.

BAGHDAYAN (Emmanuel), Marseille (Bouches-du-Rhône), 11-02-49. — 23739×48—13.

BAGHDAYAN (Jean), Marseille (Bouches-du-Rhône), 08-05-43. — 23739×48—13.

BALDO (Jeannine), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 04-06-42. — 18922×49—63.

BALDO (Michel), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 24-03-48. — 18922×49—63.

BARBERO (Esther), Septèmes-les-Vallons (Bouches-du-Rhône), 16-09-47. — 21858×48—13.

BAUM (Solange), Riom (Puy-de-Dôme), 26-03-44. — 22154×48—67.

BENEDETTI (Jean-Pierre), Passy (Haute-Savoie), 04-02-41. — 1321×49—74.

BENEDETTI (Marie), Passy (Haute-Savoie), 09-04-46. — 1321×49—74.

BENINCA (Josianne), Monferran-Savès (Gers), 01-01-48. — 12950×49—32.

BENINCA (Pierre), Monferran-Savès (Gers), 18-01-42. — 12950×49—32.

BOIN (Huguette), Moyeuvre-Grande (Moselle), 04-07-18. — 7109×46—57.

BOLA (Irène), Mondelange (Moselle), 21-04-40. — 19025×49—57.

BOSY (Bernard), Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais), 23-11-39. — 18688×49—62.

BOSY (Irena), Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais), 05-06-34. — 18688×49—62.

BOSY (Jean-Claude), Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais), 28-03-49. — 18688×49—62.

BOSY (Stanislas), Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), 03-08-33. — 18688×49—62.

RAPPL (Werner), Bad Hall (Autriche), 15-03-44. — 661×49—57.

BULYEZ (Marie), Barro (Charente), 16-08-43. — 19075×49—16.

BULYEZ (Jean), Nieuil (Charente), 22-06-49. — 19075×49—16.

BURIGANA (Fredo), Lyon (Rhône), 14-01-32. — 4509×40—54.

BURIGANA (Enrica), Sainte-Livrade-sur-Lot, 17-01-33. — 4509×40—54.

CALI GARSIA (Carmelo), Tunis, 02-01-38. — 6911×48—75.

CAVALLINI (Edo), Santa Maria Monte (Italie), 19-10-35. — 18655×49—30.

CAVALLINI (Dino), Santa Maria Monte (Italie), 07-04-34. — 18655×49—30.

CHIAVAZZA (Huguette), Sollies-Pont (Var), 17-12-40. — 21571×47—83.

CHIAVAZZA (Simone), Sollies-Pont (Var), 02-12-39. — 21571×47—83.

CHIAVAZZA (Adrien), Sollies-Pont (Var), 08-03-43. — 21571×47—83.

CHINI (Paulette), Volterra (Italie), 22-05-31. — 27341×37—83.

CIESLA (Gabriel), Uckange (Moselle), 14-07-38. — 27227×33—57.

CIESLA (Sabina), Uckange (Moselle), 11-07-36. — 27227×33—57.

CZESZYNSKI (Stella), Ostricourt (Nord), 29-08-38. — 7574×49—59.

CZESZYNSKI (Nelly), Oignies (Pas-de-Calais), 31-05-46. — 7574×49—59.

DALLA MUTTA (Laurent), Cinto Euganeo (Italie), 10-07-30. — 16287×49—73.

DALLA MUTTA (Alexandre), Chamoux-sur-Gelon (Savoie), 27-03-39. — 16287×49—73.

DALLAGIACOMA (Paulette), Paris, 16-06-38. — 17339×49—75.

DALMASSO (Romano), Cour-et-Buis (Isère), 29-09-32. — 32786×39—83.

DALMASSO (Juliette), Barjols (Var), 31-08-41. — 32786×39—83

DALMASSO (Rinaldo), Barjols (Var), 28-12-37. — 32786×39—83.

DE ARAUJO (Daniel), Guimaraes (Portugal), 10-10-29. — 18927×49—76.

DE COCK (Jules), Monsures (Somme), 13-12-31. — 22703×48—80.

DE COCK (Irène), Monsures (Somme), 26-12-33. — 22703×48—80.

DE COCK (Maria), Monsures (Somme), 09-02-36. — 22703×48—80.

DE COCK (Simone), Monsures (Somme), 07-10-38. — 22703×48—80.

DE COCK (Alice), Monsures (Somme), 17-10-39. — 22703×48—80.

DE COCK (Maurice), Monsures (Somme), 18-12-40. — 22703×48—80.

DE COCK (Thérèse), Monsures (Somme), 16-10-45. — 22703×48—80.

DE COCK (Jean-Claude), Monsures (Somme), 26-05-47. — 22703×48—80.

DE LIMA (François), Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), 03-11-39. — 16163×43—54.

DIONISIO (Jean-Louis), Freyming (Moselle), 09-10-47. — 23606×48—57.

DIONISIO (Eliane), Freyming (Moselle), 05-09-48. — 23606×48—57.

ELZBIECIAK (Elisabeth), Paris, 29-05-41. — 15570 × 49—75.

FIGUERAS (Marcel), Fiac (Tarn), 22-03-43. — 17147 × 49—81.

FIGUERAS (Angeline), Fiac (Tarn), 05-02-42. — 17147 × 49—81.

FIGUERAS (Yvonne), Albi (Tarn), 07-10-40. — 17147 × 49—81.

FIGUERAS (Juan), Castellar del Valles (Espagne), 28-10-33. — 17147 × 49—81.

FILIPSKI (Gérard), Pecquencourt (Nord), 17-09-46. — 18961 × 49—59.

FONTANINI (Raymond), Peyrecave (Gers), 08-03-39. — 20114 × 48—82.

FORTUNO (Augustin), Damiatte (Tarn), 17-05-42. — 15767 × 49—81.

FORTUNO (Manuel), Paris, 06-04-37. — 15767 × 49—81.

FORTUNO (Lolita), Paris, 17-08-35. — 15767 × 49—81.

FRANCISCO (Petra), Carabanchel (Espagne), 02-09-30. — 18779 × 49—14.

FRANCISCO (Pedro), Madrid (Espagne), 11-11-33. — 18779 × 49—14.

GARCIA (Jacques), Marseille (Bouches-du-Rhône), 07-03-46. — 22959 × 48—13.

GHIO (Marie), Nice (Asie Mineure), 06-04-33. — 22562 × 48—06.

GOLDBLUM (Hannelore), Gelsenkirchen (Allemagne), 19-10-29. — 18496 × 49—75.

GONCALVES (Marie), Lamba (Portugal), 30-01-29. — 16163 × 48—54.

GYPPAZ (Adolfhe), Torgnon (Italie), 24-09-31. — 18856 × 49—73.

GYPPAZ (Césarine), Torgnon (Italie), 24-12-29. — 18856 × 49—73.

GYPPAZ (Juliette), les Chapelles (Savoie), 15-07-35. — 18856 × 49—73.

GYPPAZ (Jeannette), les Chapelles (Savoie), 19-12-36. — 18856 × 49—73.

GYPPAZ (Marius), les Chapelles (Savoie), 18-06-39. — 18856 × 49—73.

GYPPAZ (Victor), les Chapelles (Savoie), 08-41 — 18856 × 49—73.

HAUSER (Irène), Hervilly (Somme), 27-03-34. — 47 × 49—80.

HAUSER (Edouard), Feuillères (Somme), 21-10-38. — 47 × 49—80.

JUSTES (Conception), Canales de la Sierra (Espagne), 29-06-36. — 18626 × 49—73.

KOLASNIEWSKI (Liliane), Pecquencourt (Nord), 02-04-40. — 14347 × 49—59.

KOLASNIEWSKI (Yvette), Pecquencourt (Nord), 18-07-45. — 14347 × 49—59.

KROMER (Volker), Liegnitz (Allemagne), 25-04-40. — 21916 × 48—63.

KUTHY (Elisabeth), Paris, 12-08-45. — 18916 × 49—75.

KWOCALA (Stanislas), Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), 28-10-47. — 18866 × 49—62.

LULKA (Irène), Saint-Etienne (Loire), 28-02-46. — 18752 × 49—42.

MACHADO (Marie), Beaumont (Pas-de-Calais), 03-05-31. — 21911 × 48—63.

MACHADO (Manuel), Beaumont (Pas-de-Calais), 11-08-36. — 21911 × 48—63.

MARCON (Jean-Albino), Ressaix (Belgique), 06-05-31. — 14202 × 49—47.

MARITANO (Léo), Turin (Italie), 06-01-31. — 18360 × 49—38.

MARTINEZ (Louisette), la Rochelle (Charente-Maritime), 02-07-19. — 17467 × 49—17.

MARTINS (Ermes), Verona (Italie), 18-07-30. — 9361 × 38—54.

MATEOS (Françoise), Paris, 29-08-49. — 47253 × 45—75.

MEDARIAN (Alain), Marseille (Bouches-du-Rhône), 07-10-48. — 18699 × 49—13.

MYCHAVKO (Adèle), Barlin (Pas-de-Calais), 16-07-37. — 15720 × 49—62.

NAPIERAJ (Lida), Isbergues (Pas-de-Calais), 02-06-43. — 18884 × 49—62.

NARDO (Ilerio), Toulouse (Haute-Garonne), 18-02-40. — 13336 × 49—31.

NARDO (Mireille), Toulouse (Haute-Garonne), 28-11-41. — 13336 × 49—31.

NAVROT (Jacqueline), Giraumont (Meurthe-et-Moselle), 06-09-42. — 18340 × 49—54.

NAVROT (Gabriel), Giraumont (Meurthe-et-Moselle), 13-11-45. — 18340 × 49—54.

NAVRO (Eliane), Giraumont (Meurthe-et-Moselle), 12-04-41. — 18340 × 49—54.

NOVAK (Antoine), Nuth (Holande), 25-09-34. — 18347 × 49—57.

NOVAK (Adalbert), Aumetz (Meurthe-et-Moselle), 11-03-38. — 18347 × 49—57.

NOVAK (Marie-Thérèse), Hoensbruck (Hollande), 08-07-33. — 18347 × 49—57.

PAREJA (André), Echirolles (Isère), 04-12-36. — 21712 × 48—38.

PARTIAN (Angèle), Marseille (Bouches-du-Rhône), 21-05-49. — 17878 × 49—13.

PARTIAN (Araxie), Constantinople (Turquie), 06-02-29. — 17878 × 49—13.

PETRICCIOLI (Gérard), Montreuil-sous-Bois (Seine), 27-01-46. — 17339 × 49—75.

POWOLNY (Marie), Bully-les-Mines (Pas-de-Calais), 10-05-37. — 22901 × 48—62.

POWOLNY (Françoise), Bully-les-Mines (Pas-de-Calais), 21-01-40. — 22901 × 48—62.

POWOLNYY (Danièle), Bully-les-Mines (Pas-de-Calais), 19-01-46. — 22901 × 48—62.

POWOLNY (Jean), Mazingarbe (Pas-de-Calais), 02-07-47. — 22901 × 48—62.

QUARANTA (Antoinette), Saint-Tropez (Var), 15-02-38. — 18593 × 49—83.

RADIN (Zaïa), Saint-Clair-de-la-Tour (Isère), 22-03-35. — 691 × 49—38.

REBESCHINI (François), Merlebach (Moselle), 10-03-43 — 18993 × 49—57.

ROSINGANA (Christophe), Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), 17-12-40. — 20130 × 48—13.

SALVA (Anne), Barcelone (Espagne), 23-09-30. — 17725 × 49—56.

SALVADO (Raymond), Barcelone (Espagne), 12-07-39. — 18801 × 49—78.

SALVADO (Thérèse), Barcelone (Espagne), 18-07-37. — 18801 × 49—78.

SALVADO (Henri), Barcelone (Espagne), 04-09-35. — 18801 × 49—78.

SANDON (Toni), Chamalières (Puy-de-Dôme), 06-02-47. — 18911 × 49—63.

SCANZI (Maria), San Pellegrino (Italie), 03-08-31. — 16337 × 49—34.

SCANZI (Dominique), San Pellegrino (Italie), 23-12-33. — 16337 × 49—34.

SCANZI (Nicolas), San Pellegrino (Italie), 04-03-35. — 16337 × 49—34.

SCHIMIT (Nicolas), Oigny (Côte-d'Or), 21-05-34. — 15212 × 49—21.

SCHMIT (Cécile), Jours-les-Baigneux (Côte-d'Or), 02-05-37. — 15212 × 49—21.

SCHOR (Armand), Lille (Nord), 30-07-47. — 155 × 49—62.

SABOTA (Annie), Liez (Aisne), 06-08-47. — 18945 × 49—02.

SABOTA (Joseph), Liez (Aisne), 28-01-40. — 18945 × 49—02.

SOLER (Monique), Sainte-Maxime-sur-Mer (Var), 09-07-41. — 18852 × 49—83.

SOLER (Marie-Rose), Sainte-Maxime-sur-Mer (Var), 13-07-34. — 18852 × 49—83.

TODESCO (Clorindo), Saint-Nazaire-en-Royans (Drôme), 11-06-30. — 32786 × 39—83.

TONINI (Giancarlo), Torri (Italie), 12-04-42. — 23433 × 48—13.

VERBRIGGHE (Raymond), Premesques (Nord), 28-07-33. — 37187 × 45—59.

VERBRIGGHE (Josiane), Perenchies (Nord), 23-11-42. — 37187 × 45—59.

WALDMANN (Edith), Bort-les-Orgues (Corrèze), 01-02-14. — 12281 × 49—75.

WISNIEWSKI (Raymond), Marles-les-Mines (Pas-de-Calais), 10-02-46. — 18706 × 49—62.

WISNIEWSKI (Hélène), Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais), 28-07-39. — 18706 × 49—62.

WOSKO (Wanda), Fribourg (Suisse), 18-06-45. — 18486 × 49—74.

WOSKO (Anne-Marie), Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), 12-01-47. — 18486 × 49—74.

ZANATTA (Jean), Paris, 14-08-31. — 1526 × 49—78.

ZANETTI (Odette), Saint-Mary, (Charente), 22-12-46. — 18855 × 49—16.

ZANETTI (Henri), Saint-Mary (Charente), 04-07-41. — 18855 × 49—16.

ZANETTI (Tinon), Champagne-le-Sec (Vienne), 29-04-39. — 18855 × 49—16.

ZANETTI (Antenore), Porcia (Italie), 26-10-33. — 18855 × 49—16.

ZANETTI (Baptiste), Linazay (Vienne), 04-11-36. — 18855 × 49—16.

ZANTA (Christiane), Evreux (Eure), 04-11-47. — 15251 × 46—27.

ZYLBERSZTEJN (Anna), Anvers (Belgique), 24-09-38. — 16706 × 48—75.

Art. 4. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 novembre 1949.

GEORGES BIDAULT.

Par le président du conseil des ministres,

Le ministre de la santé publique et de la population,

PIERRE SCHNEITER.

Jugements définitifs d'absence.

Par jugement en date du 24 mai 1949, le tribunal de première instance de Mulhouse a déclaré l'absence de Chava Sura Feldchendler, née le 28 octobre 1893 à Varsovie (Pologne), fille de Berka et de Minda (Marie), mariée à Samuel Kanarienwagel, domiciliée à Mulhouse, 8, rue du Runtz, arrêtée le 15 juillet 1942 par les Allemands, internée à Bayonne, puis au camp de Drancy, et partie pour l'Est d'où elle n'a plus donné de ses nouvelles.

Par jugement en date du 9 juillet 1949, le tribunal de première instance de Mulhouse a déclaré l'absence de Mordko Schapsie Goldberg, né le 1er mars 1892 à Alexandrow (Pologne), époux de Peppi Zepun, voyageur de commerce, domicilié à Mulhouse, 51, quai du Fossé, déporté le 4 mars 1943 en direction de Lublin-Maideneck.

Par jugement en date du 15 juillet 1949, le tribunal de première instance d'Etampes a déclaré l'absence de Leloup (Emile-Gustave), né le 28 décembre 1861 à Pussay (Seine-et-Oise), fils de Louis-Clément et de Victorine-Augustine Thomin, époux de Claire-Mathilde Meunier, propriétaire, domicilié à Pussay (Seine-et-Oise), disparu le 15 juin 1950, près d'Orléans, par suite de faits de guerre.

Par jugement en date du 20 juillet 1949, le tribunal de première instance de Valence a déclaré l'absence de Pironato (Arsénio), né à Sossano (Italie), le 26 juillet 1918, fils de Michel-Angel et de Cécile Treuller, marié à Andrée-Marie-Louise Chambre, soudeur, domicilié à Bourg-de-Péage, 30, rue du Docteur-Eynard, volontaire F. F. I., disparu depuis le 23 juillet 1942, et ordonné la publicité légale.

Par jugement en date du 28 juillet 1949, le tribunal de première instance de Versailles a déclaré l'absence d'Emile Lambert, propriétaire, demeurant à Villejust, veuf de dame Lucie-Marie Duvivier, né le 22 janvier 1866 à Villejust (Seine-et-Oise), y domicilié, disparu depuis le 28 mars 1941.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1949

Ordre du jour du mardi 6 décembre 1949.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion: I. du projet de loi prononçant la dissolution de la société en commandite par actions Automobiles M. Berliet et Cie et de la Société civile Berliet, et portant statut de l'entreprise Berliet; II. des propositions de loi: *a*) de M. Airoldi et plusieurs de ses collègues tendant à la nationalisation des usines Berliet; *b*) de M. André Denis et plusieurs de ses collègues tendant à l'adoption d'un statut définitif des usines automobiles Berliet; *c*) de M. Airoldi et plusieurs de ses collègues ayant pour objet de régler définitivement le statut juridique des usines automobiles Berliet; III. de la proposition de résolution de M. Degoutte et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions utiles pour obtenir la transformation de l'entreprise Berliet en une société d'économie mixte Berliet et Cie. (Nos 6703-265-1455-3395-2966-2284-2690-4108-4834-5575-7332. — M. André Denis, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de loi de M. Viatte et plusieurs de ses collègues tendant à préciser le statut des ministres du culte catholique au regard de la législation sociale. (Nos 6146-6445. — M. Viatte, rapporteur.)

3 — Discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à modifier l'article 3 du décret-loi du 17 juin 1938 relatif à l'organisation et à l'unification du régime d'assurance des marins. (Nos 7374-7815. — M. Fayet, rapporteur.)

4. — Discussion du projet de loi portant modification à l'article 111 et aux articles 113 à 117 du code du travail maritime. (Nos 5699-6676. — M. Cayol, rapporteur.)

5. — Discussion des conclusions du rapport de la commission de la justice et de législation sur la codification des textes relatifs aux pouvoirs publics. (No 6336. — M. Minjoz, rapporteur.)

6. — Discussion des propositions de loi portant modification et codification de la législation relative aux rapports entre bailleurs et locataires d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. (Nos 42-128-129-130-131-132-217-309-284-637-761-922-1005-2647-2963-3418-3449-3450-3451-3908-4461-4908-5068-5229-5605 (rectifié)-5791-7069-7071-4255-3481-8412. — M. Chautard, rapporteur.)

7. — Discussion: I. — Des propositions de loi: 1° de M. André Marty et plusieurs de ses collègues tendant à l'enseignement de la langue catalane dans les universités de Montpellier et de Toulouse et dans certains établissements d'enseignement; 2° de M. Vourc'h et plusieurs de ses collègues, sénateurs, sur l'enseignement de la langue bretonne. — II. — De la proposition de résolution de M. Pierre Hervé et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prendre les arrêtés et mesures nécessaires à la conservation de la langue et de la culture bretonnes, à l'abrogation des dispositions qui proscrivent l'usage de la langue bretonne dans l'enseignement public et à l'organisation d'un enseignement de la langue bretonne dans les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan. (Nos 1326-5071-5028-7777. — M. Deixonne, rapporteur.)

8. — Discussion: 1° du projet de loi portant création de bureaux d'aide sociale; 2° de la proposition de loi de M. Ségelle et plusieurs de ses collègues tendant à fusionner les bureaux de bienfaisance et les bureaux d'assistance en bureaux d'aide sociale. (Nos 6349-4952-7640. — M. Bouxom, rapporteur.)

A seize heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote des conclusions du rapport de la commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions tendant à modifier l'article 50 du règlement relatif à la motion de censure. (No 7173. — Mme Germaine Peyroles, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Fixation de la date de discussion des interpellations:

1° De M. Degoutte, sur les enseignements que le Gouvernement a tirés des grands incendies du mois d'août dans les Landes, sur les mesures qu'il compte prendre pour éviter le retour de telles catastrophes et sur celles qu'il a mises en application pour limiter, dans la mesure du possible, les pertes de richesses occasionnées par le sinistre;

2° De M. Ramarony, sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour porter secours aux malheureuses victimes des incendies de forêts et à leur famille et pour assurer la protection et le reboisement des landes de Gascogne;

3° De M. Félix Garcia, sur l'origine et les causes des incendies qui ont ravagé la forêt de Gascogne, l'insuffisance des mesures qui, au début, furent prises pour les combattre, les mesures à prendre pour en éviter la répétition, le châtiment des incendiaires arrêtés, la lenteur apportée par le Gouvernement pour secourir les sinistrés et victimes civiles et militaires, l'insuffisance de la participation du Gouvernement à l'aide aux sinistrés et victimes, l'utilisation des fonds provenant de la solidarité publique détenus par l'Etat, les mesures à prendre pour que l'écoulement des stocks de bois soit enfin assuré de façon satisfaisante, la nécessité d'entreprendre immédiatement les travaux nécessaires pour reconstituer la forêt détruite et rendre à la région sa prospérité;

4° De M. Marc Dupuy, sur: *a*) les causes du catastrophique incendie qui a ravagé, en août dernier, le département de la Gironde, semant la ruine, la mort et la désolation; *b*) l'insuffisance des moyens mis par le Gouvernement à la disposition des populations pour faire face à l'incendie qui, faisant suite à l'absence totale de vigilance et de surveillance, met en cause ses responsabilités; *c*) les mesures qu'a prises ou compte prendre le Gouvernement pour arrêter et prévenir les incendies, ainsi que pour les secours aux populations si durement éprouvées; *d*) les moyens qu'il entend mettre à la disposition des populations pour l'exploitation des bois brûlés et la reconstitution de la forêt;

5° De M. Lamarque-Cando, sur les causes et les conséquences des incendies de forêts du Sud-Ouest et sur l'application des dispositions de l'ordonnance du 28 avril 1945 pour la remise en valeur de la région de la forêt de Gascogne.

6° De M. Defos du Rau, sur les causes des incendies de forêts dans les Landes et sur les mesures prises pour en réparer les conséquences, ainsi que sur les moyens qui seront mis en œuvre dans l'avenir pour empêcher le retour de sinistres aussi graves;

7° De M. Max Brusset, sur les causes et les conséquences de l'explosion du camp de Bussac qui, le 18 août 1949, a causé dans la région un incendie mettant les habitants des villages environnants dans une situation critique.

3. — Suite de la discussion des affaires inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Séances du mardi 6 décembre 1949.

Des billets, portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Lecœur, jusques et y compris M. de Lepervanche.

Tribunes. — Depuis M. David (J.-P.), jusques et y compris M. Denis (André).

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le mardi 6 décembre 1949, à seize heures trente et à vingt et une heures:

I. — Rapport (no 6978) fait par Mme Reyraud, au nom de la commission des moyens de communications, sur la proposition de loi no 5817 de Mme Reyraud tendant à créer dans l'administration des postes, télégraphes et téléphones un cadre provisoire de dame inspecteur adjoint, dame inspecteur, en vue de l'intégration dans ce cadre des dames commis ancienne formule, surveillantes et surveillantes principales des postes, télégraphes et téléphones issues des ex-dames employées et dames commis des postes, télégraphes et téléphones. — M. Léon Dagain, rapporteur pour avis.

II. — Projet (no 8336) de loi de finances pour l'exercice 1950. — M. le rapporteur général.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le mardi 6 décembre 1949, à seize heures (local de la commission no 208):

Examen de la demande de discussion d'urgence pour la proposition de résolution (no 8534) de M. Theetten tendant à inviter le Gouvernement à étendre, en matière de contributions directes, aux souscriptions d'actions émises par les sociétés de construction d'habitations, des règles d'amortissement valables pour les capitaux investis dans les constructions réalisées par des entreprises particulières. — Nomination du rapporteur.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mardi 6 décembre 1949, à quinze heures trente (local de la commission no 264):

I. — Audition de M. Rius, rapporteur du Conseil économique, sur le projet de loi relatif aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs du travail.

II. — Examen des demandes de discussion d'urgence.

III. — Rapport de M. Moisan sur le projet et les propositions de loi relatifs aux conventions et conflits collectifs du travail (nos 8144, 6377, 6921, 7130 et 8566).

Convocation de bureau.

Le sixième bureau se réunira le mardi 6 décembre 1949, à dix-sept heures trente (local du sixième bureau):

Validation des pouvoirs de M. Pouvanaa Oopa, élu député des établissements français de l'Océanie, en remplacement de M. Ahnne, décédé.

Rectification

au compte rendu in extenso *de la 3e séance du jeudi 1er décembre 1949.*

(*Journal officiel* du 2 décembre 1949.)

Dans le scrutin (no 1961) sur l'ensemble de l'article 19 du projet relatif au statut du personnel des communes:

MM. Joannès Dupraz, Moussu et Paul Coste-Floret, portés comme ayant voté « pour », déclarent avoir voulu voter « contre ».

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1949

Ordre du jour du mardi 6 décembre 1949.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination d'un membre du comité consultatif pour la protection sociale des aveugles.

2. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — Mme Devaud demande à M. le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports quelles dispositions il envisage pour faciliter la pratique des sports et de l'athlétisme dans les Antilles françaises et en Guyane, et pour rendre possible la participation des champions antillais et guyanais aux compétitions nationales et internationales. (N° 84.)

II. — M. Bertaud demande à M. le ministre de l'intérieur dans quelles conditions s'est déroulée, le 3 septembre dernier, la manifestation des anciens prisonniers de guerre; et s'il est exact que les organisateurs se sont vu refuser une première fois l'autorisation d'organiser cette manifestation et que, cette autorisation ayant été enfin accordée, les dispositions prises par le Gouvernement ont été telles que l'on puisse considérer que tout a été fait pour créer des incidents fâcheux et donner à ce rassemblement pacifique une allure incompatible avec les intentions de ces organisateurs. (N° 87.)

III. — M. Léger demande à M. le ministre du travail et de la sécurité sociale quelles sont les raisons qui ont motivé le transfert du Havre à Rouen de la caisse de vieillesse de Normandie et quels avantages en résultent pour les bénéficiaires. (N° 88.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à étendre le contrôle de la cour des comptes aux organismes de sécurité sociale. (N°s 638 et 843, année 1949. — M. Bolifraud, rapporteur; et n° 847, année 1949. — Avis de la commission du travail et de la sécurité sociale. — M. Abel-Durand, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, renforçant le contrôle de l'Etat sur les organismes de sécurité sociale. (N°s 641 et 824, année 1949. — M. Abel-Durand, rapporteur; et n° 844, année 1949. — Avis de la commission des finances. — M. Bolifraud, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Duloit, jusques et y compris M. Gatuing

Tribunes. — Depuis M. Pierre de Gaulle, jusques et y compris M. Landry.

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales se réunira le mercredi 7 décembre 1949, à dix heures trente (local n° 271):

I. — Examen du projet de rapport pour avis de M. Cordier sur les propositions de résolution:

a) N° 777, année 1949, tendant à inviter le Gouvernement à surseoir à la mise en vigueur de l'article 107 du décret n° 48-1986 du 9 décembre 1948 portant réforme fiscale;

b) N° 788, année 1949, tendant à inviter le Gouvernement à déclarer non applicables aux sociétés à responsabilité limitée les dispositions de l'article 107 du décret du 9 décembre 1948, ainsi que celles du décret du 4 octobre 1949.

II. — Questions diverses.

La commission de la défense nationale se réunira le mardi 6 décembre 1949, à quatorze heures quarante-cinq (local n° 217):

Examen du projet de rapport de M. le docteur Lafay sur le projet de loi (n° 760, année 1949) relatif à des nominations et promotions dans les services de santé militaires.

La commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs se réunira le mercredi 7 décembre 1949, à dix heures (local n° 207):

I. — Echange de vues sur le projet de loi (n° 8136 A. N., annexe n° 6) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950: Education nationale.

II. — Désignation d'un rapporteur à la proposition de résolution (n° 807, année 1949) tendant à inviter le Gouvernement à supprimer l'examen du baccalauréat.

III. — Audition d'une délégation de la fédération de l'éducation nationale sur la réalisation du cadre unique dans l'enseignement du second degré.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le jeudi 8 décembre 1949, à dix heures quinze (local n° 213):

I. — Désignation de rapporteurs pour:

a) La proposition de résolution (n° 820, année 1949) de M. Debré relative à une politique du logement;

b) La proposition de résolution (n° 833, année 1949) de M. Landry concernant l'aide à apporter, en matière de logement, aux économiquement faibles.

II. — Examen du rapport de M. Driant sur la proposition de loi (n° 816, année 1949) tendant à modifier l'article 6 de la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre.

III. — Echange de vues sur les propositions relatives au financement de la reconstruction.

IV. — Questions diverses.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 7 décembre 1949, à dix heures quinze (local n° 213):

I. — Examen du rapport de Mme Devaud sur sa proposition de résolution (n° 771, année 1949) tendant à inviter le Gouvernement à appliquer sans délai l'article 6 de la loi du 13 juillet 1949 et à saisir le Parlement d'un texte réglant le sort des bénéficiaires de l'allocation temporaire aux vieux non rattachés à l'une des caisses autonomes prévues par la loi du 17 janvier 1948.

II. — Examen du rapport de M. Tharradin sur le projet de loi (n° 683, année 1949) modifiant les articles 37, 38 et 72 de l'ordonnance du 19 octobre 1945 fixant le régime des assurances sociales applicables aux assurés des professions non agricoles.

III. — Examen du rapport de Mme Devaud sur sa proposition de résolution (n° 772, année 1949) tendant à inviter le Gouvernement à appliquer, dès le quatrième trimestre 1949, la loi du 2 août 1949 modifiant le taux de salaire de base servant à calculer les prestations familiales des travailleurs indépendants.

IV. — Echange de vues, à l'occasion de la question orale avec débat de Mme Devaud, qui demande à M. le président du conseil quelles dispositions envisagent les divers départements ministériels intéressés afin que les vieillards bénéficiaires de l'allocation temporaire puissent être assurés de percevoir, à un titre quelconque, une allocation de même valeur, en janvier prochain.

V. — Désignation d'un rapporteur officieux sur le projet de loi (n° 8144 A. N.) relatif aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs du travail.

VI. — Désignation d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 826, année 1949) tendant à inviter le Gouvernement à reconduire l'allocation temporaire.

VII. — Questions diverses.

INFORMATIONS

RELATIVES A

L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 6 décembre 1949.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion: 1° de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi habilitant les chefs des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, autres que l'Indochine, l'Afrique occidentale française, l'Afrique équatoriale française, le Cameroun et le Togo, à imposer un contingent d'importations des boissons alcooliques et à prohiber l'importation des boissons jugées nocives; 2° de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi relatif à la fabrication, à l'importation, à la vente et à la consommation des boissons alcooliques en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Cameroun et au Togo; 3° de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi ayant pour objet, dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer autres que l'Indochine, la répression de l'ivresse publique, la police des débits de boissons et l'aggravation des peines encourues par certains délinquants en état d'ivresse. (N°s 25, 26, 27 et 155, année 1949. — M. La Gravière, rapporteur; et n° 276, année 1949. — Avis de la commission de la législation, de la justice, de la fonction publique et des affaires administratives et domaniales. — M. Antonini, rapporteur; et n°s 277, 289 et 295, année 1949. — Avis de la commission des affaires économiques. — M. Meyer, rapporteur.)

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE

PREMIÈRE SESSION DU MOIS DE DÉCEMBRE 1949

Séance du mardi 6 décembre 1949 et jours suivants.

A QUINZE HEURES

Ordre du jour.

1. — Projet de loi portant aménagement du prélèvement sur les loyers.

2. — Problème de l'essence.

3. — Problème de l'alcool carburant.

L'ordre dans lequel les questions sont inscrites à l'ordre du jour ne préjuge pas de l'ordre de la discussion en séance.

Durée probable de la session: trois jours.

Convocations de commissions.

Mardi 6 décembre 1949.

Neuf heures.

COMMISSIONS RÉUNIES DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Ordre du jour.

Problème de l'essence.

Neuf heures trente.

COMMISSION DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

Ordre du jour.

Problème des allocations familiales.

Mercredi 7 décembre 1949.

Neuf heures trente.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE

Ordre du jour.

Examen des propositions de loi relatives aux chambres d'agriculture.

Neuf heures trente.

SOUS-COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTUDE DE LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

Ordre du jour.

Réforme de l'entreprise.

Neuf heures trente.

COMMISSION DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DES TRANSPORTS

Ordre du jour.

Communication de MM. Bamberger et Delieau sur les travaux du centre national du tourisme.

Jeudi 8 décembre 1949.

Neuf heures quarante-cinq.

COMMISSIONS RÉUNIES DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

Ordre du jour.

Problème des gares. — Marchés.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de citrons en provenance du Liban.

(Poste 2 du programme d'importation de 1949.)

Les importateurs sont informés qu'il est ouvert à l'importation un contingent de 1.000 tonnes de citrons originaires et en provenance du Liban.

Cette opération sera réalisée dans les conditions suivantes:

1° Les importations seront autorisées sans licence, sur la seule présentation au bureau de douane intéressé d'un certificat d'importation établi en six exemplaires conformes au modèle annexé à l'avis n° 423 de l'office des changes et avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 2 octobre 1949;

2° Le règlement financier des marchandises s'effectuera selon les dispositions du titre Ier dudit avis, c'est-à-dire après l'importation;

3° L'entrée en France de la marchandise s'effectuera par le bureau de douane de Marseille exclusivement, et sera autorisée à partir du quinzième jour suivant celui de la parution du présent avis au *Journal officiel;*

4° Elle sera interdite dès que le contingent ci-dessus aura été épuisé et sans publication préalable d'un nouvel avis;

5° Il ne sera pas délivré de devises tierces pour le règlement du fret;

6° Les certificats d'importation devront porter l'indice de codification statistique n° 23 (vingt-trois).

Avis aux importateurs d'oranges en provenance du Liban.

(Poste 2 du programme d'importation de 1949.)

Les importateurs sont informés qu'il est ouvert à l'importation un contingent de 10.000 tonnes d'oranges originaires et en provenance du Liban.

Cette opération sera réalisée dans les conditions suivantes:

1° Les importations seront autorisées sans licence, sur la seule présentation au bureau de douane intéressé d'un certificat d'importation établi en six exemplaires conformes au modèle annexé à l'avis n° 423 de l'office des changes et avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 2 octobre 1949;

2° Le règlement financier des marchandises s'effectuera selon les dispositions du titre Ier dudit avis, c'est-à-dire après l'importation;

3° L'entrée en France de la marchandise aura lieu par le bureau de douane de Marseille exclusivement, et sera autorisée à partir du quinzième jour suivant celui de la parution du présent avis au *Journal officiel;*

4° Elle sera interdite dès que le contingent ci-dessus aura été épuisé et sans publication préalable d'un nouvel avis;

5° Il ne sera pas délivré de devises tierces pour le règlement du fret;

6° Les certificats d'importation devront porter l'indice de codification statistique n° 23 (vingt-trois).

Ministère de la France d'outre-mer.

Avis relatif à l'ouverture en 1950 de deux examens de culture générale pour le recrutement d'agents techniques d'hygiène de l'Afrique occidentale française.

Le gouvernement général de l'Afrique occidentale française recrute des agents de la santé publique pour le cadre des agents techniques d'hygiène qui comprend de multiples spécialités d'auxiliaires médicaux, parmi lesquelles les suivantes:

Infirmiers, agents de la police sanitaire, techniciens des bureaux d'hygiène, monteurs dépanneurs radio, aide radiologiste, secrétaires médicaux et comptables des services de santé.

La solde mensuelle actuelle de début est pour un célibataire d'environ 20.000 F C. F. A., et pour un marié avec deux enfants de 25.000 F C. F. A.

Au sommet de la hiérarchie, ces soldes sont dans la même situation de famille, respectivement d'environ 38.000 F C. F. A. et 44.000 F C. F. A.

Ces fonctionnaires perçoivent au moment de chacun de leurs embarquements pour l'Afrique occidentale française, de 15.000 à 25.000 F métropolitains selon leur grade, augmentés de 25 p. 100 pour l'épouse et 10 p. 100 par enfant. Les séjours outre-mer sont de deux ans suivis de six mois de congé dans la métropole. Les voyages sont aux frais de l'Etat. Les agents sont logés par les soins de l'administration. Ils peuvent être employés en n'importe quelle ville ou poste de l'Afrique occidentale française selon les nécessités.

S'ils sont appelés à se déplacer (et ceci est fréquemment de l'ordre de dix à quinze jours mensuels dans les postes de brousse, qui sont les plus intéressants pour des jeunes gens en début de carrière) il est accordé une indemnité journalière de 200 à 500 F C. F. A., selon le grade et la situation de famille.

L'intégration dans le cadre des agents techniques d'hygiène s'effectue actuellement sur titres.

Sont nécessaires au minimum:

1° La possession du brevet élémentaire de l'enseignement, ou du brevet de fin d'études du premier cycle du second degré, ou du certificat d'études secondaires modernes ou classiques;

2° La possession d'un diplôme technique de la spécialité en cause, délivré par l'Etat ou par un organisme habilité par l'Etat, ou le brevet élémentaire d'infirmier ou de secrétaire comptable des armées de terre, de mer ou de l'air.

La possession d'un diplôme technique est impérative. Seuls les titulaires du baccalauréat (1re et 2e partie) en sont dispensés.

Les candidats qui ne détiendraient pas l'un des titres de l'enseignement ci-dessus énumérés pourront subir un examen de connaissances générales du niveau du brevet élémentaire de l'enseignement dont les sessions auront lieu fin janvier et fin juillet 1950 dans les centres ci-après: Paris, Bordeaux, Marseille.

Les candidats doivent adresser une demande au ministre de la France d'outre-mer (direction du personnel, 3e bureau), 27, rue Oudinot, Paris (7e), en vue de leur intégration dans le cadre des agents d'hygiène de l'Afrique occidentale française, soit par voie d'admission directe pour les diplômés de l'enseignement, soit en subissant l'examen de connaissances générales (préciser le centre d'examen choisi).

A cette demande seront joints les documents suivants:

1° Extrait de naissance (le cadre est ouvert aux candidats de nationalité française âgés de vingt et un ans et de moins de trente ans);

2° Etat des services militaires (les candidats doivent avoir accomplis leurs obligations militaires légales);

3° Certificats de visite et contre-visite établis par des médecins militaires et concluant à l'aptitude de l'intéressé à servir outre-mer et à l'absence de toute affection tuberculeuse;

4° Copie des titres techniques et scolaires;

5° Certificat de bonne vie et mœurs daté de moins de trois mois;

6° Extrait du casier judiciaire ayant moins de trois mois de date;

7° Adresse de l'intéressé.

Ces documents devront parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée avant le 1er janvier 1950 ou le 1er juillet 1950.

Les candidats devant subir l'examen seront convoqués en temps voulu dans le centre de leur choix.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour l'emploi de maître répétiteur et de maîtresse répétitrice des institutions nationales de sourds-muets.

Un concours pour l'emploi de dix maîtres répétiteurs et maîtresses répétitrices des institutions nationales de sourds-muets aura lieu à Paris, le 6 février 1950.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la direction de l'institution nationale des sourds-muets de Paris, 254, rue Saint-Jacques, jusqu'au 16 janvier 1950.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

1° Etre âgé de trente ans au plus au 1er janvier de l'année où s'ouvre le concours. Toutefois, cette limite d'âge est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils ou militaires validables pour la retraite;

2° Etre pourvu du brevet supérieur ou du baccalauréat de l'enseignement secondaire.

Paris — Imp des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Compagnie des Chemins de fer du Maroc

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS
280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS
R. C.: Seine n° 184352.

Avis aux porteurs d'obligations 5 0/0 1933 (1er réseau).

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 5 0/0 1933 (1er réseau) de 1.000 F, la Compagnie des chemins de fer du Maroc a racheté en Bourse un certain nombre d'obligations représentant une partie de l'amortissement prévu pour 1949 au contrat d'émission de cet emprunt.

En conséquence, MM. les porteurs d'obligations 5 0/0 1933 (1er réseau) de la Compagnie des chemins de fer du Maroc sont informés qu'il sera procédé, le 15 décembre 1949, à quinze heures, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, au tirage au sort des obligations destinées à compléter cet amortissement.

Le conseil d'administration.

AVIS DIVERS

Résidence Chantilly — Pavillon n° 5

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 400.000 F
SIÈGE SOCIAL:
CHANTILLY (OISE), 5, SQUARE DES AIGLES
R. C.: Senlis n° 12326 B.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire à Paris, 39, boulevard Haussmann (3e étage), pour le 28 décembre 1949, à neuf heures et demie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Rapport du conseil d'administration;
Augmentation du capital social de 400.000 F à 1.000.000 de francs par voie d'incorporation directe d'une partie de la réserve de réévaluation et élévation correspondante du montant nominal des actions composant le capital;
Modification à apporter, en conséquence, à l'article 6 (capital social) des statuts;
Nomination d'un commissaire aux comptes;
Remboursement partiel des avances faites pour travaux.

Le conseil d'administration.

REPUBLIQUE DE CUBA

Tribunal de première instance du district du Nord, Paseo de Marti, n° 101 (troisième étage), la Habana, Cuba.

Je soussigné, docteur François-Oscar de los Reyes y Payne, juge de première instance du district Nord de la Havane:

Par le présent édit, je fais savoir que le vingt-septième jour du mois de janvier de l'année de mil neuf cent quarante-huit, est décédée à la clinique La Milagrosa, sise Cerro n° 2002, à la Havane, Mlle Marguerite-Eugénie Lassalle, née le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-neuf à Urrugne (Basses-Pyrénées) (France), de nationalité française, maîtresse d'école, célibataire, demeurant rue Seis, n° 161, Reparto Benitez, Marianao, fille de François Lassalle et de Marthe-Virginie Ribes, sans avoir pris de dispositions testamentaires légales. Je fais savoir que ce décès sera annoncé pendant un délai de trente jours francs, afin que ceux qui jugeront avoir des droits à la succession comparaissent devant ce tribunal, munis de la preuve de leur parenté et de l'arbre généalogique correspondant, pour faire valoir ses droits. Je fais également savoir que ceux qui réclament l'héritage sont ses parents collatéraux, frères et sœurs légitimes par voie paternelle et maternelle, à savoir Anna-Agustine, Marie-Emilie-Pauline, Jules François-Marie-Charlotte, Jean-Aurélie, Marcel-Adolphe, Marie et Marie-Juliette de même nom, et que le tribunal de première instance du district du Nord est sis Paseo de Marti, n° 101 (troisième étage), la Habana, Cuba.

Et pour sa publication au *Journal officiel* intéressant le village d'Urrugne (Basses-Pyrénées) (France), je délivre le présent à la Havane, république de Cuba, le vingt-cinquième jour du mois de juin de mil neuf cent quarante-neuf.

(Sceau.)
Signé: F. O. DE LOS REYES.
(Sceau.)
Par-devant moi, J. P. BUSTAMANTE.

Demandes de changement de nom

M. Alain-Gérard-Tony-Jacques Rubinstein, étudiant, né à Paris (17e) le 5 juin 1928, demeurant à Paris (8e), 88, boulevard Malesherbes, présente une requête au garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Roynier.

M. Antoine-Isaac Rubinstein, avocat à la cour de Paris, né à Bucarest (Roumanie) le 6 mai 1894, demeurant à Paris (8e), 88, boulevard Malesherbes, présente une requête au garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Roynier,

M. Alfred Kardesch, né le 9 mars 1909 à Vienne (Autriche), Mme Régina Kardesch, née Schwarz, le 12 octobre 1921 à Vienne (Autriche), et leur fille Patricia Kardesch, née le 18 septembre 1949 à Cahors (Lot), demeurant à Cahors (Lot), 6, rue des Augustins, déposent une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à leur nom patronymique celui de Cardet.

M. Grynsztejn (David), né le 20 juin 1910 à Radom (Pologne), naturalisé Français par décret n° 37762 × 38 du 18 décembre 1938, demeurant à Paris, 320, rue Saint-Martin, demande au garde des sceaux l'autorisation de s'appeler Gastin.

M. André Coblentz, né à Sarreguemines (Moselle) le 28 mars 1903, demeurant à Paris (16e), 4, square Jean-Paul-Laurens, agissant en son nom et celui de ses enfants mineurs: Jean-Jacques, né à Boulogne-sur-Seine le 17 mai 1933 et Michel-François, né à Neuilly-sur-Seine le 26 juin 1938, a déposé une requête au garde des sceaux à l'effet d'être autorisé à substituer à son nom celui de Caublance.

M. Kahan (Jacob), ingénieur, de nationalité française, né à Paris le 21 décembre 1900, y demeurant, 103, avenue Emile-Zola, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur René-Jacques, né à Paris le 23 mars 1935, dépose une requête au garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom celui de Delalande.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 75 fr. la ligne
(Décret du 16 avril 1948, art. 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

7 octobre 1949. Déclaration à la préfecture de la Guyane française. ASSOCIATION FAMILIALE DE CAYENNE. But: défense des intérêts matériels et moraux de la famille. Siège social: mairie de Cayenne.

4 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de police SOCIÉTÉ DES MACHISTES, ACCESSOIRISTES, ÉLECTRICIENS DU THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA. But: grouper, à l'exclusion de tous autres, ceux qui ont la qualité de machinistes, accessoristes, électriciens, à partir du jour de leur titularisation. La société assure la défense des intérêts moraux, professionnels et matériels de ses membres et leur apporte son aide s'ils sont dans le besoin. Siège social: théâtre national de l'Opéra, 8, rue Scribe, Paris.

4 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. Vélo-Club de Gaillon-Aubevoye. But: encouragement au sport cycliste sur route, organisation de courses et éducation sportive. Siège social: café de la Paix, Gaillon.

4 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de police. Fédération française des groupements des concessionnaires Simca. Modification dans la composition du bureau et transfert du siège social du 178, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris, au 60, avenue du Général-de-Gaulle, à Courbevoie.

5 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Péronne. Union sportive de Doullly. But: pratique du football. Siège social: mairie de Doullly.

7 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. Bailleul-Sports. But: pratique de tous les sports, et particulièrement du football. Siège social: école publique de garçons, le Bailleul.

8 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de police. L'Union sportive automobile transfère son siège social du 33, rue Saint-Augustin, au 51, rue La Pérouse, Paris.

8 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. Association sportive du lycée de jeunes filles de Saint-Germain-en-Laye. But: organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement; représenter l'établissement dans les épreuves sportives scolaires et universitaires. Siège social: 30, rue Alexandre-Dumas, à Saint-Germain-en-Laye.

10 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de la Somme. Groupement d'achat et de répartition de denrées, articles de ménage et divers du personnel de la Société des établissements Siebold-Dousinelle (usine de Bacouel-sur-Selle). But: achat sur commandes et répartition entre les membres de marchandises pour l'utilisation ou la consommation personnelle ou familiale. Siège social: usine des établissements Siebold-Dousinelle, Bacouel-sur-Selle.

12 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture d'Ussel. Amicale des anciens élèves des écoles d'agriculture et d'artisanat de Neuvic. But: entr'aide entre les anciens élèves de l'école et étude des techniques agricoles et artisanales. Siège social: mairie de Neuvic.

14 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de police. Ring de Puteaux. But: encourager le sport de la boxe. Siège social: café Bruxelle, 86, boulevard Richard-Wallace, à Puteaux.

14 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de police. Association amicale de gouverneurs généraux, gouverneurs des colonies et résidents supérieurs de l'Indochine, en retraite. But: action de solidarité et d'entr'aide; étude des problèmes dont la solution peut avoir une incidence sur la position sociale des membres associés; concours à apporter à des œuvres sociales coloniales; étude de projets législatifs ou réglementaires intéressant les territoires de l'Union française. Siège social: 5, rue Récamier, Paris

15 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. Club Union sportive de basket-ball de Ponthierry. But: pratique du basket-ball. Siège social: mairie de Ponthierry.

15 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. L'Amicale boule de Préty. But: diffusion du sport boules. Siège social: mairie de Préty.

15 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de police. Amicale des Tagarins de Paris. But: entr'aide, fêtes, sorties touristiques. Siège social: 21, rue d'Amsterdam, Paris.

16 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de police. Notre-Dame de la Libération. But: fondation d'une chapelle du souvenir du débarquement allié. Siège social: 28, rue de Richelieu, Paris.

16 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Cosne-sur-Loire. Le Réveil du Tiracre. Modifications apportées aux statuts et au conseil d'administration. But: réglementation de la chasse. Siège social: chez M. Sainrat, président, avenue de la Gare, Prémery.

17 novembre 1949. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. Université populaire d'Illiers Sports et théâtre. Modifications aux statuts. But: sports et théâtre. Siège social: 5, rue de Chartres, Illiers.

17 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. Sou des écoles publiques de Cayres. But: aide aux écoles publiques de Cayres; liaison entre la famille et l'école; éducation populaire. Siège social: école publique de garçons, Cayres.

17 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. L'Association familiale de Doudeville prend le titre d'Association d'éducation populaire. But: créer et entretenir à Doudeville une ou plusieurs écoles privées, ainsi que toutes œuvres complémentaires de l'école. Siège social: pensionnat Sainte-Marie, rue Eugène-Guillotin, à Doudeville.

17 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. Le Comité des écoles libres de la paroisse de Saint-Symphorien-de-Lay change son titre et devient Association d'éducation populaire de Saint-Symphorien-de-Lay. But: éducation morale et matérielle des jeunes. Siège social: au presbytère de Saint-Symphorien-de-Lay.

17 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Brive. Syndicat d'initiative de Pompadour. But: rendre Pompadour plus attrayant et y développer le tourisme. Siège social: mairie de Pompadour.

18 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. Association des anciens élèves des cours complémentaires Gutenberg. But: grouper les anciens élèves et leurs amis pour maintenir entre eux un lien amical et culturel. Siège social: avenue de Sully, Livry-Gargan.

21 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de la Drôme. Les Libellules. But: pratique du sport sous les couleurs de l'O. S. S. U. Siège social: 3, rue Pont-du-Gât, Valence.

22 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de la Vienne. Association amicale des notaires du département de la Vienne. But: grouper les notaires de la Vienne et assurer la défense de leurs intérêts professionnels. Siège social: 16, rue Carnot, Poitiers.

22 novembre 1949. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. Les Amis de la nature (section de Tours). But: faire connaître et aimer la nature; développer moralement et physiquement le peuple travailleur par la pratique des activités de plein air. Siège social: bourse du travail, rue de Clocheville, Tours.

22 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de police. Association d'éducation populaire féminine de Bagnolet. But: développer l'éducation morale et physique des jeunes filles. Siège social: 11, rue des Loriettes, Bagnolet.

23 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. Association des amis des paroisses de campagne de la Côte-d'Or. But: aide spirituelle, matérielle et morale à la paroisse de Crécey-sur-Tille et régions avoisinantes. Siège social: château de Crécey-sur-Tille.

23 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Syndicat d'initiatives de Chateau-du-Loir. But: étudier les mesures qui peuvent tendre à augmenter la prospérité de Château-du-Loir et du canton, en poursuivre la réalisation et s'efforcer, notamment, d'organiser la région au point de vue touristique. Siège social: mairie de Château-du-Loir.

23 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. Syndicat de défense des intérêts des propriétaires et locataires atteints ou lésés par le camp d'aviation de Saint-Yan. But: défense des intérêts des propriétaires et locataires lésés par l'extension du camp de Saint-Yan par les Allemands. Siège social: salle des fêtes de Saint-Yan.

23 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. Société de tir de l'Amicale laïque de Velluire. But: exercice du tir. Siège social: école publique de garçons, Velluire.

24 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. Loisirs et éducation. But: organisation des loisirs et des œuvres d'éducation populaire. Siège social: chez M. Boucaud (P.-M.), à Saint-Racho.

24 novembre 1949. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. Classe 1950. But: aider les conscrits. Siège social: salle Française, à Méricourt.

24 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de police. Comité franco-américain pour la reconstruction de la ville de Saint-Lô. But: reconstruction de la ville de Saint-Lô (Manche), ville témoin. Siège social: 105, boulevard Haussmann, Paris.

24 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de police. Association des familles de militaires de la Seine. But: défense des intérêts des familles. Siège social: Hôtel des Invalides, à Paris.

25 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de l'Allier. Judo-Club moulinois. But: pratique du judo. Siège social: Judo-Club, 105, rue du Jeu-de-Paume, à Moulins

26 novembre 1949. Déclaration à la préfecture du Calvados. Société de chasse de Quesnay. But: repeuplement et protection du gibier, destruction des animaux nuisibles. Siège social: chez M. Guesnon (Henri), cultivateur et maire de Bretteville-le-Rabet.

28 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. Société de chasse La Nesmop. But: groupement des chasseurs et propriétaires. Siège social: chez M. Claude Roche, à Ferrières-sur-Sichon.

29 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Rethel. Société de chasse du Thour. But: protection du gibier, repeuplement, répression du braconnage, destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie du Thour.

29 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. Association de chasse des Etangs. But: organisation rationnelle de la chasse. Siège social: 8, avenue du Calvaire-de-Grillaud, Nantes.

29 novembre 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. Groupement d'achats en commun des agents et retraités de la S.N.C.F. de Montluçon. But: faciliter à ses membres les divers achats nécessaires à leur subsistance familiale. Siège social: chez M. Goutorbe (Jean-Louis), 1, rue Pierre-Semard, Montluçon.

29 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de Lille. Comité d'aide aux vieux de Lille-Vauban. But: secourir les vieux dans la misère. Siège social: 226, rue Colbert, Lille.

30 novembre 1949. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Fédération départementale des producteurs de l'horticulture. But: défendre les intérêts de l'horticulture départementale. Siège social: 2, rue de l'Hôtel-de-Ville, Nice.

30 novembre 1949. Déclaration à la préfecture de police. Association pour une synthèse des arts plastiques (architecture, sculpture, peinture). But: rechercher une collaboration efficace entre les architectes, les sculpteurs et les peintres. Siège social: 5, rue Bartholdi, Boulogne-sur-Seine.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.